
ATHENÆUM.

JÉSUS-CHRIST

ET

SA DOCTRINE.

TOME DEUXIÈME.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT,
Rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 37.

JÉSUS-CHRIST

ET

SA DOCTRINE.

HISTOIRE DE LA NAISSANCE DE L'ÉGLISE,

DE SON ORGANISATION ET DE SES PROGRÈS

PENDANT LE PREMIER SIÈCLE ;

PAR J. SALVADOR.

> A chaque chose, sa saison; à chaque pensée, sous les cieux, son temps.
> (SALOMON, *Eccles.* II.)

TOME DEUXIÈME.



PARIS,

A. GUYOT ET SCRIBE, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

37, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS.

1838.

JÉSUS-CHRIST

ET

SA DOCTRINE.



CHAPITRE VII.

Développement du nouveau dogme considéré comme le dernier terme du mariage des croyances orientales avec les textes sacrés des Juifs. — Modifications que la nécessité des choses prescrivit bientôt d'y apporter. — Influence de ces modifications sur la politique ultérieure de l'Église.

Il faut être bien pénétré de tous les avantages que l'ordre social doit retirer d'un progrès quelconque vers une solution grande et honorable des diversités religieuses, pour s'en-

gager dans des questions aussi ardues, et quelquefois aussi ingrates, que celles qui me sont imposées à chaque instant par mon sujet.

Mais c'est seulement au prix de ces difficultés qu'il est permis de replacer en face les uns des autres les systèmes rivaux, d'entrer dans les secrets de leur institution et de leur apprendre réciproquement à se connaître.

D'ailleurs, telle est la confiance que l'esprit d'observation immédiate et la méthode n'ont jamais cessé de m'inspirer. Sous leurs auspices, je n'ai pas cru impossible de ramener à un état satisfaisant de précision et de clarté tout ce que l'époque de création religieuse et morale à laquelle j'ai consacré cet ouvrage offre de plus complexe au premier abord, de plus étranger à nos habitudes de raisonnement et à nos formes.

Jusqu'ici je n'ai parlé que dans un sens général du monde à venir, de la résurrection personnelle des morts, qui sert de fondement à la doctrine de Jésus et à toutes les circonstances les plus pathétiques de sa vie. Je me suis contenté de signaler cette doctrine comme le dernier terme du mariage qui s'était opéré depuis plusieurs siècles entre les textes

sacrés de la Judée et les croyances familières à tous les Orientaux.

Le moment est venu de traiter en particulier de l'histoire de ce dogme, d'entrer dans les clauses intimes de cette alliance.

Elles feront renaître sous nos yeux tous les articles constituans du symbole le plus avoué de la foi chrétienne, autrement dit le symbole des apôtres.

Elles nous donneront les raisons de la différence soudaine d'aspect que le libérateur ou Messie des prophètes juifs reçut de l'école nouvelle, comparée au reste de la nation; et l'on y découvrira de plus fort l'inutilité de toutes les suppositions qui, pour expliquer les analogies frappantes de la figure de Jésus avec les personnages divins des religions de l'Orient, avaient entraîné le fils de Marie hors de son pays natal, et lui avaient fait chercher, dans des voyages lointains et dans de prétendues initiations des idées qui, pour la plupart, avaient acquis droit de cité à Jérusalem, trois ou quatre siècles au moins avant sa naissance.

Un autre intérêt aussi étendu s'attache à l'étude directe de ce dogme des fondateurs

de l'institut chrétien : c'est la nécessité qu'on éprouva bientôt d'y introduire de grandes modifications, et l'influence supérieure que ces modifications mêmes ont exércée sur la politique religieuse, et sur les contradictions les plus apparentes de l'église.

Toutefois, à cause de l'état de désuétude dans lequel une partie des convictions de ces siècles primitifs sont tombées depuis longtemps, il convient d'aller d'abord au-devant de quelques doutes, de certaines préoccupations qui s'emparent naturellement de la pensée.

Les fondateurs du christianisme étaient-ils pénétrés sans réserve de toutes les croyances qui se sont propagées en leur nom? ou bien les auraient-ils adoptées, dans le seul dessein de répondre aux besoins de leur époque, et d'assurer par là plus de force aux autres parties de leur doctrine?

Tous les faits généraux et privés concourent à repousser cette dernière supposition. Otez au christianisme primitif la franchise absolue, par conséquent, l'enthousiasme de ses sentimens, et les difficultés auxquelles on croira avoir échappé, céderont la place à une

multitude d'autres difficultés bien plus graves. Par exemple, on comprend Lycurgue, qui fait jurer aux Lacédémoniens de ne rien changer à ses lois jusqu'à son retour d'un voyage entrepris, disait-il, pour consulter les dieux. Depuis lors, il ne reparaît plus parmi ses concitoyens, afin de les tenir à jamais sous l'empire du serment sorti de leur bouche. Mais cet acte d'habileté tout étranger à la contexture de l'œuvre du législateur, qu'on peut admettre comme vrai ou rejeter sans aucun inconvénient, quelle analogie offrirait-il avec la promesse perpétuelle adressée à ses disciples par Jésus, qu'il reviendrait en personne et incessamment ici-bas, pour accomplir le royaume surnaturel, objet invariable de sa mission; avec une promesse qui est le nœud de sa vie, de sa mort, qui préside à toutes ses paroles, à toutes les œuvres écrites de ses successeurs, qui donne à sa doctrine l'être, le mouvement et le caractère? De plus, admettons un moment que le chef et les apôtres avoués du christianisme eussent cédé, dans la partie dogmatique de leur prédication, à l'esprit de fraude pieuse qu'on rencontre souvent dans l'histoire des premiers siècles de l'église, cette

circonstance serait loin de changer l'état du sujet. Il importe peu en définitive, quand un édifice est achevé d'après un plan arrêté, qu'une arrière-pensée ait existé ou non chez ceux qui ont travaillé à le construire.

Une autre remarque préliminaire vient à l'appui. Pourrait-on dénier la réalité de plusieurs croyances constitutives du christianisme originel, par le seul motif qu'elles paraissent trop extraordinaires de nos jours, lorsque ces croyances sont d'ailleurs d'une nature tout identique avec celles qui n'ont jamais cessé d'être proclamées par l'église. Ainsi, une fois que cette église reconnaît avec unanimité la résurrection future des morts, une fois qu'elle reconnaît que Jésus est positivement ressuscité, qu'il a vécu plusieurs jours sur la terre après sa sortie du tombeau, et qu'il doit y revenir pour le dernier jugement, personne n'est plus en droit de s'étonner si, dans l'esprit du maître et des premières générations de chrétiens, cette résurrection future des morts, cette rénovation miraculeuse et éternelle de toute l'humanité, avait à s'accomplir à deux reprises différentes : l'une partielle, et appelée depuis du nom de règne

de mille ans, promettait de servir de récompense préalable aux apôtres, et à tous les fidèles qui se seraient sacrifiés en faveur de Jésus-Christ; l'autre est la résurrection universelle. Elles conservaient entre elles les mêmes rapports que les prophètes avaient établis dans l'ordre du monde présent, entre la réhabilitation privée du peuple d'Israël et la reconstitution subséquente de la famille humaine entière. Personne n'est plus en droit de s'étonner si, d'après tous les documens primitifs, le retour visible de Jésus du haut du ciel sur la terre et l'accomplissement de la première résurrection des morts devaient arriver dans une période de temps très-rapprochée.

L'histoire particulière du nouveau dogme prend son point de départ naturel dans un fait qui ira toujours en se confirmant.

L'idée purement métaphysique qu'on attache aujourd'hui à l'immortalité individuelle des ames, conformément au dualisme de l'Égypte modifié par Platon, ou à la division absolue entre la matière et l'esprit, est une conception entièrement distincte des croyances du maître nazaréen, qui unissait cette durée

des ames à l'immortalité individuelle des corps par des liens indissolubles[1].

Dans l'hébraïsme natif, et quelque initiés qu'ils fussent à tout le savoir égyptien, les législateurs sacrés n'avaient jamais enchaîné la liberté de la conscience à ces questions. Et ce qui nous a même déjà convaincus que cet hébraïsme offrait, dans ses doctrines, le cachet de la simplicité et de l'universalité religieuses les plus complètes qu'aucune pensée humaine puisse dépasser en aucun lieu ni en aucun temps, ce n'est pas seulement parce qu'il avait établi en principe l'unité de Dieu, mais parce qu'il avait admis aussi cette unité comme prin-

[1] Les opinions sur la vie future qui se partageaient le monde à l'époque de Jésus-Christ, constituent trois systêmes distincts. Le plus ancien et la source des deux autres est sans contredit celui de la transmigration des ames, ou la métempsycose conçue en grand. D'après son principe, chaque ame, partie d'un foyer commun, revêtirait sans cesse, en passant dans les différentes sphères de l'univers, un corps nouveau plus ou moins épuré ou dégradé en proportion de sa vie précédente. Par là, les ames se trouvaient avoir parcouru tôt où tard un cercle qui les faisait rentrer dans leur foyer primitif. Le système de l'immortalité de Platon, au contraire, avait immobilisé les ames à mesure qu'elles sortaient de nos

cipe indépendant, comme dogme unique. Toutes les autres croyances sont en dehors de sa loi; il ne les repousse ni ne les impose de sa main, il les livre à leurs propres forces. Voilà pourquoi cet événement historique a pu très-bien arriver, que ses autels aient vu apparaître tour à tour, et sans en être surpris, des hommes revêtus du suprême pontificat, des hommes chargés de donner la bénédiction au peuple de par l'Éternel, qui professaient tout haut, au sujet des ames et des corps, les opinions les plus contraires [1].

corps, et il les avait rendues éternelles dans cet état métaphysique. Enfin, la doctrine de la résurrection corporelle des morts, qui est celle du christianisme de Jésus, et qui a réuni des argumens nombreux contre l'immortalité des ames de Platon, regardait la séparation de ces ames d'avec les corps comme un état suspensif ou négatif, comme une époque de captivité et de sommeil, et avait pour objet d'immobiliser, sauf épuration, et d'éterniser la personne tout entière.

[1] Bossuet expose le fait avec beaucoup de simplicité : « Encore donc que les Juifs eussent dans leurs écritures, dit-il, quelques promesses des félicités éternelles, et que vers les temps du Messie, où elles devaient être déclarées, ils en parlassent beaucoup davantage, toutefois cette vérité faisait si peu un dogme formel et universel de l'an-

C'est principalement durant leur séjour dans la Babylonie et dans la Perse que les Juifs avaient contracté l'habitude de transporter par l'imagination aux choses du monde à venir ce que la lettre des livres sacrés disait de la nature présente. La figure majestueuse, entre autres, d'après laquelle le peuple souffrant, le peuple opprimé, le peuple tombé comme un seul homme sous les coups de ses ennemis, et réduit à un état de mort, saurait se réveiller de la nuit du tombeau et présider

cien peuple, que les Sadducéens, sans la reconnaître, non-seulement étaient admis dans la synagogue, mais encore élevés au sacerdoce. (*Disc. sur l'hist. univ.* II[e] part. chap. VI.) Le même fait, un des plus importans qui existent dans l'histoire des libertés accordées à la conscience et aux opinions religieuses, est exposé aussi dans la correspondance philosophique de d'Alembert et de Voltaire, mais en termes tout différens : « Les Juifs, cette canaille bête et féroce, dit le premier de ces écrivains en s'adressant à l'autre, n'attendaient que des récompenses temporelles, les seules qui leur fussent promises; il ne leur était défendu ni de croire ni d'attaquer l'immortalité de l'ame, dont leur charmante loi ne leur parlait pas. Cette immortalité était donc une simple opinion d'école sur laquelle leurs docteurs étaient libres de se partager, etc.... » (*Correspond.*, *Lettre* CXXXI.)

à un réveil analogue de toutes les nations, dans l'intérêt d'une alliance commune et perpétuelle, cette figure était l'une de celles qui servaient le plus constamment de base à leurs transpositions. Alors le dogme de la résurrection des morts, compagnon inséparable de la croyance à la fin du monde physique et à sa recomposition, sous l'empire de toutes autres lois, avait jeté des racines très-étendues dans le pays, de sorte que le fils de Marie, en le proclamant, ne faisait que céder à une ancienne impulsion; il se trouvait d'accord, pour le fond de l'idée, avec la majeure partie des écoles juives contemporaines[1].

[1] Je saisirai ici l'occasion de mieux rapprocher les unes des autres, et de confirmer par quelques exemples les méthodes diverses employées dans la Judée, avant Jésus-Christ, pour mélanger et marier entre eux les dogmes asiatiques et les textes sacrés du pays. Leur connaissance est peut-être la plus nécessaire pour comprendre les théories de l'époque et toute la littérature du christianisme primitif. La première de ces méthodes est celle d'enchâssement, qui se rapporte à ce que j'ai dit ci-dessus (tome 1, page 269) du moyen de concordance employé dans les Évangiles. On pourrait l'appeler *cunéiforme*, parce qu'elle agit sur les textes de la même manière qu'un coin sur une pièce de bois. Deux exemples

La spécialité de sa doctrine et ses différences à l'égard des mêmes écoles tenaient donc, dans cette matière, à d'autres conditions. Ce sont ces conditions diverses que j'ai à ramener pour plus de clarté à trois chefs principaux. Elles constituent toute la théorie religieuse de la nouvelle institution, et elles nous conduiront par des routes inaccoutumées, et sans sortir des limites de notre sujet, à émettre un jugement précis sur l'un des plus grands schismes qui aient divisé l'église chrétienne.

Le premier chef des conditions du nouveau

vont nous en donner aussitôt la preuve. Le texte de la Genèse dit, au verset 8 du chapitre IV : « Caïn parla à son frère Abel, et pendant qu'ils étaient aux champs, Caïn s'éleva contre son frère et le tua. » Or, la première méthode entr'ouvre de force ce passage pour y introduire les développemens suivans : « Caïn engagea Abel, son frère, à sortir dans les champs; là il lui dit: puisque ton offrande a été bien accueillie et la mienne rejetée, il n'y a point de justice; il n'y a point de juge; il n'y a ni un autre monde, ni des récompenses futures en faveur des justes, ni une vengeance contre les méchans, et ce monde-ci n'a pas été créé dans un esprit de clémence, et de bienveillance. Abel soutint le contraire; alors Caïn le tua. » De même, dans le passage du chapitre XV de la Genèse qui est relatif à un songe d'Abraham et qui offre

dogme et de ses dissemblances avec les autres écoles dépend de la manière de lier les croyances d'origine orientale aux textes sacrés du pays. La foi accordée au monde à venir, à la résurrection universelle des morts, y puisait soudain un degré plus ou moins élevé d'importance.

Le second chef de ces conditions et dissemblances réside dans les conséquences immédiates que le nouveau mode de jonction du dogme asiatique aux textes juifs devait avoir

une expression figurée de la servitude du peuple juif en Égypte, cette méthode enchâsse les paroles suivantes : « Lors donc que le soleil fut couché et que l'obscurité fut venue, Abraham vit l'enfer semblable à une fournaise circulaire, remplie d'un feu dévorant; les impies qui pendant leur existence avaient été rebelles à la loi y furent jetés; mais les justes qui avaient fidèlement observé cette loi furent délivrés de toutes les angoisses. » (*Targum Hierosolymitanum*; édit. et vers. Tayler, 1649).

La seconde méthode, que j'ai souvent indiquée et sur laquelle j'aurai à revenir le plus constamment, est la méthode de *transposition*; on peut la comparer jusqu'à un certain point à ce qui arrive dans la musique, où, par le seul fait d'un changement de clef, on transporte un air d'un ton dans un autre. Cette transposition était naturelle ou surnaturelle, hébraïque ou orientale. La transposition

sur les formes principales à assigner au messie des prophètes et sur ses fonctions de fait.

Le dernier chef réunit les idées qui étaient propagées par chaque hypothèse au sujet des destinées prochaines de Jérusalem, et sur l'intervalle de temps qu'on aurait à parcourir avant d'arriver au grand jour où le monde présent serait le témoin obligé de l'inauguration sensible de l'autre monde.

N'éloignons pas de notre mémoire une circonstance dominante dans la question. Les tableaux des prophètes, où le christianisme

naturelle repose sur le principe des analogies. Elle appliquait au général ce que les textes disent au particulier, et réciproquement; elle cherchait dans l'ordre de la cité le modèle du peuple, dans l'ordre du peuple le modèle de l'humanité, dans l'ordre de l'humanité l'analogue de l'univers, dans l'univers l'analogue de Dieu, enfin l'image et ressemblance de Dieu dans l'homme. La transposition surnaturelle ou orientale, qui donne la base du dogme chrétien, et qui dépouillera plus tard l'œuvre apocalyptique d'une grande partie de son obscurité, appliquait à l'histoire de la vie future, ou aux choses de l'autre monde, ce que les prophètes et la loi disent du monde présent, de l'humanité réelle et des destinées attribuées à leur nation. Je citerai, comme exemple, le passage éminemment remarquable d'Ézéchiel qui a servi de fondement

n'a jamais cessé de chercher ses preuves et son appui, concourent à représenter deux états successifs d'existence pour le peuple juif et pour le monde entier : une période de fautes, d'aveuglement, d'épreuves, de souffrances, de combats, et une période de sagesse, de bénédiction divine, de paix, de félicité, qui se subdivise à son tour en deux époques distinctes et successives.

Or, le premier chef des dissemblances qui séparèrent Jésus et son école d'avec ses concitoyens, vient précisément de leur manière

aux Juifs, et après eux aux chrétiens, pour enter le dogme de la résurrection des morts sur la loi ancienne. On s'apercevra sans peine du travail d'esprit qui a transformé des images de poésie toute pure en point de dogme réel. Je rappelle de nouveau qu'Ézéchiel écrivait à Babylone pendant la captivité, et qu'il s'adressait au peuple juif saisi d'un découragement inévitable.

« La main de l'Éternel me transporta en esprit, s'écrie le poète, et me posa au milieu d'une campagne couverte d'ossemens desséchés. Là, il me dit : fils d'homme, crois-tu que ces ossemens puissent revivre? Je répondis : Seigneur Éternel, tu le sais. « Eh bien, prophétise-leur : « Ossemens desséchés, vous allez revivre; je mettrai sur vous des nerfs, je ferai croître de la chair, j'étendrai de la peau, je vous donnerai le soufle et vous revivrez. » Je

d'intercaler la résurrection des morts dans le cours présent ou à venir de ces deux périodes.

Tous les Juifs, sans exception, et quelques réserves qu'on ait perpétuellement à faire pour les exagérations et les puérilités innombrables où ils avaient coutume de tomber, regardaient les tableaux prophétiques comme l'expression des destinées de l'humanité réelle, de notre monde historique et naturel; ils croyaient que le passage de l'une des périodes à l'autre, des mauvais jours aux temps heureux, devait s'opérer, en général, dans un esprit conforme aux mouvemens ordinaires des

prophétisai donc selon ce qui m'avait été commandé; aussitôt il se fit un bruit, un mouvement, et tous ces os se rapprochèrent les uns des autres. Je vis les nerfs se former, la chair croître, la peau s'étendre par dessus; mais le souffle leur manquait. Prophétise, prophétise encore, me dit l'Éternel: « Esprit, viens des quatre vents, souffle sur ces morts, et qu'ils revivent! » Je prophétisai, et le souffle rentra en eux; ils se tinrent sur leurs pieds, et ce fut une grande armée. Alors, l'Éternel ajouta: fils d'homme, ces ossemens sont la maison d'Israel. Les enfans d'Israel disent en eux-mêmes: « Nos os se sont desséchés, il n'y a plus d'espérance, c'en est fait de nous. » Prophétise-leur donc; ainsi dit le Seigneur Éternel: « O mon peuple, j'ou-

peuples. « L'anéantissement de toute tyrannie, la paix, disaient les commentaires de leurs docteurs sur ces prophètes, constitueront la principale différence entre le monde actuel et les temps du Messie....... Israel vivra en bonne amitié avec toutes les nations de la terre, qui lui rendront hommage, à cause de sa justice et des choses miraculeuses qu'il aura accomplies..... Dans ces temps-là on ne connaîtra plus la famine, la guerre, les ambitions violentes, les procès, les haines ; la félicité coulera abondamment de toute part, et tous les genres de délices seront aussi communs que la poussière..... Sachons, toutefois, qu'il y aura dans les jours du Messie, et les uns relativement

vrirai vos sépulcres, je vous en tirerai, je vous ramènerai sur la terre d'Israel, je mettrai mon esprit en vous, et je traiterai avec vous une alliance de paix éternelle. » (Ézéch., XXXVII.)

Enfin, une dernière méthode procédait par *déduction* : c'est celle que Jésus employa envers les saducéens lorsqu'il leur fit entendre ces paroles : « Dieu n'a-t-il pas dit : je suis le dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob ? Or Dieu n'est pas le dieu des morts, mais le dieu des vivans (Matth., XXII, 31). Donc ni Abraham, ni Isaac, ni Jacob, ne sont positivement : morts donc la résurrection des morts est certaine. »

aux autres, des riches et des pauvres, des hommes puissans et des hommes faibles; mais les choses seront du moins ainsi établies, qu'en travaillant modérément on aura toute facilité pour vivre, et on obtiendra une bonne récompense..... De plus, nous n'attendons pas seulement les jours du Messie dans l'espoir de jouir de l'abondance des récoltes, des richesses; dans l'espoir de nous enivrer de bon vin, au son des instrumens de musique, comme des hommes ignorans l'ont pensé; mais les prophètes et tous nos saints personnages désiraient ardemment ces jours-là parce qu'on obtiendra alors de grandes assemblées d'hommes justes, de bonnes mœurs, la vraie connaissance de Dieu, la sagesse du roi et son extrême droiture[1].

[1] *Itaque nostri sapientes inter mundum hunc et tempora Christi nullum plane discrimen afferunt, præter tyrannidem imperiorum..... Venit ut pacem afferat in mundo..... Dies Messiæ nihil aliud sunt quam regnum sub quo nihil futurum sit a more cæterorum sæculorum, nisi libertas et pax inusitata et abundantia omnium rerum..... Præterea in diebus Messiæ erunt divites et pauperes, potentes et impotentes, aliorum respectu, nisi quod tam faciliori negotio victus quæri possit, ita ut, si quis paulum operetur, ma-*

De là naissaient donc les obligations invariables que les Juifs contemporains de Jésus-Christ imposaient à leur Messie à venir. D'abord, il aurait à délivrer la nation de la tyrannie des étrangers, et à remplacer toutes ses souffrances morales et physiques par des biens correspondans. Ensuite, il aurait à étendre les faveurs intellectuelles et matérielles de son règne à toutes les autres nations, sauf à accomplir plus tard, selon le dire de l'école pharisienne et des esséniens, le fait de la résurrection de tous nos aïeux, ce fait qui, dans leur hypothèse, comme on voit, n'était qu'une conséquence, qu'un accident, qu'une fraction de la période future de bonheur, qu'un bien de plus, contre lequel l'école saducéenne se hâtait de protester en le qualifiant de superstition et de superfétation étrangères.

Mais Jésus et son école, loin de n'accorder,

gnam assequatur mercedem..... Verum prophetæ et sancti homines vehementer Messiæ dies desiderarunt quia in illo tempore habebuntur justorum congregationes, boni mores, sapientia et regis justitia, ejusdem maxima rectitudo et ad Deum accessio uti scriptum est..... (MAIMONIDE, *de rege Christo; Mischna*, t. IV, *de Synedr.*, cap. XI, § 1, p. 262 et 265. *Coccejus.* Edit. hébraïc. et latin.)

avec les Juifs partisans de la croyance orientale, qu'un intérêt de second ordre à l'événement résurrectionnel, l'élevait au premier rang; il l'intercalait dans les données prophétiques, au point de contact des deux périodes que je viens d'indiquer, et comme pour servir de pont de l'une à l'autre. Ainsi, la période malheureuse, le règne accordé à l'esprit des ténèbres et du mal, à toutes les passions, à toutes les disgraces, à tout ce qui exerce la patience humaine et l'épuise souvent, ne formait pas à ses yeux un état plus ou moins prolongé, une condition plus ou moins secondaire de l'humanité historique, de notre monde actuel, mais elle formait la vie entière de ce monde. Par une conséquence immédiate, les tableaux des prophètes relatifs à la période de gloire et de félicité, se reportaient à un monde tout autre que celui où nous existons, au monde même de la résurrection des morts, dans lequel la lumière, l'esprit de Dieu, et la durée perpétuelle des êtres recomposés, réuniraient en faveur des élus, tous leurs avantages.

Le passage suivant d'une autorité éloquente de l'église fera mieux ressortir à son tour ces

oppositions; car il est plus essentiel que jamais de nous familiariser ici avec les théories qui s'emparaient littéralement de ce que les prophètes avaient dit au sujet des destinées du monde actuel, pour y trouver l'image et comme l'histoire à venir du royaume des cieux, du monde de résurrection éternelle.

« Voici donc une nouvelle conduite et un nouvel ordre de choses, dit Bossuet. Dans la loi de Moïse, Dieu voulait se faire connaître par des expériences sensibles. Il se montrait magnifique en promesses temporelle; bon, en comblant ses enfans des biens qui flattent les sens; puissant, en les délivrant des mains de leurs ennemis; fidèle, en les amenant dans la terre promise à leurs pères; juste, par les récompenses et les châtimens qu'il leur envoyait manifestement selon leurs œuvres [1]... Mais ici on ne parle plus aux enfans des hommes de récompenses temporelles : Jésus-Christ leur montre une vie future, et, les tenant sus-

[1] On voit par là que je serais en droit de renvoyer en partie à Bossuet le reproche que plusieurs critiques ont adressé à mon *Histoire des institutions de Moïse* : j'aurais voulu changer le législateur juif en un philosophe des temps modernes. Cependant, à part quelques détails et

pendus dans cette attente, il leur apprend à se détacher de toutes les choses sensibles..... Il nous fait voir que, si Dieu prend pour son titre éternel le nom de Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, c'est à cause que ces saints hommes sont toujours vivans devant lui..... car ce serait une honte de se dire avec tant de force le Dieu d'Abraham, s'il n'avait fondé dans le ciel une cité éternelle où Abraham et ses enfans pussent vivre heureux. C'est ainsi que les vérités de la vie future nous sont développées par Jésus-Christ. Il nous les montre même dans la loi. La vraie terre promise, c'est le royaume céleste, « l'empire de la résurrection des morts. » C'est après cette heureuse patrie que soupiraient Abraham, Isaac et Jacob... L'Égypte d'où ils sont sortis, le désert où il faut passer, la Babylone dont il faut rompre les liens pour entrer ou pour retourner dans notre patrie, c'est le monde avec ses plai-

quelques expressions qui se rapportaient peut-être trop directement à notre époque, je n'ai exposé rien autre chose si ce n'est que le Dieu de Moïse, l'esprit de sa législation, était un esprit expérimental, un esprit de fait, d'utilité physique et morale (*Voy.* ci-dessus, tom. 1, notes des pages 102 et 143).

sirs et ses vanités; c'est là que nous sommes errans et captifs..... Par cette doctrine de Jésus-Christ, la loi est toute spirituelle[1]. »

Dès que le premier chef des dissemblances de la théorie chrétienne avec la théorie judaïque, provenant de la manière de greffer le dogme oriental sur les textes nationaux, de les marier les uns aux autres est reconnu, le second chef en découle naturellement : il regarde les conditions essentielles du rôle assigné dans les deux hypothèses à la figure du Messie à venir, et tout l'historique de ce rôle manifesté selon le sens le plus nouveau et comme incarné dans la personne réelle ou idéale du fils de Marie.

En raison de l'espérance constante des Juifs de voir les promesses prophétiques, l'ère future, nationale et générale, de bénédiction et de bonheur, se vérifier sous le rapport naturel ou temporel, la figure du Messie n'entraînait au fond que l'idée d'une haute puissance d'esprit, d'un législateur, d'un sage, d'un guerrier, d'un homme de l'espèce de

[1] Discours sur l'histoire universelle, part. II, au commencement et à la fin du chap. VI.

Moïse, de Salomon, de David, quelque supériorité d'ailleurs qu'on veuille lui accorder à cause des temps et des circonstances. Cette même figure ne leur apparaissait pas seulement comme capable de bien juger sa nation; elle devait avoir les qualités nécessaires pour agir sur les autres parties de la famille d'Adam, et pour exercer à leur égard le jugement universel d'intelligence et d'équité, qui avait déjà reçu une signification si différente et si mystique sous l'influence des données étrangères.

Mais, suivant la doctrine du nouveau maître, où toutes les félicités et tout l'éclat des temps conçus par les prophètes allaient se résoudre dans les béatitudes de la vie future, dans le royaume de la résurrection visible de tous les morts passés et présens, un caractère exclusivement merveilleux, et tout empreint de l'œuvre orientale qu'il avait à réaliser, revenait avec une évidence incontestable aux diverses situations et fonctions de cette figure sacrée.

De même qu'un royaume quelconque suppose un roi; une armée quelconque, un chef, de même, la grande population qu'il y avait, dans cette dernière hypothèse, à faire remon-

ter du tombeau, imposait à la figure du Messie les obligations successives qui sont fidèlement indiquées dans le symbole le plus général de la foi chrétienne.

Il lui appartenait d'être de sa personne le premier produit, le premier signal du mouvement résurrectionnel, ou, pour employer l'expression consacrée, le *premier-né* d'entre les morts.

Par là on prévoit déjà la nécessité prochaine où nous serons de ne point renfermer la raison historique de la mort du nouveau maître dans les effets de la lutte morale qu'il aurait engagée contre l'injustice plus ou moins absolue des pouvoirs publics de sa nation. Son empressement formel à se précipiter au-devant du coup fatal, est assez expliqué par cette loi d'un ordre tout matériel, que, pour quiconque se propose de ressusciter et de devenir les *prémices* d'entre les morts, nul autre choix n'est possible que de descendre immédiatement dans la tombe.

De plus, comme il est établi que ce monde de résurrection, que cette cité éternelle, cette vraie terre promise, selon l'expression de Bossuet, avait à s'accomplir en masse et visi-

blement, on ne sera plus surpris que la partie sensible du rôle assigné, d'après la théorie chrétienne, au Messie mort et ressuscité, ne trouvât en aucune manière sa fin au moment où il quittait la terre pour rentrer dans les demeures célestes.

Jésus ne remontait point vers le ciel avec la volonté pure et simple d'attirer et de fixer auprès de lui les ames des justes conçues selon le système de l'immortalité métaphysique de Platon, c'est-à-dire, dans un état de dégagement absolu d'avec toute espèce de corps ou de matière.

Il ne s'y transporte que provisoirement, pour y attendre, souvent avec des sentimens d'impatience dont nous rencontrerons l'expression littérale plus tard, l'heure favorable de revenir en pompe sur la terre.

C'est ce retour visible qui, dans la langue religieuse du christianisme, s'appelle l'avènement deuxième et glorieux de Jésus-Christ; il amène après lui les deux degrés successifs de la formation du monde de la résurrection de tous les morts, ou du royaume céleste.

Le fils de Marie et son école, en effet, cédant à la loi même d'interprétation des écri-

tures qu'ils avaient adoptée, étaient irrévocablement entraînés à distinguer, dans la réalisation de la cité éternelle des morts ressuscités, les deux époques successives que tous les prophètes imposaient pour caractère à l'ère glorieuse et terrestre ou au règne général du Messie. Le rétablissement privé du peuple israélite, du peuple élu, selon les écritures, son retour naturel à la lumière, sa résurrection brillante parmi les humains, formait l'objet de la première de ces deux époques; les prophètes y avaient vu une condition obligée pour ouvrir l'ère messiaque et pour amener la seconde époque, ou la rénovation temporelle, et l'accord définitif de tous les peuples, sous l'invocation du nom seul de Jéhovah, de l'Éternel. Il s'en suivait, avec évidence, que la conception du monde futur de Jésus aurait emporté quelque chose d'incomplet si elle n'avait pas donné aussi à la résurrection universelle des morts un prélude visible, d'une nature toute identique avec elle. Or, ce prélude est précisément le premier degré de la formation miraculeuse du monde de l'autre vie, selon le dogme chrétien; c'est l'idée d'une cité première et stable de la résurrection des morts,

ou, si l'on préfère employer une expression très-usitée, l'idée du règne de mille ans ; c'est la rémunération préalable accordée à un peuple d'élus, à tous les hommes qui auraient souffert le plus cruellement et qui auraient déjà succombé pour le nom du nouveau maître.

Quoi qu'il en soit, au reste, de ce point, sur lequel nous aurons plus d'une fois à revenir, tenons-nous-en ici à suivre les conséquences forcées du dogme oriental admis. Il prescrivait au nouveau Messie de briser les portes de l'abîme souterrain dans lequel l'opinion religieuse de l'époque se représentait tous les morts justes ou injustes également retenus [1]. Cet abîme, qui

[1] Cette croyance de Jésus et de toute son époque à un réceptacle mortuaire commun, avait sa première source dans l'existence antique des cités souterraines ou nécropoles dont le sol de l'Égypte se montre encore sillonné. Des populations innombrables venaient se ranger avec ordre au sein de ces catacombes. Elles ne s'y trouvaient pas réduites à des ossemens dépareillés et sans nom, comme dans les asiles modernes de ce genre, mais on les voyait debout, ayant leur chair embaumée et entourée de bandelettes et de papyrus protecteurs, auxquels la religion du pays attribuait de maintenir l'union des ames avec les corps. De plus, ces populations, placées sous la garde d'un dieu spécial assujéti pendant un cer-

a été désigné sous le nom d'enfers, tout différent qu'il soit de l'enfer éternel de souffre et de feu, est celui auquel s'adressent les paroles fameuses de Jésus : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre mon église. »

Après avoir commencé ainsi ce qu'on appelle le mystère des clefs, ce nouveau Messie aurait à ouvrir les portes de son empire per-

tain temps à la loi des tombeaux, passaient pour être toutes disposées à reprendre le mouvement et à marcher à la première parole venue d'en haut, au moindre souffle.

Au reste, il n'existe aucun tableau littéraire de ces villes des morts et des jugemens publics qui précédaient les honneurs de la sépulture chez les anciens qu'on puisse comparer pour l'énergie et pour la majesté à l'une des prosopopées d'Isaïe. Ce chant dithyrambique regarde la mort du roi de Babylone, considéré comme symbole de la tyrannie universelle, comme symbole des temps d'infortune, que l'ère de la promesse ou du Messie devait dissiper sans retour. Il forme le pendant naturel de la prosopopée d'Ézéchiel citée dans une note précédente, et il confirme cette vérité historique très-importante et très-singulière, savoir : que les prophètes juifs s'emparaient des dogmes des autres peuples pour en faire de la poésie toute pure, tandis qu'on s'est emparé depuis lors de leur poésie pour la changer en dogme réel. « Quand l'Éternel, ayant pitié de Jacob, t'élira de nouveau, ô Israel, s'écrie le prophète, quand il aura

sonnel; on l'y verrait prendre le rang éternel de juge, de pontife et de roi, et y classer, selon leurs mérites, tous ses serviteurs, dans un esprit parfaitement analogue à ce que les Juifs avaient appris du Dieu des Perses Ormuzd, et des autres divinités qui apparaissent encore sur les monumens anciens, armées de la clef

fait cesser les tribulations et la dure servitude qu'on avait mise sur toi, tu prononceras ce chant figuré contre le roi de Babylone : « D'où vient que l'exacteur reste inactif? que l'homme qui était avide de butin ne se montre plus? » l'Éternel a rompu le bâton des iniques, la verge des tyrans; il a tranché les jours de celui qui frappait les peuples avec une fureur persévérante, qui dominait sur les nations en sa colère, qui les persécutait sans qu'on pût s'en garantir. Toute la terre s'est enfin reposée et a gouté la tranquillité. On a poussé des cris de joie. Les sapins mêmes et les cèdres du Liban se sont félicités; ils ont dit : « depuis que tu es gisant, personne n'est monté sur nous afin d'abattre nos cîmes. » Alors l'abîme souterrain s'est ému pour aller au-devant de ton arrivée; il a réveillé ses morts, tous les princes de la terre; il a fait descendre tous les rois des nations de leurs siéges. La parole leur a été rendue pour te dire : « et toi aussi tu t'es affaissé, tu es devenu semblable à nous. Ton orgueil et tout le bruit de tes instrumens sont descendus dans le sépulcre. La vermine forme ta couche, elle te sert de vêtemens. » Comment es-tu tombée, étoile, fille

mystique, signe de leurs droits à faire passer les ames, après jugement, d'un monde à l'autre.

Enfin, sous l'influence de cette hypothèse, le même Messie, placé au point de contact des deux ères prophétiques, qui devenaient pour lui deux mondes opposés, devait emporter,

de l'aube du jour? tu avais dit en ton cœur : « je monterai aux cieux, je poserai mon trône au-dessus des étoiles du Dieu fort, je me rendrai égal au Très-Haut, » et cependant tu as été précipitée au fond de la fosse. Ceux qui te voient et te considèrent s'écrient : « est-ce bien là cet homme qui faisait trembler la terre, qui renversait les royaumes, qui changeait le monde habitable en désert, qui détruisait les villes et qui n'ouvrait jamais les portes à ses captifs. » Tous les rois des nations ont été étendus avec honneur chacun dans sa demeure sépulcrale; toi, tu as été rejeté de la sépulture comme un tronc pourri, comme le vêtement de ceux qui ont été tués par l'épée, comme un cadavre foulé. » (Isaïe, XIV.)

Aussi, est-ce par suite de la croyance à ce réceptacle provisoire et commun à tous les morts, qu'un article du symbole attribué aux apôtres fait descendre Jésus aux enfers après sa sépulture. L'église l'explique en disant : « L'ame de Jésus séparée de son corps descendit dans les lieux bas de la terre, où étaient les ames des justes, qui attendaient sa venue pour les en délivrer. » (Catéch. de Paris, ch. IV, art. V.)

comme la tête du Janus antique, un double aspect : du côté de la terre actuelle, une face destinée à représenter le terme des temps fâcheux, la conclusion de toutes les fautes, de toutes les douleurs ; et du côté de la terre de résurrection, la forme la plus jeune et la plus brillante de l'état d'avenir, de la cité éternelle [1].

Après avoir indiqué les fonctions diverses et toutes miraculeuses que le nouveau mode de fusion des croyances d'origine orientale avec les textes sacrés de la Judée assignait au

[1] « Des deux avènemens du fils de Dieu, disait, selon l'esprit et la lettre des Évangiles, l'un des premiers apologistes du christianisme, saint Justin, homme d'origine païenne, qui s'était associé à la nouvelle religion après avoir pris part aux leçons de toutes les écoles philosophiques de son temps ; des deux avènemens du fils de Dieu annoncés par les prophètes, l'un devait être sous la forme d'un homme livré aux supplices et à l'ignominie, l'autre nous le montrera de retour du ciel, resplendissant de majesté, accompagné des anges, qui lui serviront de milice, pour ressusciter les corps, pour élever les justes à un état impassible, incorruptible, glorieux et pour précipiter les méchans dans le feu de l'enfer, où ils brûleront avec les démons sans relâche. (*Apologie* 1re de saint Justin, n° 48 et suiv.)

messie des prophètes, il ne me reste donc plus à éclaircir qu'une des conditions essentielles de ses projets : je veux dire les limites générales de temps auxquelles la doctrine de Jésus avait assujéti son retour visible du ciel, et le sort particulier qui était réservé à Jérusalem, comme signe précurseur de l'établissement du monde consacré à la vie future. Ces dernières dissemblances avec les autres écoles du pays, ce dernier chef des clauses fondamentales du dogme nouveau, sont la transition la plus naturelle aux modifications que l'église introduisit bientôt dans les croyances du christianisme primitif. Nous y saisirons le changement immense que l'esprit de sa politique éprouva, par suite de la nécessité où elle fut d'abroger une des deux époques de la résurrection des morts que le maître et ses principaux disciples avaient proclamées.

Des opinions et des pressentimens opposés partageaient les Juifs au sujet de l'avenir prochain de Jérusalem. Les cœurs enthousiastes, et presque tout le peuple, nourrissaient l'espoir que la dévastation et la ruine dont les armées chaldéo-babyloniennes avaient frappé jadis leur cité ne se renouvelleraient plus; le

libérateur promis arriverait assez à temps pour faire remonter la Judée en indépendance et en honneur, sans la soumettre à aucune autre épreuve de ce genre. Mais, auprès des esprits plus réfléchis ou plus craintifs, tout semblait annoncer un ébranlement fatal. Les uns se rappelaient les signes extérieurs que les poésies morales et politiques de leurs aïeux avaient coutume d'indiquer comme avant-coureurs perpétuels de la dissolution des empires; les autres s'arrêtaient à l'impatience insurmontable des nationaux, en présence des forces disproportionnées des Romains. Enfin, ceux qui s'élevaient le plus haut dans leurs jugemens se représentaient d'abord la double carrière ouverte dès l'origine aux sectateurs de l'ancienne loi, ou d'attirer les nations par le spectacle imposant d'un peuple sagement ordonné, ou bien d'être brisés par ces nations elles-mêmes, afin de répandre la fécondité de leurs germes jusqu'au bout de la terre. Ensuite, en reportant leur souvenir sur cette circonstance, que les défenseurs de Jérusalem avaient déjà été dispersés dans une moitié de l'univers, par l'effet des conquêtes de la monarchie la plus puissante de l'Orient, ils

étaient amenés à conclure que le même accident aurait à s'accomplir encore une fois pour l'autre moitié de cet univers, et sous les coups de la puissance de l'Occident la plus formidable.

Mais les uns et les autres, tant les partisans que les adversaires des dogmes orientaux et des croyances grecques transportées dans le pays, se retrouvaient unanimes sur ce point, que la réhabilitation et la gloire positives de leur cité, de la ville de la paix et de la loi [1], seraient tôt ou tard, et malgré toutes les vicissitudes, le lien obligé de la dernière alliance entre les nations, de l'ère messiaque et fortunée, ou du règne de Dieu, selon les prophètes.

Dans la théorie du nouveau dogme, au contraire, cette ère prophétique de félicité ne s'entendait ni des biens, ni de la nature du monde présent; en conséquence, la destruction irrémissible de Jérusalem, le renversement du temple, et tout l'ensemble des catastrophes les plus solennelles et les plus terribles que l'ame d'un enfant de la Judée fût capable de

[1] Le nom de Jérusalem veut dire vision de la paix.

concevoir, devaient précéder de très-près la consommation des jours d'ici-bas; ils devaient servir de signal à la première période de la création du royaume divin, qui, par son organisation physique non moins qu'au moral, ne tenait plus à ce monde [1].

Alors, l'école du jeune maître, aussi attentive à allier les textes des prophètes aux croyances

[1] Matthieu, témoin oculaire, raconte que les disciples s'étaient approchés de Jésus pour lui faire remarquer les constructions du temple; il leur dit: « vous voyez toutes ces choses, je vous assure qu'il ne sera pas laissé pierre sur pierre qui ne soit démolie. » Puis, Jésus s'assit sur la montagne des Oliviers; ses disciples vinrent l'y interroger: « apprends-nous maintenant quand ces choses arriveront, quel sera le signe de ton retour et de la consommation du monde (*dic nobis quando hæc erunt et quod signum adventûs tui et consommationis seculi* (Matth., XXIV, 3). Toute la réponse du maître roule sur ces questions réunies. Si l'Évangéliste Luc, qui de sa personne appartenait à la seconde phase de la doctrine, à l'école de Paul, sépare mieux la question de la destruction de Jérusalem d'avec les signes de la fin du monde, ils se succèdent néanmoins les uns aux autres, dans son livre, de manière à arriver à la même conclusion.

Mais un intérêt d'un autre genre résulte aussi de la réponse de Jésus, l'intérêt qui s'attache à certaines idées, à certaines expressions, pour différencier les époques

d'origine asiatique dans les choses de gloire que dans les tableaux de malheur, s'appliquait à poursuivre et à vérifier, en faveur de ce premier royaume divin, les formes les plus minutieuses du messie militant, triomphant et glorieux, qui occupait si fortement, sous le point de vue temporel, l'imagination des hommes de sa patrie. Et, de même que, dans

des Évangiles et pour servir par cela même de preuves naturelles à leur authenticité. Le maître recommande à ses disciples de s'enfuir avec le plus de promptitude possible, dès que les armées étrangères s'avanceraient en force pour accomplir les destinées de Jérusalem; « que ceux qui se trouveront sur la terrasse de leur maison, dit-il, d'après l'Évangile de Matthieu, n'entrent point dans l'intérieur pour emporter quoi que ce soit; que celui qui est aux champs, ne retourne pas pour prendre ses habits. Et priez, ajoute-t-il, que le moment de votre fuite n'arrive ni en hiver, à cause de la difficulté des chemins, ni *un jour de sabbat :* « en effet, il était établi chez les Juifs que pendant la durée de ce jour on ne devait pas étendre religieusement ses courses au-delà d'un rayon de deux mille coudées ou environ cinq cents toises, hors des murailles. *Orate autem ut non fiat fuga vestra in hieme vel sabbato* (xxiv, 20). Ainsi donc, Jésus, d'après cet évangéliste, était encore sous l'influence de la loi sabbatique, quoiqu'il l'eût dégagée de toutes les exagérations du pharisaïsme. Mais dans l'Évangile de

les coutumes nationales, les trompettes sonnaient en certaines années, afin d'annoncer à ceux qui avaient compromis leur liberté, de la ressaisir et de retourner en la possession de leurs aïeux [1], de même un foule d'anges devaient appeler au nom de Jésus et à son de trompe, les morts fidèles et les vivans de

Marc, qui appartient comme Luc à une époque plus avancée du christianisme, quoique l'auteur suive à la lettre toutes les indications de Matthieu, ces mots sont bien répétés, « priez que votre fuite n'arrive pas en hiver; » mais ceux-ci au contraire, « ni en un jour de sabbat, » il les élimine (*Orate vero ut hieme non fiant*, XIII, 18).

Enfin on ne perdra jamais de vue la distinction à faire au sujet de la question évangélique et apostolique de la fin du monde. Si le retour prochain de Jésus et la résurrection première des morts, qui devait en être la suite, terminait jusqu'à un certain point l'ère de la création présente et ouvrait l'établissement du royaume surnaturel, néanmoins la recomposition absolue de notre monde visible tout entier ne devait arriver qu'aux jours beaucoup plus éloignés de la résurrection universelle.

[1] Tous les cinquante ans, disent les textes, vous ferez sonner la trompette par tout le pays et vous crierez liberté (*Dehror*)! à tous les habitans. Vous retournerez chacun dans vos possessions, chacun dans vos familles (*Lévitiq.*, XXV, 10).

premier choix. Sa présence leur assurait la possession d'une terre où la mort ne les atteindrait plus; elle préparait entre le monde céleste et le monde inférieur le rétablissement d'une harmonie, d'une uniformité, dont le secret nous sera dévoilé plus en détail dans la troisième et dernière phase de la doctrine de l'institut naissant, et dans l'examen du document fondamental et si précieux de l'Apocalypse.

Quant au jour précis, à l'heure exacte de ces grands événemens, Jésus ne les déclara point, mais il les renferma dans des limites sensibles. Toutes les suppositions avancées depuis lors pour en détourner la signification ont d'autant moins de pouvoir que l'étendue de ces limites est successivement éclairée et confirmée par chacune des œuvres, en particulier, des fondateurs de l'ordre chrétien, et par tous les faits historiques de l'époque.

L'existence des générations actuelles, des générations qui écoutaient ses enseignemens, est le terme général que le maître assigne à la réalisation extérieure de son dogme.

C'est pourquoi Jésus s'écriait souvent : « Le jour et l'heure de mon retour et de la consom-

mation du monde, personne ne les sait, excepté mon père; je vous assure pourtant que cette génération ne passera point avant que toutes ces choses ne s'accomplissent [1]. » Ensuite, et dans la crainte peut-être qu'on ne se méprenne à son langage, Jésus se commente lui-même avec une lucidité incontestable. Nous connaissons l'expression dominante de sa doctrine : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » Cette expression offre d'autant plus de justesse qu'il n'existe en réalité aucune ressemblance à établir entre l'humanité présente et une réunion d'êtres remontés en corps et en ame de la tombe et transfigurés de manière à rester désormais éternels. Sa voix ajoute à l'appui : « Quiconque perdra son ame, sa vie, pour l'amour de moi la retrouvera; car le fils de l'homme doit revenir entouré de la gloire de son père, et avec ses anges, pour rendre à

[1] *Ita et vos cum videritis hæc omnia, scitote quia prope est in januis. Amen dico vobis quia non præteribit generatio hæc donec omnia hæc fiant* (Matth., XXIV, 33; Luc, XXI, 31). La supposition d'après laquelle la génération dont il s'agit ici voudrait dire l'existence présente, future et indéfinie du peuple juif, n'a rien de sérieux devant le concours et la précision des textes.

chacun selon ses œuvres, et je vous assure qu'entre ceux qui sont ici présens, il y en a qui ne mourront point qu'ils n'aient vu le fils de Dieu venir en son royaume..... D'ailleurs, ne savez-vous pas qu'aux jours de Noé les hommes ne connurent point que le déluge était à la veille d'arriver jusqu'à ce qu'ils fussent tous emportés par les eaux; de même ce retour du fils de l'homme surprendra comme un coup de filet tous les habitans de la terre... Ne vous laissez donc aller à aucun des soucis de cette vie, mais plutôt vendez ce que vous avez et faites-en l'aumône ; veillez et priez en tout temps, afin de survivre lorsque toutes les tribus de la terre se lamenteront et se frapperont la poitrine en voyant arriver ce grand jour [1]. »

Mais après une longue suite d'années et de générations, lorsque l'église eut éprouvé sous ce rapport les déceptions intérieures et les agitations qui sont une des clefs historiques du

[1] *Qui autem perdiderit animam suam propter me, inveniet eam..... Filius enim hominis venturus est in gloriâ patris sui cum angelis suis: et tunc reddet unicuique secundum opera ejus. Amen dico vobis, sunt quidam de hic stantibus qui non gustabunt mortem donec videant*

poème révélateur de l'apôtre Jean; lorsqu'il ne fut plus permis de compter sur le retour visible et prochain du fils de Marie, et qu'une foule de disciples des écoles platoniciennes eurent introduit un spiritualisme spécial, force fut bien d'apporter de grandes modifications à ce qui avait été d'abord établi; il fallut attacher par adresse ou par voie d'autorité un autre sens aux convictions du maître et de ses compagnons intimes.

Alors on ne craignit pas d'arguer, au besoin, de l'ignorance personnelle des apôtres. On oublia entièrement que la difficulté première que ces apôtres avaient eue à comprendre les desseins mystiques de leur chef, confirmait les circonstances les plus matérielles du dogme de la nouvelle institution, au lieu de jeter le moindre doute sur leur nature. Cette lenteur d'esprit, cette dureté d'intelli-

filium hominis venientem in regno suo (Matth., XVI, 24-28, compar. avec la note précédente)..... *Sicut autem in diebus Noe..., et non cognoverunt donec venit diluvium et tulit omnes, ita erit et adventus filii hominis..... tanquam laqueus enim superveniet in omnes qui sedent super faciem omnis terræ. Vigilate itaque, etc.* (Matth., XXIV, 30-42; Luc., XXI, 27-35; Marc., VIII, 34-38; IX, 1.)

gence, provenait surtout de la surprise où ils étaient que Jésus, en se proclamant à leurs yeux pour le messie des prophètes, pour le libérateur désiré, leur annonçât, comme conséquence des écritures sacrées du pays, la nécessité de mourir attachée à sa mission, la nécessité de remonter vers le ciel et d'en redescendre bientôt après triomphant et glorieux : il eût semblé beaucoup plus conforme aux instructions de leur jeunesse, et à leur part de raison, de lui voir déployer, sans événemens intermédiaires ni retard, toute l'efficacité de sa puissance.

En même temps, l'on s'habitua à dire que des idées, que des superstitions exclusivement judaïques, s'étaient mêlées, comme par héritage, à la pureté de la doctrine des premiers chrétiens. Mais, au contraire, les croyances originelles qu'il importait à l'église d'abroger, toutes familières qu'elles eussent été aux Juifs plusieurs siècles avant Jésus-Christ, tiraient leur source des Orientaux et des Grecs; mais au contraire ces idées, loin de s'être glissées par hasard dans l'esprit des apôtres et de leurs successeurs, servent de base invariable à toute la figure évangélique du maître. Enfin,

ce sont ces idées mêmes et la rigueur de leurs applications qui ont imprimé au christianisme primitif son caractère spécial; elles en ont fait un moyen propagateur puissant, appelé en partie à développer et à épurer, en partie aussi à dénaturer et à obscurcir tout l'ensemble le plus substantiel des conceptions hébraïques.

Certes, quand des hommes tels que Saint-Justin le martyr, Athénagore, Saint-Irénée, Origène, Tertullien, et à leur tête l'évêque d'Hiérapolis, en Phrygie, Papias, disciple immédiat des apôtres, s'accordent entre eux; lorsqu'ils soutiennent comme dogme chrétien essentiel le retour visible de Jésus-Christ, et qu'ils s'étendent sur la réalisation prochaine d'une cité première et partielle des morts ressuscités, image et prélude exact de la résurrection universelle, on voudrait en vain supposer que l'influence pure des superstitions judaïques eût pesé sur leur ame. Ils étaient presque tous sortis des écoles philosophiques des Grecs; ils attaquaient de toutes leurs forces les Juifs, et ils appuyaient perpétuellement leurs convictions sur les faits évangéliques les plus repoussés de ces Juifs eux-mêmes.

Ainsi, pour donner à cette vérité historique toute la certitude qu'elle mérite d'avoir, est-ce avec une argumentation empruntée à la Judée que saint Irénée, par exemple, s'occupe à démontrer, dans un livre très-renommé, que ceux-là étaient des fauteurs d'hérésie ou des esprits aveuglés qui renversaient l'ordre successif assigné chrétiennement à la résurrection des morts et à la rémunération des justes [1]? est-ce avec des raisons empruntées à la Judée que ce père de l'église signalait comme des fauteurs d'hérésie ou des esprits aveuglés ceux qui se représentaient Jésus-Christ dans je ne sais quel état de spiritualité, dit-il, dégagé de la chair, des os et du sang [2], et qui allaient jusqu'à prétendre, comme c'est enseigné dans l'hypothèse de l'immortalité de Platon, qu'au moment de la mort, la nature intérieure des

[1] *Quoniam quidem ex his qui putantur recte credidisse, supergrediuntur ordinem promotionis justorum et modos meditationis ad incorruptelam ignorant, hæreticos sensus in se habentes..... Qui ergo universam reprobant resurrectionem, quid mirum est si nec ordinem resurrectionis sciunt?* (Adver. Hœres., lib. v., pagin. ultim.)

[2] *Vani autem omnimodo qui universam dispositionem dei contemnunt dicentes carnem non capacem esse incorrup-*

hommes, leur ame, se détachait de leurs corps pour remonter dans les régions célestes [1]? Bien loin de là, son argumentation entière repose sur l'histoire de Jésus considéré comme le résumé vivant du dogme constitutif de la doctrine. « Le maître est descendu corps et ame de la croix dans la tombe, s'écrie saint Irénée, et il a consenti à rester enfermé dans l'asile commun de la mort jusqu'à sa résurrection : de quel droit vous éléveriez-vous donc au-dessus de lui, et voudriez-vous que votre ame se séparât de votre corps pour aller chercher soudain sa récompense [2]? Jésus, après

tibilitatis..... quoniam membra sumus corporis domini, de carne ejus et de ossibus ejus, non de spiritali aliquo invisibili homine....., sed de eâ dispositione quæ est secundum hominem, quæ ex carnibus et nervis et ossibus consistit (Loc. cit., pagin. prim.).

[1] *Supergredientes deum sensu, simul atque mortui fuerint dicunt se supergredi cælum... quomodo non confundentur hi qui dicunt interiorem autem hominem ipsorum derelinquentem hìc corpus in supercœlestem ascendere locum?* (Loc. cit.)

[2] *Si hæc ita essent quomodo dicunt, ipse utique dominus non in tertiâ die fecisset resurrectionem, sed super crucem expirans confestim utique abiisset sursum relinquens corpus terræ..... Nemo discipulus super magistrum. Quomodo ergo*

sa résurrection, a vécu quarante jours sur la terre, et il est remonté dans le ciel avec sa chair, ses os, ses nerfs et son sang : d'où vient donc cette prétendue spiritualité, qui fermerait à la chair, aux os, aux nerfs et au sang, l'entrée de la vie future ? Enfin, Jésus doit reparaître en personne sur la terre, parmi les humains, visible et glorieux : qu'y a-t-il d'inconcevable que les morts les plus fidèles, ressuscités à sa voix, participent visiblement comme lui, et sur la terre même, à sa gloire [1] ? »

J'ajouterai un autre exemple. L'église, quoiqu'elle ait entouré l'évêque Papias de sainteté et de respect, lui a réservé le reproche particulier d'avoir eu une intelligence faible,

magister noster non statim evolans abiit, sed sustinens definitum a patre resurrectionis suæ tempus, sic et nos sustinere debemus definitum a deo resurrectionis nostræ tempus prænuntiatum a prophetis (Loc. cit.).

[1] *Cum enim dominus in medio umbræ mortis abierit, post deinde corporaliter resurrexit et post resurrectionem assumptus est... tunc veniet dominus de cælis in gloriâ patris adducens autem justis regni tempora et restituens Abrahæ promissionem hæreditatis..... manifestum est quia et discipuli mortui recipientes corpora et perfecte resurgentes, hoc est corporaliter, quemadmodum et dominus resurrexit, sic venient ad conspectum dei* (Loc. cit.).

un génie étroit. Elle était dominée par l'idée si inexacte que les cinq livres de ce Papias intitulés *Exposition des discours du Seigneur*, et aujourd'hui perdus, avaient été la source de la croyance des chrétiens à l'établissement d'une première cité de l'autre monde.

Or, admettons pour vraie cette intelligence bornée de l'évêque d'Hiérapolis, que saint Irénée cite « comme un personnage déjà ancien, auditeur de Jean et ami de saint Polycarpe, » qu'en résultera-t-il? La lecture textuelle des quelques paroles de ce disciple immédiat des apôtres qui ont résisté au pouvoir du temps et l'excès de sa prudence dans le choix de ses opinions, feront éprouver le besoin d'accorder à la faiblesse ou plutôt à la naïveté de son esprit un degré d'autorité historique très-supérieur à la force de ceux qui, depuis lors, ont vu les choses dans l'intérêt des applications du moment, et avec le dessein général de régulariser leur systême. « Je ne balancerai pas, dit Papias, à expliquer ce que j'ai appris des anciens et que j'ai fidèlement retenu. Je rendrai témoignage à leur doctrine; car je n'ai jamais pris plaisir dans

la conversation des hommes qui parlent beaucoup, ou de ceux qui répandent des idées nouvelles et étrangères. Je me suis renfermé dans les préceptes que le Seigneur nous a laissés et qui procèdent de la vérité même. Quand je rencontrais quelqu'un qui avait suivi les apôtres, je m'empressais toujours de l'interroger sur ce qu'ils avaient coutume d'enseigner : que disaient André, Pierre, Matthieu, Philippe, Thomas, Jacques, Jean et les autres disciples du Seigneur ? j'étais persuadé que ces hommes qui avaient connu les anciens m'instruiraient beaucoup mieux de vive voix que je n'aurais pu m'instruire moi-même par la lecture des livres [1]. »

Les premières modifications que la marche naturelle des choses força bientôt l'Eglise d'apporter dans les croyances de ses fondateurs, consistèrent donc à revenir sur l'esprit

[1] *Neque enim multa dicentibus, sed vera tradentibus auscultavimus..... quod si quando advenisset aliquis ex his qui secuti sunt apostolos, ab ipso sedulo expiscabar : quid Andreas, quid Petrus dixerit?.... nec enim tantum mihi librorum lectiones prodesse credebam, quantum vivæ vocis, presentisque magisterium* (Euseb., *Histor. ecclesiast.*, lib. III, cap. XXXIX).

d'interprétation, à l'aide duquel la doctrine de Jésus et de son école avait transformé les figures purement poétiques des livres sacrés des Juifs en dogmes réels; on suivit une marche rétrograde et tout opposée. On détruisit en partie ce genre de spiritualité, et ceux d'entre les dogmes admis par le maître, par ses disciples intimes et par leurs successeurs, qui causaient actuellement le plus d'embarras, furent ramenés à l'état de figures poétiques toutes simples.

En effet, des deux époques successives que le christianisme évangélique et apostolique avait assignées à la résurrection directe des morts, à l'établissement du royaume éternel, comme la première époque seule offrait des difficultés pressantes, par la raison que le cours des événemens était loin d'en justifier la vérité, les chefs de l'église se hâtèrent d'en saper les conditions.

Dans ce dessein, ils ne firent des deux résurrections successives qu'une même époque, et ils reportèrent d'autorité tout ce que la première annonçait de trop merveilleux sur la seconde, qui est la résurrection et le jugement universels. La date indéfinie de cette

dernière résurrection leur assurait un long repos : ils se voyaient délivrés soudain de toute responsabilité au sujet de ce retour personnel de Jésus du ciel sur la terre, et au sujet de la résurrection première des hommes de choix, que le fils de Marie avait conçue et avait attestée aussi formellement que possible comme devant s'effectuer à une distance très-peu éloignée de sa mort et avant la disparition totale des générations vivantes.

En même temps, il fallut remplir le vide que la destruction de cette partie du dogme originel allait occasionner. Pour cela, on admit que les premières stipulations de Jésus avec ses apôtres et que toutes les paroles relatives aux conséquences miraculeuses de son retour prochain du ciel, ne devaient plus désormais s'entendre qu'allégoriquement. Dès lors, le sens de ces allégories se trouvait suffisamment accompli au moyen des succès terrestres que l'église obtenait avec rapidité, et par l'élévation du nom de son fondateur et des représentans de son fondateur jusque sur le trône renouvelé et presque ressuscité de l'ancienne puissance et unité romaines.

Toujours est-ce une chose assurée que la

croyance à la formation directe d'un premier royaume de l'autre monde, qui recevra dans l'examen de l'œuvre apocalyptique ses derniers développemens, a traversé plusieurs phases distinctes dans l'histoire de l'institution chrétienne. D'abord, cette croyance avait une existence de droit et de fait; elle apparaissait dans toutes les paroles et dans tous les actes du maître, elle était répétée par tous les apôtres et par leurs disciples immédiats; ensuite, son droit n'eut plus rien d'absolu; toutefois elle ne cessa point d'être accueillie et d'exercer beaucoup de puissance ; enfin, après en avoir retiré tous les avantages qu'il lui appartenait de produire, on lui ferma la porte avec violence, et on la proscrivit.

Mais il n'en est pas d'un ensemble moral comme des découvertes nombreuses que l'ordre physique amène chaque jour ; ici l'idée vraie ou fausse qui a conduit à les obtenir peut être abandonnée facilement et ne conserve avec les résultats acquis aucun lien nécessaire.

Quelque raison que l'église eût au fond dans les modifications qu'elle adoptait, de quelque autorité qu'elle se revêtit pour en cacher la portée à tous les yeux, il ne pouvait pas arri-

ver qu'un des élémens constitutifs de la vie et de la doctrine de son auteur fût éliminé sans qu'un trouble général se manifestât dans ses plans, et sans enfanter au dehors les contradictions les plus remarquables.

Reportons encore une fois notre pensée sur le principe de Jésus, dans sa manière d'interpréter et de spiritualiser les prophètes; car c'est là seulement qu'il est permis de bien saisir le fil intérieur de ces grandes contradictions.

Pour le nouveau maître et pour son école, l'ère d'oppression, d'épreuves, de douleurs, que les prophètes ont décrite, était le fruit de la nature passagère et déclarée méprisable du monde présent. Les temps de rémunération, au contraire, la période sur laquelle l'imagination de ces prophètes avait accumulé tout ce qu'elle était capable de concevoir, pour en faire, selon leur époque, un tableau de puissance réelle, de richesses, de félicité durable et d'éclat, représentait, dans le même système interprétatif, la gloire spirituelle de la vie future. En conséquence, et selon l'esprit authentique de Jésus, ces tableaux rémunérateurs ne pouvaient recevoir leur réalisation

qu'à dater du grand jour qui déciderait de la formation miraculeuse de son premier royaume de l'autre vie.

Mais, du moment où l'église chrétienne, cédant à la marche impérieuse des choses, réduisait elle-même les conditions diverses de ce jour miraculeux et annoncé d'avance comme si prochain aux simples proportions d'un événement historique et naturel; dès qu'elle n'y distinguait plus que la prévision poétique des succès visibles auxquels il lui avait déjà été donné d'atteindre, toutes les promesses rémunératrices des prophètes et toutes les images analogues renfermées dans les livres des évangélistes et des apôtres subirent à leur tour la même altération. Elles se dépouillèrent du genre de spiritualité qui leur venait de Jésus; et, par une suite de déductions que les sectes chrétiennes dissidentes n'ont eu aucune raison valable de contester, l'église les adopta comme l'expression littérale et comme le titre original de tous les droits, de tous les priviléges et de toutes les prétentions qu'il lui appartenait d'acquérir personnellement et d'exercer sur la terre.

Voilà donc par quelle pente singulière

l'école de Jésus ne tarda pas à retomber de tout son poids, et avec une certaine franchise de moins, dans la méthode interprétative des écoles des Juifs; ceux-ci tenaient de toute leur ame au caractère temporel, et n'avaient pas craint d'exiger du messie promis, en premier lieu pour la nation, en second lieu pour toutes les autres familles d'Adam, l'ère la plus naturelle et la plus terrestre d'intelligence, de richesses, de prospérité et de gloire. Voilà comment cette église se fit une loi d'acquérir pour elle-même et à tout prix, dans le monde présent, la réalité sensible des avantages intérieurs et extérieurs dont les croyances originaires du maître nazaréen avaient subordonné la possession à son propre retour du ciel et à l'accomplissement miraculeux d'une résurrection des morts première et prochaine.

Or, chacun sait toute la persévérance longtemps déployée par l'église dans cette extension terrestre de ses intérêts personnels, et toute la sagacité qu'elle avait mise à répandre chez les populations que plus on se déferait en sa faveur des richesses et du pouvoir, mieux on attesterait, par figure, la manifestation première de Jésus-Christ et de son royaumè di-

vin, et plus on acquerrait des droits aux félicités sans bornes de son dernier jugement et de la résurrection universelle.

Personne n'ignore aussi quel a été, dans le grand travail de la réformation chrétienne du seizième siècle, le principe des succès immenses qui couronnèrent auprès des masses le zèle et le talent de ses auteurs : c'est la facilité qu'eut leur éloquence d'offrir en relief et avec force à tous les yeux les richesses, le faste et l'inépuisable ambition du pouvoir religieux dominant, opposés à l'humilité native de Jésus-Christ et des apôtres.

Toutefois, les succès de cette protestation imposante furent loin de constituer une victoire heureuse dans l'ordre des destinées du christianisme de Jésus, et les traits les plus pénétrans de cette éloquence ne manquèrent ni d'injustice involontaire ni de témérité. Dès que la secte nouvelle perdait de mémoire la nécessité absolue où l'église régnante s'était vue jadis de ramener à l'état d'une figure simplement poétique, la première partie du dogme constitutif de ses doctrines, qui ne recevait sa justification ni du temps ni des événemens; dès qu'elle se refusait à entendre

qu'après avoir franchi ce pas difficile, qu'après avoir habilement modifié l'objet de la croyance du maître et de ses apôtres, la même église s'était montrée, dans son éclat et dans son ambition, aussi conséquente que possible avec les tendances émanées de ses livres fondamentaux, la secte nouvelle, soi-disant évangélique, se créait à son tour un embarras inextricable : elle s'obligeait à expliquer sur l'heure pourquoi la conception d'origine tout orientale du législateur qu'elle adorait n'avait pas eu son accomplissement; pourquoi le fils de Marie n'était pas descendu en personne du ciel dans les limites des jours ou à peu près qu'il avait définis; pourquoi les trompettes des anges n'avaient pas sonné : il lui fallait expliquer enfin d'où vient que nul climat de la terre ne renferme encore le premier noyau du royaume miraculeux, c'est-à-dire une société nombreuse d'hommes échappés tout-à-coup à la tombe, où leurs corps auraient été déposés, et tenant à jamais sous leurs pieds, à l'exemple de Jésus, la mort naturelle.

C'est ainsi qu'après avoir rompu, dans un intérêt tout moral et tout favorable aux progrès du genre humain, l'unité et l'autorité qui

avaient fait jusqu'alors la force de sa métropole, l'église nouvelle et dissidente ne pouvait échapper à un reproche éminemment fondé, celui de n'avoir pas eu l'intelligence complète de son propre sujet. Elle croyait rappeler les esprits à un christianisme prétendu originel, tandis, au contraire, qu'elle obéissait à un entraînement dont le temps seul et la providence ont le dernier mot : elle servait sans y songer d'instrument et de signal à la réaction d'une double classe de principes philosophiques et religieux, grecs et hébraïques, contre le christianisme lui-même!

CHAPITRE VIII.

Première idée de la forme trinitaire et de la forme symbolique et mythologique de la doctrine. — Paraboles.

Ce chapitre appartient presque tout entier, comme le précédent, à un ordre d'idées et de déductions qui s'éloigne beaucoup de nos formes et de nos méthodes actuelles.

J'ai exposé les convictions dominantes du fils de Marie, la nature de son dogme, et les causes de sa volonté de mourir, qui, en se manifestant au dehors, produira bientôt sa lutte avec les pouvoirs publics de la Judée ; j'ai fait connaître en quel sens ces convictions intimes étaient une conséquence du nouvel esprit d'interprétation de la loi et des prophètes juifs, et comment elles entraînaient des analogies soudaines avec les croyances religieuses de l'Orient. Il me reste à examiner une autre face de la même question, les premières sour-

ces de la forme trinitaire et de la forme symbolique et mythologique de sa doctrine.

Mais c'est ici qu'il devient plus que jamais indispensable de se pénétrer de l'usage antique et universel des personnifications collectives, à l'aide desquelles une seule et même figure entraînait des significations très-différentes, les unes de ces significations étant relatives à l'histoire, les autres à la morale, celles-ci au monde connu ou à l'inconnu. Tel, pour éclaircir le fait par des exemples, l'Osiris de l'Égypte réunissait en lui toutes ces allusions : les vicissitudes d'un roi ancien et plein de gloire, le modèle divin proposé à tous les Pharaons, le fleuve du Nil et le soleil, la force de fécondation, la bienfaisance, l'amour, et par-dessus tout cela l'image de la nature entière, son créateur suprême, l'être incompréhensible, le grand Dieu. Tel aussi, le type incarné des héros de l'Inde, du nom de Crichna, s'exprimait en ces termes : « Je suis l'ame qui réside dans tous les corps, le commencement, le milieu et la fin de toutes les existences ; je suis l'océan et le soleil, l'air et le feu, le premier des pénitens, des pontifes, des rois, des poètes et des sages..... enfin, pour tout dire

en peu de mots, ô Arjouna, l'univers entier est en moi[1]. »

Jésus-Christ ne doit donc pas être proposé seulement comme une individualité historique, ou comme une individualité appartenant au monde surnaturel; il faut le considérer aussi comme un symbole, comme une personnification. A ce titre, son développement successif sert à caractériser les trois phases distinctes du christianisme naissant, depuis le moment où l'image du maître n'offre qu'une transposition de la figure la plus simple et la plus populaire du pays, de la figure de Jacob, jusqu'au jour où elle rentre dans la classe des personnages universels et divins qui recevaient de toutes les théosophies des Orientaux, et des écoles des Juifs spéculatifs en particulier, une importance illimitée.

Le fils de Marie et ses disciples avaient appris dès leur enfance à discerner trois signifi-

[1] La note A, à la fin du volume, donne un résumé de la légende d'Osiris conservée par Plutarque et par Diodore, et un résumé de la légende de Crichna tirée du fragment du poëme religieux des Hindous (le Bhagavat-gità trad. en français), auquel la citation précédente appartient.

cations différentes, trois images, dans le nom de Jacob ou d'Israel. Et ce qui existe en cela de remarquable, c'est que si l'on isole avec soin ces significations l'une de l'autre pour les rapprocher ensuite et les confondre de nouveau, on en voit surgir les conditions mythologiques et trinitaires d'un être des plus mystérieux; ces conditions sont celles-là mêmes qui, dans les doctrines de Paul et de l'apôtre Jean, iront en s'élargissant sur leurs bases.

Dans sa première signification, Jacob ou Israel est le créateur naturel de la nation hébraïque, son père direct, l'auteur des douze fils qui auraient donné naissance aux douze tribus; il est l'image à laquelle le pays attachait un principe de fraternité générale et physique d'origine, de sang ou de race.

Mais le second aspect est bien plus digne d'attention à cause de son intérêt tout théorique et tout moral. Il sert à confirmer à quel point les grandes légendes religieuses des peuples anciens, soit qu'elles eussent une base réelle, ou qu'elles vinssent entièrement de l'imagination, s'identifiaient avec les principes essentiels de leur constitution d'état, et assuraient à ces principes une influence extérieure

constante. Ici, Jacob va dévoiler un plan législatif tout entier, un modèle ou un type vivant. Mais ce n'est pas le type du Roi et du prêtre comme l'Osiris de l'Égypte, ni le type divin du héros, comme le Crichna de l'Inde; c'est l'homme-peuple, c'est l'esprit public de la nation elle-même, concentré dans un seul homme et exprimé sous forme de légende, afin de mieux exercer la puissance d'imitation communicative, qui a acquis tant d'étendue et tant d'efficacité dans la propre figure de Jésus-Christ.

De deux enfans sortis du même père et de la même mère, le plus jeune, d'une intelligence élevée et d'un caractère paisible, représente la vie sociale, stable, l'homme intègre, disent les textes, qui se nourrit de la graisse de la terre et de la rosée du ciel. L'aîné, plein de force et violent, tout entier à son arc et à son épée, personnifie l'existence antique du chasseur nomade, l'ardeur avantureuse et redoutable de l'Arabe du désert. Or, celui des deux frères qui possède les qualités intérieures est destiné, même avant de naître, à obtenir la prééminence[1], et, quoique

[1] Remarquez à ce sujet que le fameux ragoût de len-

l'autre ait un droit profondément enraciné chez les Orientaux, le droit dont les castes supérieures faisaient leur appui, quoique le titre d'aîné lui appartienne, l'ordre de naissance et de force cède à l'ordre de raison; ce principe donné pour fondement à la loi du peuple hébreu est à lui seul une grande révolution qui doit s'étendre dans tout le monde[1].

tilles de Jacob n'est qu'un incident. Sa prééminence biblique sur son frère ne tient point du tout à cette cause. Elle remonte, d'après les textes, à leur naissance; elle s'établit sur le caractère particulier de chacun d'eux. L'histoire singulière de ce ragoût, vue de loin, n'est pas, sans contredit, le plus beau trait de la vie de Jacob; elle exprime toutefois une vérité applicable aux nations comme aux individus. C'est par la faim, par le cri du besoin, quel qu'il soit, que le faible et l'opprimé prévoyant parvient à surmonter le fort et l'oppresseur heureusement dépourvu des qualités qui assurent la durée.

[1] J'ai fait voir ailleurs que cette manière d'envisager la légende de Jacob et d'Esaü n'était nullement avancée au hasard; la supériorité qu'elle donne à l'intelligence sur l'ordre de naissance et sur la force découle de tous les textes, de tous les commentaires des docteurs, de l'ensemble complet de la législation mosaïque. L'utilité sociale que la même législation avait placée alors dans certains avantages assurés d'avance au fils aîné, dans le respect particulier dont elle l'entourait comme le repré-

Obligé de fuir les tentes paternelles, Jacob, loin de compter sur l'avenir incertain d'un héritage, place toute sa confiance dans son activité personnelle et dans les inspirations de justice et de prévoyance que le langage de sa famille appelait depuis long-temps « la connaissance du vrai Dieu. » La première nuit de son voyage, une simple pierre lui sert

sentant immédiat du père et le commencement de sa force, constitue un autre ordre de considérations qu'il ne faut point confondre avec l'ordre précédent.

Qu'on se rappelle en effet les deux principes opposés des Orientaux : Osiris, le bon génie, est l'aîné de Typhon; Ormuzd, le bon génie, est l'aîné d'Ahrimane. Les pères de toutes les castes sacerdotales ont leur droit irrévocablement fondé sur l'aînesse du sang; le brame est le fils aîné de Brama et ainsi de suite. Dans les légendes bibliques, au contraire, Caïn, le symbole des passions violentes de l'humanité, est l'aîné d'Abel : Isaac n'est pas l'aîné d'Ismael, Jacob est le cadet d'Esaü. Parmi les enfans de Jacob, si les tribus de Juda et de Lévi acquièrent une prééminence relative et nullement absolue, leurs premiers pères ne sont pas les aînés de la race. De même, parmi les enfans de Joseph, le plus jeune, Ephraïm, obtient l'avantage sur son frère Manassé dans la bénédiction de leur aïeul; Moïse à son tour est le cadet d'Aaron; enfin, ni Saül, ni David, ni Salomon, ni Juda Machabée, ni tant d'autres, ne sont les aînés

à reposer sa tête au milieu des champs, et ce n'est qu'après vingt ans entiers de travaux, pendant lesquels il avait eu à supporter la froideur des nuits et des journées brûlantes; ce n'est qu'après avoir considérablement accru par une administration habile les possessions des parens iniques, qui auraient voulu le frustrer de sa légitime part, qu'il retourne sur sa terre natale, riche de ses propres sueurs[1].

d'entre leurs frères (*Loi de Moïse,* pag. 339, *Hist. des Inst. de Moïse,* t. II, pag. 406). Aussi un savant écrivain et jurisconsulte à qui je dois une réponse depuis l'année 1828, sur une question tout autrement grave à laquelle j'arriverai bientôt, avait-il déjà signalé en 1826 ce passage de mon premier travail, dans un écrit de circonstance relatif au droit d'aînesse. (*Du Droit d'aînesse,* par M. Dupin aîné, 1826, 1re note.)

[1] S'il est toujours facile à l'homme de saisir le faible des choses les plus sérieuses qui se passent sous ses yeux, de leur donner une apparence frivole ou même ridicule, à plus forte raison la critique railleuse pouvait-elle prendre tous ses avantages, lorsqu'elle se transportait au milieu de mœurs aussi éloignées de notre civilisation que celles de la Bible. Mais les jeux de l'esprit s'émoussent et les faits restent. Une fois les situations admises, on aurait, aujourd'hui même, quelque embarras à s'exprimer en meilleurs termes que la légende de Jacob, pour peindre l'homme pratique et laborieux. « Ac-

Bien plus, cet être figuratif qui nous occupe, ce Jacob, considéré comme modèle théorique, comme loi vivante, emporte encore un autre intérêt. Indépendamment de la réunion en sa personne des deux conditions que toutes les théocraties des Orientaux séparaient par un abîme sans fond, savoir : la noblesse contemplative des hautes castes, et l'état pratique et laborieux des rangs inférieurs, on reconnaît en lui un symbole complet de liberté d'esprit et de force morale. C'est un jouteur intrépide qui ne se contente point de ré-

cepte ici comme juges mes frères et les tiens, dit le patriarche à Laban, son oncle; j'ai été avec toi vingt ans entiers; tes brebis et tes chèvres n'ont point avorté et je n'ai pas mangé des moutons de tes troupeaux; je n'ai rien rapporté en compte de ce qui a été déchiré par les bêtes sauvages; j'en ai supporté la perte; tu as mis encore à ma charge ce qu'on nous dérobait de jour et de nuit. De jour, la chaleur me consumait; de nuit, la froidure; et mon sommeil fuyait sans cesse devant mes yeux. Je t'ai donc servi vingt ans entiers et dix fois tu as changé mon salaire. Si même le Dieu d'Abraham et la frayeur d'Isaac n'eussent agi pour moi, tu m'aurais renvoyé à vide, mais ce Dieu a regardé mon affliction et tout le travail de mes mains, et il a détourné tes projets. » (*Genèse*, XXXI, 36-42.)

sister aux hommes et aux choses; mais il obtient la victoire en luttant corps à corps avec Dieu [1]. Enfin, tous les sentimens de la nature se manifestent à leur tour dans sa légende. Quelles amours touchantes que ses amours avec Rachel! quelle femme eut un lit de mort baigné de larmes plus douloureuses, et laissa dans le cœur d'un homme un plus long souvenir [2]? Pour quels enfans l'amour voué à

[1] Sans doute, pour figurer la puissance individuelle de l'homme, on imaginerait tout autre chose aujourd'hui qu'un combat avec Dieu dans lequel la victoire reste au lutteur humain. Mais, à part la forme, l'idée du symbole est certainement très-grande; la personnalité de l'homme y reçoit une haute confirmation. Cette idée se lie au principe d'après lequel le Dieu des Juifs, son esprit, la sagesse intellectuelle et pratique des nations, se pliait à toutes les conditions d'une alliance, d'un contrat mutuel, et était toujours disposé à dire ses motifs, ou, selon le langage du pays, à entrer en jugement, à plaider tant avec les Juifs qu'avec les nations étrangères. *Venite et arguite me, dicit dominus.* (Isaïe, 1, etc.)

[2] L'expression de l'amour de Jacob dans sa légende prouve que ce sentiment était loin de se réduire, auprès de l'écrivain biblique, à l'attrait des sens ou même de la paternité. Des deux filles de Laban, dit-il, Lia avait les yeux tendres et Rachel était de belle taille et belle à voir Jacob servit son oncle pendant sept ans pour obteni Ra-

leur mère imprima-t-il une couleur plus vive aux transports paternels? Et, lorsqu'à ses derniers jours sa voix s'adresse à un puissant monarque, malgré les souffrances profondes dont son cœur avait ressenti les atteintes, Jacob témoigne ses regrets sur la rapidité de la vie ; il ne puise de consolation absolue que dans la prévoyance des jours heureux promis à sa postérité la plus reculée, et à l'assemblée tout entière des peuples à venir [1].

Quant au dernier aspect de la figure en question, on connaît sa nature collective ou panthéistique, ce qui veut dire que Jacob ou Israel représentait l'ensemble général du peu-

chel; et ces sept ans ne durèrent à ses yeux que peu de jours, tant il avait d'amour pour elle! *Et videbantur illi pauci dies, præ amoris magnitudine.* (*Genèse,* XXIX, 20). Remarquez de plus que Jacob n'eut réellement que la seule Rachel pour femme de son choix. S'il épouse Lia, c'est par la supercherie de son oncle; s'il reçoit Bilha dans sa couche, selon les mœurs de l'époque, c'est pour plaire à Rachel, qui, désespérée de sa stérilité, voulait adopter pour siens les enfans de sa servante (*Genèse,* XXI). Enfin, il accueille Zilpa afin ne pas se montrer contraire au vœu de celle des deux sœurs qu'il aimait le moins, après avoir accueilli le vœu de Rachel. (*Ibid.* XXI, 9).

[1] *Voy.* Genèse, XLVII, IX, et ci-dessus tom. 1, p. 73.

ple hébreu, dans lequel tous les individus, originaires ou affiliés, se voyaient frères par la justice et par la loi, encore plus que par le sang. En conséquence, après avoir isolé l'une de l'autre ces trois significations, le père physique d'un peuple, l'esprit de ce peuple, et ce peuple tout entier, rapprochons-les soudain et essayons de les confondre avec les dispositions au mysticisme et à la mythologie familières aux siècles qui précédèrent et qui suivirent la venue de Jésus-Christ; nous y retrouverons un personnage unique, composé en apparence des plus étranges contradictions, car il pouvait se proclamer comme étant à la fois le fils, l'esprit et le père de lui-même.

Dès que Jésus eut jeté les bases d'un peuple israélite nouveau, qui devait attacher aux félicités éternelles du monde futur la même foi qu'Abraham et Jacob avaient eue dans les félicités naturelles promises à leur postérité et à toute la terre, les formes diverses et modifiées du nom judaïque ne tardèrent pas à se concentrer en lui. Alors la figure du maître fut destinée à exprimer quelque chose de plus que le père historique ou le fondateur de l'école qui en réalité naissait à sa voix, quelque

chose de plus que l'esprit vivant de conduite, proposé à tous les membres de cette école; sa figure devint la personnification collective de la société nouvelle, du peuple nouveau tout entier, pris non-seulement dans son état actuel, mais dans l'état le plus perfectionné, le plus miraculeux auquel la doctrine promettait de le faire atteindre. Cette personnification, comme je l'ai déjà dit et comme je le prouverai mieux en parlant des idées de Paul et de l'apôtre Jean, a obtenu un accroissement successif à mesure que les limites premières et la signification du nom de l'église se sont étendues [1].

[1] Dans la deuxième et la troisième phase de la doctrine, le caractère personnificateur et collectif du nom de Jésus-Christ sera consacré par les apôtres avec une netteté hors de toute contestation. Lorsque j'en arriverai là, une de mes notes de la fin du volume prendra pour texte un passage de critique qu'un très-honorable pasteur et professeur de Genève a inséré à mon sujet dans un de ses ouvrages. Je prouverai, au moyen de quelques explications et d'une citation seule, que je ne suis point sorti des droits que les documens me donnaient dans ce que j'ai dit des diverses manières d'envisager l'unité du Dieu des Juifs. Je prouverai que s'il y a du panthéisme dans mon histoire des insti-

Mais un corps de société, quelle que soit sa nature, est le produit de l'intelligence ou de l'esprit agissant sur des élémens donnés; mais en sa qualité générale de personnification du peuple hébreu, de même qu'en sa qualité privée d'homme de justice et d'intelligence, Jacob ou Israel reçoit continuellement dans les livres sacrés des Juifs les noms d'enfant de Dieu, de fils de la sagesse éternelle qui a présidé à sa formation. Enfin, ces mêmes livres nous ont montré sans cesse l'enfantement de Jérusalem semblable à une femme, à une vierge : elle s'épuisait en efforts pour mettre au jour un fils bien-aimé, un peuple de droiture et de gloire [1]. Il est donc facile de prévoir par quelles inflexions rapides, sous l'influence dominante du dogme de la résurrection des morts et du mysticisme apportés de l'Orient, le langage poétique et symbolique des Hébreux

tutions du peuple hébreu, ce panthéisme, bien différent du principe purement astronomique des religions égyptiennes et grecques, ou plutôt cet infini-théisme, comme je l'ai appelé, n'est pas moins justifié par les écrits des évangélistes et des apôtres que par toute la loi ancienne.

[1] *Voy.* les textes cités ci-dessus tom. I, p. 94.

prit en la personne de Jésus tous les caractères d'un système mythologique.

Nous nous sommes bien convaincus, en effet, que de tous les besoins de l'époque le premier concernait la mythologie. Là était le cri du siècle; de ce côté, l'esprit humain exigeait un bouleversement immédiat. Il fallait que les dieux de l'Orient et de l'Occident fussent renversés de fond en comble, que toutes les représentations immorales ou bizarres devant lesquelles les populations déposaient leurs sacrifices, tombassent les unes sur les autres avec fracas. Par un entraînement irrésistible, la nature des choses et la voix des sages répétaient alors en commun les paroles que le législateur hébreu avait prononcées depuis quinze siècles : « Démolissez ces autels, coupez ces bocages, jetez au feu toutes les images taillées qui exigent de la part des hommes de se prosterner servilement en leur présence, comme si elles avaient une vie, comme si elles étaient des dieux. » Mais pour opérer une œuvre si grande, il y avait des nécessités consécutives. Jamais les idées et les habitudes antiques des peuples ne se brisent tout-à-coup d'une manière absolue; il est des transitions

graduées. Un Dieu visible pouvait seul lutter avec succès contre des dieux visibles; et lors même que Jésus-Christ eût voulu sortir de la Judée en qualité d'homme, lors même que les doctrines évangéliques n'auraient pas fait de sa divinité une condition irrévocable [1], les moeurs universelles auraient changé sa nature et l'auraient forcé d'être Dieu.

Ici donc on voit apparaître de nouveau une des causes nombreuses qui défendaient à la pensée hébraïque, séparée de toute question accessoire d'intérêts et de personnes, d'accorder sa sanction entière au christianisme du fils de Marie, et de se perdre froidement en son sein. La position des Juifs, sous ce rapport, leur spécialité se déployait précisément en sens inverse des populations étrangères. Le progrès était immense pour une partie de l'O-

[1] Il est impossible d'admettre, comme quelques-uns l'ont pensé, que la divinité de Jésus-Christ n'aurait été imaginée et adoptée que long-temps après la création de la nouvelle école. Sans doute, parmi les Juifs qui présidèrent à cette création, ou qui y furent initiés dès les premiers jours, un grand nombre conserva les idées nationales sur l'unité de Dieu. Leur influence ne tarda pas à produire la plupart des sectes chrétiennes qui repous-

rient et pour le monde grec à se réfugier dans un jeune Dieu, plein de justice et de chasteté, d'enthousiasme et d'amour, et à délaisser en sa faveur une hiérarchie divine sans dignité, sans frein et sans espérance. Mais chez les Juifs, où, malgré tous les abus et toutes les assertions étranges, inhérens aux moeurs et au langage national, le principe universel de l'unité avait des fondemens immuables, associer au Dieu suprême un Dieu visible et palpable, enchaîner pour jamais l'idée infinie à une forme bornée, c'était dans tous les temps et en tout état de cause, marcher en sens contraire du progrès.

Au reste, cette propre qualification de *Dieu*, dont la formation grammaticale, inconnue à la langue sacrée, dérive d'un mot grec et mythologique qui a signifié primiti-

sèrent de toutes leurs forces la divinité de Jésus-Christ. Mais, avant même que les divers Évangiles fussent rédigés, l'église avait eu surtout à se recruter dans les masses populaires des Grecs qui vivaient de l'idée des dieux visibles. Alors le principe de la divinisation absolue l'emporta avec d'autant plus de facilité qu'il fallait réellement être Dieu pour accomplir toute l'œuvre de résurrection, attribuée dans le présent et dans l'avenir au fils de Marie.

vement Jupiter et l'air [1], s'accordait alors aux hommes vivans avec une facilité qu'on ne concevrait pas aujourd'hui sans quelque peine. De même que l'école juive de la résurrection des morts allait courir de triomphe en triomphe sous les auspices du fils de Marie considéré comme Dieu, de même, pour obtenir la victoire dans la lutte qui était engagée entre les doctrines principales des divers climats, certaines écoles des Orientaux et les écoles des Grecs jetteront bientôt sur la scène du monde plusieurs autres dieux pleins de jeunesse et d'activité comme Jésus, entraînant à leur suite des masses d'adorateurs, et aussi féconds en miracles. De plus, les témoignages réunis de deux écrivains célèbres des premiers siècles confirment l'extension presque familière donnée à ce nom imposant et l'influence que les principes d'incarnation divine et de déification humaine répandus chez les Orientaux [2] avaient exercée depuis long-temps sur le langage.

[1] Le mot latin *Deus* et le mot grec *Theos* dérivent l'un et l'autre du mot grec beaucoup plus ancien *Deüs* ou *Zeüs* qui appartenait à la religion des astres et des élémens.

[2] *Voy*. tom. I, pag. 43.

« L'homme appliqué à la sagesse, saisi de l'amour de Dieu et occupé de lui seul, est plus qu'un homme, disait Philon, il arrive à être *Dieu* des hommes[1]. »

« Jean l'évangéliste, s'écrie Origène, était bien plus qu'un homme, lorsque par la puissance de sa sagesse il pénétrait dans les mystères célestes, lorsqu'il voyait une essence dans trois substances, et trois substances dans une essence; comment aurait-il pu s'élever jusqu'à Dieu, si au préalable il n'était pas devenu Dieu lui-même[2]. »

Mais, outre ce symbolisme inhérent à l'ordre théologique, fertile en personnifications et en subtilités dont je viens d'indiquer les

[1] *Amore dei correptum et ejus solius, deditum plus quam hominem pronuntians, videlicet hominum Deum* (Philo, *quod omnis homo probus sit liber,* edit. græc. et latin.)

[2] *Non ergo Joannes erat homo, sed plus quam homo, quando et seipsum et omnia quæ sunt superavit; et ineffabili sapientiæ virtute purissimoque mentis acumine subjectus in ea quæ superiora sunt secreta, videlicet unius essentiæ in tribus substantiis, et trium subtantiarum in unâ essentiâ ingressus est. Non enim aliter potuit ascendere in Deum nisi prius fieret Deus.* (Origen. *in Evangel.* Joan. *Homilia*, II, p. 276, K; ed. 1609.)

premières bases, on en rencontre un autre dans les Évangiles beaucoup plus simple et tout littéraire. Sous le nom de paraboles ou similitudes, son objet est de revêtir les principes du maître d'une forme poétique très en faveur aussi dans ces jours-là. Il se distingue de l'apologue ou de la fable en ce sens que la parabole emprunte ses termes de comparaison à des scènes toutes naturelles, tandis que l'apologue attribue pour l'ordinaire des sentimens, des mœurs et le langage de l'humanité, aux animaux, aux végétaux, aux êtres les plus éloignés de notre espèce[1].

Dans un point de vue général, tous les écrits sacrés, tant de l'ancienne que de la nou-

[1] Le mot *allégorie*, dérivé de deux mots grecs, signifie prendre les choses dans un sens autre qu'elles ne sont dites. Le mot *parabole* vient d'un verbe grec qui veut dire *jeter*, parce qu'elle jette un sens caché dans une petite histoire; c'est un synonyme de comparaison, de similitude, d'allégorie. Le mot *symbole*, dérivé de la même racine, entraînait un grand nombre de significations chez les anciens : un signe, un drapeau, un mot d'ordre, une lettre, une formule de passe, une image commémorative d'une ou de plusieurs idées qui n'étaient connues que des initiés. Le mot *mythe*, dont l'usage est aujourd'hui

velle loi, pourraient passer, au besoin, pour une grande parabole. S'il arrivait qu'on supprimât tout-à-coup, et sans aucune exception, le caractère historique des événemens qui y sont retracés, l'intérêt moral n'y périrait point par la raison qu'une conception supérieure de l'esprit, qu'une œuvre écrite, un poème tout idéal, est susceptible de renfermer autant d'enseignemens qu'une histoire réelle. Mais, en particulier, la parabole se borne à assurer un cours plus populaire, une plus grande force d'expression à une belle sentence, à une pensée quelconque qui n'est qu'une partie intégrante d'un ensemble donné. Ses formes peuvent varier à l'infini, sauf à remplir toujours cette obligation que l'image qu'elle adopte pour vêtement conserve beaucoup de gravité et n'offre rien de trop difficile

si répandu et qui entre dans la composition du mot *mythologie*, signifie une parole, un discours, une tradition religieuse, populaire, une histoire fabuleuse, une fable; et ce mot *fable* vient, à son tour, du verbe latin *fari* parler, et est le synonyme exact d'apologue. Enfin le mot *mystère* dérive d'un mot grec signifiant *fermer la bouche*, ou bien d'un autre verbe qui veut dire *enseigner les choses sacrées.*

à saisir, comme il arrive aux formes mystérieuses du symbole.

Voilà pourquoi on n'hésitera pas à ranger au nombre des paraboles la plupart des dialogues qui établissaient aux yeux des masses populaires, dans les livres sacrés des Juifs, les bases les plus profondes de la morale et du droit; leur grand principe, l'Être éternel, Jéhovah, y apparaissait comme un interlocuteur presque indispensable. « Cacherai-je mes desseins à Abraham, s'écriait, par exemple, ce Dieu en personne, à l'occasion d'une ville fameuse qui fut frappée d'un bouleversement physique complet. Une clameur s'est élevée contre elle de toute part; mais je ne m'en fierai point à ce cri, je descendrai moi-même sur la terre afin de m'en instruire de mes yeux, et afin de savoir si l'énormité de son crime est véritable. » Alors, Abraham s'étant approché de l'Éternel lui dit : « mais ferais-tu périr le bon avec le méchant? Peut-être y a-t-il cinquante justes dans cette ville, ne pardonnerais-tu pas à cause d'eux? il serait indigne de toi d'en agir autrement : le juge de toute la terre manquerait-il de justice? » — Si je trouve cinquante justes, dit l'Éternel, je

pardonnerai. Abraham ajouta : « mais s'il ne s'en fallait que de cinq hommes pour accomplir ce nombre, voudrais-tu détruire la ville? » — Non. — Ne s'en trouverait-il que quarante? — Non plus. — Que trente, que vingt, que dix? — En faveur de ces dix justes, je pardonnerais à la ville entière[1]. »

La majeure partie des paraboles réunies

[1] Quelle que soit la forme de ce dialogue, on ne peut trop s'arrêter sur le sens et sur les expressions textuelles qu'il présente. Il a valu à Abraham le titre de père de la justice, tant sous le rapport législatif que sous le rapport moral. Dans un temps où la barbarie et la violence avaient un grand pouvoir sur la terre, où les fondemens les plus nécessaires de l'ordre et de la sécurité sociales étaient loin d'être établis, l'Éternel, l'Être-Suprême, le Dieu qui est proclamé pour tout voir, pour tout savoir et pour tout entendre, ne cède pas comme tous les hommes à une indignation, même des plus légitimes. Il se soumet en personne à des garanties protectrices qui doivent s'étendre sur le coupable, non moins que sur l'innocent. Aussi ces propres paroles du dialogue, « je descendrai, je verrai de mes yeux s'ils ont agi selon le cri qui est venu jusqu'à moi, et si cela n'est pas, je le saurai, » sont reportées plus tard par Moïse dans le texte des lois; il est prescrit sans cesse aux juges de scruter les témoignages, de prendre des informations, de s'instruire avec une rigoureuse exactitude.

dans les Évangiles avaient de l'autorité en Judée avant Jésus-Christ. Elles étaient familières à l'école pharisienne, comme on en tire la preuve des recueils qui existent encore[1], familières aux esséniens, auteurs de divers écrits que le temps ne nous a point conservés et que j'ai déjà signalés pour avoir concouru sans contredit à la composition des premières œuvres de l'école chrétienne. D'ailleurs, le dessein avéré du fils de Marie et de ses disciples de publier leurs idées parmi les rangs inférieurs, les entraînait nécessairement à employer les comparaisons et les images les plus répandues.

Quelle que soit l'origine qu'on leur accorde, il est toujours certain que plusieurs de ces paraboles font allusion à des événemens qui agitèrent l'église bien des années après la mort de Jésus-Christ. Si on les parcourt dans leur ensemble, on y aperçoit une expression

[1] La parabole du semeur, entre autres, se trouve dans le traité des semences, chap. I du Talmud de Jérusalem; la parabole du riche et du pauvre, des ouvriers appelés par le père de famille, sont dans le traité des bénédictions (Voir saint Jérôme sur l'Évangile de Matthieu, chap. XVII.)

nouvelle et complète de tous les élémens de la doctrine que j'ai exposés, depuis les sentimens les plus sympathiques et les plus moraux, jusqu'aux principes rigoureux dont les développemens naturels ont été repoussés mal à propos, comme étrangers en tout point à la parole évangélique et à sa douceur inaltérable.

Parmi les paraboles morales, il serait impossible de ne pas citer au premier rang l'histoire exquise du samaritain, destinée à définir à quels signes on reconnaît le prochain véritable ; c'est une opposition aux écoles pharisiennes, qui avaient ajouté des restrictions nombreuses au sens étendu que ce mot entraîne dans la loi. « Un homme tombé entre les mains des voleurs reste sur le chemin, tout nu et frappé de plusieurs coups. Un sacrificateur passe, le voit et se détourne ; un lévite fait la même chose, mais un samaritain s'approche, bande ses plaies, y verse de l'huile et du vin, le conduit dans une hôtellerie et l'entoure de toute sorte de soins. Voilà le prochain en personne ! » La parabole si connue de l'enfant prodigue, la punition du débiteur qui, après avoir obtenu bienveillance pour lui-

même, ne montre que dureté à ceux qui lui doivent, le riche avare et le pauvre, le denier de la veuve, et la prière d'un humble péager opposée à la prière superbe d'un pharisien, découvrent aussi une moralité directe [1].

Une seconde classe de paraboles embrasse plus particulièrement la nécessité de la renonciation à toutes les choses de ce monde, la souveraineté exclusive du royaume de l'autre vie, l'esprit de conquête et d'agrandissement communiqué à ses sectateurs. Telle est la comparaison de ce royaume futur avec un champ

[1] Mais la parabole de l'intendant infidèle, qui est surtout curieuse à rapporter comme tableau des mœurs, laisse beaucoup plus difficilement saisir son sens moral. La première impression qu'elle réveille entraîne même quelque chose de contraire à l'idée morale. Elle est proposée en ces termes par Jésus : « Un intendant sachant son maître à la veille de le renvoyer à cause de sa mauvaise gestion, se dit à lui-même : que ferai-je lorsque mon maître m'aura ôté l'administration de ses biens? je ne puis pas bêcher la terre, et j'aurais honte de demander l'aumône. Voici comment je vais m'y prendre, afin que quelques-uns me reçoivent dans leurs maisons. Il appela tous ceux qui devaient à son maître, et il dit au premier : que dois-tu? Cent mesures d'huile. Eh bien, prends ton contrat, assieds-toi là et n'en écris que cinquante; et toi

qu'un homme achète au prix de toutes ses possessions, afin de profiter d'un trésor qu'il sait d'avance y être caché; sa comparaison avec une perle si belle que le marchand met toute sa fortune à l'obtenir. Plus loin, ce royaume prend la forme d'une petite graine destinée à devenir un arbre aux larges rameaux, ou bien la forme d'un levain qui va mettre en fermentation une masse de froment considérable[1].

Enfin, pour ce qui est des principes rigou-

que dois-tu? Cent mesures de froment. Tiens, n'en écris que quatre-vingts. Or, le maître loua l'intendant infidèle de ce qu'il avait agi prudemment. Ainsi, les enfans de ce siècle sont plus prudens en leur génération que les enfans de lumière. Et moi aussi je vous dis : faites-vous des amis des richesses iniques, afin que quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. » (Luc., XVI, 1, 9.)

[1] C'est dans la même classe et comme encouragement à la conquête qu'il faut placer la parabole d'un maître qui avait laissé pendant un long voyage des sommes d'argent à trois de ses serviteurs. Il adresse, à son retour les reproches les plus vifs à celui d'entre eux qui, dans la crainte pusillanime d'exposer le dépôt, s'était abstenu de le confier au banquier et d'en obtenir l'intérêt le plus considérable. (Matthieu, XXV; Luc, XIV.)

reux, s'il s'agit d'exprimer qu'une persistance opiniâtre conduit au succès, que le nombre en fait de prosélytes supplée à la qualité, la force à la persuasion; s'il faut peindre surtout le sort affreux réservé aux adversaires de Jésus, les traditions évangéliques réunissent l'histoire de la veuve, qui, à force d'importunité, obtient l'arrêt d'un juge inique; l'ivraie jetée dans les flammes dévorantes au grand jour de la moisson, et les paraboles de deux rois : l'un, irrité des refus, des outrages qu'il a reçus de ses parens et de ses amis en réponse à l'invitation qui leur a été adressée d'assister aux nôces ou à l'installation royale de son fils, ordonne de brûler soudain toute la cité; il envoie ramasser sur les chemins et derrière les haies les bons et les mauvais, les borgnes et les boiteux, pour en remplir de gré ou de force la salle du festin [1]; l'autre, après avoir

[1] C'est ici le célèbre *compelle intrare* (Luc, XIV, 23), « forcez-les d'entrer, » fondement du principe non moins célèbre « point de salut hors de l'église. » Ce *compelle* s'est divisé avec le temps en plusieurs espèces. Le *compelle intrare* direct déployait la force ouverte pour augmenter le troupeau de l'église, et pour assurer l'obéissance absolue de ce troupeau; le *compelle intrare* indi-

demandé la couronne à un peuple étranger, rentre dans son pays et fait immoler sans pitié, à ses propres yeux, tous ceux qui ont mis obstacle à sa fortune[1].

rect ou occulte, le plus redoutable de tous, consistait à semer assez de dangers, de douleurs et de ruines autour des réfractaires pour que la terreur des inimitiés fatales de l'église les forçât à chercher un refuge dans leur entière soumission.

[1] *Cives autem ejus oderant eum, et miserunt legationem post illum, dicentes : nolumus hunc regnare super nos. Et factum est ut rediret accepto regno.... Verumtamen inimicos meos illos qui noluerunt me regnare super se, adducite hùc et interficite ante me.* (Luc, XIX, 14, 15, 27.)

CHAPITRE IX.

Esprit des tableaux évangéliques relatifs à la passion de Jésus-Christ.— Lutte du nouveau maître avec les magistrats de la Judée.

Maintenant, nous n'avons plus à nous occuper avec exclusion des bases de la doctrine nouvelle, des sources où elle a puisé, des ressemblances qu'elle présente avec les doctrines contemporaines, ni du mélange intime de tous les germes heureux ou défavorables qu'elle portait en son sein. Notre attention doit se fixer sur sa forme la plus extérieure, la plus sensible, la plus historique en apparence.

L'usage de l'antiquité auquel je viens de faire allusion, le besoin de personnifier des idées, d'incarner un état présent ou futur de société, une législation, une doctrine religieuse entière, dans la figure d'un homme réel ou supposé, se montre avec le plus de

force dans la partie des tableaux évangéliques qui comprend la passion du nouveau maître, sa mort et sa résurrection.

Toutes les croyances du christianisme primitif y sont représentées en caractères ineffaçables, de sorte que si le temps et la nécessité ont concouru à changer ou à modifier sa vraie nature, jamais l'histoire ne s'est vue exposée, à son égard, à perdre les traces de son origine. Le tableau vivant qu'il avait laissé de lui-même offrait un moyen imprescriptible pour en revenir à l'exactitude précise des faits.

L'étude de la passion de Jésus-Christ, le modèle original qui lui a prêté ses traits les plus touchans, les différences d'aspect qu'elle découvre quand on s'arrête à ses effets pathétiques et dramatiques, ou bien quand on soumet la réalité locale de ses peintures au jugement sévère de l'esprit, les causes naturelles qui l'auraient précédée et amenée, toute cette étude forme sans aucun doute un des sujets les plus animés et les plus graves que j'ai eu encore à traiter.

Elle remet en présence les deux conceptions en partie opposées, quoique sorties de la même

souche, qui ont été défendues par les Chrétiens et par les Juifs.

Elle est l'abîme inévitable à franchir pour arriver à une solution des diversités religieuses.

Enfin, elle renferme une moralité immédiate très-étendue ; car s'il est vrai, comme j'en avais posé les prémisses dans celui des chapitres de mon *Histoire des Institutions de Moïse* où je m'étais restreint à examiner le jugement de Jésus comme document confirmatif de la législation judiciaire de l'époque [1], s'il est vrai que, pendant dix-huit siècles, l'église chrétienne tout entière ait prêché aux populations sur ce point les erreurs de fait et les injustices les plus certaines, alors quel homme, quelle religion, quelle école oserait prétendre à la possession absolue de la vérité ?

[1] Le chapitre suivant indiquera celle de mes notes de la fin du volume qui doit répondre en détail à l'écrit de M. Dupin aîné intitulé *Procès de Jésus-Christ*, ou *Jésus devant Caïphe et Pilate*, réfutation du récit épisodique de M. Salvador sur le jugement et la condamnation de Jésus. Ici la question des formes judiciaires est trop accessoire. Tout l'intérêt s'attache aux origines du sujet et au mouvement historique de l'époque.

où trouverait-on quelqu'un qui voulût jeter avec trop de violence la pierre à ses rivaux? Personne ne s'exposerait à faire un appel sérieux à l'infaillibilité de ses propres jugemens; et l'on serait disposé plus que jamais à restituer ce don exclusif d'infaillibilité à Dieu seul, à l'Être éternel qui ne naît point, qui ne meurt point, que nos sens extérieurs ne peuvent ni voir directement ni toucher, et qui ne nous livre une partie de ses trésors, comme les prophètes de la Judée le disaient, qu'avec le temps et avec mesure.

Les convictions reconnues du fils de Marie ne lui permettaient pas de discuter en paix les opinions rivales et de publier ses doctrines à la manière d'un chef d'école renfermé dans les limites de son auditoire. Un grand éclat était nécessaire pour attirer les yeux sur ses desseins, sur sa personne, et pour confirmer par la preuve la plus irréfragable l'excellence du nouvel esprit qu'il se sentait appelé à introduire. Sans ses attaques directes contre les partis dominans, sans un combat corps à corps, dont l'issue matérielle ne pouvait être longue ni douteuse, mais dont l'effet dogmatique et moral promettait de devenir immense, le nou-

veau maître, entouré de quelques disciples toujours près de lui échapper, se serait regardé comme infidèle à son principe d'interprétation des livres fondamentaux, et aurait couru le risque de passer presque inaperçu au milieu d'autres écoles très-nombreuses et très-puissantes.

Certes, ce double problême est impossible à résoudre aujourd'hui : ce qui serait advenu de la renommée du fils de Marie, si, par une réunion imprévue de circonstances, les Romains eussent éte chassés de l'Orient, et si l'anéantissement de la Judée n'eût pas disposé une foule de ses membres, dispersés dans tous les climats, à chercher dans la croyance d'un royaume prochain et miraculeux de résurrection, une gloire et un bonheur qui leur paraissaient désespérés par les voies ordinaires de la régénération d'un peuple : ce qui serait advenu de la Judée elle-même, si, au lieu d'opposer aux Romains une résistance terrible, mais insuffisante, et au lieu de se diviser en partis non moins irrités entre eux que contre l'oppresseur commun, elle s'était abandonnée au mouvement moral des esséniens, que nous avons vus prendre tant de part à la formation de l'é-

cole de Jésus-Christ; si elle s'était pliée au degré de résignation que son état réclamait; enfin, si elle avait mis tout son espoir dans l'intimité mutuelle de ses défenseurs et dans l'influence que l'exemple d'une vertu des plus religieuses aurait pu exercer sur l'ame de ses adversaires.

Mais là ne réside point en ce moment notre question. Pour l'établir avec clarté, je suis obligé d'émettre encore quelques observations préliminaires succinctes.

Il a toujours existé plusieurs manières d'écrire, de parler, de prêcher, au sujet des événemens passés et contemporains. L'une de ces manières est familière aux époques où un ordre nouveau, une croyance nouvelle, se substitue à un ordre ancien, où de grands principes suspendus et comprimés pendant long-temps s'efforcent de reprendre l'avantage sur d'autres principes qui ont accompli leur période de puissance. Alors la fidélité scrupuleuse dans les récits, dans les argumens et les jugemens, importe peu, pourvu que la croyance nouvelle arrive à son but, qu'elle ébranle les populations, qu'elle excite les sentimens les plus vifs de courage et d'amour pour ce qu'il lui appar-

tient de fonder, les sentimens les plus vifs de haine et de mépris contre ce qu'elle est appelée à détruire.

Une autre méthode, beaucoup plus calme et plus réservée dans ses desseins, ne se montre pas moins indifférente à l'appréciation rigoureuse des lieux et des temps; elle s'arrête à quelques aperçus généraux capables de procurer aux besoins journaliers de l'esprit des explications plus ou moins spécieuses.

Enfin, la méthode directe est celle qui aspire à s'approcher autant que possible de la vérité quelle qu'elle soit; elle impose à la justice de l'histoire de n'être pas moins empressée que la justice sociale de faire la part à tous. Sa principale intention est de distinguer avec beaucoup de soin le sens relatif et le sens absolu des événemens, et de ramener chaque chose aux meilleures proportions, depuis les mœurs les plus simples de tous les climats jusqu'aux plus hautes actions et aux plus hautes renommées des dieux et des hommes.

Or, la question actuelle consiste à dire ceci: les deux systêmes, religieux et philosophique, émanés des deux premières méthodes, et qui sont presque universellement admis au sujet

de la lutte de Jésus avec les écoles dominantes et avec les magistrats de la Judée, et au sujet de sa passion, reposent sur des bases incomplètes. Ils offrent ce désavantage de ne pas comparer assez intimement entre elles ou de comparer assez mal les données que fournissent d'une part les traditions des disciples de Jésus-Christ, d'autre part la situation intérieure du pays et l'histoire avérée des idées contemporaines.

Celui de ces deux systèmes qui tient de la nature philosophique signale le fils de Marie comme un réformateur social et moral, succombant, à l'exemple d'un guerrier, dans les essais qu'il aurait tentés pour donner à son pays et à tout le genre humain une organisation plus libre et nouvelle.

Mais, pour que ce système eût un fondement solide, il faudrait avant toute chose que la mort du maître se présentât dans son histoire comme une conséquence involontaire et presque accidentelle de ses efforts ; au contraire, elle formait son principe et son but avoués, et il la recherchait avec ardeur dans un intérêt dogmatique et mystique. « C'est de ma propre volonté que je laisse la vie, s'é-

criait Jésus lui-même; nul ne me l'enlève; si j'y renonce, c'est à cause du pouvoir que j'ai de la ressaisir[1]. » Bien plus, quand ses disciples eurent entendu de sa bouche que la fin de sa mission était d'aller mourir à Jérusalem, Pierre, tout pénétré de la loi, qui défendait à qui que ce fût de se dépouiller de plein gré de l'existence, s'empressa de tirer son maître à l'écart et de le réprimander fortement; il le supplia de changer de dessein, et de ne pas les rendre témoins d'une si grande infortune[2].

Tel est donc le vrai point de départ de la lutte de Jésus avec les écoles dominantes et avec les pouvoirs publics de la Judée; telle est la première de toutes les causes qui ont présidé à sa passion; c'est sa volonté de mourir

[1] *Nemo tollit vitam a me; sed ego pono eam a me ipso... et potestatem habeo iterum sumendi eam.* (Jean, x, 18.)

[2] *Exinde cœpit Jesus ostendere discipulis suis quia oporteret eum ire Jerosolymam et occidi, et tertiâ die resurgere. Et assumens Petrus, cœpit increpare illum dicens: absit a te, domine: non erit tibi hoc. Qui conversus dixit petro: vade post me, Satana; scandalum es mihi.* (Matth., XVI, 22; Marc., VIII, 33; Luc., IX, 22.)

provenant d'un ordre de convictions et d'enthousiasme conforme aux idées de l'époque où il vivait, et conforme à l'interprétation orientale des livres sacrés des Juifs poussée à ses dernières limites.

Si ce n'était cette volonté absolue, toute sa doctrine serait revendiquée : ni ses dogmes ni sa morale ne pourraient plus passer en détail pour un fruit de ses inspirations. Mais sa mort qu'il avait long-temps préméditée; mais la conviction écrite au fond de son ame, que sa charge consistait à sauver la maison d'Israel, et à en être le Messie ou le Roi, non-seulement en l'arrachant aux fautes qu'elle ne cessait de commettre et au malheur, mais en l'arrachant au joug supposé de tout ce qui constitue la vie réelle accordée par l'Éternel à l'homme : voilà le mobile historique et perpétuel des actes et des paroles du fils de Marie, des succès rapides que ses promesses ne tardèrent pas à obtenir auprès des masses étrangères, et de son impuissance inévitable sur la généralité du peuple juif.

Une fois ce fait établi, que devient à son tour l'autre système, celui qui a agi avec le plus d'énergie et le plus de constance sur les

populations, celui qui, exaltant au dernier degré la grandeur religieuse des événemens, les a rattachés par une contradiction manifeste à d'aussi petites passions que la jalousie, l'envie, la violence exclusives des écoles pharisiennes et saducéennes? Il s'écroule de fond en comble comme histoire. C'est de la poésie et du drame : un drame plein d'enseignemens et d'émotions quand on y assiste en spectateur indifférent à la vérité du rôle assigné à chacun des personnages; mais un drame imité d'une œuvre antérieure et disposé dans un esprit de parti d'un bout à l'autre, dès qu'on pénètre dans sa nature locale; il contredit à chaque pas, comme je vais en donner les preuves, les règles les plus ordinaires du jugement et de la raison.

D'abord, on s'abuserait étrangement si l'on allait croire que les tableaux évangéliques relatifs à la passion du fils de Marie soient l'expression naïve des faits accomplis, la description spontanée d'une catastrophe actuelle. Ils ont pour objet arrêté de réaliser sur un nouveau plan les tableaux d'une autre passion qui frappe avec évidence tous les yeux, de la passion longue, féconde en avertissemens et

terrible du peuple hébreu personnifié, de la Judée, de Jérusalem, dont les malheurs présens et à venir avaient excité tant de fois la verve et les lamentations des prophètes. A la place des idées les plus répandues sur cette matière, qu'on mette un seul instant en regard ces deux images si différentes : ici, la passion mystique du nouveau maître qui se proposait de vaincre le monde actuel et de le détruire; plus loin, la passion naturelle et profonde de tout un peuple, dont la dernière fin était de régler, de glorifier ce monde et d'en jouir : ici, la passion volontaire du fils de Marie, qui s'accomplit dans moins de vingt heures, pour prouver aux Juifs qu'il est leur Messie; plus loin, la passion forcée de tout le peuple juif en personne, qui doit durer près de vingt siècles, afin d'attester à la face de la terre qu'il y avait lieu de s'attendre à une ère encore toute nouvelle, ou, selon le langage de leur époque, à un Christ plus vrai, plus grand et plus puissant que le maître de Nazareth.

Ainsi, toutes les formes accumulées dans les développemens évangéliques, le serviteur de Dieu livré à de redoutables angoisses, ses

ennemis qui, abusant de leur force, le couvrent de liens; la raillerie jointe à la cruauté, les outrages en paroles et en action, les coups sur la joue, les crachats au visage, la brebis bêlante sous le couteau du boucher, la victime offerte pour les transgressions de chacun et pour préparer entre les peuples une alliance grande et définitive; toutes ces images, qui devaient émouvoir les nations étrangères par leur caractère pathétique et par leur nouveauté, ne tiraient nullement leur origine du fait même de la passion de Jésus-Christ. Elles avaient été conçues depuis plusieurs siècles, et elles avaient été présentées dans tous les aspects possibles chez les Juifs, afin de faire ressortir, au moyen de la personnification, les vicissitudes douloureuses, intérieures et extérieures, du peuple pris en bonne part, les agitations privées des hommes d'inspiration qui avaient embrassé sa cause morale avec ardeur, et ses destinées immortelles[1].

[1] Outre les textes que j'ai exposés précédemment (t. 1, p. 94, 96), en voici de nouveaux; c'est par le grand nombre des textes qu'on peut mieux saisir l'esprit dominant d'une école, d'une nation, d'une littérature entière: « Mais

Mais ce n'est pas tout, il faut suivre de plus près la vivacité du débat. Avant d'arriver au choc naturel qui eut lieu entre les idées et les devoirs forcés des chefs de la Judée et les projets du maître nazaréen, il faut réunir plusieurs indications générales et des exemples précis. On y apprendra mieux pourquoi et comment cette partie des tableaux évangéliques tient beaucoup moins du caractère de l'histoire que de la poésie et du drame, qui néglige, selon ses convenances, les conditions des temps et des lieux, et qui

Sion s'est écriée : je suis abandonnée de l'Éternel! Eh quoi la femme pourrait-elle oublier l'enfant qu'elle allaite, pourrait-elle se montrer sans pitié pour le fils de ses entrailles? et quand les femmes feraient cela, moi je ne les imiterais point!... L'Éternel m'a accordé une langue savante afin de parler avec opportunité à celui qui est accablé de maux; il me réveille chaque matin pour que je prête l'oreille aux inspirations sages... J'ai exposé mon dos à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui me tiraient la barbe; je n'ai point soustrait mon visage aux insultes ni aux crachats, mais j'ai rendu mon visage semblable à un caillou, car je savais que je ne resterais pas honteux et que ma justification était assurée... Écoutez donc attentivement, ô mon peuple; prêtez l'oreille, ma nation... vous qui connaissez ma justice et qui

sacrifie tous ses personnages secondaires, qu'ils soient réels ou inventés, à l'idée dominante du sujet et à son plus haut personnage.

Presque tous les poëmes religieux des anciens, célébraient les combats des deux principes du bien et du mal; mais les formes qu'on donnait à ces principes étaient pour la plupart mythologiques et vagues. Dans les tableaux évangéliques et dans les développemens qui leur ont été attachés, il n'a pas suffi de proclamer le fils de Marie comme l'image exclusive de la lumière et du bien, mais on lui oppose un principe des ténèbres et du mal; et

portez ma loi dans votre cœur, ne craignez pas l'opprobre des hommes, et ne soyez pas consternés de la violence de leurs reproches (Isaïe, XLIX, 15, 19; L, 4, 6; LI, 47)..... Comment Jérusalem, la ville si peuplée, est-elle devenue veuve? Les traces de ses larmes sont sur ses joues; ses amis les plus intimes ont agi perfidement avec elle... La Judée a été amenée captive; oh! quelle est affligée et que sa servitude est grande! Tous ses persécuteurs l'ont enveloppée dans leurs filets... tous les passans se sont moqués d'elle; ils ont branlé la tête, ils ont grincé des dents, ils ont dit: nous l'avons abîmée!... Mais c'est l'Éternel qui a fait tout cela pour la punir de son iniquité et des visions menteuses et frivoles de ses prophètes... Je suis l'homme qui ai éprouvé toute l'affliction causée par la

la forme de ce dernier principe, dans lequel l'église devait embrasser de proche en proche tous les adversaires qu'elle rencontrerait sous ses pas, est une nation entière, un peuple expressément désigné, la propre nation d'où Jésus a tiré l'existence.

Alors tout se déroule sur ce plan avec une extrême rapidité. Alors l'effet nécessaire pour amener les populations à la foi et à l'obéissance par l'imagination et par le sentiment est pro-

colère de l'Éternel; il s'est tourné tous les jours contre moi, il a fait vieillir ma chair et ma peau; il m'a brisé les os... il m'a tenu dans des lieux ténébreux comme les demeures des morts... J'ai été rassasié d'amertume et abreuvé d'absynthe... (Jérémie, *Lament.* I, 1-2; II, 14-22; III, 1, 33)..... Ainsi Jacob est tombé devant l'ennemi. Tu nous a livrés comme des brebis qu'on destine à être mangées..... Lève-toi donc, ô Éternel, pourquoi dormirais-tu? réveille-toi... Ne cache point ta face à ton serviteur, car je suis en détresse; j'ai attendu que quelqu'un eût compassion de moi, mais personne n'a paru; j'ai attendu des consolateurs, mais je n'en ai pas trouvé; ils m'ont au contraire donné du fiel pour mon repas, et dans ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre. *Et dederunt in escam meam fel; et in siti meâ potaverunt me aceto.* (Psaum. XLIV, et dans la Vulgate, XLII, 22-26; LXIX ou LXVIII, 18-22.)

duit; mais il en résulte contre le peuple condamné à jouer le rôle odieux, contre l'adversaire destiné à former l'ombre au tableau, une foule de suppositions et de suggestions qui, loin de se ressentir en rien d'une doctrine de charité, vont jusqu'à méconnaître les droits de la justice la plus simple.

Sans doute, le système de l'école pharisienne, par exemple, où la presque unanimité de la nation allait se réunir, enfantait des abus graves et nombreux et agissait comme un lourd fardeau sur les facultés de l'esprit et sur la liberté personnelle. Mais est-ce là le signe d'une éclatante lumière et d'une suprême équité de n'avoir dévoilé, pour mieux les flétrir, que le mauvais aspect de leur situation, de n'avoir tenu aucun compte de la force qu'ils puisaient, pour la défense des droits les plus moraux et les plus sacrés, au fond de ces abus mêmes.

Pourraient-ils s'expliquer sans détour, tous les orateurs sublimes, tous les historiens d'une sagacité incontestée, qui, soumis depuis lors à l'impulsion évangélique, ou à d'autres influences, ont parlé avec une foi si courageuse de la stupidité des Juifs contemporains de Jésus-Christ? Lorsqu'un petit peuple, débordé par

des nations prodigieusement supérieures en nombre, avait versé pour son indépendance des flots de son sang, et qu'à la veille d'un naufrage définitif, il prévoyait, sans vouloir encore se l'avouer, que son épée ne pourrait plus, malgré tous ses efforts, remplir son espérance par quel nouveau moyen émané de leur génie, ces juges éclairés de l'histoire auraient-ils arrêté les progrès inévitables de la destruction? Comment auraient-ils appris au monde entier qu'un peuple doué de la conscience de lui-même et qui unit à une grande raison de vivre une ferme volonté, peut parcourir, sans y trouver la mort, tous les degrés des vicissitudes humaines?

Sans doute aussi, les fautes du peuple de Judée avaient été pour une part considérable dans ses malheurs actuels, et cette justice divine qui accompagne chaque faute d'un châtiment prochain ou éloigné pesait sur lui, vers l'époque de Jésus-Christ, de toute sa puissance. Mais, au milieu des circonstances extraordinaires où il avait vécu, dans la lutte des populations armées de l'Orient et de l'Occident, et en présence de masses aussi imposantes que les Chaldéens, les Perses, les successeurs d'A-

lexandre et les Romains, combien de causes insurmontables, même pour la plus austère vertu, avaient concouru à ce résultat et exigeaient d'une rigoureuse équité qu'on les retranchât avec soin d'une accusation personnelle?

Enfin, de ce que le judaïsme oriental, dont l'école du fils de Marie était la dernière expression, s'identifiait avec un monde de résurrection très-prochain et jetait sur toutes les affaires de la vie un regard de mépris, devait-il s'en suivre nécessairement que la croyance invariable des autres écoles en un messie ou libérateur temporel méritât d'être taxée à jamais d'impiété, que le désir de regagner leur indépendance se changeât en déshonneur, et que leur ambition publique et privée d'arriver à une ère de richesses positives, de paix et de félicité, fût frappée de la dénomination exclusive d'avarice?

Mais, outre l'exagération évidente de ces attaques et de ce langage pris en général, rien ne confirme mieux, dans l'ordre des tableaux, objet de notre examen, la différence qui sépare l'esprit de la poésie et du drame d'avec la réalité des faits que le rôle et le caractère

assignés par les évangélistes à deux des personnages les plus connus de la passion nouvelle. L'un de ces personnages est Pontius-Pilate, le sixième procurateur romain de la Judée depuis Coponius; l'autre est un habitant du pays que ce procurateur étranger tenait en son pouvoir. On a jugé à propos depuis lors de le dépouiller de son véritable nom, car il s'appelait Jésus fils d'Abbas, ou Bar-Abbas[1], comme le fils de Marie s'appelait Jésus fils de Joseph ou Bar-Joseph, comme Pierre s'appelait Simon fils de Jonas, ou Bar-Jone.

On se remettra sans peine en mémoire la tyrannie et la cupidité des préteurs romains, dans les provinces soumises à leur empire. Les plaidoyers de Cicéron contre Verrès nous ont transmis sur leur compte des renseignemens nombreux; et, indépendamment du témoignage oculaire de Josèphe, Tacite nous apprend que la Judée avait été livrée à des chevaliers ro-

[1] En parlant des manuscrits des Évangiles dans lesquels on enlevait déjà au fils d'Abbas son nom propre de Jésus, Origène s'exprime ainsi: *In multis exemplaribus non continetur quod Barabbas etiam Jesus dicebatur, et forsitan recte ut ne nomen Jesu conveniat alicui iniquorum.* (Origen. *in Matth.*, XXVII.)

mains et à des affranchis qui unissaient fréquemment, selon ses propres expressions, toute sorte de débauches à leurs cruautés et l'exigence des despotes à la bassesse des esclaves [1].

Ces autorités diverses ajoutent donc le plus grand poids à un passage de Philon qu'il est convenable de rapporter dans toute sa teneur. L'écrivain, exempt d'aucune arrière-pensée relative à Jésus-Christ, dont le nom lui resta toute sa vie inconnu, y retrace avec énergie la situation contemporaine du pays et le portrait moral du premier de nos deux personnages.

« Pendant que Pontius-Pilate gouvernait la Judée, dit Philon, il résolut, moins par honneur pour Tibère que dans le dessein de blesser les habitans, de faire à Jérusalem la dédicace religieuse de certains boucliers d'or, ce qui était contraire à nos lois et à nos usages. On lui adressa des remontrances; mais, comme il avait un caractère tenace et dur, il résista.

[1] *Et provinciæ Syria atque Judæa fessæ diminutionem tributi orabant...* (Tacit., *Annal.*, Lib. cap., XLII). *Judæam provinciam equitibus Romanis aut libertis permisit, e quibus Antonius Felix per omnem sævitiam ac libidinem jus regium ingenio servili exercuit.* (*Hist.*, Lib. V, cap. IX.)

Alors on lui cria de toute part : « Cesse de provoquer à la guerre et aux séditions ; cesse de rendre la paix impossible ; la volonté de l'empereur est que nos lois soient respectées, et si tu as reçu de lui quelque édit ou quelque lettre nouvelle, donne-nous-en connaissance, afin qu'une députation parte à l'instant. » Mais ces paroles ne firent qu'exaspérer le procurateur, qui redoutait qu'un appel à Rome ne dévoilât tous ses crimes, la vénalité de ses sentences, ses rapines, la ruine des familles, tous les outrages et toutes les tortures qu'il avait suscités, le supplice fréquent des personnes qui n'avaient subi aucun jugement, enfin la cruauté la plus excessive[1]. »

Voilà l'histoire ! En face de ces témoignages multipliés et concordans, que fait le drame évangélique ? Il s'empare de cet homme, il le façonne à son usage. Pour rendre la noirceur

[1] *Pilatus erat procurator Judeæ..... Cumque adversaretur rigide ut erat pervicaci duroque ingenio, conclamatum est : desine seditiones bellaque ciere..... Id vero eum magis exasperavit, veritum ne, si miteretur legatio, cætera quoque detegeret ejus crimina, venditatas sententias, rapinas, injurias, clades, tormenta, crebras cœdes indemnatorum, crudelitatem sævissimam.* (Philo, *de legat. ad Caïum.*)

des Juifs plus flagrante, il attire sur Pilate un grand intérêt. Ses tortures et ses extorsions sont oubliées; sa voix s'émeut en faveur du juste; s'il condamne, c'est par faiblesse, et avec quel empressement admirable ses mains se plongent dans l'eau pure, tant la moindre goutte de sang de l'innocence le frappe d'une sainte horreur!

Mais le double aspect dramatique et historique du second personnage est bien plus décisif encore. Là, on vient de reconnaître comment un étranger fatal au pays est présenté avec une intention favorable[1]; ici, l'on jugera comment les qualifications les plus odieuses

[1] C'est ainsi que le savant auteur de la réfutation à laquelle une de mes notes de la fin de ce volume doit répondre, paie en ces termes son tribut au système d'indulgence établi à l'égard du procurateur de la Judée. « Il ne paraît pas, dit M. Dupin, que Pilate ait été un méchant homme, mais il était fonctionnaire public, il tenait à sa place; il fut intimidé par des cris qui révoquaient en doute sa fidélité à l'empereur; il craignit une destitution, il céda. *Cupiebat liberare Jesum; sed cum mollis erat, eorum cedebat affectionibus.* » (M. Dupin aîné, *Jésus devant Caïphe et Pilate, ou réfutation d'un chapitre de M. Salvador*, Paris, 1828, in-18°, pag. 105.)

sont gratuitement accumulées sur un homme même du pays.

A cause des partis nombreux que l'oppression entretenait ou qu'elle faisait naître, les séditions étaient fréquentes. Elles allèrent en augmentant jusqu'à l'insurrection générale, où, après avoir déployé des efforts extraordinaires, la nation vit ses remparts abattus et ses cités embrasées sans rien perdre néanmoins de sa volonté intérieure et sans désespérer de son avenir [1]. C'est dans ces soulève-

[1] Dans son traité des lois particulières, et lorsqu'il en est à discuter l'injustice qu'il y a à faire porter les fautes des uns sur les autres, des pères sur les enfans, Philon cite un exemple qui explique mieux qu'aucun raisonnement les causes naturelles de l'esprit d'insurrection qui allait chaque jour croissant en Judée : « Il n'y a pas long-temps, dit-il, qu'un collecteur des taxes était dans notre pays; plusieurs de ceux qui passaient pour lui devoir de l'argent s'étaient enfuis à cause de leur pauvreté, et dans la crainte des tourmens insupportables auxquels ils allaient être exposés. Alors, on s'empara de leurs femmes, de leurs enfans, de toute leur parenté, et on les condamna à toute sorte de persécutions et de tortures jusqu'à ce qu'ils eussent livré les fugitifs, ou qu'ils eussent payé à leur place. Mais, comme ni l'une ni l'autre de ces conditions ne pouvait être remplie par eux, ce collecteur des

mens partiels que les procurateurs romains et leurs affidés trouvaient les occasions les plus propices pour s'enrichir. Ils imposaient des taxes très-fortes aux cantons révoltés, et ils embrassaient dans des accusations capitales les hommes opulens ou les objets de leurs affections les plus chères. Pilate retenait parmi ses prisonniers l'habitant juif que la première des traditions évangéliques présente avec exactitude pour avoir joui auprès de ses concitoyens d'une influence considérable [1]. Ce

taxes les soumit à un nouveau genre de mort : il les fit exposer au milieu du marché, avec un panier rempli de sable et attaché avec des cordes autour de leur cou. L'ardeur du soleil, la honte, la douleur et la faiblesse extrême à laquelle on les avait déjà réduits, les firent tomber et rendre l'ame. L'horreur de ce spectacle produisit un effet si violent sur ceux qui en furent les témoins, que plusieurs se donnèrent la mort, disant qu'elle était de beaucoup préférable à une misère si grande. Enfin, à défaut de parens les plus reculés, on frappait sur les voisins, sur les amis, sur les bourgs et sur les villes entières. Plusieurs de ces villes furent entièrement abandonnées par leurs habitans ; ils allèrent se réfugier dans les lieux les plus déserts, en attendant des circonstances meilleures. » (Philon, *des lois particul.*, liv. II, vers la fin.)

[1] Il avait alors un prisonnier distingué, remarquable,

qui le prouve, c'est qu'il était bien connu des anciens du grand conseil et des sacrificateurs, des classes les plus élevées et les plus puissantes de la nation. Cet homme n'était pas convaincu, mais seulement accusé, comme le second et le troisième évangélistes l'établissent en termes textuels, d'avoir pris une part directe ou indirecte à un meurtre commis dans la chaleur d'une sédition [1]. Qui pourrait affirmer hardiment la véracité du reproche? et

dit l'évangile de Matthieu. (*Habebat tunc insignem vinctum*, Matth., XXVII.)

[1] La Vulgate introduit ici une altération du texte grec, un changement du pluriel en singulier qui mérite qu'on le remarque; la tendance systématique que j'expose y est toute résumée. D'après le livre de Marc : « Il y avait un homme prisonnier avec des séditieux, *lesquels* séditieux *avaient* commis un meurtre dans une sédition. » Mais l'auteur de la traduction latine, frappé sans doute de l'idée que la culpabilité collective de plusieurs n'aggravait pas assez la position du prisonnier, a modifié l'original en ces termes : « Et il y avait un homme prisonnier avec des séditieux, *lequel* homme *avait* commis un meurtre. *Qui cum seditiosis erat vinctus qui in seditione fecerat homicidium* (Marc, XV, 7). » « Et il y avait un homme, dit l'évangéliste Luc, qui avait été envoyé en prison, à cause d'une certaine sédition faite dans la ville et accompagnée de meurtre. » (Luc, XXIII, 18.)

lors même que l'accusation serait fondée, qui se chargerait, en pareilles circonstances, de reconnaître en lui un criminel ordinaire et de le signaler à l'animadversion de l'univers?

Or, ce que l'histoire la plus simple n'oserait hautement avouer, le drame de l'école nouvelle l'a accompli, et l'on sait dans qu'elle pensée. Les anciens du peuple et tous les Juifs ayant profité, en faveur de cet homme estimé, de la faculté qu'ils avaient un certain jour de l'année de délivrer un prisonnier, rien ne devait les marquer d'un signe plus ténébreux que d'avoir préféré à Jésus un brigand, un meurtrier, un infâme [1]!

[1] Bien plus, ceux qui ont senti la nécessité de couvrir une si grande inexactitude à l'aide de quelques motifs spécieux, ont mal réussi à s'autoriser des témoignages dus à l'historien Josèphe. Comme cet historien parle d'une société de meurtriers, de sicaires, dont les fureurs avaient ensanglanté Jérusalem, ils en ont tiré la conséquence que le prisonnier de Pilate était du nombre. Mais d'abord Josèphe assure que ces méchans hommes frappaient leurs victimes en pleine paix et au milieu de la foule, sans qu'on pût savoir la main qui avait porté le coup (*Guerr. judaïq.*, liv. II, ch. XXIII). Les évangélistes au contraire ont signalé le fait en question comme la conséquence immédiate d'une sédition ouverte. Ensuite

Avec ces notions préalables, on juge s'il ne devient pas beaucoup plus facile de récapituler les causes et de suivre les progrès de la collision violente qui devait éclater entre les projets avoués du fils de Marie et les conditions intérieures du pays. Prenons d'abord le côté le plus politique de la question, le choc avec le conseil des anciens ; les raisons particulières de l'intervention des sacrificateurs, ou, comme on a coutume de les nommer, des princes des prêtres, viendront ensuite.

Sous l'influence du principe de foi religieuse et nationale qui faisait de l'état d'oppression le plus prolongé une époque exceptionnelle, qui promettait au dehors l'indépendance, et au dedans le règne souverain de la loi, l'on a vu

Josèphe indique exactement l'année où la société des sicaires parut à Jérusalem, le nom de la première personne qu'ils immolèrent et le premier instigateur du crime. Or, cette année répond à plus de vingt ans après la mort de Jésus-Christ; la première victime fut le grand-pontife Jonathas, et l'instigateur de l'assassinat fut le procurateur romain, un des successeurs de ce Pilate, à l'égard duquel l'école évangélique, jusque dans la plus vive ardeur de ses récriminations, a conservé tant d'indulgence. (Josèphe, *Antiquit. judaïq.*, liv. XX, ch. VI.)

que les Juifs persistaient dans l'espoir d'échapper à la domination des Romains; ils comptaient sur l'apparition prochaine d'un homme de Dieu approprié à la grandeur et à toutes les conséquences de l'entreprise.

Les supplémens bizarres que l'imagination des écoles et la superstition publique avaient ajoutés à cette confiance dans l'avenir, restaient entièrement distincts de son objet. L'histoire sacrée des temps antérieurs lui fournissait des points d'appui trop sérieux, pour que les prédications de l'école de Jésus ou de tel autre maître qu'on veuille supposer fussent capables de lui enlever soudain sa puissance. Toujours le Dieu des Juifs en personne s'était glorifié de les avoir retirés matériellement de la terre d'Égypte, de la maison d'esclavage. David, le principal type du Messie, avait commencé sa carrière en brisant les coalitions ennemies et en délivrant la nation. Enfin le personnage bien plus récent en faveur duquel toutes les villes de la Judée s'étaient émues, celui dont la perte avait frappé les ames de désespoir, c'était, pour me servir des expressions d'un brillant orateur, Juda Macchabée, le héros qui avait triomphé par ses exploits et

par sa vertu de l'oppression syrienne, qui couvrait son camp du bouclier et forçait celui de ses ennemis avec l'épée; il avait donné lieu à ce cri entrecoupé de sanglots : « Ah! comment est mort l'homme puissant qui sauvait le peuple d'Israel [1]! »

Dans des circonstances aussi indépendantes des passions individuelles des diverses sectes, devant une foi nationale depuis si long-temps arrêtée, l'histoire religieuse avait donc à remplir un autre devoir qu'à prendre pour base exclusive de ses explications habituelles et de ses tableaux les dispositions malicieuses et perfides que la généralité du peuple ou même des chefs de la Judée auraient manifestées contre Jésus. Si l'on se prête un moment à l'ordre d'i-

[1] Les paroles du livre des Macchabées, que la prosopopée de Fléchier a choisies pour texte, conservent encore tout leur prix devant ce beau morceau d'éloquence : « La bataille fut renforcée et plusieurs tombèrent, d'un côté et d'autre, blessés à morts. Juda fut tué et tous les autres s'enfuirent. Mais Jonathan et Simon prirent leur frère et l'ensevelirent au sépulcre de leurs pères, dans la ville de Modin. Tout Israel pleura, se couvrit d'un grand deuil et fit des lamentations pendant plusieurs jours en criant : Comment a été tué l'homme puissant qui sauvait le peuple. » (1, Macchab., IX, 14-21.)

dées qu'elle a frayé, ne serait-il pas plus naturel de se demander pourquoi le fils de Marie, qui, au dire de ses annalistes, possédait le don illimité des miracles et qui ne dédaignait pas d'y recourir chaque jour, se serait refusé de sa pleine volonté à imprimer à sa parole le degré de force assez efficace pour attirer aux interprétations nouvelles l'esprit et l'ame de ses concitoyens ?

Sans doute, en se réglant d'après les événemens arrivés, la réponse ne peut rester incertaine : c'est que la simplicité de cette résolution aurait tout-à-coup prévenu et anéanti dans le présent et dans l'avenir une foule de développemens qui entraînaient un intérêt égal et successif pour Jésus, pour le monde et pour les Juifs eux-mêmes. A l'égard du jeune maître dont toute la destinée reposait sur sa croyance à une résurrection immédiate des morts, quelle obligation plus impérieuse que de se ménager avec ses adversaires une manière de combattre qui le conduisît inévitablement à mourir ! A l'égard du monde, en général, ne fallait-il pas que les principes moraux de la loi des Hébreux fussent revêtus, pour se propager au loin et pour mieux s'épurer, d'une forme féconde en émotions exaltées? Avant d'obtenir le règne

définitif du jugement sur la terre, l'espèce humaine devait traverser toutes les phases religieuses de l'imagination et du sentiment. Enfin, au sujet des Juifs eux-mêmes, si on les prend pour instrumens d'une volonté providentielle, comment la passion naturelle de tout un peuple se serait-elle mieux vérifiée? A quelles voix le temps et la persévérance auraient-ils accordé plus de droits pour proclamer tôt ou tard que le christianisme du fils de Marie n'avait pas accompli et était impuissant pour accomplir toute la promesse sacrée? Il ne représentait qu'une des grandes phases d'une révolution religieuse et morale plus antique que lui et plus avancée, en principe, dans l'intelligence des choses, et sa prétention dominante, d'avoir abrogé à jamais la pensée mosaïque, manquait sans réserve de fondement.

A l'appui de cet état des opinions locales, si nous revenons sur la situation de fait, les traditions évangéliques confirment ce que le témoignage des historiens nationaux nous a déjà appris. Des hommes pleins d'ardeur, cédant à leur haine contre le pouvoir étranger, à leur ambition privée, ou à un enthousiasme religieux mal entendu, ébranlaient souvent les popula-

tions; après avoir opéré de prétendus prodiges, après avoir promis à la nation sa délivrance, au monde entier l'ère de paix et de justice, ils ne tardaient pas à tomber devant les armes romaines, en attendant que des hommes de la même trempe se hâtassent de les remplacer[1]. Dès que le bruit des miracles de Jésus se fut répandu dans la Galilée, on lui annonça que des bandes nombreuses se disposaient à l'enlever et à le reconnaître comme roi[2]. En même temps, rien n'atteste mieux la multitude de prétendans au titre de libérateur que les qualifications violentes sorties de la bouche du nouveau maître, contre ceux qui l'avaient devancé dans la carrière : « Tous ceux qui sont venus avant moi, dit-il, sont des brigands et des voleurs; c'est pourquoi les brebis se sont refusées à les entendre[3]. »

Sous l'empire de ces difficultés sans cesse renaissantes, entre l'impatience des nationaux

[1] *Voy.* tom. I, pag. 258.

[2] *Jesus ergo, cum cognovisset quia venturi essent ut raperent eum et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus.* (Joann., VI, 15).

[3] *Omnes quotquot venerunt fures sunt et latrones, et non audierunt eos oves.* (Jean, X, 8.)

et la vigilance redoutable des Romains, à quel autre plan de conduite que celui-ci le conseil général des Juifs aurait-il fait sagement de se résoudre? Exiger aussitôt de chaque prétendu Messie une manifestation authentique; se dévouer hautement à leur mission supérieure, si elle emportait à leurs yeux un caractère irrécusable, ou bien les avertir de leur insuffisance, et quand ils résistaient aux volontés de la loi souveraine, les punir. Dès que les succès populaires de Jean-Baptiste, par exemple, eurent été connus à Jérusalem, les anciens avaient délégué plusieurs personnes pour aller l'interroger, pour savoir de lui qui il était, et en quel sens il se proposait de tirer parti de son influence[1].

Ainsi, c'est bien avant que Jésus paraisse sur la scène publique en Judée, avant qu'il ait inspiré aucun sentiment favorable ou contraire, qu'on peut se figurer avec une parfaite exactitude toutes les démarches que les lois

[1] *Et interrogaverunt eum, tu quis es?... Non sum ego Christus : Quid ergo? Elias es tu? et dixit : non sum. Propheta es tu? et respondit : non. Dixerunt ergo ei : quis es, ut responsum demus his qui miserunt nos? Quid dicis de te ipso?* (Joann., I, 19, 25.)

et les circonstances obligèrent les principaux du peuple à remplir soudain auprès de lui. Plusieurs anciens de Jérusalem furent chargés, de la part du conseil, de réclamer des explications précises sur ses desseins, sur sa personne. En outre, comme le nouveau maître se glorifiait devant le peuple, et selon l'usage du temps, de ses œuvres miraculeuses, ce fut une partie nécessaire de leur mission d'exiger de lui quelque miracle, non pas de ceux qui entraînaient facilement les classes populaires et dont on citait des exemples en tout lieu; mais ils avaient à demander un signe grand, évident, en plein jour, dans l'air, dans le ciel, un signe qui ne leur laissât aucune arrière-pensée[1].

[1] J'ai déjà dit comment on avait donné trop de force aux paroles de l'apôtre Paul, d'après lesquelles les Juifs exigeaient absolument des miracles (*Voy.* tom. 1, p. 340). En fait, ce n'est point du tout sur la demande des Juifs que le fils de Marie commence ses œuvres miraculeuses et qu'il en poursuit le cours. Jésus, dans les Évangiles, opère ses miracles pour se manifester lui-même, pour attester sa nature céleste; il obéit à la situation générale qui, dans tout l'univers connu à cette époque, chez les Égyptiens, dans l'Asie et chez les Grecs, au-

Bien loin de là, le plan du fils de Marie était de se refuser à toute explication directe. Ses convictions invariables avaient réduit à rien le monde présent ; elles transportaient la vraie société, le vrai royaume, dans le monde de résurrection, où sa puissance infinie de Messie glorieux et vengeur brillerait de tout son éclat. L'autorité vivante de ce monde futur ne voulait donc pas fléchir un seul moment devant les exigences de l'autorité des

tant que chez les Juifs, se compliquait du goût plus ou moins exagéré du merveilleux. C'est dans ce point de vue qu'il faut juger ce que les textes disent : « Alors des scribes, des pharisiens, des saducéens, arrivèrent de Jérusalem vers Jésus pour l'éprouver, et lui demandèrent qu'il leur fît voir quelque miracle dans le ciel....... Les Juifs disaient à Jésus que ferons-nous pour accomplir les œuvres de Dieu? Il leur répondit : c'est ici ce que vous avez à faire, de croire à celui que Dieu a envoyé. Mais, pour te croire, voyons, quel miracle fais-tu?..... Donne-nous une preuve, là, dans le ciel; nous désirons fortement te voir de nos propres yeux accomplir quelque miracle. » *Et rogaverunt eum ut signum de cœlo ostenderet eis....... Hoc est opus Dei ut credatis in eum quem misit ille. Quod ergo tu facis signum ut videamus et credamus tibi? Quid operaris?... Magister, volumus a te signum videre.* (Matth., XV, 1, XVI, 1; Joann., VI, 28, 31; Matth., XII, 38; Marc, VIII, 11, etc.).

choses actuelles. D'ailleurs, comment s'entendre? Tandis que la crainte de voir les dominateurs étrangers anéantir la nation et le temple formait le mobile essentiel des anciens ou sénateurs des Juifs, la parole du fils de Marie annonçait la destruction de ce temple et de la cité, comme la condition expresse de son prochain avénement; c'était là un des signes précurseurs de sa descente personnelle et visible des cieux, pour opérer la première résurrection des morts, et pour commencer son propre royaume.

Ces graves motifs de collision étaient corroborés par d'autres causes; mais on se reportera toujours pour les juger dans les temps qui ont précédé les succès de la nouvelle école, au lieu de céder, selon l'habitude ordinaire, à la seule impression des résultats. Jésus ne s'épargnait pas de recourir à une certaine obscurité, à la dissimulation même, soit pour assurer un effet plus pathétique aux déclarations de ses derniers jours, soit afin de suivre avec moins d'obstacles les progrès de ses enseignemens moraux et son mode de réalisation des prophètes. Au bout de deux ans de prédications et de miracles, ses frères

ou ses parens les plus intimes, lui reprochaient d'agir d'une manière mystérieuse, de ne pas se déclarer franchement et sans voile devant les principales populations [1]. Au moment de se rendre à Jérusalem, lorsque Jésus eut obtenu de Pierre la réponse qui le reconnaissait pour le Christ, sa première parole à tous les apôtres réunis leur intima, avec menaces, de n'en faire l'aveu à qui que ce fût [2]. Quelques jours après sa transfiguration, sa voix prescrivit de nouveau aux trois apôtres qui en avaient été les témoins de cacher ce qu'ils avaient vu, jusqu'au temps où sa résurrection serait accomplie [3].

[1] *Et dixerunt : nemo quippe in occulto quid facit, et quærit ipse in palam esse : si hæc facis, manifesta te ipsum mundo. Neque enim fratres ejus credebant in eum.* (Joann., VII, 3, 5.)

[2] *Præcepit discipulis suis ut nemini dicerent quia ipse esset Jesus-Christus* (Matth., XVI, 20). *Et comminatus est eis ne cui dicerent de illo* (Marc., VIII, 30). *At ille increpans illos præcepit ne cui dicerent hoc, dicens : quia oportet filium hominis multa pati et reprobari*, etc. (Luc, IX, 21, 22.)

[3] *Et præcepit illis ne cuiquam quæ vidissent narrarent : nisi cum filius hominis a mortuis resurrexerit.* (Marc, IX, 8; Matth., XVII, 9.)

Dès que l'accord devenait impossible à conclure entre le nouveau maître et les anciens de Jérusalem, dès que les explications exigées comme une nécessité et comme un droit par ces derniers n'eurent amené que des accens d'indignation, ou des réponses susceptibles de passer à leurs yeux pour des moyens évasifs[1], le fils de Marie eut fait un pas considérable vers son but : le combat engagé avec les chefs du pays ne laissa plus prévoir qu'une seule issue.

Telle était, cependant, la haute influence de la législation intérieure des Juifs : malgré les conditions de famille les plus défavorables à Jésus, dans l'état des préjugés et des mœurs, et quoiqu'on ait présenté les pharisiens sous les couleurs les plus noires, quoiqu'on ait porté au dernier degré leur haine, leur colère, leur désir de vouer le nouveau docteur à la mort, pendant trois ans entiers, selon le témoignage de ses propres historiens,

[1] Quand les anciens lui avaient démandé, par exemple, un signe authentique, Jésus s'était éloigné d'eux, en leur disant qu'il ne leur serait pas donné d'autre signe que celui du prophète Jonas. (Matth., XVI, 2, 4.)

le fils de Marie eut la liberté la plus étendue dans le pays, liberté d'aller, de venir, de parler, de prêcher, d'accabler ses adversaires dans les villes, dans les campagnes, au milieu des synagogues pharisiennes, jusque sous les portiques du temple. Nulle délibération ne fut prise définitivement sur sa personne, qu'après lui avoir adressé les avertissemens légaux, préliminaires indispensables de toute pénalité. Jésus lui-même, loin d'ignorer la force de ces avertissemens, en avait déjà adopté et appliqué le principe. Les textes évangéliques qui le consacrent sont devenus pour l'église une des bases de sa législation, si souvent féconde en développemens redoutables : « Lorsque ton frère aura péché contre toi, dit le nouveau maître, va l'avertir en secret; s'il te montre du repentir, pardonne-lui; s'il ne t'écoute pas, amène deux ou trois personnes, afin que dans la bouche de deux ou trois témoins toute parole soit ferme; s'il ne veut pas vous écouter, dénoncez-le à l'église, et s'il n'écoute pas l'église, qu'il soit désormais pour vous comme un payen et comme un publicain [1]. »

[1] *Si autem te non audierit, adhibe tecum adhuc unum*

D'autres preuves confirment l'extrême latitude laissée à Jésus et les dispositions généralement pacifiques des magistrats de la Judée. Ici, c'est la parole d'un docteur de la loi qui se borne à l'interrompre dans un de ses discours remplis de reproches amers, pour lui dire: « Maître, en t'exprimant ainsi, tu prononces contre nous des injures [1]. » Là, c'est l'explosion spontanée du peuple de Jérusalem, à propos d'une allocution du fils de Marie. L'idée qu'il avait de mourir se représentait sans cesse dans son discours. Alors toute l'assemblée s'écria : « que cet homme était sous le joug d'un démon en répétant qu'on voulait le mettre à mort ; au lieu d'attribuer un pareil dessein aux principaux du pays, il fallait plutôt croire, d'après l'entière liberté qu'on lui laissait de parler publiquement, que

vel duos, ut in ore duorum vel trium stet omne verbum. Quod si non audierit eos, dic ecclesiæ. Si autem ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus. (Matth., XVIII, 15, 17; Luc, XVII, 4.)

[1] *Respondens autem quidam ex legis peritis, ait illi: Magister, hæc dicens etiam contumeliam nobis facis.* (Luc, XI, 45).

les principaux eux-mêmes étaient avec lui de connivence [1]. »

Mais tout ceci ne regarde encore que les anciens du peuple, le côté national et politique de la question, et les évangélistes ont placé les chefs des sacrificateurs de la Judée, ceux qu'on est convenu d'appeler les princes des prêtres, au premier rang dans leurs tableaux. Voyons donc si les renseignemens fournis par leurs propres traditions ne sont pas assez clairs, assez nombreux, pour substituer de plus en plus au système fondé sur la supposition absolue de la jalousie, de la haine, de la fureur, un autre système beaucoup moins âpre, moins exclusif et plus véridique.

D'après celui des quatre évangélistes, par exemple, qui transporte presque toute la vie publique de Jésus à Jérusalem, ce n'est point dans la violation seule de quelques ordonnances légales qu'il faut chercher le motif pour lequel les Juifs auraient résolu de traduire le

[1] *Respondit turba et ait : dæmonium habes, quis quærit te interficere ?...... Et ecce palam loquitur et nihil ei dicunt. Numquid vero cognoverunt principes quia hic est Christus ?* (Joann., VII, 20, 26.)

nouveau docteur devant la haute cour de justice; ils lui reprochaient de soutenir que Dieu était son père naturel, immédiat, de se faire égal à Dieu, de se prétendre descendu positivement du haut du ciel, tandis que chacun pouvait connaître son père, sa mère, ses frères [1]. Une fois, entre autres, l'assemblée du peuple, après avoir long-temps prêté à sa parole la même attention qu'à un prophète des anciens jours, finit par crier à Jésus : « Ne tiens pas notre ame en suspens! Si tu es le Christ, déclare-toi avec franchise. » Mais comme sa réponse ne servit qu'à accroître à leurs yeux le nuage d'obscurité, les Juifs se saisirent avec précipitation des pierres qui se rencontraient sous leurs pas. Jésus leur demanda sans s'émouvoir, pour laquelle de ses bonnes œuvres on menaçait de le lapider; tous les assistans lui répliquèrent d'un commun accord : « Ce n'est pour aucune bonne

[1] *Propterea persequebantur Judæi Jesum..... Quia non solum solvebat Sabbathum, sed et patrem suum dicebat Deum, æqualem se faciens Deo* (Joann., v, 16, 18). *Nonne hic Jesus, filius Joseph, cujus nos novimus patrem et matrem? Quomodo ergo dicit hic : quia de cœlo descendi?* (Joann., vi, 42; Matth., xiii, 55.)

œuvre, mais à cause de ton blasphême, car tu oses te faire Dieu, toi qui n'es qu'un homme[1]. »

Or, si tous les dogmes possibles, l'immortalité des ames, la résurrection des corps, l'existence séparée des esprits ou des anges, étaient livrés, sous la protection avouée de la loi, à la discussion publique et au libre arbitre de chacun[2], qui pourrait ignorer que l'idée suprême de l'unité de Dieu avait une autorité exclusive chez les Juifs? elle ne se prêtait en rien à des modifications ou à des moyens termes. Nous avons reconnu l'objet essentiel du monde grec : il a développé toute la puissance de l'individualité humaine, de ce principe qui est appelé à contracter des liens indissolubles avec les principes de nationalité et d'humanité. De même, nous devons nous représenter sans cesse la spécialité du peuple hébreu : d'une part, elle consistait à déployer toute la puissance morale et les phases les

[1] *Multa bona opera ostendi vobis ex patre meo, propter quod eorum opus me lapidatis? Responderunt ei Judæi: de bono opere non lapidamus te, sed de blasphemiâ, et quia tu homo cum sis, facis te ipsum Deum.* (Joann., x, 33.)

[2] *Voyez* ci-dessus, p. 9.

plus diverses de cette nationalité nécessaire ; d'autre part, elle consistait à conserver dans sa pureté complète et à répandre jusqu'aux extrémités de la terrele principe de l'unité infinie qui donne naissance et qui sert d'appui à toutes les autres unités.

Quelles que soient les idées qu'on adopte sur le caractère privé des hommes, et sur la supériorité ou la faiblesse des institutions du pays, il était donc actuellement imposé par leurs fonctions constitutives aux sacrificateurs Juifs de s'élever avec promptitude contre toutes les atteintes publiques, directes ou indirectes portées à ce principe souverain. Ils devaient avoir toujours devant leurs yeux les paroles majestueuses et précises de leurs prophètes : « Je suis Jéhovah, l'Éternel, le premier et le dernier; je ne transmets à d'autres ni mon nom ni ma gloire..... Il n'y a pas eu de Dieu avant moi..... Il n'y en aura pas après moi..... Il n'en existe pas avec moi. C'est à moi seul que la vie éternelle appartient..... Seul, je suis le Dieu fort, le Dieu juste, le Dieu libérateur, rédempteur et sauveur[1]. »

[1] *Ante me non formatus est Deus, dixit Jehovah, et post*

Maintenant, qu'il nous suffise, pour arriver plus vite au dénouement du drame évangélique et aux différentes manières d'envisager les circonstances principales de la mort et de la résurrection de Jésus, de réunir en peu de mots toutes les images relatives à son entrée à Jérusalem. Les cris, les fleurs, les vêtemens jetés sur la poussière, et jusqu'à l'animal pacifique[1] qui aurait servi à porter le rejeton mystérieux de David, n'ont rien coûté à l'imagination, d'ailleurs si grande et

me non erit..... Videte quod ego, ego ipse et non alius Deus mecum. Accinxi te ut sciant ab ortu solis et ab occidente quod nihil præter me. Ego Jehovah, et non amplius, formans lucem et creans obscuritatem, faciens pacem et creans adversitatem. Non est alius fortis, justus et salvans, præter me..... Respicite ad me et salvamini omnes fines terræ, quia ego Deus et non amplius. (Isaïe, XLIII, 10, 11; Deuter., XXXII, 39; Isaïe, XLV, 5, 6, 7, 21, 22, etc.)

[1] Le cheval servait en toute occasion, chez les Juifs, de symbole à l'homme de guerre, aux combats, au ravage; tel il apparaît dans la description magnifique du livre de Job, lorsque au bruit des armes son pied frappe la terre, ses naseaux s'ouvrent et son hennissement semble dire: Allons! allons! Les juges, au contraire, montaient sur des ânes d'une espèce tout autre que dans nos climats, et doués d'une beauté singulière. De là, les paroles

si riche, de la nouvelle école. Ils sont une transposition presque littérale des formes anciennes, l'effet inévitable du mode interprétatif qui s'appliquait à réaliser en Jésus toutes les conditions matérielles et morales attribuées par les livres des prophètes à l'instigateur de l'alliance finale entre tous les peuples de la terre, à leur Messie temporel[1].

d'un des chants bibliques : « O vous qui êtes montés sur des ânesses blanches et qui vous asseyez au siége de la justice, parlez (Jug., v, 10). » En conséquence, l'image prophétique du libérateur porté sur l'ânesse ou sur l'enfant de l'ânesse, voulait indiquer que cette époque d'avenir et que l'homme qui en serait le représentant auraient un caractère de législation plutôt que de conquête, un dessein de paix et d'alliance entre les peuples plutôt qu'une disposition à la guerre, un esprit de jugement et de bon conseil plutôt qu'une ivresse entraînante et une ardeur de sang. C'est la même idée que les Grecs auraient rendue par la balance de Thémis opposée aux armes de Mars, par l'olivier de Minerve opposé aux attributs de Bellone. Ainsi est né l'usage imposé au chef de l'église romaine, qui se considère comme le successeur du Roi-Messie des prophètes, réalisé en Jésus : il apparaît sur une mule blanche dans les grandes solennités.

[1] La note B, à la fin du volume, expose les textes remarquables du prophète Zacharie auxquels le tableau évangélique correspond.

Dans Jérusalem, le premier acte du maître nous ramène pour un moment à la différence des deux plans évangéliques qui ont été exposés au sujet de la direction de ses voyages dans la Palestine [1]. L'un fixe sa venue dans la capitale de la Judée à ses derniers jours, l'autre fait de cette cité le centre perpétuel de ses prédications et de ses courses.

A l'extérieur du temple, des individus gagnaient leur vie à vendre les tourterelles que les femmes, en particulier, employaient pour leurs sacrifices, et que les pauvres substituaient aux victimes ordinaires tirées des troupeaux; d'autres individus échangeaient les pièces d'argent qu'on destinait en partie à des offrandes : Jésus les chassa tous à coups de fouet de leur place. Or, cet acte que les anciens du peuple accompagnèrent d'une première admonition, et qui ne pouvait se répéter plus d'une fois de la même manière et dans les mêmes termes, se trouve reporté par les évangélistes à des époques toutes différentes. Comme conséquence nécessaire du plan qu'ils ont adopté, Matthieu et ses deux

[1] *Voyez* tome 1, pag. 267.

imitateurs le font arriver après l'entrée solennelle et finale du maître à Jérusalem, tandis que la tradition de Jean le renvoie aux premiers commencemens de sa carrière [1].

Cependant, la présence et l'enthousiasme d'un nouvel interprète de la loi sous les portiques du temple, lieu de réunion des lettrés, excitèrent les docteurs des diverses sectes et partis [2] à entamer des discussions privées, conformes au goût de l'époque. Les trois grandes questions qui agitaient toutes les ames, dans l'ordre politique comme dans l'ordre religieux, y furent successivement évoquées. Les hérodiens ou les partisans de la famille d'Hérode et des Romains, dont les zélateurs ou exaltés étaient les adversaires principaux, auraient, dit-on, adressé à Jésus la question

[1] Comparez Matthieu, chap. XXI, 12, et Jean chap. II, 16.

[2] La distinction des sectes juives d'avec les partis de la Judée est une des plus importantes à faire pour l'intelligence de cette époque. Chacune des sectes avait des membres qui appartenaient aux différens partis. Voilà pourquoi les pharisiens se montrent sous des aspects en apparence si opposés dans l'histoire de Josèphe, qui était lui-même pharisien, comme dans les Evangiles.

la plus irritante et la plus insidieuse, celle du tribut à payer à César ou à lui dénier hardiment, sauf à s'en remettre à la volonté de Dieu et au courage de la nation pour les conséquences d'un refus si voisin d'horribles tempêtes [1].

Les saducéens, de leur côté, ennemis irréconciliables du dogme de la résurrection des

[1] Sans doute on a vu de tout temps des pouvoirs publics qui ne craignaient pas de recourir à des provocations occultes pour entraîner les hommes qu'ils avaient intérêt à perdre dans de fatales démarches; mais il est aussi d'usage immémorial que toute secte, tout parti attaqué dans ses projets, accuse, même sans motifs, les adversaires contre lesquels il combat de provocations et de manœuvres odieuses. En admettant, avec les évangélistes, que les hérodiens et plusieurs des pharisiens eussent eu une mauvaise pensée et se fussent couverts de faux semblans dans leurs discussions privées avec Jésus, ce fait particulier ne porte aucune atteinte aux véritables motifs de la collision du nouveau maître avec la puissance nationale de la Judée. D'ailleurs, dans la position où étaient les Juifs à l'égard des dominateurs étrangers, si quelque chose doit frapper les yeux, c'est évidemment la faiblesse de leurs moyens comparée à la vigilance occulte et à toutes les provocations auxquelles ils étaient eux-mêmes en butte. L'histoire de Josèphe nous a transmis sur la police politique de l'époque quelques renseigne-

morts, lui proposèrent leur argument résumé dans une parabole singulière : « Tu sais, maître, que la loi de Moïse prescrit au frère de l'homme qui est mort sans enfans de prendre sa veuve pour femme, afin de ne pas laisser éteindre la maison du défunt. Il y avait parmi nous une famille de sept frères : l'aîné de tous, après s'être marié mourut sans postérité; son frère épouse la veuve et meurt aussi privé d'enfans; le troisième subit le même sort, et ainsi jusqu'au septième. Ensuite la femme descend au tombeau. Si donc le monde futur se compose, comme tu le soutiens, des individus ressuscités, auquel des

mens qui sont trop curieux pour ne pas être rapportés. « Le roi Hérode, dit-il, craignant les suites du mécontentement des nationaux, ne négligea rien pour y remédier. Il ordonna à chacun de ne s'occuper désormais qu'à ses affaires particulières. Il défendit, sous des peines excessives, de faire de grandes assemblées à Jérusalem et de se réunir dans des festins. L'observation de cet édit l'intéressait tellement, qu'il avait des gens répandus dans la ville et sur les grands chemins pour épier et pour arrêter ceux qui osaient y contrevenir. Les personnes arrêtées étaient conduites, quelquefois en secret, quelquefois en plein jour, dans la forteresse Hyrcania, où elles recevaient un châtiment très-sévère. On assure aussi que

sept frères, dans les jours de la résurrection, cette femme sera-t-elle personnellement réservée[1]?

Enfin, les argumentations réciproques du nouveau maître avec des membres de l'école pharisienne prirent pour texte l'avénement du Messie, et n'échappèrent ni de part ni d'autre à l'usage universel des subtilités[2].

le roi lui-même se travestissait souvent et se mêlait la nuit parmi le peuple pour découvrir l'opinion qu'on avait de son gouvernement. Il faisait punir sans miséricorde ceux qui condamnaient sa conduite, et il obligeait les autres à s'engager par serment à ne pas lui manquer de fidélité. Ainsi le plus grand nombre se décidait, par crainte, à faire ce qu'il voulait; et il n'y avait pas de moyens dont il ne se servît pour perdre ceux qui, ne pouvant souffrir d'être traités de la sorte, avaient le courage de s'en plaindre. » (*Antiq. judaïq.*, liv. xv, ch. xiii.)

[1] *In resurrectione ergo cujus erit de septem uxor? Omnes enim habuerunt eam.* (Matth., xxii, 28; Luc, xx, 28). J'ai indiqué ci-dessus la réponse du nouveau maître; elle prenait texte de l'éternité individuelle réservée dans le monde futur aux corps ressuscités et transfigurés, pour en conclure l'inutilité absolue, dans ce monde, de l'union des sexes. (*Voy.* t. i, p. 369.)

[2] La note C, à la fin du volume, donne un exemple de ces subtilités et ajoute quelques détails sur la distinction à faire entre les sectes et les partis de la Judée.

Mais des débats bien plus graves et plus menaçans s'élevaient déjà parmi le peuple au sujet du jeune Galiléen [1]. On était à l'époque de l'année où une foule immense, irritée du joug étranger, accourait à Jérusalem de tous les cantons du pays et de toutes les parties du monde. Il en naissait pour le conseil supérieur des Juifs l'obligation d'user avec le plus d'énergie de son autorité, afin d'arrêter à tout prix les conflagrations intérieures.

Dans une des solennités précédentes, les mêmes bandes galiléennes, dont les cris et les transports en faveur de Jésus venaient de causer à la ville entière un si grand étonnement, avaient excité, par un soulèvement intempestif, la colère du procurateur romain et de ses soldats; elles avaient fait couvrir de sang les places publiques de la cité, jusqu'aux parvis du temple [2].

[1] *Dissentio itaque facta est in turbâ propter eum..... Et murmur multum erat in turbâ de eo : quidam enim dicebant quia bonus est. Dicebant autem multi ex ipsis : dœmonium habet, insanit; quid eum auditis? Alii autem dicebant : non, sed seducit turbas.* (Joann., VII, 12, 43; X, 20; Luc, XXIII, 5.)

[2] « En ce même temps, dit l'évangéliste Luc, quel-

C'est donc aux auteurs eux-mêmes des traditions évangéliques qu'il appartient de détruire ce que leurs mains ont en partie édifié, la supposition qui attribue journellement au conseil des Juifs, assemblé pour prendre une délibération sur Jésus, de s'être entouré d'un appareil mystérieux, d'avoir suivi une marche étrangère à l'étendue et au mode habituel de

ques-uns racontèrent à Jésus ce qui était arrivé aux Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang avec leurs sacrifices. *De Galilœis quorum sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis eorum* (Luc, XIII, 1). » L'historien Josèphe ne parle point de cet événement, mais il en cite d'autres du même genre, dans lesquels les Galiléens ont aussi le premier rôle; celui-ci, par exemple, concourt à éclairer la situation des anciens de Jérusalem. Au milieu de leurs différends avec les Samaritains, les habitans de la Galilée demandèrent justice à Cumanus, gouverneur de la Judée, postérieur à Pilate; mais voyant qu'ils n'en pouvaient rien obtenir, parce que les Samaritains l'avaient gagné à prix d'argent, ils excitèrent tous les autres Juifs à prendre les armes et à recouvrer leur liberté. La servitude était bien assez dure en elle-même, s'écriaient-ils, sans avoir encore à supporter toute sorte d'injustices et d'outrages. Les magistrats s'efforcèrent en vain de les appaiser; les Galiléens appelèrent à leur aide les bandes armées qui s'étaient fortifiées dans les montagnes et qui de là épouvantaient la Samarie de leurs excursions. Cuma-

sa puissance. La preuve de ce caractère mystérieux serait-elle dans le choix que les anciens du conseil avaient fait des portiques du temple, lieu d'assemblée de tout le peuple, pour demander compte au nouveau maître de l'autorité qu'il s'arrogeait[1]? ou bien les traditions évangéliques auraient-elles commis une double erreur? elles attestent que le fils de Marie, instruit aussitôt de la décision des anciens, se retira avec ses disciples dans une

nus ne tarda pas à marcher contre eux avec de la cavalerie, quatre cohortes et un nombre considérable de Samaritains. Dans cet état de choses, et après plusieurs combats de mauvais augure pour les révoltés, les principaux de Jérusalem, convaincus des conséquences terribles que l'opiniâtreté de leurs concitoyens pourrait entraîner, se revêtirent d'un sac, couvrirent leur tête de cendre, et se présentèrent devant eux. Ils leur peignirent avec tant de force la ruine inévitable à laquelle leur entreprise exposait le pays, la destruction de leur temple et l'esclavage de leurs femmes et de leurs enfans, que ces paroles leur firent tomber les armes des mains et les ramenèrent dans leurs demeures. (Josèphe, *Antiq. jud.*, liv. xx, ch. v.)

[1] *Et cum ambularet in templo accedunt ad eum summi sacerdotes, et scribæ et seniores, et dicunt ei: in quâ potestate hæc facis? et quis dedit tibi hanc potestatem ut ista facias?* (Marc, XI, 28; Math., XXI, 23; Luc, XX, 1, 2.)

ville voisine attenant au désert; elles attestent, de plus, que le conseil des Juifs fit publier presque à son de trompe le résultat de sa délibération, l'ordre à quiconque aurait connaissance de la retraite du maître galiléen de venir le déclarer, pour qu'on s'emparât de sa personne[1].

Mais en sortant de Jérusalem, Jésus n'avait pas songé un seul instant à profiter de l'entière liberté qu'on lui laissait d'échapper aux dangers qui commençaient à s'accumuler sur sa tête. Son dessein était d'attendre la fête pascale; ce jour lui paraissait le plus favorable et le plus solennel pour donner de la vie aux formes nouvelles qu'il se proposait de déduire des usages établis, et pour accomplir, avec une fervente conviction, les exigences invariables de son plan d'interprétation hébraïco-oriental des prophètes.

[1] *Ab illo ergo die... Jesus abiit in regione juxta desertum, in civitatem quæ dicitur Ephrem, et ibi morabatur cum discipulis..... Dederant autem pontifices et pharisæi mandatum ut si quis cognoverit ubi sit, indicet, ut apprehendant eum.* (Joann., XI, 54, 56.)

CHAPITRE X.

Origine de l'emblème eucharistique. — Mort et résurrection de Jésus.

Dès que l'esprit exclusif dans lequel on avait coutume de concevoir un ensemble d'idées se trouve tout-à-coup changé, il convient de s'attendre à ce que les moindres parties de cet ensemble, comme les plus essentielles, en éprouvent une secousse, une commotion, qui pénètre dans tous leurs rapports, et qui tantôt attire une clarté directe là où l'ombre dominait le plus, tantôt semble réserver à une certaine obscurité les points les plus exposés jusqu'alors à la lumière.

J'ai démontré que l'entraînement du drame religieux l'emporte de beaucoup sur la fidélité de l'histoire dans les tableaux évangéliques consacrés à la passion de Jésus. Étendons aussitôt ce principe à la péripétie même de ce

drame, au sacrifice volontaire dont le fils de Marie a offert l'exemple à l'univers. Mais pour cela, nous éloignerons un moment la disposition première des nations polythéistes à s'émouvoir et à pleurer devant les souffrances matérielles d'un nouveau Dieu, elles qui n'avaient jamais été frappées que par la manifestation de divinités égoïstes et frivoles !

On est forcé de reconnaître que tout sacrifice personnel procède de sa nature du plus au moins, ou, pour mieux s'exprimer, il n'existe de sacrifice, dans le sens absolu du mot, que si l'on a renoncé entièrement, au physique ou au moral, à quelque possession très-avantageuse ou très-douce pour soi, dans le seul dessein d'en faire passer tous les avantages sur les autres. Or, est-il vrai que cette condition s'applique avec toute rigueur au grand événement dont il s'agit? et, dans la nécessité de juger d'après le sentiment humain tout ce qui se présente sous la forme vivante de l'humanité, quelle réponse péremptoire faudra-t-il ajouter à la simplicité de cette question? En ne payant que d'un jour, d'un seul jour de souffrances, trois années d'une lutte morale, suivie de tant de succès et de gloire; en ne

renonçant à la vie qu'avec la conviction intérieure, très-arrêtée et très-complète, de la reprendre mille fois plus brillante peu d'instans après, pour devenir en corps et en ame le dominateur d'un royaume nouveau et pour occuper en personne un trône sans fin, le fils de Marie entraîne-t-il l'idée d'un sacrifice trop inconcevable [1] ?

[1] La question ne change point, lorsqu'on fait intervenir Dieu lui-même, qui se détermine à envoyer son fils unique aux hommes pour les conduire à l'autre vie, par les mérites de sa mort. Ici le fils cède à un arrêt supérieur; il remplit un acte de pure obéissance; mais son sacrifice à lui, le sacrifice de l'homme visible, du Jésus vivant, n'en reste pas moins renfermé dans l'abandon de l'état personnel qu'il avait ici-bas pour le nouvel état que sa doctrine lui réserve immédiatement dans l'autre monde. Plusieurs savans ont établi que les livres du christianisme, répandus jusque dans l'Inde, auraient exercé une grande influence sur les traditions religieuses qui existaient déjà dans ce pays, et sur la légende de Boudha en particulier. Dans cette hypothèse, il faudrait attribuer à la légende indienne l'intention de donner au sacrifice de son dieu incarné une apparence humaine plus frappante que le sacrifice visible du fils de Marie. Boudha s'est élevé par son propre mérite à tout ce qui forme l'objet le plus envié des ambitions et des affections du genre humain : il est devenu le gendre d'un

Bien plus, et j'ai déjà signalé autre part cette vérité, de quelque majesté que soit toujours entouré le fait de se dévouer pour une noble cause, de sacrifier sa vie pour les hommes, de se précipiter au devant des angoisses d'une dernière heure, lorsque de grands exemples ou de grandes pensées doivent en être le fruit, une chose plus majestueuse et plus difficile encore existe au monde, c'est de vivre, de lutter avec la vie elle-même, de la soumet-

roi puissant; il se voit entouré de gloire, de richesses, d'honneurs; il est uni à une femme aussi remarquable par ses vertus que par sa beauté; il a donné le jour à des enfans chéris. C'est alors que, entraîné par le pur amour du bien, on le voit renoncer courageusement à tout ce bonheur personnel et se plonger dans la pénitence, au fond des déserts, pour s'y préparer à sa mission toute divine (Klapproth, *Asia polyglott.*, p. 121; Abel de Rémusat, *Mélang. asiatiq.*, t. 1, p. 305). Le caractère historique de Moïse reposait sur les mêmes bases. Le dessein de rendre à la liberté les tribus esclaves auxquelles il était lié par le sang, d'en faire un peuple consacré à la moralité et à l'organisation future de la famille des humains, l'arrache au palais du plus grand empire de son temps. Il sacrifie sans hésitation tous les avantages dont il y jouissait et tout l'avenir d'un fils de roi à l'indépendance de sa pensée et au sentiment de la justice.

tre à des lois imposantes qui la transforment en un bienfait véritable, de défricher son champ immense, si effrayant parfois pour l'œil qui le mesure, mais tout rempli des plus riches trésors. Développer avec une harmonie féconde et heureuse les phases variées d'une longue existence, *voilà l'homme!* et quel que soit l'éclat qu'il ait jeté sur la terre, nul ne pourra revendiquer ce titre d'une manière absolue, s'il n'a fait l'épreuve que d'un petit nombre de jours [1].

Le sacrifice qui avait jadis ouvert la carrière à la doctrine hébraïque laisse saisir facilement son esprit et sa moralité, dès qu'on rentre à son égard dans les conditions les plus ordinaires de l'histoire. A une époque reculée où l'universalité des populations immolait des créatures humaines avec une terreur religieuse, où les pères sacrifiaient leurs propres enfans aux divinités, le Dieu d'Abraham, dans une scène toute symbolique, tout idéale, voulut obtenir pour lui-même un pareil signe de dévouement. Mais lorsque, dans sa confiance envers l'être qui ne,

[1] *Histoire des Institutions de Moïse et du peuple hébreu*, t. III, p. 218.

lui avait encore imposé d'autres lois que de marcher avec intelligence et droiture, qui ne lui avait donné d'autre espérance personnelle que d'aspirer en paix à de vieux jours, d'autre ambition d'avenir que la gloire des générations descendantes et l'union finale de toutes les nations de la terre; lorsque Abraham eut consenti, le Dieu, après avoir accepté l'intention, repoussa pour jamais l'offrande : il conduisit jusqu'à une bonne vieillesse la jeune victime qui s'était résignée sans autre mobile que le respect et le devoir [1].

Mais cet usage universel des sacrifices de sang humain et la diversité infinie des symboles religieux qu'on y rattachait entraînent, dans l'ordre de la nature physique et au moral, plusieurs considérations qui, malgré le vague inséparable de leur objet, ne veulent pas ici perdre leur place.

[1] Ceux qui n'ont vu dans l'acte d'Abraham que du fanatisme ou du ridicule avaient oublié que les grands intérêts et les grandes idées morales en Asie, pendant le vingtième siècle avant Jésus-Christ, pouvaient difficilement recevoir les mêmes formes et les mêmes expressions que les idées et les intérêts moraux équivalens du dix-huitième ou du dix-neuvième siècle de l'ère chrétienne.

Sous le rapport physique, les sacrifices humains étaient en partie destinés à servir d'expression extérieure et sauvage à la loi suprême en vertu de laquelle toute sorte de principes d'activité et de renaissance s'échappent du sein de la destruction. Cette loi mêle la vie à la mort d'une manière si inextricable qu'il est impossible de déterminer les limites de l'une et de l'autre; en embrassant la généralité de leurs actes, loin de les reconnaître exclusivement pour des rivales, elles se montrent soumises à une pensée unique, à une harmonie digne de deux sœurs.

Dès qu'on se remet en mémoire, par exemple, l'incroyable quantité de sang humain qui a coulé sur la terre et qui a pénétré tout brûlant jusqu'en ses entrailles, il n'y a plus ni métaphysique ni morale capables d'expliquer pourquoi les choses se sont passées ainsi. C'est à des faits d'un autre ordre qu'il faut demander du secours; c'est dans l'organisation la plus intime de notre petit monde qu'il faut rechercher quelque cause; et, puisque les débris des plantes renversées par les orages ou par la main des hommes ont été pour la terre elle-même l'une des sources premières de son ac-

tivité puissante de végétation, qui sait si une relation cachée n'a pas existé dès l'origine, et pour une période indéfinie de temps, entre ce sang précieux et le développement de sa puissance de création animale? Du moins, voici une contradiction apparente qui mérite bien d'attirer un instant nos regards : c'est précisément à mesure qu'elles sont devenues plus nombreuses et plus serrées sur la terre, que les populations ont perdu et perdent chaque jour de leur goût et de leur enthousiasme primitifs à s'entre-détruire.

Mais, sous le rapport moral, la force fécondante du sang est bien autrement certaine que dans ses effets physiques. Il n'existe pas une seule vérité sociale de quelque importance qui n'ait obtenu du sang versé en sa faveur ou contre elle un surcroît extraordinaire d'intérêt et d'énergie, et qui, tantôt sous le couteau du prêtre des siècles les plus barbares, tantôt sous le glaive non moins rigoureux de la guerre et de la justice, n'ait exigé des sacrifices humains.

Une foule d'anciens symboles sont dérivés de ces sources différentes : ici, les divinités impitoyables de l'Asie, qui aimaient le sang hu-

main pour le sang même, comme les animaux des forêts; ou bien, la divinité de la Chaldée, qui se tranchait la tête de ses propres mains: son sang répandu donnait naissance à un ordre de dieux inférieurs desquels émanaient par la même voie une longue suite d'autres existences [1]; là, tous les jeunes dieux des pays voisins de la Judée: ces dieux de la Samothrace, de l'Égypte, de la Phénicie, étaient appelés à représenter la succession de la vie à la mort, de l'excellence préalable des ames dans les sphères supérieures à leur état de captivité supposée dans le monde présent, la succession de la lumière à l'obscurité, de la saison génératrice à la saison des frimats; ils recevaient une mort violente au milieu des cris et des larmes de leurs sectateurs, mais pour ressusciter ensuite plus brillans [2], à l'exemple du

[1] Cette divinité est le dieu Bel, selon la théologie chaldéenne de Bérose. Bel, avant de verser lui-même son sang, coupe en deux parties une autre divinité, Omoroca; ces deux parties forment le ciel et la terre.

[2] Outre l'Osiris de l'Égypte, qui paraît avoir été le type des autres divinités vouées à la mort et à la résurrection, la Samothrace reconnaissait le jeune Dyonisius; la Phrygie, Attys; la Thrace, Orphée; le pays d'Athènes, Iakhus;

fameux phénix, tracé d'après les mêmes principes.

Le choix que le fils de Marie avait fait de la solennité de Pâques, pour accomplir son sacrifice, ne lui était pas inspiré seulement par la foule d'étrangers qui accouraient de tous les cantons de la Palestine et de toutes les parties du monde. L'esprit juif de la fête, la dé-

la Syrie, Tammouz, appelé dans la Grèce Adonis. C'est au sujet de ce dernier dieu qu'Ézéchiel nous représente les femmes de son temps assises devant les portes de leur maison, pour pleurer sa mort passagère. *Et ecce ibi mulieres sedebant plangentes Adonidem* (Ézéch., VIII, 14). En réunissant les témoignages de Plutarque, du *Traité sur la déesse de Syrie* attribué à Lucien, et de beaucoup d'autres écrivains de l'antiquité, l'auteur si recommandable des *Recherches sur les mystères du paganisme* nous apprend comment tout était plongé dans la tristesse pendant sept jours entiers, au sein des villes où le culte d'Adonis était suivi, principalement dans la ville de Byblos, sa patrie. « On ne cessait, dit-il, de pousser des gémissemens; on allait même jusqu'aux coups et à la flagellation..... A Athènes, des figures de cadavre ressemblant à un jeune homme mort à la fleur de l'âge étaient placées dans les rues, et les femmes, vêtues de deuil, venaient les enlever, en exprimant leur affliction par des chants et des cris lugubres..... A la fin de cette semaine sainte, des transports de joie succédaient, en commémo-

livrance du joug égyptien, le passage d'un état de servitude à l'état de liberté et les cérémonies diverses qu'on célébrait à cette occasion, offraient à son enthousiasme et aux interprétations de son école une ample matière à des rapprochemens figurés avec le dessein qu'ils avaient de délivrer les ames et les corps du joug de toutes les infirmités, de tous les intérêts et de tous les attachemens de la vie naturelle. Au jour de Pâques, les sacrificateurs de la Judée immolaient un agneau en expiation des fautes de tout le peuple; ainsi le jeune maître allait se livrer en victime expiatoire et comme un nouvel agneau [1]. Le sang

ration de la résurrection d'Adonis... On exposait au grand jour la statue du jeune dieu, et à Biblos en particulier tout le monde se rasait la tête, selon la coutume des Égyptiens, sous peine, pour les femmes qui auraient voulu se soustraire à cette loi, d'être livrées, pendant un jour entier, au rôle honteux de prêtresses de la Vénus impudique. » (Plutarq., *Vies d'Alcibiad. et de Nicias;* Lucien, *De deâ Syriâ,* § 6; Sainte-Croix, *Mystères du pagan.,* sect. VIII, art. 1er.)

[1] On a vu que cette figure de l'agneau conduit à la mort était d'un usage constant dans les chants moraux et nationaux des prophètes juifs; elle exprime tantôt les tribulations de l'homme juste et zélé pour le peuple,

de l'agneau pascal en Égypte avait servi à marquer les portes des maisons des Hébreux, pour les prémunir contre le passage d'un pouvoir destructeur et afin de diriger leurs habitans vers une terre meilleure; ainsi la victime nouvelle allait se représenter sous un emblème dont l'origine première est dans les formes les plus subtiles de la poésie du pays non moins que dans ses usages matériels. Son sang devait marquer le sein des hommes dévoués, afin de les prémunir contre toute influence du mauvais esprit et afin de leur assurer la possession du royaume prochain de seconde vie.

En revenant vers Jérusalem, Jésus avait ordonné à Pierre et à Jean de l'y devancer et

tantôt les malheurs mêmes du peuple personnifié. David et Isaïe ont employé dans le même esprit la figure de la brebis qui se laisse tondre sans dire mot (*voy.* ci-dessus, pag. 100), et Jérémie l'image du cerf qui, privé de nourriture depuis long-temps, marche sans aucune vigueur devant ceux qui sont à sa poursuite (Lament., 1, 6). Il n'y a donc pas lieu de discuter ici l'idée de Dupuis lorsqu'il réduit sérieusement l'agneau de l'Évangile, dans son *Origine des cultes*, à n'être rien de plus que l'emblème d'une constellation du zodiaque, celle du Bélier. Nous y reviendrons en parlant de son système général sur l'Apocalypse.

de préparer toutes les choses exigées par la nature de la fête. L'hospitalité devenait plus que jamais à cette époque de l'année un devoir sacré. L'habitant à qui les deux disciples s'adressèrent, et qui savait d'avance de quelle part ils étaient envoyés, leur offrit une chambre du haut de sa maison, meublée selon les besoins du moment[1]; rien ne manquait quand le maître arriva sur le soir avec les autres disciples.

Le souper de la pâque juive ou la *cène*, du mot latin *cœna*, s'ouvrait par des cérémonies et par des chants commémoratifs de la sortie d'Égypte. L'herbe amère trempée dans le vinaigre y retraçait les douleurs de la servitude [2]; un pain sec et dur jeté au milieu d'un

[1] Jésus envoya Pierre et Jean et leur dit : « Allez à la ville, vous verrez venir au devant de vous un homme chargé d'une cruche d'eau, vous le suivrez où il entrera. Vous direz au chef de la maison : le maître t'adresse ces paroles : mon temps est proche; en quel endroit mangerai-je la Pâque avec mes disciples? Il vous montrera une chambre grande et entourée de lits...... » (Luc, XXII; Marc, XIV; Matth., XXVI; Jean, XIII.)

[2] « Ces herbes amères que nous mangeons, quel en est l'objet? Elles signifient que les Égyptiens rendaient la vie

festin d'abondance et de joie relevait par la plus vive opposition les bienfaits de l'indépendance [1].

Mais ici tout l'intérêt se porte sur la fin de la cérémonie, sur les actions de graces; ce sont elles qui furent destinées à devenir l'emblème le plus essentiel et le plus mystérieux de la nouvelle association. Le père de famille brisait un pain asyme et le distribuait aux convives. Après avoir mis un peu de vin dans leurs verres ou fait circuler une même coupe, il bénissait dans ce pain et dans ce vin tous les biens de la terre, tous les avantages moraux et physiques dont la jouissance intelligente ne pouvait être assurée au peuple que sous les auspices protecteurs de la loi. Ensuite il distribuait un second pain que l'on conservait en souvenir de la solennité jusqu'à l'année suivante. Jésus accomplit cet usage;

amère à nos pères; car il est dit: Ils leur rendaient la vie amère par une dure servitude. » (*Haggada ou prières de la Pâque des Juifs.*)

[1] « Voici le pain de misère que nos pères ont mangé en Égypte. Venez prendre part à notre festin, vous qui êtes nécessiteux. Une année nous étions esclaves, l'autre année hommes libres. » (*Ibid.; Exode*, XIII, 14.)

mais il apprit à ses disciples que ce pain et ce vin seraient désormais la figure commémorative de sa mort et le sceau de leur dévouement exclusif à tous les principes de sa doctrine.

Ainsi, tandis que le premier baptême ou le baptême d'eau avait eu cette signification, d'effacer tous les sentimens anciens, bons ou mauvais, naturels ou factices, de ramener figurativement les adeptes à l'état de l'enfant qui vient de naître, ou bien de les rendre semblables à un tissu qu'on jetterait dans un fleuve pour lui enlever ses couleurs acquises et pour le préparer à une autre empreinte, ainsi le second baptême ou l'eucharistie, d'un mot qui se rapporte à son origine et qui signifie actions de graces [1], devait produire cette empreinte même et pénétrer dans le for-intérieur.

En acceptant le corps et le sang de celui qui se proclamait le prince du royaume de la résurrection prochaine, tous les disciples s'im-

[1] C'est de la même source que vient le nom de femme Eucharis, qui signifie ayant bonne grace. Les trois Graces s'appelait Charités. Le mot *eucharistie* entraîne particulièrement une idée et un signe de reconnaissance.

posaient de diriger jusqu'à leurs moindres pensées comme si le maître ne cessait jamais de se trouver vivant au fond de leur ame; ils devaient être convaincus que leur sang s'unissait avec son sang, leur corps avec son corps, pour renoncer en commun aux choses du monde actuel et pour ne former qu'une seule et même personne.

Telle fut, au dire de tous les apôtres, l'inauguration de la religion nouvelle désignée sous la qualification spéciale de nouveau testament. Ce nom lui appartenait avec beaucoup plus de justesse que celui de loi, qui est resté le titre essentiel de l'institution mosaïque. La raison en est que cette dernière institution répondait par nature à toutes les conditions d'un contrat; elle réservait à perpétuité le droit d'en rétablir et d'en renouveler les clauses. Mais, comme la mort du fils de Marie s'identifiait avec son testament, comme son sang était expressément versé pour preuve volontaire et pour témoignage absolu de la vérité de ses promesses et de ses dogmes, nulle ouverture n'était plus laissée après lui au principe du débat mutuel et de la libre sanction; sa voix ne pouvait s'écrier, comme celle du dieu

des Juifs : « Accourez, plaidons nos droits, entrons tous en jugement. » Il fondait l'empire d'une foi et d'une obéissance sans bornes.

Dans la seconde et surtout dans la troisième phase de la naissance du christianisme, l'emblême que je viens de signaler, et qui durant la première période n'était que commémoratif [1], suivra les développemens communiqués à la figure de Jésus; il recevra une signification plus universelle et plus mystique. C'est le propre des idées dans les siècles de grand mouvement d'affluer avec beaucoup de rapidité partout où elles rencontrent une expression plus ou moins complète d'elles-mêmes; c'est la conséquence de la flexibilité des choses de pouvoir être ramenées avec force et de loin vers un point donné, quelque superficiel qu'on le juge au premier abord. Est-il personne, par exemple, dont l'esprit

[1] « Faites ceci en mémorial de moi..... car toutes les fois que vous mangerez de ce pain et que vous boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. » *Hoc facite in meam commemorationem.* (Luc, XXII, 19; 1 Corinth., XI, 14; Matth., XXVI, 26; Marc, XIV, 22.)

ne se soit senti engagé bien des fois dans les difficultés les plus épineuses de l'histoire du monde et de l'humanité, à propos d'un nuage qui fuit ou d'une feuille d'arbre qui tombe!

Au reste, bien avant que Jésus eût apparu en Judée, l'allégorie du pain et du vin, du manger et du boire, prise dans un sens moral et dans un sens mystique était des plus familières. On y partageait, avec tous les sages de la Grèce, l'idée que le cœur de l'homme juste figurait le temple le plus digne de recevoir la divinité. L'école de Philon avait appliqué sans cesse à la parole ou à la sagesse les noms de *pain de vie,* de pain par excellence, dont il est indispensable de se nourrir [1]. Toutefois, personne n'avait préparé plus directement que l'école essénienne le fond et la forme de l'eucharistie de Jésus, si l'on en juge par les renseignemens écrits dans le livre de Sirach. La sagesse personnifiée est dépeinte dans ce li-

[1] *Hic est panis, cibus quem dedit Deus animabus; ut se pascant verbo ipsius atque sermone. Nam hic est panis datus nobis ad viscendum, vedelicet verbum hoc... Audiat igitur anima vocem Dei, quod non solo pane vivet homo factus ad imaginem, sed omni verbo quod procedit ore Dei* (Philo, *Legis allegor.*, III, *in med.*)

vre comme un être visible, comme une femme de chair et de sang, comme la mère de l'amour véritable, de la connaissance, de l'espérance ; elle annonce aux hommes que « une fois qu'ils auraient *mangé* d'elle, ils en deviendraient bien plus avides ; une fois qu'ils en auraient *bu*, ils en demanderaient encore à grands cris [1]. »

Si l'on n'avait pas vu dans quel esprit les tableaux de la passion évangélique et leurs commentateurs ont disposé les rôles, il y aurait à s'étonner que l'école nouvelle n'ait pas insisté du moins sur une circonstance des plus favorables aux Juifs comtemporains. Dans toute la multitude qui s'était soulevée contre Jésus et qui pouvait si facilement suivre ses traces, il ne se trouva pas un seul homme, malgré leur respect religieux pour les ordres du conseil et malgré l'exaltation opiniâtre à laquelle on les montre entièrement assujétis, qui songeât à livrer le maître galiléen à la

[1] *Ego mater pulchræ dilectionis et timoris et agnitionis et sanctæ spei..... Transite ad me omnes qui concupiscitis me... Qui edunt me adhuc esurient, et qui bibunt me adhuc sitient* (*Ecclesiastic.*, XXIV, 24-29).

juridiction nationale. Le délateur sortit des rangs les plus élevés de l'association naissante, du sein des douze apôtres. Cette trahison, au dire des évangélistes et de leurs disciples, était destinée à vérifier plusieurs paroles des prophètes; et, par une alternative bizarre, le peuple Juif à son tour a appliqué, pendant des siècles, les mêmes paroles au développement journalier de la passion matérielle et morale dont l'école chrétienne arrivée à la toute puissance ne lui épargnait aucune douleur : « Ceux qui sont sortis de moi, ceux qui se sont nourris de mon pain, qui se sont revêtus de ma force, ceux-là m'ont vendu à la fureur des nations... Ils m'ont livré pour être un objet de fable, de risée et de mauvais traitemens parmi les peuples [1]. »

A la fin de la cène [2], l'évangéliste, qui sera pour nous le représentant de la dernière

[1] *Adversum me susurrabunt omnes inimici mei...... Etenim homo pacis meæ, qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem......* (*Psalm.*, XLI, vel. XL, 10).

[2] La note D fait un récit succinct des grands débats que la fixation du jour de la Pâque de Jésus a produits dans les premiers siècles de l'Église. La futilité appar-

phase de la formation de la doctrine, a placé un long discours de Jésus. C'est une occasion que Jean a saisie de réunir toutes les idées les plus subtiles de la théologie de son école, de la même manière que l'évangile de Mathieu avait déjà fait du discours de la montagne un cadre où toute la partie morale de la prédication est venue se ranger.

Bientôt après, les convives, hormis celui qui se préparait au baiser de trahison, arrivèrent sur une montagne située à l'orient de Jérusalem. Là, Jésus aurait prononcé sa prière dernière et solennelle rapportée par le même évangéliste Jean, le plus tendre, le plus mystique de tous. Cette prière, qu'on regarde avec raison comme la plus haute expression de son sacerdoce, devait rendre naturellement la dernière pensée du maître, son dernier mot. En conséquence, il serait impossible de ne pas être frappé des contradictions qu'elle découvre avec plusieurs préceptes que le discours de la montagne semblait avoir définitivement éta-

rente du cérémonial cachait une haute question d'autorité. L'influence de ces débats a commencé la séparation des deux Églises d'Orient et d'Occident.

blis, de ses contradictions avec ce qu'il est d'usage de citer comme de plus beau dans la morale de l'Église. Le caractère principal de cette prière, en effet, est de se renfermer dans un particularisme formel, c'est-à-dire de ne rien spécifier de favorable à la généralité des humains. Elle n'envisage que l'intérêt privé des membres actuels du nouvel institut et des adeptes qui seraient attirés plus tard dans ses rangs; elle jette en ces termes les bases évangéliques de l'intolérance ultérieure du catholicisme : « Père, s'écria Jésus, glorifie ton fils afin que ton fils te glorifie..... J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donnés du monde; ils étaient tiens et tu me les as donnés..... ils ont vraiment connu que je suis issu de toi et ils ont cru que tu m'as envoyé. Je prie donc pour eux, et je ne prie point pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés... Néanmoins, je ne prie pas seulement pour eux, mais aussi pour les hommes qui croiront en moi, à l'aide de leur parole[1]. »

En même temps, l'approche du danger pro-

[1] *Manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi de mundo..... Et cognoverunt vere quia à te exivi..... Ego*

duisit des impressions bien différentes sur le maître et sur ses disciples choisis. Malgré la conviction invariable du fils de Marie dans son retour presque immédiat à la lumière, le sentiment naturel de la conservation personnelle qui tient l'homme attaché tout entier à la terre, lors même que ses douleurs réelles ou ses idées lui inspirent contre elle le plus de dédains, plongea son ame dans une excessive agitation; une sueur abondante coula de tout son corps, et l'on entendit sortir de sa bouche le touchant regret de ne pouvoir échapper à l'amertume du passage qui séparait pour lui la vie du monde présent de la vie de résurrection éternelle. Les onze apôtres, au contraire, sans cesse dominés par la croyance que l'auteur de tant de miracles saurait briser à son gré l'audace de ses ennemis, se laissèrent aller à un tranquille sommeil jusqu'à ce que leur maître ayant aperçu des flambeaux leur eût annoncé l'heure décisive [1].

pro eis rogo, non pro mundo rogo, sed pro eis quos dedisti mihi... Non pro eis rogo tantum, sed et pro eis qui credituri sunt per verbum eorum in me (Joan. XVII, 9-20).

[1] Les traditions de Matthieu et de Marc se bornent à

« Qui cherchez-vous, dit-il d'une voix ferme au capitaine de la cohorte? et sur la réponse « Jésus le Nazaréen, » il répliqua « c'est moi, » et il fut aussitôt saisi par les huissiers du conseil et par les gardes [1]. »

Les mêmes causes qui avaient amené la collision entre le jeune maître et les magistrats supérieurs de la Judée ne pouvaient qu'étendre leur influence devant ce conseil. Pour donner un autre cours aux évènemens il aurait fallu, ou que la force de la parole de Jésus eût changé les convictions des anciens; ou que toutes les résistances de leur ame se fussent brisées soudain contre l'évidence d'un

établir que Jésus fut saisi de tristesse et d'angoisse. *Cœpit contristari et mœstus esse.* (XXVI, 38; XIV, 31.) La tradition seule de Luc fait apparaître un ange pour lui donner de la force, et parle d'une sueur de sang. Plusieurs manuscrits très-anciens de cet évangile n'en disent rien; c'est ce qui a fait regarder ces détails comme une intercalation postérieure à l'apôtre. Mais les uns et les autres confirment le sommeil des disciples. *Et venit ad discipulos suos et invenit eos dormientes; venit iterum, et iterum invenit dormientes* (Matth., XXVI, 40-45, etc).

[1] *Dixit eis; ego sum... Cohors ergo et tribunus et ministri judæorum comprehenderunt Jesum* (Joann., XVIII).

miracle. A défaut, le développement de la lutte entre l'autorité de la loi que le sénat juif représentait, et la suprématie de la foi qui se personnifiait dans le maître galiléen, suivit inévitablement toutes ses phases.

Aussi, l'intérêt même de la pureté religieuse de l'histoire exige-t-il de répéter, sous toutes les formes, que l'école chrétienne n'est nullement acceptable, quand elle a ramené ce qui regarde le conseil suprême des Juifs, dans ce conflit solennel, à une question de basse jalousie, à une affaire de tribunal; quand elle a accablé la nation juive, à qui elle devait la naissance et dont elle s'appropriait les plus beaux ornemens, sous le prétexte du crime volontaire que ses anciens auraient commis, en prononçant contre Jésus un arrêt qui avait été annoncé d'avance et provoqué par toute la théorie du maître sur l'accomplissement des écritures. En cela, l'école entière du christianisme nazaréen ou galiléen a donné la preuve ineffaçable au monde qu'elle emportait avec elle les signes caractéristiques d'une secte et d'un parti; elle a donné la preuve que sa mission, jusque dans son éclat le plus légitime, le plus heureux, n'offrait encore qu'une spécia-

lité; elle a donné la preuve, enfin, que le jugement universel des choses et des hommes, le règne du Dieu des prophètes, du dieu *vérité*, *sans iniquité*, n'appartenait exclusivement ni à la période plus ou moins prolongée de ses épreuves et de sa domination, ni au fond de sa nature.

Quant aux inexactitudes et aux exagérations nouvelles, qui se font remarquer dans cette dernière partie des tableaux évangéliques et dans les commentaires qu'on a coutume d'y ajouter, je les indiquerai sommairement; mais avant de confirmer par un seul exemple leur authenticité, il n'est pas indifférent de récapituler encore une fois les motifs qui y présidèrent. Les apôtres et leurs disciples éprouvaient le besoin d'accroître l'intérêt de la situation déjà si pathétique du maître aux dépens de tout ce qui l'entourait; ils éprouvaient le besoin de justifier dans l'individualité de la passion de Jésus, l'accomplissement de tous les détails les plus minutieux consacrés par les prophètes à la peinture poétique de la passion présente et à venir du peuple israélite. De plus, une haute pensée les dirigeait; ils voulaient assurer aux hommes une

source de consolations, dans l'image des injustices affreuses et des douleurs réservées à un nouveau Job, à un être plus digne que personne d'échapper à leurs atteintes.

Parmi tant d'inexactitudes et d'exagérations, je me contenterai donc d'énumérer ici celles qui, pour la plus grande poésie et la plus grande moralité du sujet, ont transformé les agens ordinaires de l'autorité nationale de la Judée en misérables valets, des hommes véridiques dans leurs attestations en faux témoins, des usages antiques en signes de fureur [1]; j'accorderai seulement quelques détails au changement d'après lequel les droits imprescriptibles d'un peuple sont devenus des usurpations audacieuses. Ce dernier point qui touche à une question de fait autant que de droit se lie de plus près à l'histoire générale et aux mœurs de l'époque.

Les paroles que les Juifs auraient adressées

[1] C'est la note E, à la fin du volume, qui répond à l'écrit de M. Dupin aîné, intitulé *Jésus devant Caïphe et Pilate*, ou *Réfutation d'un chapitre de M. Salvador*. Elle justifie toutes les assertions que je viens d'émettre; car sur des matières aussi graves il n'est rien permis d'avancer sans en donner la raison.

à Pilate, d'après l'évangéliste Jean, « il ne nous est pas permis de faire mourir quelqu'un, » ont été invoquées, depuis un temps immémorial, par tous les écrivains du christianisme théologiens ou historiens, pour en conclure qu'en droit comme en fait les Juifs avaient entièrement perdu, à l'époque de Jésus-Christ, l'attribution souveraine des jugemens de mort et de vie [1]. Il s'ensuivrait que

[1] La question ne saurait être mieux posée que par Bossuet : « Les Juifs, dit-il, perdirent la puissance de vie et de mort... on ne peut douter que ce ne soit le premier Hérode qui ait commencé à faire cette plaie à leur liberté. Car depuis que, pour se venger du Sanhedrin, où il avait été obligé de comparaître lui-même, avant qu'il fût Roi, et ensuite pour s'attirer toute l'autorité à lui seul, il eût attaqué cette assemblée qui était comme le Sénat fondé par Moïse, et le Conseil perpétuel de la nation où la suprême juridiction était exercée; peu à peu ce grand corps perdit son pouvoir, et il lui en restait bien peu quand Jésus-Christ vint au monde..... Dans ce malheureux état, les Juifs gardèrent si peu la puissance de vie et de mort, que pour faire mourir Jésus-Christ, qu'à quelque prix que ce fût ils voulaient perdre, il leur fallut avoir recours à Pilate, et ce faible gouverneur leur ayant dit qu'ils le fissent mourir eux-mêmes, ils répondirent tout d'une voix : « Nous n'avons pas le pouvoir de faire mourir personne. » (*Histoir. univers.*, part. II, ch. X.)

le pouvoir de haute justice exercé par leurs anciens à l'égard du maître de Nazareth, ne constituait en lui-même, et abstraction faite de toute condamnation ou de tout acquittement, qu'un acte de méchanceté, qu'une usurpation sur l'autorité des vrais souverains, sur l'autorité de Rome.

Sans doute, il y a lieu d'établir qu'une nation conquise perd en réalité le fond de ses droits, dans le cas entre autres où elle ne garde aucun sentiment de son état, où elle s'est laissé envahir lâchement par des populations qu'il lui aurait été possible de vaincre. Mais devant une force aussi irrésistible que les Romains, et avec les protestations d'indépendance que les Juifs scellaient chaque jour de leur sang, le peuple abattu cédait à des circonstances matérielles et à rien de plus : son droit intérieur restait tout entier et toujours au-dessus de la volonté et de la puissance envahissantes. Supposons, par exemple, qu'à l'heure où les Juifs condamnaient Jésus, de l'aveu ou sans l'aveu des dominateurs étrangers, un libérateur, un Messie agissant selon l'esprit des Pharisiens eût communiqué à la nation assez d'ensemble et d'énergie pour

chasser soudain du territoire le procurateur Pilate et ses soldats, cet événement n'eût rien ôté ni rien ajouté à la question relative au nouveau maître[1].

L'erreur qui a été commise sur le droit devient plus sensible encore pour le fait. Non-seulement les actes apostoliques si riches dans tout ce qui concerne la jurisprudence

[1] Le savant auteur de l'écrit que je réfute, à la fin de ce volume, a donc confondu l'exercice du droit avec le fond de ce droit, l'usage de la chose avec la propriété, lorsqu'il a dit : « Fixons-nous bien sur ce point; car ici je suis tout-à-fait divisé d'opinion avec M. Salvador : à l'entendre, les Juifs avaient conservé la faculté de juger selon leur loi. Non, les Juifs n'avaient pas conservé le droit de juger à mort. Ce droit avait été transporté aux Romains *pàr le fait* même de la conquête... Tous étaient devenus les sujets de Rome; et à Rome seule appartenait la haute justice, principal attribut de la souveraineté. » (*Écrit de M. Dupin aîné,* pag. 80.) Mais que deviendrait l'axiôme « force n'est pas droit, » si le seul fait d'une conquête déplaçait la propriété de ce droit? La force livre au conquérant l'exercice, l'usufruit; mais le droit reste à son maître. Jamais le droit ne peut être rigoureusement détrôné que par le droit. — Quant au renvoi de Pilate à Hérode, il était de pure déférence entre eux, il ne change rien non plus à la question. Ce prince ou Tétrarque de la Galilée, que Luc est le seul des évan-

des Juifs, nous montreront plus tard leur grand conseil usant en plein jour du droit de condamner à des peines secondaires, et de prononcer une sentence de mort; mais nous y verrons aussi que l'autorité intérieure de ce conseil était reconnue par les chefs romains toutes les fois que les intérêts de leur domination n'y couraient aucun risque. Un tribun des légions, investi du pouvoir en l'absence du procurateur, conduira en personne devant les anciens un accusé juif; celui-ci, pour échapper au danger dont la juridiction nationale le menaçait, n'aura d'autre ressource que d'en appeler à la décision privée de l'Empereur, en vertu du titre de citoyen romain qui lui venait probablement du lieu de sa naissance[1].

gélistes à faire intervenir, se trouvait de passage à Jérusalem, à cause de quelques débats à terminer avec le Procurateur romain; il n'était pas moins dépourvu que ce Procurateur de tout droit contraire à l'autorité intérieure du Conseil de la Judée. Sans doute le fils de Marie avait dans la Galilée son domicile natal; mais les circonstances pour lesquelles le Conseil des Juifs avait cru devoir recourir à son droit de jugement s'étaient toutes accomplies dans le ressort de leur capitale.

[1] Ce Tribun écrivait au Procurateur, à l'occasion de

Bien loin de prouver l'opinion généralement admise sur la déchéance absolue du droit de jugement chez les Juifs à l'époque de Jésus-Christ, le texte de l'évangéliste Jean affirme donc tout le contraire. Il se rapporte aux conditions locales de son usage. Si d'une part, la jurisprudence des Juifs n'autorisait

l'accusé juif, qui n'était rien moins que l'apôtre Paul : « Comme cet homme allait être mis à mort par les Juifs, je suis survenu avec la garnison et le leur ai enlevé, après avoir su qu'il était citoyen romain. » *Cognito quia romanus est* (*Act. apostolor.*, XXIII, 27). Plus tard, lorsque le Procurateur paraît céder aux réclamations du Conseil des Juifs qui soutenait que l'apôtre appartenait à sa juridiction, Paul arrête en ces termes l'effet de sa volonté : « Je ne refuse pas de mourir, mais nul ne peut me livrer à eux, car j'en appelle à César. » (*Ibid.* XXV, 12). Enfin à Rome il dit aux Juifs assemblés : « J'ai été constitué prisonnier à Jérusalem et livré aux Romains qui, après m'avoir examiné, auraient voulu me relaxer, mais les Juifs s'y opposant, j'ai été contraint d'en appeler à l'Empereur en personne. » *Contradicentibus autem Judæis, coactus sum appellare Cæsarem.* (Ibid., XXVIII, 19.) Si donc l'opposition du Conseil des Juifs avait ce pouvoir, à l'égard d'un homme reconnu citoyen romain, son droit de juridiction n'était nullement aboli, quand il s'agissait d'un Juif pur. Paul le savait plus que personne, à cause de la part qu'il avait prise à des condamnations capitales.

aucune suspension de la peine capitale dès qu'un arrêt définitif était prononcé, d'autre part, la solennité actuelle de pâques défendait à la nation d'accomplir un arrêt de ce genre. Voilà pourquoi les anciens des Juifs réclamèrent soudain, après la condamnation de Jésus, l'intervention du chef romain, et pourquoi ce procurateur à qui la vie d'un homme coûtait si peu, comme on s'en est déjà convaincu, se refusa d'abord à coopérer à un acte complétement étranger dans le point de vue des nationaux, à sa connaissance et à sa compétence. « Cette affaire ne me regarde pas, leur dit-il; prenez cet homme et agissez conformément à votre loi. » Alors les Juifs lui auraient adressé les paroles citées par l'évangéliste Jean; leur signification mal à propos étendue à la question de droit et de fait se renfermait évidemment dans les exigences de la solennité actuelle : « Non, il ne nous est pas permis de faire mourir quelqu'un [1]... aujourd'hui; et si tu nous rends

[1] *Dixit ergo eis Pilatus : accipite eum vos, et secundum legem vestram judicate eum. Dixerunt ergo ei Judæi : nobis non licet interficere quemquam* (Joan. XVIII, 31). On voit

responsables des troubles que le concours des étrangers pendant nos fêtes amène dans cette cité, si tu poursuis tes vengeances jusque dans nos parvis, deviens toi-même l'exécuteur de nos lois et ne cherche pas l'occasion d'anéantir notre pays et le peuple[1]. »

Mais, après avoir exposé les diverses manières d'envisager les causes de la mort de

qu'à cause de la solennité de ce jour, les Juifs se tenaient à la porte du prétoire; ils ne voulaient pas pénétrer au-delà, afin de ne pas rompre les conditions de purification extérieure qui leur étaient imposées. *Et ipsi non introierunt in prætorium, ut non contaminerentur; sed ut manducarent pascham* (*Ibid.*, 28).

[1] Les détails si pleins d'intérêt et de naïveté du reniement de Pierre sont la dernière preuve à donner de l'exactitude historique de ce langage du sénat juif. Ils témoignent combien les esprits étaient préoccupés d'une invasion audacieuse des sectes galiléennes.

A peine les huissiers et les gardes se furent emparés de Jésus au nom du conseil, que tous les apôtres, cédant au sentiment de crainte et de respect auquel ils étaient accoutumés dès leur enfance, prirent la fuite. Pierre seul et un autre disciple suivirent Jésus; ce dernier disciple qui était de la connaissance du grand sacrificateur obtint facilement de faire entrer son compagnon. Mais pendant que Pierre se tenait dans la cour avec les officiers

Jésus-Christ, il faut appliquer le même esprit de recherche au dernier acte de sa vie terrestre, au plus important de tous et au plus miraculeux. L'historique de sa résurrection présente aussi deux aspects bien distincts : l'un comprend tout ce qui est d'obligation rigoureuse à admettre, à croire, à propager sous peine de n'être qu'un membre fictif du nouvel institut, sous peine de rompre de près ou de

de service et un grand nombre d'assistans, la portière du palais (*ancilla ostiaria*) s'avança et lui dit : « Toi aussi, tu étais avec Jésus le galiléen, » Pierre répondit : « Je ne sais ce dont tu veux me parler, je ne connais pas cet homme. (*Et tu cum Jesu galilæo eras... nescio quid dicas, non novi hominem*). Bientôt après, l'apôtre entra dans le vestibule, pour se chauffer; un proche parent de celui des huissiers du conseil, nommé Malchus, à qui il avait fait tomber l'oreille d'un coup d'épée, sur le mont des oliviers, s'approcha et lui dit : « Mais je t'ai vu moi-même au jardin; » Pierre le nia de nouveau avec serment. *Nonne ergo te vidi ex horto cum illo ?* (Jean XVIII, 17-26). Alors tous les assistans s'écrièrent : « Tu ne dis pas la vérité; certainement tu es de ces gens-là, ton parler galiléen nous l'indique. » *Vere et tu ex illis es ; nam et loquela tua manifestum te facit* (Matth. XXVI, 73). L'apôtre redoubla avec tant de force ses imprécations, que la honte intérieure et le repentir qu'il ne tarda pas d'en éprouver, lui firent verser beaucoup de larmes.

loin la fusion des textes hébraïques avec les dogmes orientaux, qui a donné la vie au christianisme primitif et qui doit obtenir de nouveaux développemens dans les deuxième et troisième phases de la formation de ses doctrines. L'autre aspect, au contraire, est relatif à la nature locale de l'événement; il comprend la connaissance des preuves sensibles que les évangélistes ont jugé à propos d'émettre à l'appui du caractère surnaturel de cette résurrection de leur chef, et le degré de confiance qu'il est humainement permis de leur attribuer, quand on compare ces preuves aux récriminations soudaines qui, selon leur témoignage littéral, auraient retenti de toute part dans le pays contre le miracle.

C'est ici une vérité définitivement acquise à notre histoire et que l'orthodoxie chrétienne ne songerait jamais à contester : le dogme de la résurrection de Jésus, quoique réglé par interprétation sur les figures des prophètes juifs, est bien loin de se renfermer dans leur esprit purement symbolique, moral, politique. Il sort tout entier de cet ordre d'hypothèses d'après lesquelles la personnification du peuple d'Israël, punie d'abord de ses

fautes pour son propre compte, punie ensuite bien au-delà de ce que ses fautes auraient mérité, afin d'offrir l'exemple le plus instructif aux autres familles d'Adam, aurait tôt ou tard à être retirée de la poussière du tombeau; elle devait voir à son réveil la face de Dieu plus bienfaisante pour elle, plus brillante que jamais, et elle devait servir de pierre angulaire à une dernière alliance ou à un vrai royaume de peuples[1]. La résurrection évangélique de la

[1] « L'Éternel m'a châtié rudement, mais il ne m'a pas mis à mort, il s'est souvenu de sa fidélité envers la maison d'Israel..... La pierre que les architectes avaient rejetée deviendra la principale pierre du coin, et l'on célébrera le nom de Jéhovah dans Sion, et sa gloire dans Jérusalem, quand les peuples et les royaumes se seront joints ensemble. *In conveniendis populis in unum et regnis* (Psaum. XVCIII, 1-4; CXVIII, 17-22; CII, 23; Jérém. XXXI, 31-37. Ezech. XXXVI, 24-28, etc.). » J'insisterai à ce propos sur une des causes pour lesquelles les philosophes du siècle passé avaient pleinement méconnu le génie biblique. La condition la plus nécessaire pour s'en rendre compte, l'expérience des difficultés, des agitations, des passions inhérentes à la vie intérieure et réelle des peuples n'était pas de leur époque. Aussi, remarquons l'une des sentences les plus répétées de la sagesse des Juifs: chaque pensée juste a son temps assigné; il ne s'agit pour la voir établie en son règne, que d'attendre. « Tel se tait, disaient-

personne du fils de Marie est toute matérielle, toute orientale. Une attestation nouvelle et éclatante vient corroborer les preuves diverses que j'ai déjà énoncées à l'appui de cette vérité. Entre les sectes nées sous les yeux des apôtres, il y en avait une qui reconnaissait le fils de Marie pour le Christ, sa morale pour une morale divine; mais, au lieu de prendre la résurrection des morts à la lettre et dans le sens matériel, elle se proposait de la réduire allégoriquement au passage qui s'accomplissait chaque jour entre l'état de ténèbres et de mort où les ames se trouvaient avant la venue de Jésus-Christ et leur état ultérieur d'activité et de vie. Or, les chefs de cette secte furent bientôt poursuivis et anathématisés par le plus puissant et même par le plus pratique de tous

ils, parce qu'il n'a rien à répondre; tel autre parce qu'il a égard au temps. Le sage garde le silence jusqu'au moment convenable pour parler, mais le babillard et le fou ne s'arrêtent devant aucune convenance. » *Est tacens non habens sensum loquelæ, et est tacens sciens tempus aptum. Homo sapiens tacebit usque ad tempus, lascivus autem et imprudens non servabunt tempus* (Ecclésiastic. xx, 6-22, Ecclesiastes, III, 7, 11. Proverb. XVIII, 13. Mischna, t. IV. capit. Patrnm).

les apôtres. Paul leur opposa cette déclaration solennelle que, « s'il n'y avait pas de résurrection matérielle des morts, Jésus-Christ non plus ne serait pas ressuscité; et si le maître n'était pas ressuscité, s'il ne représentait point, en dehors de toute allégorie, le premier né visible et palpable du royaume surnaturel qui devait prochainement s'accomplir, toute la prédication de la nouvelle école serait vaine[1]. »

Sans doute, nous avons appris qu'avec le temps et par la nécessité des choses, des modifications générales ont été apportées à cet or-

[1] Leur parole rongera comme une gangrène, ajoutait-il... Entre ceux-là sont Hyménée et Philète, qui se sont éloignés de la vérité en disant que la résurrection est déjà arrivée, et qui renversent la foi de plusieurs : car, *si resurrectio mortuorum non est, neque christus resurrexit. Si autem christus non resurrexit, inanis est ergo prædicatio nostra, inanis est et fides vestra* (II Timoth. II, 17-18; I Corinth., XV, 12-24). « Entre ces faux docteurs, Paul avait livré Hyménée et Alexandre à Satan. Hyménée disait que la résurrection était déjà faite, ne reconnaissant que la résurrection spirituelle du péché à la grace, et niant celle des corps (Fleury, *Histoire Ecclés.*, liv. II, § XIII).

dre de croyances [1]. On en est venu peu à peu à considérer comme de simples moyens d'action les idées qui, dans l'origine, étaient le fondement et l'ame de la parole. Mais il nous a été démontré aussi que le caractère forcé de ces modifications mêmes est un fait supérieur; c'est pourquoi l'empressement d'une certaine philosophie, mêlée de christianisme et de platonisme, à en éluder le sens, ne peut pas être accueilli; la majeure partie des contradictions morales de l'institut chrétien et des schismes produits par son développement ont toujours trouvé dans les conséquences de ce fait quelques-uns de leurs appuis ou de leurs causes.

Après cela, rien n'est plus utile que de mettre les mots caractéristiques d'une doctrine en harmonie avec les principes auxquels ils sont adaptés. On ne parviendrait jamais sans cette précaution à se reconnaître, au milieu de la multitude effrayante de sectes qui ne tardèrent pas à s'élever et à se combattre dans l'église. Ici donc, la meilleure occasion se présente pour rétablir la signification rigou-

[1] Ci-dessus, page 49 et suiv.

reuse du mot célèbre de spiritualisme, pour savoir jusqu'à quel point son application doit s'étendre à la doctrine chrétienne primitive, doit servir de nœud à son langage et marquer sa place naturelle dans les classifications.

Peu nous importe au fond la transformation nouvelle que Platon, entre autres, a fait subir au dualisme de l'Égypte, à la doctrine des deux principes commune à toute l'Asie; les noms d'esprit et de matière, pris dans un sens exclusif, ont été substitués alors aux noms d'Osiris et de Typhon, d'Ormuzd et d'Ahrimane. Nous n'avons pas à nous préoccuper non plus si cette opposition absolue d'existence entre la matière et l'esprit, tout avantageuse qu'elle soit à admettre dans le langage ordinaire, est inexacte, incomplète, fausse, quand on l'examine à sa base; si elle a donné lieu à une multitude de questions insolubles, et si elle n'explique en réalité aucun des phénomènes de la nature ni physique ni morale dans lesquels personne n'a jamais vu, ni même conçu la matière abstraite d'un côté, l'esprit de l'autre, tandis que chacun à vu toujours et partout des forces en lutte avec des forces, des idées, des sentimens, des intérêts, des passions et des

lois en lutte avec d'autres idées, d'autres sentimens, d'autres intérêts, d'autres passions et d'autres lois. Enfin, je ne demanderai pas pourquoi l'étymologie première des noms de matière et d'esprit entraîne précisément le sens inverse de ce qu'ils ont signifié dans la suite[1].

Mais ces expressions sont adoptées, sont éta-

[1] Le mot *matière*, dérivé du grec *meter*, du latin *mater*, emporte une des idées les plus saintes que toute langue puisse renfermer : la propre idée de *mère*, la mère des choses par opposition au père qui n'apparaît dans la fécondation que comme une puissance insaisissable, un souffle, un éther. L'infériorité attachée au mot matière, remonte en partie à l'habitude des peuples anciens de regarder la femme comme un corps passif, une existence sans personnalité propre. Quant au mot esprit qui vient du latin *spiritus*, son étymologie donne exactement l'idée toute matérielle, toute physique de l'air, du vent, du souffle respiratoire. Plutarque a propagé une erreur, quand il a dit que la matière et l'esprit de Platon répondaient à l'Isis et à l'Osiris de l'Égypte. Isis est un principe très-actif, très-brillant, qui, loin de redouter le père et l'époux, le cherche, le poursuit et l'attire; c'est le dédoublement du bon principe, dédoublement qui fait la base des doctrines gnostiques dont j'indiquerai plus loin un des caractères essentiels. La matière, proprement dite, au contraire, la matière de Platon, répond beau-

blies; elles ont une possession d'état constante. Mais on cite des doctrines spirituelles d'une part, et des doctrines matérielles ou charnelles de l'autre.

Or, l'erreur universelle, fondamentale, consiste à avoir rangé la théologie chrétienne, la doctrine évangélique du maître dans le spiritualisme absolu. Elle ne lui appartient ni en droit ni en fait, et toute la guerre, la grande et redoutable guerre qui fut dirigée contre l'église pendant les premiers siècles de son établissement par les sectes nombreuses et souvent brillantes, connues sous le nom de *gnostiques*[1], reposait sur cette circonstance que

coup plutôt à Typhon, au mauvais principe des Égyptiens, l'analogue d'Ahrimane et de Satan. — Les pères de l'Église en ont beaucoup voulu au philosophe grec d'avoir supposé l'éternité de la matière, ou en d'autres termes, d'avoir adopté le dualisme absolu. Mais quand ils ont mis à la place une matière tirée du néant, les Pères n'ont fait que reculer la difficulté d'un degré, qu'enrichir d'un mot de plus le même système; si Dieu a tiré la matière dn néant, il fallait que le néant existât de concert avec Dieu, ce qui donne toujours deux principes.

[1] Le nom de *gnose* et l'adjectif *gnostique* viennent d'une racine grecque qui signifie savoir, connaître. La gnose est moins une science qu'un fonds inépuisable

le caractère propre du spiritualisme lui manquait.

Qu'on se remette à la pensée la figure de Jésus, du type formel de la doctrine! S'il meurt, ce n'est point pour que son ame s'élance seule, pure, éthérée dans les champs immenses du ciel : le Roi, le Messie, le Dieu ne touche au tombeau que pour en ressortir tout entier avec son corps, par conséquent avec la matière elle-même. « Avancez vos mains, dit-il à ses disciples, après son retour à la lumière, et considérez-moi bien : je ne suis point un esprit, car un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en possède; et pour mieux vous le prouver encore, donnez-moi des alimens afin que j'en mange devant vous[1]. »

d'hypothèses mystiques, et tout arbitraires sur le déploiement successif des existences qui auraient précédé la formation de l'univers, et qui expliqueraient sa nature. J'en donnerai dans la suite un exemple. Cette gnose embrassait le système de l'émanation asiatique, la généalogie des dieux de l'Égypte, la kabale spéculative des Juifs, revus, corrigés et augmentés, selon l'esprit des abstractions grecques; on dirait la métaphysique de la métaphysique. Pour les uns, c'était beaucoup; pour les autres, presque rien.

[1] *Conturbati existimabant se spiritum videre.... Palpate*

Le premier effet de ces énonciations est d'ôter à chacun le droit de trop s'étonner du langage des défenseurs les plus renommés de l'église primitive. Dans l'obligation où ils étaient, par exemple, de lutter contre les écoles toutes spiritualistes qui ne voulaient reconnaître que l'immortalité des ames et qui frappaient de leurs mépris l'immortalité des corps, ils ont eu recours à une foule d'argumens pleins d'analogie avec les idées et avec les expressions qu'on est convenu depuis de regarder comme les signes distinctifs du matérialisme ordinaire [1].

et videte : quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere. Habetis hìc aliquid quod manducetur? (Luc XXIV, 37-42).

[1] « Est-ce que Dieu en créant l'homme, disaient les premiers pères de l'Église, n'a pas mêlé et confondu dès l'origine la chair avec l'esprit? Et y a-t-il quelqu'un qui sache si c'est l'ame qui porte le corps ou si c'est le corps qui porte l'ame? Non, tout cela est uni, tout cela constitue l'homme. Prétendre que le corps est un instrument de l'ame dont celle-ci peut ensuite se débarrasser, est une erreur. Le corps est une partie de l'homme et non pas un instrument; c'est pourquoi Jésus est venu sauver l'homme tout entier, lui annoncer la bonne nouvelle du passage du monde misérable où nous sommes, au monde

Voici donc la classification la mieux accommodée au sens des mots et à l'intelligence de cette histoire. D'abord, il existe deux grandes classes de doctrines : les unes, représentées religieusement par le mosaïsme, ont pour objet essentiel la réalité de la vie de l'homme, la glorification et la sainteté directes du monde présent ; les autres, conformes au principe général des orientaux, cherchent la délivrance et le vrai bien dans la disparition complète de ce monde et dans son remplacement par une tout autre nature. Chacune de ces deux classes se subdivise en deux ordres auxquels les qualifications de matériel et de spirituel s'appliqueront, si on le juge convenable. Dans la première classe, l'ordre matériel est celui qui bornerait la vie humaine aux impressions les plus extérieures, aux appétits des sens, à la satis-

de la résurrection des morts, dans lequel les corps auront leur part de récompense et jouiront de l'éternité, non moins que les ames dont ils resteront inséparables. *Neque enim anima secundum se homo, sed anima hominis et pars hominis. Commixtio autem et unitio horum omnium, perfectum hominem efficit* (Irénée, *Advers. hæres.*, lib. v ; Tertulien, *De resurrect.* ; Fleury, *Hist. Ecclésiast.*, liv. v, § 33. Voyez ci-dessus, pag. 45.)

faction des besoins privés de la personne : l'ordre spirituel comprend la science, la connaissance contemplative et active toujours variée et toujours croissante du vrai et du juste, du bon et du beau, du magnifique, de l'éternel ; il comprend le principe de l'harmonie et des arts, la cause incessante des plus nobles affections et toutes les jouissances attachées au travail de la pensée et à la conception anticipée ou prophétique du développement, même le plus éloigné, de la grandeur et de la pureté finale des destinées humaines. L'autre classe, celle des doctrines de la vie future, renferme à son tour un ordre matériel qui est la théologie chrétienne elle-même ; la chair, les os et le sang y doivent reprendre et conserver à perpétuité leur existence ; dans l'ordre de spiritualisme complet l'ame vivrait seule, indépendante et sans aucune espèce de contact avec le corps [1].

[1] On voit par là combien il importe de donner aux mots leur valeur propre, et pourquoi dans mon *Histoire des institutions de Moïse*, j'avais déjà établi une différence religieuse, profonde, entre le mot *intellectuel*, qui caractérise avec exactitude les destinées générales de l'avenir de l'espèce humaine selon le mosaïsme, et le mot *spirituel*

Mais s'il est indispensable, quand on fait l'histoire de la doctrine, de reconnaître que la résurrection directe du fils de Marie en est une partie intégrante ; et si, dans aucun cas, on ne peut réduire ce qui est dit de cette résurrection aux termes d'une figure purement morale, d'une allégorie, sans renverser par la base tout l'édifice chrétien, comme histoire extérieure, la question est bien différente. J'ai annoncé qu'elle consistait à rapporter les protestations soudaines dont la Judée aurait retenti, d'après les récits évangéliques, contre l'authenticité de cet acte ; il faut les mettre en balance avec les preuves sensibles et avec les insinuations que les évangélistes eux-mêmes ont avancées pour prévenir tous les doutes et pour assurer le plus de force à leurs convictions.

Aux yeux des adversaires du miracle, ou bien la mort de Jésus-Christ sur l'instrument du supplice romain n'aurait été qu'apparente, et n'entraînerait d'autre idée que celle d'un

qui appartient avec les modifications inséparables que je viens d'indiquer, aux croyances du christianisme de Jésus.

long évanouissement, suite matérielle de douleurs profondes; ou bien quelques disciples secrets seraient descendus dans sa tombe; ils auraient réussi à enlever adroitement son corps privé de vie, et cela sans en avoir même prévenu les apôtres à qui leur respect natif pour l'autorité nationale et l'effroi de leur ame avaient d'abord inspiré de se cacher avec grand soin [1]. Toujours est-ce indubitable qu'on chercherait vainement à combiner par la pensée rien d'aussi spécieux en faveur de la première et de la plus étrange de ces deux opinions [2], que le concours suivant des données évangéliques.

La perte de la vie n'accompagne pas de toute nécessité des blessures graves aux extré-

[1] *Tunc discipuli omnes, relicto eo, fugerunt... cum ergo fores essent clausæ, ubi erant discipuli congregati propter metum judæorum* (Matth. XXVI, 56. Joan, XX, 19).

[2] Plusieurs dissertations théologiques et même médicales ont été émises sur cette question. On cite snrtout celles de Bartholin, Leips., 1685, de Richter, 1787. La physiologie de l'histoire de la passion de Jésus-Christ, par Henri Vogler; la mort de Jésus-Christ, jugée véritable et nullement comme un état syncopique, par Grunner, 1800 (Voy. Rosen-Muller, *schol. in Joan.*, XIX).

mités des membres ; l'antiquité romaine offre des exemples nombreux d'individus qui, du haut de la croix où le poids de leur corps était soutenu par des liens, auraient exprimé l'indignation de leur ame aux spectateurs, auraient pu y respirer plus d'un jour ou en être détachés assez à temps pour échapper à la rigueur de leur destinée [1]. La femme toute puissante du procurateur et le centurion appelé à présider au supplice étaient dans les dispositions les meilleures à l'égard de Jésus-

[1] Lypsius, *De Cruce*, lib. II, cap. 8 et seq.. Les croix n'étaient pas telles qu'on les représente aujourd'hui ; elles s'élevaient à peine de terre. On a vu ci-dessus, t. I, p. 315, quel usage fréquent les Romains faisaient de ce supplice pour prévenir ou pour punir la promptitude du pays à s'armer contre eux. Long-temps avant la mort de Jésus, on rencontrait dans tous les carrefours et chemins de la Judée, des hommes qu'un amour exalté de l'indépendance ou des dénonciations cruelles avaient fait expirer sur la croix. J'ai indiqué aussi les rapports de la croix de Jésus avec la croix prétendue de l'Égypte. Cette croix *ansée* n'était qu'une clé ordinaire, destinée figurativement dans les mains des divinités locales, à ouvrir les réservoirs du Nil, et ses inondations bienfaisantes ; elle ouvrait également la cité des morts aux âmes, quand elles étaient appelées à revêtir des corps nouveaux dans les sphères supérieures.

Christ [1]. L'usage ordinaire et affreux du brisement des jambes sous le fer, qu'on n'épargna point aux deux patiens livrés à ses côtés au même sort, fut loin d'atteindre sa personne [2]. Le coup ou la *piqûre* de lance, selon les expressions textuelles, qu'un des soldats lui aurait porté dans le flanc et qui n'entraînait rien de décisif, n'avait nullement pour but de donner la mort; il annonçait à la foule que la faculté de sentir avait disparu et qu'on pouvait se retirer sans incertitude [3]. Bien plus, le procurateur lui-même, homme de grande expérience sur ce point, manifesta l'étonnement le plus vif dès qu'on l'eût averti que l'exposition du condamné, comprise entre l'heure de midi et le coucher du soleil vers l'équinoxe du printemps, avait déjà amené son dernier

[1] *Misit uxor ejus: Multa passa sum hodie, per visum, propter eum..... Videns autem centurio quod factum fuerat, glorificavit deum* (Mat. XXVII, 19; Luc, XXIII).

[2] *Venerunt milites: et primi quidem fregerunt crura, et alterius qui crucifixus est cum eo. Ad Jesum autem cum venissent, non fregerunt ejus crura* (Joan, XIX, 32).

[3] *Et viderunt eum jam mortuum; et unus militum lanceâ latus ejus aperuit* (Joan XIX, 33-34).

souffle [1]. Enfin, et c'est ici l'un des renseignemens les plus essentiels, les textes établissent qu'en dehors de tous les apôtres il existait des disciples secrets de Jésus. Un de ces disciples secrets, un membre du sénat juif qui avait prononcé dans le jugement un vote de délivrance, obtint aussitôt du procurateur l'autorisation de délier le corps. Il alla en personne le confier à une tombe récemment construite dans son propre jardin, tout près du lieu de l'exécution, et un autre disciple du même rang y accourut chargé d'une grande quantité d'aromates [2].

Cette première supposition d'une mort apparente, si on la dégage de toutes les formes merveilleuses que l'enthousiasme et la bonne foi des croyances acceptaient alors avec tant de facilité, ramènerait donc jusqu'à un certain point aux conditions d'un fait naturel, l'apparition ultérieure du maître parmi ses secta-

[1] *Pilatus autem mirabatur si jam obiisset; et accersito centurione interrogavit eum* (Marc, xv, 44).

[2] *Venit quidam homo dives... Joseph qui ipse discipulus erat Jesu, occultus autem... Et posuit corpus in monumento suo novo, quod exciderat in petrâ... Venit Nicodemus ferens mixturam myrrhæ et aloës, quasi libras centum* (Matth, xxvii; Marc, xv; Luc, xxiii; Joan, xxix).

teurs, et les adieux qu'il leur aurait adressés à l'exemple de Moïse et de Lycurgue. Mais quelle que soit la part qu'on lui accorde, son intérêt véritable est de faire arriver sous nos yeux l'opinion d'une des sectes les plus anciennes de l'église, celle des *Dokètes*. Suivant cette opinion, Jésus n'avait eu à subir, durant sa passion, aucun mal réel; loin de s'identifier avec la nature méprisable de la matière ou de la chair, il ne s'était offert au monde que dans un état tout fantastique, tout aérien, dans l'état familier aux dieux des Grecs qui prenaient des formes sans substance et se dissipaient en fumée [1].

[1] Le nom même des Dokètes indique qu'ils ne croyaient qu'à l'apparence du corps de Jésus. C'est en vue de cette secte, que l'apôtre Jean, dans son Évangile, met tant d'intérêt au coup de lance qui fait sortir sous ses yeux de l'eau et du sang du corps de son maître; il prouvait par là que ce corps était réel et nullement aérien. Les paroles suivantes de la seconde épître attribuée à l'apôtre, semblent dirigées aussi contre eux: « Plusieurs sont venus qui ne confessent point que Jésus soit apparu en chair. Un tel homme est un séducteur et un antechrist..... Ne le recevez point dans votre maison, ne le saluez point; car celui qui le salue participe à ses mauvaises œuvres. » (Jean. II, *Épît.* 8-10).

La seconde supposition, l'enlèvement pur et simple du corps de Jésus, est signalée par les évangélistes comme la plus répandue chez les Juifs de leur temps. Elle ne reçoit, avec évidence, qu'un faible échec des preuves extérieures et des suggestions que leurs récits lui opposent.

De leur aveu, ce fut seulement le lendemain du supplice fatal, après plus de quinze heures écoulées depuis que les disciples secrets tenaient le corps du maître en leur pleine puissance, que les anciens et les sacrificateurs, par un retour de prudence des plus tardifs, se rendirent en masse chez le procurateur. « Ordonne que le sépulchre soit gardé fidèlement, lui dirent-ils, de crainte que les disciples ne profitent de la nuit pour s'emparer des restes de leur chef, et pour soutenir devant le peuple qu'il est ressuscité des morts, ce qui serait une nouvelle imposture [1]. »

Ensuite, les évangélistes se sont appliqués à donner une explication naturelle au bruit

[1] *Alterâ autem die convenerunt... Jube ergo custodiri sepulchrum : ne forte veniant discipuli et furentur eum, et dicant plebi : surrexit a mortuis. Et erit novissimus error pejor priore* (Matth. XXVII, 63).

général qui s'accrédita chez les habitans; les disciples secrets auraient accompli leur dessein, malgré la présence de quelques gardes étrangers, faciles à se laisser surprendre par l'or, le vin et le sommeil. Dans cette pensée, ils ont accusé les anciens des Juifs d'avoir été eux-mêmes les corrupteurs des soldats, de les avoir induits à prononcer hautement une déclaration subversive du miracle[1]. Mais la principale raison qui défend d'accorder l'avantage à ce moyen explicatif des évangélistes sur l'opinion qu'ils se proposaient de détruire naît, sans contredit, de leurs propres récits. Comment imaginer avec eux que des soldats romains, si enclins toujours et partout aux terreurs de la religion, eussent senti le sol s'échapper sous leurs pas, eussent aperçu dans les airs d'insolites clartés, des anges descendre du ciel, un mort remonter du tombeau et que, au sortir de cette scène de majesté, l'ame toute

[1] « Déclarez ceci ; Les disciples sont venus de nuit et l'ont enlevé pendant que nous dormions... » Eux donc ayant pris l'argent, firent comme on le leur avait recommandé. Ce bruit s'est répandu chez les Juifs jusqu'à aujourd'hui. *Et divulgatum est verbum istud apud Judeos, usque in hodiernum diem* (Matth., XXVIII, 12-15).

pleine encore d'épouvante, et tout frémissans[1], ils eussent affirmé pour quelques pièces d'or à leurs compagnons d'armes, à leurs chefs, à tout Jérusalem, qu'un long et paisible sommeil s'était répandu pendant cette nuit là sur leurs paupières?

Il y a plus : nulle séduction coupable ne peut exister qu'à la condition expresse, chez ses auteurs, de croire d'abord à la chose dont ils s'efforceraient, à prix d'argent ou par d'autres secours, d'étouffer ou de dénaturer l'importance. Mais si les anciens et les sacrificateurs des Juifs n'eussent formé aucun doute sur la réalité miraculeuse de l'évènement, comment imaginer aussi que toutes les autres convictions en faveur du maître galiléen ne se fussent pas emparées à l'instant de leur ame.

Enfin, les variations et les contradictions des quatre récits évangéliques sont nombreuses sur toutes les circonstances d'un fait assez extraordinaire pour avoir dû se graver d'une manière égale et indestructible dans l'esprit des témoins [2]; elles ont ajouté leur appui aux

[1] *Præ timore autem ejus exterriti sunt custodes, et facti sunt velut mortui* (Matth., XXVIII, 4).

[2] Dans l'évangéliste Matthieu, par exemple, c'est un

motifs pour lesquels les concitoyens de Jésus dénièrent à toute l'histoire de sa résurrection d'être marquée à jamais du sceau de la clarté et de la notoriété nécessaires.

Ainsi s'accomplit la première des trois phases de l'origine du christianisme et la vie publique tantôt naturelle, tantot figurée de son fondateur. Ainsi apparut sous les auspices du langage grec une forme religieuse nouvelle,

seul ange qui commence à annoncer la résurrection à deux femmes au milieu du plus terrible fracas (Matth. VIXXII, 1-5) Chez Jean, au contraire, deux anges sont assis paisiblement au fond du tombeau, et parlent à une seule femme (Jean, XX, 11-13). La tradition de Marc rétablit l'ange unique, mais en l'accompagnant de trois femmes (Marc, XVI, 1-5); et Luc, fidèle aux deux anges de Jean, compte quatre ou cinq femmes au moins (Luc, XXIV, 4-10).—De même pour la reconnaissance première entre Jésus et ses disciples, c'est sur une montagne de la Galilée que Matthieu transporte immédiatement les onze apôtres (Matth. XXVIII, 10-16). Quelques-uns, malgré la présence du maître ne cessèrent pas, dit-il, de douter (17). Jean place toute cette première scène dans une maison de Jérusalem, dont la prudence des apôtres leur dictait de tenir les portes fermées (Jean, XX, 19-26). D'après Luc, les prémices de la réapparition du maître sont accordées, abstraction faite des femmes, à deux disciples auxquels Jésus était resté inconnu, presque toute

qui était le dernier fruit de la fusion opérée depuis plusieurs siècles entre les principes intérieurs de la Judée et les dogmes les plus familiers à l'Orient. Du fond de l'asile si humble où le fils de Marie avait reçu le jour, jusqu'à la hauteur à laquelle son nom a été élevé sur la terre, l'abîme est presque incommensurable. Mais aussi quelle œuvre, soit qu'on l'accepte pour définitive ou seulement comme transitoire, celle qui, après s'être emparée du grand mouvement déjà suscité par d'autres écoles juives, a puisé dans l'état même des circonstances et des temps, la mission de se répandre chez les peuples les plus éloignés, d'y renverser l'appareil encore gigantesque d'un polythéisme souvent barbare et presque toujours trompeur; elle a substitué des principes de sympathie morale et d'autorité à des causes

une journée, quoiqu'il voyageât et qu'il s'entretînt avec eux sur le chemin d'Emmaüs (Luc, XXIV, 13-31). Enfin Marc et Luc, simples disciples, sont les seuls à dépeindre le fils de Marie remontant dans le ciel porté sur un nuage, à la manière des anciens dieux. *Et nubis suscepit eum ab oculis eorum.* (*Act. apost.* I, 9. Luc, XXIV, 51; Marc, XVI, 19). Les deux apôtres Matthieu et Jean, témoins obligés, ne disent rien d'un dénouement si mémorable.

nombreuses de haine et de divisions, elle a changé les lois, retrempé les mœurs, enflammé au plus haut point l'imagination et les ames!

Toutefois, écartons pour le moment l'ensemble des résultats, afin de nous renfermer dans les seules conditions de notre histoire. Il est certain que le plan personnel du fils de Marie, que la volonté qu'il avait de réunir à sa voix les diverses écoles, dispersions ou nations hébraïques, et d'assujétir leurs espérances au dogme qui trouvait en lui sa dernière expression, n'a pu se réaliser ni pendant ni après sa mort. Une victoire définitive n'a jamais couronné la lutte qu'il avait engagée avec le pharisaïsme judaïque.

Malgré ses formes extérieures les plus déplorables au premier aspect, mais pleines de cohésion et de vigueur comme mesure spéciale de défense; malgré l'état presque hideux où l'obligation qui lui était imposée, de supporter collectivement le poids de ses propres fautes et l'iniquité de toutes les populations de la terre, l'avait jeté pendant tant de siècles, le juif s'est élevé toujours et fièrement au-dessus de l'anathême terrible que le christianisme du fils de Marie avait prononcé contre lui. J'en ai donné les

raisons. C'est qu'il ne s'agissait pas au fond de ce combat de principes et d'intérêts moins grands pour les uns que pour les autres ; car, si la vérité est une, lorsqu'on remonte par un effort de l'esprit à sa source éternelle et insaisissable, elle se multiplie à l'infini dans ses développemens, dans ses expressions, dans ses alliances, et elle sait approprier à la réalisation entière de chaque pensée et de chaque chose, un homme ou un peuple, un lieu et un temps.

Bientôt un nouvel apôtre du maître galiléen, un autre juif sorti de l'école pharisienne ellemême et tout familiarisé à ses vues de prosélytisme et à son organisation, eut la gloire d'agrandir le sens moral et le sens symbolique qui était déjà attaché au nom de Jésus-Christ. Sa voix opéra, dans le sein de l'association à laquelle il s'affiliait, une seconde révolution que notre livre suivant aura pour tâche d'exposer, et qui est devenue la cause principale de la rapidité des progrès du christianisme parmi les nations étrangères.

Après avoir parlé de la vie et de la mort du fils de Marie, il ne me reste donc qu'à me ranger ici à l'usage antique et presque solennel qui exige un retour succinct sur la vie et sur

la mort de Socrate. On ne peut établir de similitude entre la tendance railleuse et pleine de scepticisme du philosophe d'Athènes et la parole populaire, toute de conviction et si fréquemment suave de l'oracle chrétien. Socrate prévit de loin les dangers qui le menaçaient, mais ils n'étaient pour lui que la conséquence possible de ses attaques journalières aux mœurs, aux sciences, aux croyances de son temps, et point du tout comme chez le maître de Nazareth, un système arrêté, un but inévitable. Dès que le philosophe se fut attaché à la ville d'Athènes, selon la comparaison textuelle qu'il emploie, « comme à un coursier puissant et généreux que sa grandeur appesantit et qui a besoin d'un éperon qui l'excite et qui l'aiguillonne [1], » alors son ame eût consenti d'avance et loyalement à subir toutes les chances du cavalier hardi que le coursier poussé trop au vif parvient, tout généreux qu'il soit, à précipiter dans l'arène. Aussi, durant la même année, chose assez remarquable, où je commençai à rétablir la situation historique du fils de Marie et de ses juges, n'est-ce pas sans

[1] Œuvres de Platon, t. 1, *Apologie de Socrate*.

de grands motifs d'équité qu'un admirateur du maître et de l'ami de Platon publiait, de son côté, cet aveu : « L'esprit de son temps, et non pas Anytus ni l'aréopage, avait mis Socrate en cause et l'avait condamné. Anytus était évidemment un citoyen recommandable, l'aréopage un tribunal équitable et modéré, et si l'on devait éprouver quelque étonnement, ce serait que Socrate eût été accusé si tard et qu'il n'eût pas été condamné à une majorité plus forte [1]. »

Mais ce qui fait briller surtout l'élévation pratique de ce moraliste, c'est son attitude calme et religieuse aux approches de la mort, soit qu'elle ait à le conduire à un sommeil éternel, soit qu'elle lui ouvre, selon son espoir, une existence nouvelle; c'est le refus qu'il oppose à ses amis de profiter des moyens qui lui avaient été préparés pour se soustraire par la fuite à la volonté des lois. Son cœur se révolte à la seule idée de ne pas déployer autant de courage et d'honneur au poste moral que la philosophie venait de lui assigner qu'il n'en avait montré jadis dans les postes périlleux,

[1] *Argument de l'apol. de Socrate*, par M. Cousin, 1822.

où les généraux de son pays l'avaient souvent placé au milieu des batailles.

Quant à la parole célèbre prononcée par une bouche des plus éloquentes : « Si la mort de Socrate est celle d'un sage, la mort de Jésus est celle d'un Dieu, » on voudrait en vain y trouver autre chose qu'une manière poétique de graduer l'excellence. Le caractère imprescriptible de perpétuité et de toute puissance inhérent à la nature d'un Dieu, détruirait à leur source les effets d'émotion que cette parole même a pour dessein immédiat d'exciter. La pensée cédant à une impulsion involontaire se formerait aussitôt un terme de comparaison. Elle serait reportée vers l'image d'un homme, d'un guerrier reconnu d'avance comme invulnérable de tout son corps et qui, après une lutte acharnée avec d'autres hommes étrangers à un privilége aussi grand, recevrait de ses propres admirateurs le prix absolu du courage.

LIVRE TROISIÈME.

ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGLISE.

L'établissement de l'église, que j'ai à retracer dans ce dernier livre, s'étend depuis la mort du fils de Marie jusqu'aux règnes de Nerva et de Trajan. C'est un espace de temps d'environ soixante-dix années. Si la doctrine nouvelle était sortie toute complète de la pensée du maître, si les écrits fondamentaux qui la renferment n'avaient pas été rédigés à des époques distantes les unes des autres, il ne s'agirait plus que de suivre les efforts des hommes qui ont présidé à la rapidité des progrès de l'association; ce serait assez d'examiner la nature et les sources du premier mode d'organisation qu'ils adoptèrent. Mais la période d'origine du christianisme,

ne se présente pas aussi simplement. Pendant que l'église s'instituait, l'idée attachée au nom de Jésus-Christ parcourait des phases diverses, obtenait une extension successive. Ces développemens avaient pour résultat de ramener sur sa personne la plus grande partie des formes morales et des formes mystiques qui étaient alors en faveur dans les écoles des juifs hellénistes, des juifs orientaux et parmi les classes intelligentes des autres peuples.

Je rappellerai l'image évangélique de la petite semence destinée à devenir un arbre aux branches étendues. Elle me servira à donner un surcroît de force à cette vérité, que l'église du premier siècle emporte sans aucune exception tous les germes, tous les élémens de la société de Jésus arrivée à son plus haut degré de puissance. Mais, de même que la plante, lorsqu'elle vient à peine de naître, exige une observation très-attentive pour y discerner les parties nombreuses qui doivent frapper tous les yeux lorsqu'elle a obtenu son accroissement, de même, il nous est sans cesse prescrit de saisir dans le récit des événemens primitifs les liens qui les unissent à ce qui les a précédés, et tout ce qu'ils offrent de commun et de

solidaire avec les circonstances ultérieures les plus éloignées.

Pierre, Paul et Jean ont la prééminence dans l'établissement de l'église. Leur histoire privée est la meilleure classification à suivre pour exposer tous les faits essentiels. Pierre nous montre l'homme de dévouement et d'action bien plus que d'entendement. Sous ses auspices, l'association naissante commence à s'organiser, à prendre de la consistance. Elle n'ajoute rien comme pensée à la parole du maître; elle n'est encore qu'une école juive; mais l'autorité qu'elle se reconnaît à elle-même se manifeste au dehors et soutient un combat opiniâtre avec l'autorité nationale, qui ne cessait pas d'être en proie à une foule d'autres causes toutes menaçantes pour son avenir.

Paul est l'homme général. Il préside à la deuxième phase de la doctrine, à la seconde école des chrétiens. A sa voix, le symbole de Jésus-Christ sort de la sphère nationale, pour servir de personnification à une société plus étendue. Après de longs débats avec les chrétiens de la première école et avec presque tous les apôtres, même avec Pierre, il force les disciples à quitter leur état de synagogue, ou

d'école juive pour passer à l'état d'église, pour se constituer en corps indépendant. C'est ainsi que la séparation du peuple hébreu en deux armées distinctes, les chrétiens et les juifs, fut accomplie; c'est ainsi que Paul assura avec le plus d'énergie les moyens de soumettre les nations occidentales à la foi nouvelle. Il laisse même à savoir si dans la réalité historique, son influence n'a pas été proportionnellement plus grande pour les succès du christianisme que celle de son premier fondateur.

Enfin, Jean représente la troisième et dernière phase de la doctrine. Il est le chef de l'école qui s'applique à reporter sur Jésus le sens de toutes les figures contemporaines et mystiques à l'aide desquelles on personnifiait une société bien autrement idéale et autrement universelle encore que la réunion la plus complète de tous les humains. C'est le théosophe, le poète de l'association naissante, l'auteur de la révélation entière de la religion de Jésus, l'auteur de l'Apocalypse. Ce livre est également précieux sous le rapport du dogme de l'histoire et de la poésie; il confirmera ce que j'ai déjà dit de la nécessité de modifier les croyances expresses de ses fondateurs, que la marche na-

turelle des choses imposa bientôt à l'église. Le changement de système qui fut la conséquence inévitable de l'interprétation nouvelle attribuée à une partie de leurs paroles, apprit à cette église à puiser dans les écrits des évangélistes et des apôtres le plan formel d'une domination positive, l'esprit d'une politique très-rigoureuse et une ardeur insatiable d'ambition.

CHAPITRE PREMIER.

Pierre et les Nazaréens.

L'arrêt qui avait frappé le maître porta d'abord un grand découragement chez la plupart des disciples. Les troupes nombreuses et en apparence si dévouées qu'on a vu accourir de tous côtés à sa voix, s'étaient dispersées. Elles avaient cru à la formation extérieure et soudaine du royaume de Dieu, d'un nouvel état de société qui, selon la parole du fils de Marie, aurait porté les derniers à la première place. Mais le cours naturel que les choses suivaient encore renversait leurs espérances, et leur faisait confondre le nouveau Christ avec tous les autres prétendans au titre national et sacré, dont les promesses et les efforts étaient restés sans résultat mémorable.

Jérusalem continuait à subir le choc de deux forces ennemies. La tendance des procurateurs

romains était d'envahir jusqu'aux plus faibles débris de son indépendance, et ses sentimens propres répugnaient à reconnaître le joug, d'une manière définitive, avant d'avoir tout fait pour le secouer.

L'émotion produite par la mort de Jésus n'avait laissé dans le pays presque aucune trace; elle s'était perdue dans une foule d'autres émotions. Au lieu d'une résurrection éclatante et capable d'ouvrir les yeux aux plus rebelles, on ne s'entretenait chez les adeptes que d'une manifestation presque clandestine, bien éloignée des pouvoirs et de la magnificence qui passaient auprès du plus grand nombre, pour les attributs du libérateur désiré.

Cependant, après les premiers momens donnés à la faiblesse et à la peur, les apôtres suivirent l'exemple de toutes les autres sectes juives. La législation intérieure laissait aux habitans le droit de se réunir en assemblées particulières, désignées, pour la plupart, sous les noms des villes ou des provinces les plus chères à la majorité des affiliés. Les disciples de Jésus formèrent une assemblée ou synagogue nouvelle, qui s'appela du nom de galiléenne ou de nazaréenne, par allusion à leur

province natale ou au petit village de leur chef [1]. Les règles générales appliquées à cet établissement ne s'écartèrent en rien des règles de toutes les autres assemblées. C'est même de l'analogie parfaite de leur situation qu'il y a à retirer soudain deux enseignemens. Ceux qui vantent l'état des églises primitives, où tout se faisait comme en famille, sous l'autorité des anciens, prononcent, sans y songer, l'éloge le plus direct de l'organisation juive et pharisienne. Ceux qui ont pris pour base cet état presque populaire afin d'en conclure que l'organisation toute différente des époques ultérieures était le fruit de l'ambition personnelle des hommes, était une altération des principes de Jésus-Christ, se sont laissé entraîner à une erreur.

On conçoit sans difficulté que dans l'origine une nécessité souveraine imposât d'adopter la

[1] Le nombre des assemblées de ce genre s'élevait à plusieurs centaines dans Jérusalem; elles se distinguaient en maisons de réunion et de prières (*Beth hakenesset*), et maisons d'étude et de recherche (*Beth hamidrasch*). Les actes des apôtres nous signaleront plus tard les assemblées ou synagogues des Libertiniens, des Cyréniens, des Alexandrins, des Ciliciens, des Asiatiques.

marche commune; il n'appartenait point aux apôtres, à peine fixés sur leurs projets et sur leurs croyances, d'enfanter tout-à-coup un nouvel ordre de hiérarchie et de pouvoirs sociaux. Mais quand la doctrine du maître sera parvenue à se dégager de sa souche et de ses entraves; quand tous les élémens de l'église auront obtenu de la vie et du mouvement; enfin, dès que cette église elle-même jouira de la pleine faculté d'agir et de commander à sa manière, c'est alors qu'elle mettra au jour son caractère propre et qu'elle saura substituer de plus en plus à l'indépendance provisoire des premières époques le sceau de son principe suprême, le règne absolu de l'autorité.

Les membres de la synagogue nazaréenne, sans compter les femmes, ne s'élevèrent d'abord qu'au nombre de cent vingt personnes. Ils ne cessaient pas de recevoir la coopération de quelques hommes des plus élevés dans le pays par leur rang ou par leurs richesses; mais comme ces personnages évitaient de se montrer à découvert[1], on peut difficilement, à une

[1] On n'a pas oublié Joseph d'Arimathée, disciple secret de Jésus, sénateur très-riche, Nicodème et tous

si longue distance et au milieu de l'agitation connue des sectes et des partis de la Judée, apprécier avec certitude leurs premiers motifs. Pierre, Jacques et Jean étaient les trois colonnes de l'assemblée. La trahison de Juda et le suicide auquel ses remords l'avaient déjà poussé [1], laissaient un vide que Pierre proposa de remplir sur-le-champ, afin qu'il y eût toujours douze apôtres correspondant aux douze tribus et aux douze trônes que le maître avait offert à leurs espérances. Deux membres partagèrent également les suffrages de l'assemblée, et la dernière décision entre l'un et l'autre fut demandée à l'ancien usage du sort [2].

ceux à qui s'adressaient cette parole déjà citée de l'évangéliste Jean : « Il y en eut plusieurs même des principaux qui crurent en lui, mais ils n'osaient pas l'avouer hautement. » *Verumtamen et ex principibus multi crediderunt; sed non confitebantur* (XII, 42-43).

[1] Les Évangiles sont d'accord avec les Actes des Apôtres sur le fait du suicide de Judas. Mais, d'après l'évangile de Matthieu, il recourut à la strangulation (XXVII, 6). L'auteur des Actes le fait précipiter d'un lieu élevé; son corps, dit il, se brisa, ses entrailles en sortirent (*Act. Ap.*, I, 18).

[2] Ils en présentèrent deux, Joseph, appelé Bar-Sabas,

La loi première et vitale de la nouvelle société était le prosélytisme, le vœu de conquête. Il fut donc résolu de ne pas se renfermer dans des prédications intérieures, qui par leur trop de calme auraient trahi les desseins du fondateur. On songea à se précipiter au-dehors afin de continuer l'attaque commencée contre les pouvoirs dominans et afin d'exciter de plus en plus l'ardeur, la foi et la curiosité de la multitude. La fête de la Pentecôte, l'anniversaire de la promulgation des préceptes fondamentaux de la loi sur le Sinaï [1], attirait une foule considérable de Juifs et de

ou fils de Sabas, surnommé juste, et Mathias. *Et dederunt sortes eis, et cecidit super Matthiam; et annumeratus est cum undecim apostolis* (Act., I, 26).

[1] Cette solennité s'appelait chez les Hébreux *Chebouot*, les semaines, parce que l'on comptait sept semaines depuis la Pâque. De là est venu le nom grec de Pentecôte, ou le cinquantième jour. « Vous compterez cinquante jours jusqu'au lendemain de la septième semaine, dit le texte de Moïse, et vous ferez la fête solennelle des semaines à l'Éternel.... Vous vous réjouirez en assemblée générale, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante et le lévite qui est dans tes portes, et l'étranger, et l'orphelin et la veuve qui sont avec vous » (*Deuter.*, XVI, 9-11; *Nombr.*, XXVIII, 26).

prosélytes étrangers à Jérusalem. Elle fut choisie de préférence pour donner le signal d'une promulgation générale et nouvelle de la doctrine.

Mais rien n'était aussi nécessaire que de se faire entendre à cette diversité d'étrangers; et c'est de là que vient la légende célèbre sur le don des langues, qui formait une prétention déjà très-ancienne de la synagogue [1].

Laissons à part pour un moment l'autorité du style et des figures familières aux orientaux, laissons la tempête et les flammes obligées qui accompagnent dans les chroniques des apôtres la révélation soudaine de cette faculté, on reconnait, d'après leurs propres docu-

[1] Cétte prétention découlait de la croyance que Jérusalem devait être un jour le centre moral des peuples, la ville de la paix et de la sagesse, où les nations se rendraient en foule de l'orient et de l'occident, pour adresser des prières communes au même Dieu (Voy. ci-dessus, t. 1, p. 80). Dès lors, afin d'accueillir la diversité de ces peuples, il fallait comprendre leurs différentes langues; et comme après avoir admis une première idée, les docteurs Juifs ne manquaient jamais de la pousser hors de mesure, ils étaient allés jusqu'à dire que chacun des soixante-onze membres de leur sénat de sages aurait le don de parler soixante-onze langues au moins.

mens, que le don des langues ne présente en lui-même qu'un sens collectif, c'est-à-dire une condition générale de la nouvelle assemblée. Il est certain que la grossièreté primitive du langage des apôtres ne changea point. Dans leurs voyages, plusieurs disciples leur servirent d'interprètes auprès des populations et donnèrent la dernière forme à leurs œuvres. D'ailleurs, trois langues, le syro-chaldaïque, le latin et le grec suffisaient alors pour communiquer avec toute la terre civilisée [1]. Ces trois langues se parlaient avec plus ou moins de facilité chez les Juifs. La captivité de Babylone, les invasions étrangères, l'établissement de la famille d'Hérode et des Romains avaient eu

[1] Ces langues furent seules employées dans l'écriteau que le procurateur romain attacha à l'instrument suppliciaire de Jésus. Cependant les fêtes solennelles de Jérusalem amenaient, selon les actes des apôtres et selon l'historien Josèphe, une multitude de Juifs natifs ou prosélytes, et de visiteurs étrangers; ils venaient indistinctement, disent-ils, du pays des Parthes, du pays des Mèdes, de la Perse, de la Mésopotamie, de l'intérieur de la Judée, de la Cappadoce, du Pont, de toute l'Asie-Mineure, de la Lybie, de l'Égypte, de l'Italie, de la Crète, de l'Arabie et de beaucoup d'autres lieux. » (*Actes*, II, 9-10; Josèphe contre Appion).

pour eux cet effet, d'effacer peu à peu dans les usages de la vie l'intervention de l'hebreu pur, au point d'exiger des hommes spéciaux destinés à en conserver le sens et à l'empêcher de passer entièrement à l'état d'une langue savante.

Toutefois, il y eut un changement irrécusable opéré en la personne des apôtres et qui méritait bien d'être représenté par les flammes, symbole ordinaire dans l'antiquité des élans de la pensée ou du cœur. Leur enthousiasme et une excitation réciproque les revêtirent soudain d'une force assez efficace pour surmonter le sentiment de leur ignorance et de leur première nullité, et pour leur rendre la parole libre en présence de tout le peuple [1].

[1] Toutefois, la première impression produite sur le grand nombre par l'exaltation de leur langage fut assez fâcheuse, si l'on en juge d'après une allocution de Pierre. L'apôtre s'étant avancé avec les onze, s'écria : « Hommes juifs de tous les pays du monde, et vous qui habitez à Jérusalem, apprenez que ceux-ci ne sont point pris de vin comme vous le pensez, car nous ne sommes qu'à la troisième heure du jour, » neuf heures du matin. *Non enim, sicut vos æstimatis, hi ebrii sunt, cum sit hora diei tertia* (Act. Apost., II, 15).

Alors les portiques du temple et les rues de Jérusalem devinrent le théâtre de leurs efforts. Outre l'influence que les mots puissans de l'époque, les mots de délivrance, de Christ, de règne de Dieu, ne manquaient jamais d'obtenir, les apôtres retirèrent de grands avantages du tableau brillant des félicités éternelles qui étaient particulièrement réservées aux hommes les plus inférieurs, dans le royaume de la résurrection de Jésus; ils retirèrent surtout de grands avantages de la communauté actuelle de tous les biens, que leur association proclamait pour une de ses premières bases. Nul mobile n'attira à leur baptême un nombre plus considérable d'assistans [1].

Cette idée de la communauté absolue des biens, en effet, est destinée à se réveiller de temps à autre pour occuper pendant quelques instans l'attention du monde, et pour retourner ensuite à son obscurité. Elle se liait avec une harmonie incontestable aux autres élémens constitutifs de la nouvelle doctrine, au sacrifice

[1] Les Actes élèvent ce nombre de prosélytes à trois mille dès les premiers jours. *Et appositæ sunt, in die illâ, animæ circiter tria millia* (Act. II, 41).

nécessaire de toute personnalité et au mépris répandu sur les choses de la terre. Mais comme l'ardeur des ames, quelque féconde qu'elle soit, ne peut communiquer une trop longue vie à des principes ou à des développemens de principes qui offensent en tout ou en partie la vérité, rien n'est aussi utile à saisir que les variations auxquelles ce projet de communauté absolue donna lieu, tant dans l'origine de l'église que dans les âges qui suivirent.

D'abord, le zèle des adeptes n'eut pas de bornes; ils n'étaient qu'un cœur et qu'une ame, disent les textes, et nul d'entre eux n'aurait osé prétendre à rien posséder en particulier. Bien loin de là, ceux qui avaient des maisons ou des champs se hâtaient de les vendre; ils en portaient le prix aux pieds des apôtres, afin qu'on les distribuât à tous les autres membres de l'association, selon leurs besoins [1]. En même temps, des exemples célèbres furent publiés pour entretenir et pour accroître ce zèle. Ici, l'on exalta la gloire d'un riche disciple, natif de l'île de

[1] *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una. Nec quisquam eorum, quæ possidebat, ali-*

Chypre, à qui sa fidélité à délivrer le prix entier de sa terre, valut d'avoir son nom de Joseph le Lévite changé en celui de Barnabas ou le fils de consolation[1]; là, on perpétua le souvenir de deux époux, Ananie et Saphira, que la seule parole de Pierre aurait frappés l'un après l'autre de mort, pour peine d'avoir voulu mettre à couvert une partie de la somme d'argent que la vente de leur bien venait de produire[1].

quid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia. Quotquot enim possessores agrorum aut domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum quæ vendebant et ponebant ante pedes apostolorum. Dividebatur autem singulis prout cuique opus erat (Act. II, 44-45; IV, 32-38).

[1] *Joseph autem... cum haberet agrum, vendidit eum, et attulit pretium, et posuit ante pedes apostolorum* (Act. IV).

[2] « Dès qu'il eût entendu les paroles de Pierre, Ananias tomba et rendit l'esprit. Quelques jeunes hommes se levèrent, le prirent, l'emportèrent dehors, et l'ensevelirent. Environ trois heures après, sa femme aussi, ne sachant point ce qui était arrivé, entra... Pierre lui dit : Pourquoi avez-vous fait un complot entre vous de tenter l'esprit du Seigneur ? Tu vois à la porte les pieds de ceux qui ont enterré ton mari, et ils t'emporteront; au même instant elle tomba et rendit l'esprit. Cela donna une grande crainte à toute l'Église, et à tous ceux qui entendirent ces choses » (*Act. des Apot.*, V, 1-11).

Mais en repoussant la propriété de leur sein, les apôtres, malgré toutes les raisons qu'ils puisaient dans les vœux de Jésus-Christ, ne pouvaient jamais ôter à ce principe d'être l'une des sources directes de la richesse et du bien social. Il sert d'appui à la communauté elle-même qui lui transmet à son tour la force, le mouvement, et rien n'est en état de faire que ses résultats ne se confondent pas avec les droits spéciaux de vie et d'indépendance individuelles. Aussi le premier zéle des adeptes, à mesure qu'il s'attiédit, laissa bientôt la carrière ouverte à un excès opposé; on entendit des voix nombreuses porter jusqu'aux apôtres le reproche de vouloir vivre sans travail, et un langage des plus vifs dut être employé, dans les assemblées chretiennes qui se créaient en tous lieux, pour obtenir les collectes et les dons nécessaires à leur existence[1].

Dans la suite des âges et quand l'église se fut

[1] « N'y a-t-il que mon compagnon et moi, s'écriait l'apôtre Paul, qui soyons privés du droit de ne pas travailler? qui est-ce qui va à la guerre à ses dépens? qui est-ce qui fait paître le troupeau et ne mange pas de son lait?... Si nous avons semé des biens spirituels, est-ce une grande chose que nous recueillons de vos biens charnels....(1 *Co-*

fortifiée en pouvoir, la pensée de ses commencemens réagit de nouveau, mais sous des formes capables de mieux la préserver à l'avenir de la mobilité des ames. C'est alors que cette église chrétienne avança avec une extrême vigueur dans le vaste projet dont un aveuglement manifeste avait rejeté la responsabilité entière sur l'ambition ou sur la corruption de ses chefs; elle voulut absorber autant que possible la propriété individuelle en son sein et la changer exclusivement en communauté,

rinth., IX, 6-12; II *Corinth.*, XII, 14-17; *Philipp.* IV, 15). Quant à la collecte en faveur des saints, je vous donne un conseil qui doit d'autant plus vous convenir que le projet de faire cette collecte remonte chez vous à l'année dernière. Achevez donc ce qui a été commencé..... Montrez les preuves de votre charité envers eux et devant les églises..... Ne m'exposez pas à avoir honte de vous, dont je me suis glorifié... C'est pourquoi j'ai envoyé premièrement les frères vers vous, afin de hâter votre bienfaisance promise, et afin qu'elle ne ressemble pas à une offrande arrachée à la parcimonie. *Sic quam benedictionem, non tanquam avaritiam*: Car celui qui sème peu, recueillera peu.... Donnez, en conséquence, selon ce que vous avez résolu dans votre cœur sans regret et sans contrainte. *Non ex tristitiâ aut ex necessitate* (II Corinth., VIII, 10-24; IX, 1-17).

sous sa direction absolue. Voilà même une des causes supérieures par lesquelles la réformation du seizième siècle, que j'ai déjà signalée dans le sens religieux et biblique pour appartenir beaucoup plus au mosaïsme qu'à la loi de Jésus-Christ, a pu obtenir de si grandes victoires contre son gouvernement central. En arrachant la liberté de l'esprit et toutes les facultés individuelles au joug d'un pharisaïsme nouveau, elle émancipait aussi la propriété, sans laquelle toutes ces libertés de l'individu manqueraient de soutien; elle lui restituait tout ce que le principe de la communauté, dans ses dernières exagérations, était parvenu à usurper sur son empire.

Cependant les motifs qui avaient déterminé le conseil des Juifs dans ses décisions contre le fils de Marie, s'appliquaient de plus fort à ses disciples. Des collisions nouvelles se préparaient. Leurs résultats allaient être accélérés par les vues privées que l'école nazaréenne ajoutait dès l'origine au mot de persécution. Quelle fût réelle ou imaginaire cette persécution ne représentait pas seulement à ses yeux une conséquence de l'erreur ou de l'injustice des hommes, mais il en ressortait un titre

trop assuré aux béatitudes brillantes du monde futur pour ne pas expliquer d'une part, l'énergie invincible que les premiers défenseurs de l'église lui opposèrent quand elle les atteignit naturellement, d'autre part la ferveur mystique avec laquelle ils aimaient à provoquer ses coups, dès qu'elle semblait ne pas offrir un secours assez efficace à leurs desseins et à leurs espérances[1].

Trois jugemens authentiques et successifs, emportant depuis la peine la plus simple jusqu'à la plus redoutable, précédèrent le décret de dissolution qui fut prononcé contre la

[1] Rien ne confirme mieux cette volonté d'obtenir la persécution que la lettre adressée par un des premiers martyrs de l'Église, par saint Ignace, évêque d'Antioche aux fidèles de la ville de Rome, où on le conduisait enchaîné. Il supplie les chrétiens de cette ville de ne pas user de leur influence pour le délivrer de la mort qui l'attend. « Je crains bien que votre charité ne me nuise, ajoute-t-il, car cela vous est aisé de faire ce que vous voulez, et il me sera difficile d'arriver à Dieu, si vous m'épargnez. Je n'aurai jamais eu une si belle occasion, et si vous vous tenez en repos, vous n'aurez jamais eu l'honneur d'une œuvre meilleure..... Dieu veuille que je jouisse des bêtes du cirque, qui me sont préparées. Je souhaite qu'elles me dévorent promptement, et qu'il ne m'arrive pas comme à quel-

synagogue nazaréenne par le sénat juif. Que de nos jours la justice pénale des nations se soit entourée de garanties et de formalités plus nombreuses et plus prudentes, cela ne peut, sous bien des rapports, entraîner aucun doute. Mais à moins de fermer les yeux à l'évidence, il est impossible de ne pas reconnaître dans la succession graduée des actes de cette juridiction souveraine la dernière preuve que ses pouvoirs s'exerçaient avec une régularité nationale complète, et je dirai même, parce qu'il convient toujours d'appliquer son nom véritable à chaque chose, avec un esprit intime de modération.

Après avoir adressé à la nouvelle école les

ques autres qu'elles n'ont pas osé toucher; si elles ne voulaient pas, je les y forcerais. Pardonnez-moi, je connais ce qui m'est utile..... Aucune créature visible ni invisible ne m'empêchera d'arriver au Seigneur.... Le feu, la croix, les troupes de bêtes, la séparation de mes os, la division de mes membres, la destruction de mon corps, les pires tourmens du démon puissent-ils venir contre moi, pourvu seulement que je jouisse de Jésus-Christ; bien mieux vaut que je meure pour lui que de régner sur toute la terre (Act. d'Ignace; Fleury, *Hist. ecclésiast.*, liv. III, chap. VIII).

avertissemens ordinaires, les principaux du conseil furent bientôt à portée de se convaincre de leur inefficacité. Les membres de cette école, non contens de se répandre dans les rues et sur les places de Jérusalem et d'y exalter le peuple à la faveur de leurs promesses et de leurs miracles, persistaient à substituer dans leurs prédications le nom d'un homme au nom invariable de l'Éternel. En conséquence, le magistrat préposé à cet objet reçut l'ordre de saisir les chefs Pierre et Jean. On les conduisit dans la prison jusqu'au lendemain que les gouverneurs des Juifs, les anciens du peuple et tous les sacrificateurs les plus élevés se réunirent en assemblée solennelle [1].

[1] Les textes compris dans cette note et dans les notes suivantes méritent beaucoup d'attention, comme documens à l'appui de tout ce que j'ai dit de la législation et de la jurisprudence juives de l'époque. On y remarque d'abord que le conseil des anciens et le conseil des sacrificateurs, quoiqu'ils eussent à se réunir fréquemment dans un pays où la loi générale du peuple était sa religion, entraînaient par nature deux situations très-distinctes. « Le lendemain, dit le verset 5 du chap. IV des *Actes des Apôtres*, les chefs du peuple, les sénateurs et les scribes

Cette interpellation fut adressée aux deux apôtres, de quel droit ils remplissaient Jérusalem de leurs clameurs, et pourquoi ils s'efforçaient à exciter la rébellion en invoquant contre les magistrats le sang d'un homme condamné au nom de la loi nationale [1]. La hardiesse et la fermeté de la réponse de Pierre, chez qui l'on ne s'attendait à voir qu'un galiléen illettré, étonna d'abord tout le conseil [2]. La délibération d'usage eut lieu hors de la présence des accusés. Ensuite le chef du conseil les fit venir et leur annonça qu'on les relaxait, mais à la condition expresse de se tenir désormais pour avertis sous peine de

s'assemblèrent à Jérusalem; et le verset 6 ajoute avec Anne, le grand-prêtre, Caïphe, Jean, Alexandre, et tous ceux qui étaient de la race sacerdotale. 5. *Factum est autem in crastinum ut congregarentur principes eorum, et seniores et scribæ in Jerusalem :* 6 *et Annas princeps sacerdotum et Caïphas et Joannes et Alexander, et quotquot erant de genere sacerdotali.* »

[1] *In quâ virtute, et in quo nomine fecistis hoc vos?... Et vultis inducere super nos sanguinem hominis istius* (Act. Apostol., v, 28).

[2] Les titres que Pierre reconnaît à ses juges sont ceux-ci : princes du peuple, et vous sénateurs du peuple, écoutez. *Principes populi et seniores audite* (Act. IV, 8).

châtimens beaucoup plus graves [1]. De retour parmi leurs disciples, les apôtres, au contraire, s'animèrent de plus en plus dans le dessein de ne rien céder aux ordres du conseil; leur prosélytisme se reporta avec ardeur au sein des maisons privées, sur les places publiques et autour du temple [2].

Alors, la seconde arrestation de Pierre et de Jean arriva; elle fut suscitée, dit-on, par les principaux saducéens. A cause du mépris que leur secte professait publiquement pour la croyance à la resurrection directe des morts, ils s'indignaient, au-dessus de tous les autres, que l'appât de ce monde de résurrection, signalé comme très-prochain par l'intercession

[1] « Ils leur commandèrent de sortir de l'assemblée et ils se mirent à délibérer entre eux... Quand ils les eurent fait rappeler, ils leur défendirent avec menaces de parler à l'avenir au nom de Jésus, et ils les relaxèrent. » *Jusserunt eos foras extra consilium secedere : et conferebant ad invicem.... Et vocantes eos, denutiaverunt ne ultrà loquerentur in hoc nomine ulli hominum... et illi comminantes miserunt eos* (Act. IV, 15-17-21).

[2] *Omni autem die non cessabant in templo et circa domos docentes, et evangelisantes christum Jesum* (Act. Apost., V, 41, 42).

de Jésus, conduisit un assez grand nombre d'habitans à se défaire de leurs biens, à s'arracher à leurs familles et à tous leurs travaux ordinaires.

Mais pendant la nuit comprise entre cette deuxième arrestation et la séance du conseil, une main favorable poussa les apôtres hors de la prison. Ils en profitèrent pour faire retentir de nouveau le temple de leurs discours, de sorte que le chef de service et les huissiers durent fendre la foule nombreuse qui était réunie autour d'eux, afin de les ramener sans violence devant l'assemblée [1].

Leur zèle persévéra dans sa ferveur, et comme ils déclaraient de plus fort que Jésus était positivement ressuscité, un mouvement général éclata parmi les anciens; on allait poser la question fatale de rébellion, lorsque les paroles suivantes, prononcées hors de la présence des apôtres par un des docteurs pharisiens les plus estimés, rappelèrent tous ses collègues à des sentimens pleins de calme.

[1] *Tunc abiit magistratus templi cum ministris*, le capitaine de la garde du temple et ses officiers, dit la traduction de Sacy, *et adduxit illos sine vi* (Ibid. v, 26).

« Hommes d'Israël, leur dit-il, agissons avec prudence. Vous n'ignorez pas qu'un certain Theudas, qui se donnait pour un être de grande importance, a été anéanti lui et tous ceux qui l'accompagnaient; vous savez qu'un galiléen nommé Juda a disparu, après avoir attiré vainement des troupes nombreuses de peuple. Cessez donc vos poursuites contre ceux ci; laissons les faire. Si cette entreprise vient des hommes elle se dissipera, si elle vient de Dieu vous ne pourrez rien contre elle [1]. » Nul des anciens, malgré les signes indicibles de fureur qu'il entre dans l'esprit de l'école chrétienne de leur attribuer, ne suscita le moindre obstacle à la voix de Gama-

[1] *Et nunc itaque dico vobis, discedite ab hominibus istis, et sinite illos : quoniam si est ex hominibus consilium hoc, aut opus, dissolvetur : si vero ex deo est, non poteritis dissolvere illud, ne forte et Deo repugnare inveniamini* (Act. v, 38). Il est bien parlé dans Josèphe d'un nommé Theudas, qui se mit à la tête d'une grande masse de peuple (ci-dessus, tom. i, p. 258). Mais sa date est postérieure à l'époque ici indiquée; il faut que l'écrivain apostolique se soit trompé de nom en rapportant l'opinion de Gamaliel, ou qu'un autre Theudas eût donné lieu à une de ces émotions nationales qui étaient alors si fréquentes.

liel. Quoique son argumentation les eût autorisés à lui répondre que la multitude d'habitans qui avaient souffert ou qui s'étaient vu anéantis sous le fer des Romains, par suite des entreprises inconsidérées des hommes qu'il venait de citer, seraient encore vivans si l'on avait contenu à propos leurs efforts, tout projet de condamnation violente sortit soudain de leur pensée [1].

Seulement avant d'élargir les apôtres et avant de leur adresser une injonction dernière [2], on les soumit, à cause de la récidive, à la peine correctionnelle du fouet. Cette peine, qui n'entraînait aucune espèce d'opprobre chez tous les peuples anciens, avait depuis long-temps été très-atténuée par la loi des Juifs [3]; elle atteignait sans distinction depuis

[1] Et ils se rangèrent tous de son avis. *Et consenserunt autem illi* (Act., v, 36).

[2] *Et convocaverunt apostolos, cæsis, denuntiaverunt ne omnino loquerentur in nomine Jesu; et dimiserunt eos* (Ibid., 40).

[3] La peine du bâton ou du fouet, encore en vigueur, et souvent de la manière la plus violente dans l'Orient, même chez une foule de peuples occidentaux, était commune sans exception à toute l'antiquité grecque et ro-

les plus simples citoyens jusqu'aux magistrats suprêmes.

Mais tandis que l'association naissante était occupée au dehors à résister au conseil national, et qu'elle se préparait par là les rigueurs d'un troisième jugement, des questions d'intérêt privé, des distributions d'argent à faire aux veuves des Juifs de la Palestine et des Juifs hellénistes devenus chrétiens, troublaient déjà son harmonie intérieure. Il fut décidé que, à l'exemple des autres

maine. Chez les Athéniens, on laissait quelquefois expirer les coupables sous le bâton (*Voyage d'Anachars.*, tom. II, ch. XIX); et chez les Perses, le chef de l'empire faisait frapper de verges les principaux seigneurs, pour leurs fautes (Plutarq. *Apophtegm.*). C'est en ne perdant pas de vue l'existence de ces mœurs que l'on conçoit mieux toute l'importance morale des limites imposées à la peine par le texte de Moïse. « Quand il y aura eu un différend entre quelques-uns, et qu'ils viendront en justice, on justifiera le juste, et on condamnera le méchant. Si le méchant a mérité d'être battu, le juge le fera mettre par terre et frapper en sa présence d'un certain nombre de coups, selon l'exigence du cas; mais jamais on ne pourra dépasser quarante coups, dans la crainte que la douleur ne soit trop grande et que ton frère ne soit avili à tes yeux (*Deuteron*, XXV, 1-3). »

assemblées du pays, on établirait des fonctionnaires spéciaux préposés à ce genre de soins [1]. Le mode adopté par les apôtres dans leur choix est l'une des plus grandes preuves qu'on ait coutume d'invoquer à l'appui de la liberté nouvelle attachée à l'organisation primitive du christianisme. Pourtant, il est bien facile de s'apercevoir que ce mode d'élection et jusques aux paroles qui furent prononcées en l'exerçant n'étaient que le renouvellement le plus littéral de la règle juive. Moïse avait dit à tout le peuple : « Choisissez d'entre vous des hommes savans, prudens et de bonne renommée, je vous les établirai pour chefs ; » les apôtres, à leur tour, dirent ces mots : « Choisissez d'entre vous sept hommes dont on ait un bon temoignage, pleins de sagesse et d'esprit saint ; nous les instituerons pour cette charge [2]. »

[1] Ces fonctionnaires, appelés en grec *diaconoï*, diacres, c'est-à-dire hommes de service, correspondaient à ceux que les juifs appelaient les *gabaï*, collecteurs, et les *parnassim*, ou distributeurs des aumônes.

[2] Voici les deux textes, celui de Moïse : *Date ex vobis homines sapientes et gnaros et quorum conversatio sit probata in tribubus vestris, ut ponam eos vobis princi-*

Ensuite, les mêmes apôtres accomplirent à l'égard des élus la cérémonie antique de l'imposition des mains, qui, dans la diversité de ses applications, servait avant tout de forme et de symbole à l'un des principes les plus élevés des théories de l'hébraïsme. Ce principe, auquel j'ai consacré ailleurs d'assez longs développemens, faisait reposer la souveraineté nationale de la loi sur une sorte d'alliance et de contrat entre deux souverainetés distinctes, deux élections aussi imprescriptibles l'une que l'autre. Celle-ci est la souveraineté de Dieu ou le droit divin vrai, c'est-à-dire le droit de l'intelligence, de la science, de l'expérience qui descend du petit nombre ou des individus privilégiés au grand nombre, qui donne de la force et de la durée aux minorités injustement opprimées; il voit arriver tôt ou tard une heure qui lui permet de s'emparer des masses; il leur impose, il les gouverne, et ses organes ne sont pas dans la né-

pes. Tunc respondistis mihi : bona res est quæ vis facere (Deuteron, I, 13-14). Le texte des Apôtres : *Considerate fratres, viros ex vobis boni testimoni septem, plenos spiritu sancto et sapientiâ quos constituamus super hoc opus. Et placuit sermo coram omni multitudine* (Act. VI, 3).

cessité absolue de recevoir d'avance l'élection extérieure, pour y apprendre ce qu'il leur appartient de faire, de dire ou de penser. Celle-là comprend la souveraineté non moins imposante du peuple ou le droit des volontés privées, des intérêts immédiats, des sentimens, des opinions; leur exercice libre et régulier a pour but final de sanctionner avec conscience, de simplifier et de réaliser tout ce qui a été préalablement révélé de plus utile et de plus grand aux intelligences de premier ordre[1].

[1] Au sujet de cette intervention nécessaire du peuple dans la composition générale de la loi, considérée même religieusement, je représenterai ici un raisonnement que j'avais fait dans mon premier travail relatif à Moïse. Je combattais un principe de Bossuet. D'abord ce grand écrivain a dit : « Dieu assemble son peuple par le moyen de Moïse, leur fait à tous *proposer la loi*, par laquelle il établit le droit sacré et le droit profane, public et particulier de la nation, et il les en fait tous convenir en sa présence... Moïse reçoit ce traité au *nom de tout le peuple* qui lui avait donné son consentement... tout le peuple consent expressément au traité » (*Politiq. de l'Écrit.-Sainte*, liv. I, art. IV). Mais ensuite Bossuet ajoute de lui-même : « Cependant il faut remarquer que Dieu n'avait pas besoin du consentement des hommes pour autoriser sa loi, parce qu'il est leur créateur et qu'il peut les obliger à ce qui lui plaît... On n'ira pas croire que l'autorité des lois dé-

Or, la cérémonie juive de l'imposition des mains sur la tête, dont l'église à conservé l'usage dans ses consécrations, était destinée à figurer au dehors le lien qui devait confondre en une même unité ces deux souverainetés distinctes. Elle faisait passer l'autorité religieuse, politique, scientifique, morale, d'un

pende du consentement et de l'acquiescement des peuples (*Politiq. id.*) »

« Certes, disais-je, si ces remarques étaient avancées sans antécédens ni conséquences, il n'y aurait que de la témérité à un évêque à supposer que le Dieu de Moïse eût pu s'empêcher de faire une chose qu'il a faite et répétée. Si leur auteur n'était qu'un homme ordinaire, il n'y aurait que de la faiblesse d'esprit à ne point apprécier la grandeur d'une démarche qui sert de nœud à la législation... Mais le droit divin de la religion de Bossuet n'est pas du tout le droit divin de la religion de Moïse; mais la loi selon l'école de Moïse est un traité, la loi selon l'école de Bossuet est un ordre. Voilà pourquoi l'aigle de Meaux tourne autour du fait qu'il ne peut contredire, afin d'en amoindrir le sens, et de l'effacer.

« Toutefois, indépendamment des applications, il est une manière métaphysique d'envisager les choses qui semblerait au premier coup-d'œil justifier l'assertion de Bossuet. Puisque Dieu est *vérité*, il s'en suit que l'approbation ou l'improbation d'un certain nombre d'hommes ne peut rien changer à la force et à la justice de ses

homme à d'autres hommes, dans un sens assez analogue à l'idée qu'on tirerait d'un flambeau duquel émaneraient de proche en proche une multitude d'autres flammes. Tel, à l'imitation de Moïse, le chef du sénat supérieur de la Judée instituait par cette imposition des mains sur la tête ses nouveaux collègues et les membres des

volontés : ainsi n'a-t-on pas vu des esprits supérieurs qui ont été méconnus ou combattus par leur siècle, sans que cet aveuglement ait porté aucune atteinte à la sagesse de leurs pensées. Voilà l'argument. Mais ici une importante distinction se présente. Nous admettons que la parole de Dieu, ou le langage de la vérité, se communique au plus grand nombre par le moyen de quelques hommes à qui il est donné de lire immédiatement dans la nature des choses. Mais, d'un autre côté, ce langage même, en ce qui concerne l'ordre social, exprime nécessairement le besoin public ou la réunion des besoins particuliers. Si les propositions de ces hommes d'un esprit supérieur, quels qu'ils soient, sont réellement la parole de Dieu, il faudra que chacun reconnaisse en elles l'expression de son besoin; pour l'y reconnaître, il faudra que ces propositions soient mises sous ses yeux; pour prouver qu'il l'a reconnue, il devra l'annoncer d'une manière notoire, intelligible, et il consentira à exécuter ce qui lui a montré l'image de son besoin et l'expression de sa propre volonté, avant même que son esprit s'en fût rendu compte... La loi dans son essence n'est donc pas seulement une règle

petits conseils des tribus[1]; tels les prophètes, les docteurs de la loi, les chefs d'école y avaient recours pour figurer la transmission de leurs titres et de leurs droits à leurs successeurs et à leurs disciples; tel, enfin, dans les communications toutes morales et de pur sentiment, un père, un vieillard, étendait avec calme ses mains tremblantes sur la tête de ses enfans pour les bénir. On aurait dit qu'il devenait tout-à-coup l'image la plus pénétrante de la

comme la plupart l'avaient annoncé, elle n'est pas seulement l'expression de la volonté générale, comme Rousseau l'a dit; mais elle est l'expression de la vérité morale, politique et autre, consacrée par la volonté générale... L'intelligence y préside, la volonté s'y conforme, et l'expérience, après lui avoir servi de base, vient encore y apposer son seing. » (*Loi de Moïse*, 1822, p. 37, *note ; Histoire des Institutions de Moïse et du peuple hébreu*, 1828, liv. I, ou *Théorie de la loi*, p. 107).

[1] Le fondement de cet usage de l'imposition des mains est dans ces paroles de l'ancienne loi : « Alors Moïse prit Josué, et le présenta devant Eléazar, le grand-sacrificateur, et devant toute l'assemblée des enfans d'Israël; il posa ses mains sur lui, il l'instruisit en leur présence, et il lui fit part de son autorité, afin que toute l'assemblée des enfans d'Israel écoutât sa parole. » (*Nomb.* XXVII).

divinité; et si cette bénédiction correspondait à l'heure solennelle de sa mort, ses mains étendues semblaient déposer dans les nombreux rameaux qui étaient sortis de lui, tous ses souvenirs du passé, toute son ame, toutes ses espérances[1].

La foi ardente qui avait valu à un des disciples nommé Étienne d'être désigné des premiers parmi les sept élus, et le désir de justifier avec éclat la bonne opinion de ses frères, furent la cause directe de la troisième comparution en sa personne de la synagogue des nazaréens devant le sénat des Juifs; il s'ensuivit la peine de mort contre le disciple et le décret définitif de dissolution de l'assemblée nouvelle.

Plusieurs des réunions qui étaient connues à Jérusalem sous les noms de synagogues,

[1] Outre ces applications, l'imposition des mains en recevait une autre dans les sacrifices, surtout dans la grande fête des expiations. Alors le grand pontife prenait un bouc vivant, le bouc émissaire; il posait ses mains sur la tête de l'animal, pour confesser hautement les iniquités et toutes les fautes du peuple, pendant l'année; il en chargeait le bouc, et il envoyait aussitôt un homme le perdre au fond des déserts (*Lévitiq.*, XVI, 21-22).

Alexandrine, Cyrénienne, Cilicienne et autres et qui se composaient en majorité des Juifs hellénistes, se sentirent profondément émues en voyant cet homme et ses doctrines faire irruption jusque dans leur sein. Après des débats pleins de tumulte et d'âpreté, elles portèrent une plainte formelle au conseil des anciens qui se trouva dès lors forcé, selon la jurisprudence du pays, de s'emparer encore une fois de l'affaire[1].

A l'exemple des traditions évangéliques, où l'on n'a pas manqué de flétrir du sceau de fausseté naturelle les deux témoins que le genre de la peine encourue avait prescrit de présenter contre Jésus, les documens des apôtres ont attaché aussi cette qualification de fausseté aux divers témoins que les synagogues accusatrices eûrent à amener contre Étienne. Mais de même que l'évangéliste Jean a détruit sous ce rapport le dire de l'évangéliste Matthieu[2], de même on aper-

[1] *Commoverunt itaque plebem et seniores et scribas, et concurrentes rapuerunt eum et adduxerunt in concilium* (Act. Apost., VI, 12).

[2] Voyez à la fin du volume le § VII de la note E.

çoit une analogie complète entre les doctrines prêchées par le disciple accusé et les attestations, plus ou moins suffisantes d'ailleurs, qui furent reçues en témoignage [1].

Il y a aussi une remarque à émettre sur la difficulté extrême qu'on aurait eue dans l'un et l'autre cas à trouver les témoins légaux. La loi de Moïse assignait aux témoins une obligation particulière et terrible dans le cas de peine de mort, afin d'obtenir le gage le plus solennel de leur sincérité et afin d'empêcher autant que possible la fréquence et la légèreté des accusations [2]. Cette obligation, qui consistait à frapper les premiers le patient,

[1] Ils disaient de lui, qu'il avait prêché que Jésus le Nazaréen devait changer les ordonnances de Moïse; que ses doctrines admettaient pour principe la destruction du temple de Jérusalem. *Jesus Nazareus hic destruct locum istum; et mutabit traditiones quas tradidit nobis Moïses* (Act. VI, 14). Or, ni l'une ni l'autre de ces assertions ne sont contraires à la vérité connue.

[2] On ne condamnera jamais un homme sur la parole d'un seul témoin, disait cette loi, et quand il y aura lieu à le faire mourir, la main des témoins sera la première sur lui; ensuite la main de tout le peuple. *Manus testium prima interficiet eum, et manus reliqui populi extrema mittetur* (Deuter, XVII, 6-7; Nomb. XXXV, 30).

explique assez la répugnance universelle qu'on avait à en accepter le poids, lors même que les faits à redire en présence des juges étaient des plus authentiques.

Après avoir répondu aux interpellations d'usage, Étienne commença son discours de défense à dater des premiers jours de l'histoire du peuple juif. Il poursuivit long-temps de ses attaques le conseil des anciens [1], sans en être empêché. Mais dès que cette déclaration fut sortie de sa bouche que l'homme qui avait été récemment mis à mort partageait tout vivant dans les cieux la gloire de l'Éternel [2], alors le pontife déchira de nouveau ses vêtemens en signe de deuil : la loi inexorable de rebellion nationale et de blasphême religieux fut prononcée contre Étienne et exécutée publiquement, sans que le procurateur romain disputât en rien aux Juifs le libre exercice de leur souveraineté intérieure.

[1] « Gens de col roide, vous avez été les traîtres et les meurtriers de Jésus : vous vous obstinez contre le Saint-Esprit... vous qui avez reçu la loi par la disposition des anges, vous ne l'avez point gardée... » (*Act.* VII, 51-53).

[2] *Et ait : ecce video cœlos apertos, et filium hominis Jesum, stantem a dextris Dei* (Ibid., VII, 56-57).

Toutefois, malgré la rigueur de la sentence et malgré la résolution qu'elle produisit d'expulser sans délai et de vive force de Jérusalem les membre de la synagogue nazaréenne, pour la plupart étrangers à cette cité [1], il est si vrai que le conseil des anciens pris en masse ne cédait point à un esprit opiniâtre de jalousie et de persécution, qu'on vit bientôt les apôtres reparaître en public dans la ville même de Jérusalem. Ils entraînaient une foule de disciples avec eux, sans avoir à courir d'autres dangers que ceux qui étaient communs à toutes les sectes, à tous leurs concitoyens, à la nation entière [2]. Ce n'est pas tout, si l'on s'attache à leur propre aveu, leur école jouit long-temps au milieu

[1] C'est le fait que *les Actes des Apôtres* rapportent en disant : « Il y eut une grande persécution contre l'église de Jérusalem, et tous les disciples furent dispersés dans les cantons de la Samarie et de la Judée. » *Facta est autem in illâ die persecutio magna in ecclesiâ, quæ erat Jerosolymis; et omnes dispersi sunt per regiones Judeæ et Samariæ* (Act. VIII, 1).

[2] *Et Saulus erat cum apostolis, intrans et exiens in Jerusalem... Loquebatur quoque gentibus, et disputabat cum Græcis,* (Act. IX, 28-29).

des malheurs généraux de la Judée de beaucoup de liberté et de paix [1]. Elle n'eut qu'à se soumettre aux conditions suivantes qui sont consignées aussi dans ses documens et qui, d'après l'ordre établi, condamnaient jusqu'à un certain point sa manière d'agir précédente. Leur devoir était de ne susciter aucune dispute sous les portiques du temple, de n'occasionner des mouvemens tumultueux du peuple, ni dans les autres synagogues, ni sur les places publiques de la cité [2].

Mais quand une vive impulsion répond par une face quelconque au besoin réel d'une époque ou d'un lieu, rien ne tourne à son détriment; le droit populaire ou la puissance du plus grand nombre pâlit pour un temps donné, chancelle et disparait devant la volonté du plus petit nombre qui se trouve ac-

[1] *Ecclesia quidem per totam Judæam et Galilæam et Samariam habebat pacem, et ædificabatur et replebatur* (Act., IX, 31).

[2] Ainsi l'apôtre Paul disait au procurateur Félix: « Les anciens des Juifs n'ont aucun motif de m'accuser; car... *neque in templo invenerunt me cum aliquo disputantem, aut concursum facientem turbæ neque in synagogis, neque in civitate* » (Act. Apost., XXIV, 12).

tuellement le mieux placé dans la ligne de l'intelligence ou dans le droit divin véritable.

La dispersion des disciples de la synagogue nazaréenne s'accordait trop bien avec son esprit conquérant et avec l'avidité des consolations religieuses auxquelles les calamités journalières disposaient tous les cœurs, pour ne pas être féconde en conséquences.

C'est dans la Samarie et dans plusieurs villes de la Judée que les disciples commencèrent à former des établissemens. Pierre et Jean s'y transportèrent bientot afin d'imposer les mains aux hommes appelés à les diriger, et afin de mieux exciter par leur présence le zèle des prosélytes. Ensuite, d'autres disciples se répandirent dans la Syrie et surtout dans la ville d'Antioche. L'influence rapide de leur parole tant auprès des hommes de leur nation qui avaient dans cette ville une synagogue considérable, qu'auprès des Grecs déjà initiés en partie aux croyances des Juifs [1], ouvrit devant eux un nouvel avenir.

[1] Il y avait un grand nombre de Juifs dans cette province de Syrie, dit l'historien Josèphe, et en particulier à Antioche, où ils jouissaient des mêmes droits de cité

Ici commencent donc la seconde phase morale de la doctrine, et la seconde phase historique correspondante de l'association. Ici le nom et le génie de Paul vont obtenir la prépondérance. En effet, quoique ce soit Pierre lui-même qui ait accompli l'acte extérieur destiné à marquer la transformation de la synagogue nazaréenne en église et le passage de la première école à la seconde école de chrétiens, cette détermination ne lui fut inspirée qu'à la suite de ses rapports avec Paul. Les convictions de ce dernier apôtre avaient acquis dès le principe un caractère si arrêté que tous les événemens subséquens exigent d'être rangés dans sa propre histoire.

Mais avant de chercher par quelle illumination soudaine un des adversaires les plus redoutables de l'association nouvelle devint son propagateur le plus puissant, il faut revenir sur l'analogie complète qui existait dans la situation actuelle des esprits parmi les Juifs, et parmi la généralité des autres peu-

que les Grecs... Ils s'y multiplièrent beaucoup, et attirèrent à leur religion un nombre considérable d'idolâtres (Josèphe, *Guerre Judaïq.*).

ples. Les effets immédiats de cette analogie sont d'un intéret majeur. Tandis que, au sein de la Judée, la question par excellence se réduisait à savoir laquelle des trois sectes principales plus ou moins modifiée acquerrait la supériorité, pour réaliser à sa manière le voeu antique et universel de la sagesse de leur loi, à l'extérieur, une impatience égale se faisait sentir. On éprouvait le besoin de connaître de quelle doctrine et en quel lieu s'élèverait le pouvoir capable d'apporter un remède quelconque à la fatigue et à la division des esprits, le pouvoir capable de donner les derniers coups au polythéisme et d'adresser aux populations étonnées des allocutions de ce genre : « Que vos coutumes, que vos prêtres, que vos dieux s'en aillent ; préparez de nouveaux parfums, de nouveaux chants, un nouveau trône ; voici venir un Dieu plus respectable et plus simple, un jour de joie et de renaissance générale va commencer. »

Or, si le travail particulier de la Judée avait produit en définitive Jésus-Christ, et, dans cet enfantement, si d'autres Christs nationaux, d'autres aspirans au titre de rédempteur, avaient essayé d'obtenir l'avantage, de grands

essais furent tentés à la même époque sur la scène extérieure. Il y eut des personnifications diverses de la philosophie des Grecs et des doctrines de l'Orient; il y eut des hommes supposés divins, des Christs étrangers, qui disputèrent l'honneur au peuple juif d'imposer une manifestation nouvelle du Dieu suprême à l'univers. En guérissant des malades, en ressuscitant de pretendus morts, et en prêchant avec ardeur, ils enlevèrent pour un moment le suffrage d'un nombre de populations considérable.

Les deux plus célèbres de ces Christs étrangers, de ces dieux contemporains et rivaux de Jésus [1], sont : dans l'intérêt des doctrines de l'orient, Simon le samaritain, à demi-juif de la classe des Kabalistes ou spéculatifs, et père des écoles mystérieuses qui, sous le nom de gnostiques, ont été si long-temps rebelles aux efforts envahissans du christianisme; pour les doctrines des Grecs, c'est Apollonius de Tyane.

[1] *Post domini in cœlum ascensionem, homines quidam, dæmonum impulsu incitati, seipsos deos esse dixerunt; quos quidem vos non supplicio coercuistis, sed amplis decorastis honoribus* (Eusèbe, *Hist. Ecclesiast.*, lib. II, cap. XII).

Quand les apôtres arrivèrent dans la Samarie, l'enthousiasme de Simon, la singularité de ses enseignemens, l'ardeur de ses attaques contre Moïse et les prophètes, qui prenait en partie sa source dans la rivalité ancienne de la Samarie avec la Judée, les prestiges et miracles qu'il opérait et qu'il faut toujours considérer comme un des produits naturels et nécessaires de son siècle; toutes ces causes lui avaient déjà valu une renommée supérieure à celle que Jésus avait obtenue de son vivant parmi les Juifs. Toutes les classes du peuple samaritain déféraient à Simon le titre de grande puissance de Dieu, d'une voix presque unanime [1].

Suivant les actes des apôtres écrits sous l'influence des combats qu'on avait à livrer aux disciples simoniens, ce chef d'école aurait

[1] *Cui auscultabant omnes, a minimo usque ad maximum, dicentes: hic est virtus Dei quæ vocatur magna* (Act. Apost., VIII, 9-10). — *Ex numero quorum hominum, seipsos esse deos dicentes, fuit Simon quidem Samaritanus, ortus e vico qui dicitur Gitton... Quin etiam Samaritani prope omnes, non paucique et aliis gentibus, eum tanquam præcipuum Deum confitentes, magnâ reverentiâ observant* (Eusèbe, *Loc. cit*).

d'abord rendu hommage à la religion de Jésus-Christ. Il n'opposa divinité à divinité que dans l'espoir de se venger de la malédiction par laquelle Pierre accueillit son offre d'une certaine somme d'argent. L'objet de ce don était pour lui de se faire initier au genre de miracles que l'imposition des mains de l'apôtre semblait transmettre le pouvoir d'accomplir; le Samaritain n'y avait vu qu'un développement de la thaumaturgie et magie ordinaires [1]. De cette tradition même est venu le nom de simoniaque qu'on applique aux hommes qui ont fait un trafic public ou secret des choses de l'Église. Toujours est-il vrai que la réponse de Simon à la vive indignation du ministre chrétien n'aurait pas manqué d'humilité [2]. Elle contraste en tout point avec les reproches odieux que les premiers historiens de l'Église se sont attachés à accumuler contre lui, entraînés comme ils étaient par la dispo-

[1] *Obtulit eis pecuniam dicens : date et mihi hanc potestatem* (Act. Apost., VIII, 19).

[2] Priez vous-même le Seigneur, dit Simon à Pierre, pour que rien de ce que vous avez dit ne m'arrive. *Precamini vos pro me ad dominum, ut nihil veniat super me horum quæ dixistis* (Act. Apost., VIII, 24).

sition perpétuelle et systématique de la nouvelle société à revêtir à tort ou à raison de toutes les couleurs du mauvais génie, d'Ahrimane, de Satan, quiconque enfanterait le moindre obstacle aux progrès de Jésus-Christ, image exclusive à ses yeux, du roi de lumière, d'Ormuzd ou du bon génie.

Dans sa doctrine, le Théosophe Samaritain offrait ceci de particulier : au lieu d'admettre seulement la personne de l'homme, sa propre personne à lui, la personne de Simon pour manifestation messiaque de Dieu, et pour Dieu lui-même, comme la doctrine chrétienne l'a admis en Jésus, il se dédoublait à l'exemple de l'Isis et de l'Osiris de l'Égypte. Il recevait en concours et à certaines conditions, un messie femelle, une femme de son temps. L'histoire de cette femme s'accommodait de la manière la plus bizarre, surtout si l'on s'expose à juger ces formes anciennes avec l'esprit de nos jours, à l'idée générale qu'elle était chargée de représenter et de matérialiser sur la terre.

On n'ignore plus la coutume invariablement établie chez les orientaux et chez le grand nombre de Juifs spéculatifs, de per-

sonnifier l'idée première, la conception la plus abstraite de l'univers, le plan infini dans lequel toutes les choses visibles et invisibles passées, présentes, futures, doivent nécessairement se ranger pour qu'il y ait harmonie et conservation. Ils attribuaient à cette personnification mythologique et à l'univers qui en provient les titres variés de vierge de Dieu, d'épouse de Dieu, de premier né et fils unique du père inconnu, d'homme universel et beaucoup d'autres encore. On se souvient aussi que leur science mystérieuse faisait émaner de cette conception primordiale toutes les conceptions et puissances secondaires destinées à la mettre au jour et à l'accomplir. Telle, à peu près, la pensée première et souveraine d'un livre bien composé enfante toute sorte de divisions et de subdivisions dans chacune desquelles cette pensée mère se trouve renfermée en entier et dont elle reçoit par réciprocité la lumière et la vie.

Or, la doctrine simonienne avait adopté pour base la pensée universelle de Dieu, la vérité primordiale qu'elle appelait du nom grec d'*Ennoïa* c'est-à-dire, la conception, la no-

tion, l'intelligence. Cette *Ennoïa* enfantait en sous-ordre une foule d'autres conceptions personnifiées sous les noms d'esprits, d'anges ou d'archanges. La mission individuelle de ceux-ci était de créer notre monde visible et d'y présider, à la condition expresse toutefois de rester perpétuellement attachés à la pensée qui les avait produits, et de la servir de toutes leurs forces. Mais loin de se conformer fidèlement à leur devoir, ces esprits, cédant à une ardeur des plus dévorantes de domination, étaient tombés bientôt dans un excès fatal d'ingratitude. Non contens de se révolter contre la vérité pure, contre leur mère Ennoïa, ils s'en étaient emparés et ils la tenaient enchaînée depuis lors, dans l'état le plus misérable. De là, tous les désordres qui éclatent en ce monde, toutes les idées fausses de mal et de bien, de vice et de vertu, d'impiété et de sainteté. La loi de Moïse et les prophètes qui, selon cette théorie, tenaient leur inspiration des anges secondaires et nullement du Dieu supérieur, avaient pris la plus grande part à ces désordres. On ne pouvait s'attendre à en détruire les effets qu'en se vouant au culte de liberté, de spiritualité et de renou-

vellement absolu qui était apporté aux hommes par Simon; en lui on allait trouver à la fois l'image du père éternel vrai, le vrai fils et messie de Dieu, l'esprit saint véritable [1].

En conséquence, pour attacher une forme mythologique vivante à sa doctrine générale et à son idée de dédoublement, voici ce que l'originalité du Théosophe samaritain avait imaginé de plus extraordinaire. Dans la ville de Tyr, dans une ville maritime où la prostitution descend beaucoup plus bas que partout ailleurs, il avait acquis une femme encore belle, mais esclave, mais réduite au dernier état de honte, de misère, de dégradation. Cette femme, nommée Hélène ou Sélène, devait représenter la pensée divine. C'était Ennoïa elle-même, pure, innocente, admirable

[1] *Hic igitur Simo a multis quasi Deus glorificatus est, et docuit semet ipsum esse qui inter Judæos quidem quasi filius adparuerit, in Samariâ autem quasi pater descenderet, et in reliquis vero gentibus quasi spiritus sanctus adventarit. Esse autem se sublissimam virtutem, hoc est qui sit super omnia pater, et sustinere vocari se quodcumque eum vocant homines* (Iræneus *advers. Hæres.*, lib. I, cap. XX; Origen. *Contr. Celsum*, lib, V. Euseb., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. XIII).

dans sa source antique, mais dégradée de siècle en siècle par le fait des intelligences usurpatrices, et condamnée jusqu'au jour actuel à passer par une série de transmigrations décroissantes. Chacune de ces transmigrations s'était manifestée au monde au moyen d'un personnage connu dans l'histoire ou inventé à plaisir. La plus marquante, celle, sans contredit, qu'on s'attend le moins à voir apparaître est la transmigration qui, dans le douzième siècle environ avant l'ère chrétienne, aurait fait vivre Ennoïa sous la forme même d'Hélène, de l'héroïne grecque, de la femme infidèle de Ménélas[1]. Simon, en sa qualité de messie et d'esprit saint, s'était donc

[1] *Hic Selenem quamdam, quam ipse a Tyro civitate Phœnices questuariam cum redemisset, secum circumducebat dicens : hanc esse primam mentis ejus conceptionem, matrem omnium per quam initio mente concepit angelos facere et archangelos..... Postea quam autem generavit eos, hæc detenta est ab ipsis propter invidiam..... Et omnem contumeliam ab eis passam ut non recurreret sursum ad suum patrem, usque adeo ut et in corpore humano includeretur, et per secula veluti de vase in vas transmigraret in altera muliebria corpora. Fuisse autem eam et in illâ Helenâ propter quam Trojanum contractum est bellum* (Loc. cit.).

proposé de racheter, dans la prostituée de Tyr, la dernière transmigration d'Ennoïa déchue, de la vérité éteinte. Il avait lavé cette brebis précieuse et égarée, de ses fautes, de ses opprobres, et lui avait rendu le droit de remonter au lieu de son origine, de rentrer dans le sein du père suprême, du Dieu éternel. Or, comme Simon, en vertu de la réunion de tous les titres qui s'opérait en lui, représentait aussi ce père céleste, il en résultait que la manifestation divine la plus complète et la plus digne d'obtenir les hommages de la terre devait être désormais Simon en personne, à la condition de rester inséparable de son messie femelle, de sa pensée infinie, à la condition d'avoir Hélène ou Sélène-Ennoïa à ses côtés[1].

[1] *Et hanc esse perditam ovem, quapropter et ipsum venisset uteam assumeret pœnam et liberaret eam a vinculis, hominibus autem salutem præstaret per suam agnitionem. Imaginem quoque Simonis habent horum mystici sacerdotes factam ad figuram Jovis, et Selenæ in figuram Minervæ, et has adorant* (Ibid.).

Dans sa deuxième apologie, saint Justin le martyr avait cité une colonne qui existait de son temps à Rome, et qui aurait eu pour inscription : « à Simon, Dieu saint ; »

Les innovations du deuxième Christ étranger à la Judée, du deuxième prétendant aux honneurs divins, sont beaucoup moins difficiles à saisir et moins singulières. Apollonius était né à peu près dans le même temps que Jésus, d'une famille distinguée de Tyane en Cappadoce. Il avait été élevé dans la ville de Tarse où l'étude des lettres et de la philosophie grecques s'alliait, comme à Alexandrie et à Ephèse, à toutes les idées mystiques des orientaux. Sa jeunesse, son excessive beauté qui lui attirait partout l'admiration, son intelligence et l'ardeur de son ame lui inspirèrent d'offrir à la terre l'objet d'un nouveau culte, un Dieu tout de sagesse, un Apollon libérateur, philosophe et pythagoricien. Les hommes, qui avaient jadis quitté le nom de sages pour prendre celui de philosophes, s'étaient décidés sur le motif que Dieu seul méritait de s'appeler sage; c'est par cette raison même qu'Apollonius se fit reconnaître

Simoni Deo sancto. Mais quoique les apothéoses fussent alors chose fort commune, un fragment même de cette colonne, retiré du Tibre, a prouvé que le philosophe chrétien s'était laissé abuser par une inscription relative au demi-dieu Sancus. *Semoni Sanco deo fidio sacrum*.

à la fois pour sage et pour Dieu. Il distribua tous ses biens à sa famille; il se réduisit dans sa manière de vivre à la dernière simplicité. Pendant cinq années, le silence fut sa loi, et les populations, toujours ravies des actes extérieurs qui supposent des difficultés à vaincre et une grande volonté, trouvaient quelque chose de plus éloquent, de plus saint dans ses gestes significatifs que dans les discours les plus magnifiques. Ses voyages embrassèrent l'Europe, l'Afrique et l'Asie jusques sur les rivages indiens où, comme on l'avait dit de Pythagore, il aurait conversé avec les brahmanes.

Son zèle s'appliquait à apaiser les séditions, à prêcher aux peuples la modération et la paix. Il leur vantait la communauté des biens, le mépris des soins du monde présent, le respect et l'amour envers les Dieux, l'étude spirituelle de la sagesse. Plusieurs monumens élevés en son honneur dans divers climats, rendaient témoignage des merveilles nombreuses qu'on ne manquait pas de raconter de lui. Outre la guérison des malades et les morts ressuscités à sa voix, il passait pour reconnaître à un certain frémissement inté-

rieur les grands événemens qui s'accomplissaient dans les lieux les plus éloignés de son séjour; il y ajoutait le don de disparaître à son gré à tous les yeux, et de fendre l'air aussi rapide que la flèche.

Mais tous les succès d'Apollonius et son influence morale se propagèrent à peine au-delà de sa vie, qui finit loin des regards indiscrets du vulgaire, dans un âge très-avancé et vers les temps présumés de la mort de l'apôtre Jean. Sa divinité toute individuelle ne voilait, sous la forme de symbole, aucune des conceptions les plus séduisantes alors pour l'imagination ou pour le cœur; elle tenait du caractère des statues célèbres de la Grèce dont toute la beauté est au-dehors; c'est pourquoi nulle religion, ni secte, ni école, ne germa depuis à l'ombre de son nom ni ne revendiqua sa gloire[1].

[1] La vie d'Apollonius a été écrite vers l'an 200 environ de Jésus-Christ, par Philostrate; elle est bien moins remarquable encore, à cause de la multitude de miracles que l'historien raconte sur ce personnage, que par la bonne foi superstitieuse qui règne dans son livre, et qui est d'un grand prix à connaître comme donnée morale de son temps.

CHAPITRE II.

Paul et l'Église.

La vie de Paul, à partir des premiers renseignemens que nous possédons sur sa famille et sur sa jeunesse jusqu'au supplice que les légendes lui font subir à Rome et partager avec Pierre, forment une histoire tout entière dans l'histoire même du christianisme naissant. L'examen successif de ses idées, de ses voyages, de ses écrits exige presque autant de soins que si les destinées de l'institution de Jésus eussent été attachées exclusivement à sa personne.

Sous le rapport des idées, Paul préside à la deuxième phase de la doctrine, à la deuxième école de chrétiens. Sa nouveauté consiste à avoir donné une extension plus grande à l'ordre de société qui venait de se personnifier en Jésus-Christ. Il brise les derniers liens qui

unissaient cette société nazaréenne au centre national. Malgré les rivalités ardentes et tous les obstacles que les apôtres de la première école opposent à ses efforts, Paul les fait passer de l'état de synagogue, de secte ou de fraction intérieure du peuple et du système juifs à l'état d'institut indépendant ou d'Église.

Dans cette deuxième phase, les attaques que le fils de Marie avait dirigées contre les tendances des sectes pharisiennes et saducéennes et contre le relâchement plus ou moins exagéré de leurs mœurs, remontent beaucoup plus haut; elles atteignent jusqu'aux élémens constitutifs du pays, jusqu'à la loi elle-même. L'abolition complète de cette loi est proclamée; la nécessité de l'initiation mosaïque pour arriver au nouveau baptême n'existe plus; et, sous l'influence immédiate du dogme de la résurrection des morts, qui reste toujours debout et souverain au milieu de ces changemens, le principe hébreu de généralité et de fraternité humaines se dégage définitivement de l'esprit national. Mais cet esprit de généralité emporte avec lui, dans son dégagement définitif, tout l'ensemble de conditions

qui nous a expliqué et qui nous confirmera de plus en plus pourquoi le christianisme du Maître de Nazareth ne pouvait jamais réussir entièrement, dans ses projets absolus contre la volonté persévérante et compétente du judaïsme.

Durant ses voyages, Paul fonde de ses propres mains ou fait prospérer des établissemens nombreux. Les causes matérielles de succès, les tribunes, les auditoires, qui s'offrent à lui de toute part, ont pour effet de ramener à des proportions assez faciles à saisir tout ce qu'on a coutume de raconter de trop merveilleux au sujet de l'apparition, presque spontanée en divers climats, d'une foule de communautés du christianisme. De plus, il n'est pas de ville témoin du zèle et des tribulations de l'apôtre, pas d'occasion où la fermeté de son ame se soit déployée à l'égard de ses adversaires et de ses rivaux, pas d'agitation populaire dont le fracas ait menacé ses jours, qui ne jette une grande clarté sur les mœurs générales de son époque.

Ses écrits comprennent toutes les lettres qui ont acquis tant de célébrité, sous le nom d'épîtres de saint-Paul. Avec les actes des

Apôtres rédigés par l'évangéliste Luc, elles sont la source la plus précieuse des renseignemens relatifs à cette partie de l'histoire du nouvel institut. Le degré d'authenticité qu'on leur accorde; les questions principales qui y sont traitées; la comparaison qu'il faut en faire avec les actes, pour donner la meilleure date au commencement de l'Église, chez les Romains, et pour réduire les récits les plus exagérés des légendes à leur juste valeur, nous conduiront à parler en peu de mots des écrits attribués à quelques autres disciples de Jésus. Je laisse toujours à part l'évangéliste Jean, attendu que ses œuvres, composées bien des années après la mort de Pierre et de Paul, constituent pour l'histoire, comme pour la doctrine du christianisme primitif, l'expression la plus parfaite de sa troisième et dernière phase.

Mais la difficulté qui a dû nous retenir un moment, avant d'entrer dans l'histoire privée du Maître nazaréen, se représente ici à propos de tout le corps de l'Église. Tandis que les premiers apôtres nous dépeignent cette Église dans un état remarquable d'activité et de progrès au sein des villes les plus importantes,

tandis qu'ils nous énumèrent en détail les luttes à soutenir et les persécutions de toute espèce qui ont pesé sur chacun d'eux, les historiens de leur époque, étrangers ou nationaux, ne viennent appuyer par aucun souvenir direct l'authenticité de leur témoignage. Faudra-t-il en conclure que ces témoignages mêmes n'ont rien de réel, qu'ils ne sont qu'un fruit de l'imagination, ou bien y a-t-il des motifs qui permettent de concilier suffisamment et les paroles des uns et le silence des autres ?

On sait que toute association naissante, fondée sur l'enthousiasme, est disposée par nature à exagérer au dernier point ses récits; elle s'approprie une foule d'événemens qui ont préoccupé dans un autre intérêt les populations extérieures. L'importance même d'une association telle que le christianisme, à son origine, vient surtout des rameaux qu'elle jette en tous les sens. Chacun de ces rameaux pris d'une manière isolée peut facilement échapper à l'historien local, peut se perdre au milieu des agitations propres au sol sur lequel il a commencé à se produire; mais auprès des chefs de l'association, au contraire, placés au centre même où tous les fils vont aboutir, auprès

des hommes intéressés à son état, initiés à ses secrets, rien ne paraît plus digne de l'histoire. Enfin, il y a une similitude assez exacte à établir entre les destinées premières d'un grand institut et les destinées premières d'un homme supérieur. Personne ne connaît jamais ni ne raconte les travaux de ce dernier, les obstales qu'il a eu à vaincre et ses douleurs qu'après le jour, plus ou moins heureux pour lui, qui a dicté à la renommée l'ordre impérieux d'enregistrer ses droits à l'admiration ou à la puissance.

La ville capitale de l'une des provinces situées au midi de l'Asie-Mineure, la ville de Tarse en Cilicie où Apollonius de Tyane avait reçu l'éducation de sa jeunesse, vit naître Paul. Son nom originaire était Saül; mais, selon l'usage familier à ses contemporains, il n'hésita point à faire ce changement de nom, dans une occasion solennelle que nous retrouverons dans la suite.

La position privée de ses parens, associés aux droits des citoyens romains, ne pourrait être taxée d'humilité par cela seul que leur fils fit preuve, pendant ses voyages, d'une certaine

habitude dans une industrie grossière [1]. Depuis la double captivité assyrienne et babylonienne, où les familles les plus éminentes avaient été tout-à-coup dépouillées de leurs biens, le principe de prévoyance qu'un philosophe illustre des temps modernes avait mis en première ligne, dans son plan d'éducation, était devenu, aux yeux de l'école pharisienne, une véritable loi : tous les pères, quels que fussent leur rang et leurs richesses, devaient transmettre à leurs enfans, pour ressource inaliénable, une industrie manuelle [2].

Le père de Saül, après l'avoir élevé dans les doctrines pharisaïques jusqu'à l'âge où l'on s'attachait comme disciple aux principales

[1] Ce métier consistait à faire des tentes (*Act. des Apôt.*, XVIII, 3), soit en peaux, soit en poils de bêtes, pour les gens de guerre et pour les caravanes.

[2] « Tout homme qui ne donne pas une profession à ses enfans, disait cette école, les prépare à une mauvaise vie... Ne soyez à charge à personne... Ne dites jamais je suis un homme de qualité, cette occupation ne me convient pas. Rabbi Johanan avait bien l'état de peaussier, Nahum, celui de copiste de livres, un autre Johanan faisait des sandales et Rabbi Juda savait le métier de boulanger. » (Talmud, *Traités Kidouschim, Pessarh, Aboth, Sota*).

écoles, l'envoya à Jérusalem. Il y suivit les enseignemens de Gamaliel[1], de ce docteur de la loi qui nous a fait entendre de belles paroles de modération dans l'assemblée sénatoriale des Juifs, lors de la deuxième arrestation de Jean et de Pierre. Ce fut même le zèle déployé par le jeune homme dans cet ordre d'études[2] qui lui valut plus tard une supériorité marquée auprès de tous ses collègues et qui malgré la nature mystique de sa nouvelle foi, ramena sans cesse son esprit à des applications réelles.

[1] « Je suis de la race d'Israel, de la tribu de Benjamin, hébreu issu d'hébreu, pharisien selon la loi, disait Paul, né en Tarse, ville de Cilicie, mais élevé en cette ville de Jérusalem aux pieds de Gamaliel.» (*Philip.*, III, 5; *Act. des Apôt.*, XXII, 2). — Cette locution, aux pieds de Gamaliel, venait de l'usage familier aux chefs des écoles ou des maisons de recherche d'être assis sur des siéges beaucoup plus élevés que leurs disciples.

[2] Paul nous apprend lui-même qu'il était très-avancé dans les études de son époque et de son pays. Aussi ses attaques contre les Pharisiens et les Saducéens sont beaucoup plus rares et plus adoucies dans sa bouche que chez le fils de Marie. « J'avais été instruit très-exactement de la loi et des traditions de mes pères, dit-il; tous les Juifs peuvent rendre témoignage que depuis mon arrivée

A l'exemple de toutes les ames impétueuses qui ne savent ni haïr ni aimer à demi, une de ces passions, à l'égard de l'école naissante, succéda promptement dans son cœur à l'autre [1]. Tant que les nazaréens ne lui avaient apparu que sous le point de vue national et comme des réfractaires à la loi, Saül, membre d'une des synagogues accusatrices des disciples de Jésus, avait surpassé tous ses concitoyens dans son opiniâtreté à les poursuivre. Pendant le supplice d'Étienne, il gardait les vêtemens des témoins; dès que l'obligation

à Jérusalem, j'ai vécu en pharisien, selon la secte la plus exacte de notre religion. Entre les hommes de ma nation et de mon âge, la plupart étaient loin de se trouver aussi avancés que moi dans l'étude du judaïsme. « *Quoniam secundum certissimam sectam nostræ religionis vixi pharisæus... Et proficiebam in judaismo supra multos cœtaneos in genere meo* » (Act. des Apôt., XXII, 3; XXVI, 5; Galat., I, 14).

[1] Paul s'attache surtout à établir que les transports violens de son premier zèle venaient plutôt de la fougue de son ame que d'aucun sentiment contraire à la probité naturelle. « Quant au zèle, je poursuivais la doctrine de l'Église cherchant à la détruire, mais quant à la justice de la loi, j'étais sans reproche. » *Secundum justitiam quæ in lege est, conversus sine quærelâ* (Philipp. III, 6).

eut été prescrite aux membres des nouvelles assemblées de sortir de Jérusalem, Saül fit l'usage le plus empressé des pouvoirs publics qu'on lui avait transmis, pour traîner durement en prison les retardataires [1]. Enfin le bruit fut à peine arrivé que des nazaréens excitaient des divisions dans les synagogues de quelques villes étrangères où les Romains n'empêchaient point le conseil des juifs d'étendre sa juridiction, qu'il demanda à l'un des chefs du conseil des lettres qui l'autorisassent à s'y transporter et à agir avec toute rigueur contre les sectaires rebelles [2].

Comme dans le système hébreu, les résolutions de l'assemblée supérieure reconnue du peuple exprimaient, sauf erreurs, la volonté de la loi qui devenait alors la parole de Dieu lui-même, Saül, en déployant cette activité

[1] *Et multos sanctorum ego in carceribus inclusi a principibus sacerdotum potestate acceptâ... sicut princeps sacerdotum mihi testimonium reddit et omnes majores natu a quibus epistolas accepi* (Act. Apost., XXXVI, 10; XXII, 4, 5).

[2] Et il reçut ces lettres du grand-sacrificateur et de toute l'assemblée des anciens (*Act.* IX, 1; XXV, 5. Voyez la note précédente).

exaltée, croyait satisfaire à la fois aux besoins du peuple, à la loi et à Dieu. Mais il n'était pas un instrument passif; la confiance et le dévouement des hommes dont il se proposait de dissiper les desseins et la solennité de leurs prédications s'emparèrent de son ame, à son insu, et firent commencer pour lui une destinée toute nouvelle.

C'était la croyance des juifs de l'époque, que l'inspiration divine des temps anciens avait été suivie d'un genre de révélation plus modeste. Sous le nom de *Bath-kol*, ou fille de la voix, cette dernière révélation s'adressait, disait-on, à un petit nombre d'hommes privilégiés; en souvenir du Sinaï, elle se plaisait à résonner au sein des orages. L'émotion profonde que Saül ressentit sur le chemin de Damas se fortifia de cette opinion. Peut-être son ame, en proie aux agitations inséparables de ses projets, crut-elle voir un décret du ciel dans quelque météore inattendu[1]; peut-être une illumination, s'étant emparée de son esprit, lui découvrit

[1] Une foule de commentateurs ont expliqué tous ces détails de l'histoire des Actes des apôtres par l'effet ordinaire que les éclairs et les tonnerres produisaient au moral chez les anciens (Vitringa, *de Observ. sacr.*). Voilà

soudain de nouvelles formes à donner à l'ancienne loi et la possibilité de faire fructifier dans le nom de Jésus-Christ toutes les idées, toutes les personnifications les plus familières à ses maîtres.

La conviction existait invariablement dans sa patrie que le principe d'unité, inhérent au nom de Jéhovah, de l'Éternel, deviendrait tôt ou tard l'objet du culte et des méditations de

pourquoi les compagnons de voyage de Paul auraient vu avec frayeur la lumière du ciel, et auraient entendu *la voix*, mais sans participer en rien à ce qui se passait dans son ame. Au reste, l'apôtre lui-même nous donne quelques indications intéressantes sur la manière de considérer l'état d'illumination et d'extase, selon les idées de son temps. «Quand nous nous jetons hors de nous, disait-il, nous sommes à Dieu, lorsque nous redevenons calmes, nous sommes à vous. *Sive enim mente excedimus, Deo : sive sobrii sumus, vobis* (II, Corinth., v, 13). Ensuite il se reporte à son voyage de Damas. «Je connais un homme qui, il y a de cela plus de quatorze ans, fut enlevé jusqu'au troisième ciel; si ce fut en corps ou hors du corps, je l'ignore, Dieu seul le sait.» *Scio hominem in Christo annos quatuordecim, sive in corpore nescio, sive extra corpus nescio, deus scit, raptum hujusmodi usque ad tertium cœlum* (II Corinth., XII, 2).

tous les peuples de la terre. Malgré cela, les Juifs n'avaient jamais été portés à en conclure que ce serait une nécessité absolue pour les populations étrangères elles-mêmes, d'adopter toutes leurs lois, tous leurs usages, toutes les exigences intérieures de leur nationalité[1].

En conséquence, ils avaient reconnu des degrés divers dans les rapports des hommes entre eux. Outre la fraternité populaire qui allait se résoudre dans la personnification de Jacob ou d'Israel, ils avaient admis d'autres

[1] Je citerai de nouveau ici les expressions d'un écrivain beaucoup plus renommé par son éloquence que par son jugement. J'avais mis d'autant plus d'intérêt dans mon *Histoire des Institutions de Moïse* à m'autoriser de son témoignage, que je prenais alors ses opinions au sérieux; il signalait comme une grande preuve d'imperfection du système juif la réalité même du fait où je voyais, au contraire, un grand principe de sagesse. « Les Juifs liés par leur loi, dit M. l'abbé de La Mennais, dans son ouvrage *sur l'indifférence en matière de religion*, ne pensaient pas que les autres hommes fussent tenus de l'embrasser.... Les prosélytes, à moins qu'ils ne fussent auparavant livrés à l'idolâtrie, n'étaient pas des convertis selon le sens que nous attachons à ce mot, mais des étrangers que l'on consentait à incorporer dans la nation. Quelque idée qu'eussent les Juifs de leur prééminence

espèces de fraternité qui embrassaient une partie de plus en plus grande du genre humain, jusqu'à ce qu'on fût arrivé à la personnification générale de cette humanité, au premier homme, à Adam, au sein duquel toutes les races, tous les peuples, tous les individus se retrouvent en communauté de besoins et de naissance [1].

Mais de même qu'on avait distingué depuis un temps immémorial l'Israel ou le peuple de fait d'avec l'Israel de droit, de même l'école juive helléniste et l'école des pharisiens avaient déjà signalé deux Adams ou deux états

sur les autres peuples, ils reconnaissaient (et cela est confirmé par leur Talmud et par leurs docteurs les plus savans) que le vrai Dieu avait partout des adorateurs et que dans toutes les nations de la terre, il existe des hommes justes et pieux qui auront part au monde futur aussi bien que les Israélites (*De l'indifférence en matière de religion*, t. III, chap. XXIII). »

[1] Ainsi, dans l'ordre des communautés personnifiées, ils admettaient, entre Jacob et Adam, une autre fraternité et une autre alliance en Abraham, qui se fondait sur la justice miséricordieuse et sympathique des nations; ils admettaient une autre fraternité et une autre a'liance en Noé pour représenter la justice de conservation personnelle et réciproque; celle-ci embrassait jusqu'aux

successifs de l'humanité : l'un actuel et livré aux mouvemens désordonnés des sens, à la guerre, aux discordes, à toutes les calamités; l'autre d'avenir, ou la personnification des siècles promis d'intelligence et de félicité universelles [1].

Or, le résultat de l'émotion de Saül, sur le chemin de Damas, fut de transporter en Jésus, et dans les termes suivans, cet Adam deuxième idéal et collectif, cette personnification de l'unité désirable et possible de tout le genre humain. Mais, comme la nature du nouvel institut était de faire plier toutes les données qui

devoirs et à l'humanité qui nous sont imposés envers les animaux. Ces personnifications diverses offraient, par rapport à la famille des humains, quelque chose d'analogue à ce qui arrive dans les autres règnes de la nature : les variétés se réunissent dans l'unité du genre, les genres dans l'ordre, les ordres dans l'espèce, et les espèces dans le règne tout entier.

[1] Paul explique très-exactement ce symbole familier à toutes les écoles de son époque. Dans son épître aux Romains, il rappelle aux initiés d'entre les Juifs à qui cette épître s'adressait, que : « Adam était la figure du Messie et des temps à venir. » *Adam qui forma futuri* (Rom. v, 14). Dans une autre épître, la première aux Corinthiens, il ajoute sur les traces de Philon (Voyez ci-dessus, t. 1, page 229). » Vous savez ce qui est écrit, que

s'introduisaient dans ses doctrines sous l'empire du dogme asiatique établi, Paul éprouvera bientôt le besoin de fournir à son tour une des expressions les plus péremptoires de la suprématie de ce dogme.

« Si notre corps est un, quoiqu'il ait plusieurs membres, s'écrie l'apôtre, cela arrive également pour Christ. Nous tous pris ensemble nous sommes le corps de Christ, et chacun de nous, en particulier, qu'il soit Juif ou Gentil, esclave ou libre, est un de ses membres. Dès que l'un souffre, tous les autres s'en ressentent et le corps entier en gémit; dès que l'un éprouve du bien, tous s'en réjouissent. C'est pourquoi nous devons nous regarder toujours comme membres de ce corps et agir dans le même esprit que Christ, ou autrement dit le deuxième Adam a agi, afin que le corps entier se retrouve dans chacune des parties et que tout soit en tous[1].

le premier homme, Adam, a été fait en ame vivante, et que le dernier Adam est en esprit vivifiant : or, ce qui est spirituel ne vient pas le premier, mais ce qui est animal; et comme nous avons porté l'image de celui qui a été tiré de la terre, nous porterons aussi l'image du céleste. » (1 Corinth., xv, 45, 49.)

[1] *Sicut enim corpus unum est et membra habet multa;*

Voilà donc comment il faut entendre la seconde phase de la doctrine chrétienne dans sa période de formation, et le second degré du caractère collectif et symbolique attaché au nom du fils de Marie.

Dans la première phase présidée directement par le Maître de Nazareth et continuée par Képhas, nous avons vu une association toute composée de Juifs ou de prosélytes Juifs; elle se personnifiait en Jésus comme toutes les tribus de la Judée s'unissaient et se personnifiaient dans Israel ou Jacob. Son but était de se substituer aux sectes et aux pouvoirs dominans. Elle leur reprochait surtout d'être, par l'insuffisance de leur moralité et par d'autres motifs, l'obstacle essentiel à l'avénement du grand jour de la résurrection des morts, qui devait accomplir les promesses des

omnia autem membra corporis cum sint multa, unum tamen corpus sunt : ita et Christus. Etenim in uno spiritu omnes nos in unum corpus baptisati sumus, sive Judæi, sive gentiles, sive servi, sive liberi... Et si quid patitur unum membrum, compatientur omnia membra; sive gloriatur membrum, congaudent omnia membra. Vos autem estis corpus Christi et membra de membro (1 Corinth., XII, 12, 13, 26, 27; Roman. XII, 4, 5; Ephés., I, 16).

écritures sacrées du pays interprétées selon la méthode orientale.

Ici la figure change. L'imitation faite en Jésus de la personnification nationale de Jacob cède la place à une figure beaucoup plus étendue, à l'imitation de la figure d'Adam, du symbole général de l'humanité. Les conséquences de ce changement sont en partie la source des combats que les chrétiens de la première et de la seconde école, ne tardèrent pas à se livrer. Elles réussissent à agrandir la forme trinitaire conçue d'après le principe que j'ai exposé plus haut et sur lequel nous aurons à revenir en parlant de l'extension dernière donnée à la figure de Jésus par Jean l'évangéliste. Mais quelle que soit la portée de ce changement et de ses applications; quelle que soit en même temps la richesse de l'image qui, après avoir donné à l'humanité entière l'aspect d'un homme souffrant, tel que la figure de Jésus, fait peser sur les fautes de chacun des membres de cet homme la responsabilité morale des douleurs qu'il représente; quelque heureuses et brillantes que soient ces conceptions, cependant la base réelle du nouvel institut ne s'en trouve altérée ni modifiée en

rien. Le positif de sa pensée consiste sans cesse à n'accorder qu'un avenir de peu de jours à l'ensemble physique et moral du monde actuel; tout l'intérêt de la vie humaine s'efface à ses yeux devant l'intérêt de la mort, qui forme le passage obligé pour arriver au seul vrai bien, c'est-à-dire, aux félicités de la vie et de l'incorruptibilité résurrectionelles.

C'est Paul, en effet, et il n'y a plus à rechercher si ses paroles étaient le fruit de son sentiment intime ou si le calcul d'une tactique habile les a dictées; c'est Paul qui a lancé l'anathême le plus effrayant contre les sectes chrétiennes, émanées sans doute des saducéens, auprès desquelles le monde de la résurrection des morts ne devait s'entendre qu'allégoriquement, ne devait indiquer que la régénération morale des esprits et des ames. C'est le même apôtre qui ne craignait pas de proclamer à haute voix et de consigner par écrit, que la nouvelle doctrine ne serait presque plus rien et ne découvrirait qu'une existence d'emprunt [1] du jour où le dogme d'origine asiatique, qu'il exprimait à son tour, avec une

[1] Voyez ci-dessus, page 181.

précision dont chacun va se faire juge à l'instant, pourrait ne plus être compté au rang d'une vérité absolue. « Sachez bien, dit-il, que ceux qui meurent en Christ reviendront avec lui ; car nous vous affirmons ceci comme étant une parole exacte du Seigneur : au moment où il descendra du ciel pour être glorifié... et pour exercer la vengeance contre les hommes rebelles à son évangile, alors ceux qui seront morts en Christ ressusciteront les premiers ; ensuite nous qui vivrons encore, nous serons enlevés dans les nuées au devant du Seigneur... et, après avoir obtenu pour nos corps un état de force, de gloire et d'incorruptibilité, nous resterons attachés éternellement à sa personne[1]. »

[1] *Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini, quia nos, qui vivimus, qui residui sumus in adventum domini, non præveniemus eos qui dormierunt... Et mortui, qui in Christo sunt, resurgent primi. Deinde, nos qui relinquimur simul rapiemur cum illis in nubibus obviam Christo in aëra, et sic semper cum domino erimus* (I Thessalon., IV. 15, 18; II Thessalon., I, 8, 10; I Corinth., XV; Philipp., III, 21).

On voit par là comment la connaissance des principes éclaire aussitôt le langage. Dans le Phédon, par exemple, Socrate répète sans cesse que le corps est le grand obstacle pour arriver à la vérité; il n'y a en conséquence rien

Ainsi, quand on veut se rendre un compte fidèle de l'opposition, et, s'il est besoin de recourir à une expression plus tranchée, de l'espèce d'antipathie qui a existé pendant tant de siècles entre les deux missions confiées aux sectateurs de la loi de Moïse et de la loi de Jésus-Christ, il faut renoncer aussitôt à un

à désirer de mieux que d'en être *dépouillé* par la mort qui laisse à l'ame toute sa puissance (ci-dessus t. I, pag. 451). Mais dans les doctrines de Jésus et de Paul, l'analogie de l'idée et de l'expression avec Socrate s'accompagne en même temps de grandes différences. Si l'apôtre veut quitter sa dépouille, c'est avec l'espoir spécial d'être de nouveau *revêtu* : cela signifie qu'il veut reprendre son corps, qui tout purifié et quelque subtilisé qu'on le suppose dans ce nouvel état, n'en réduit pas moins ses doctrines comme je l'ai déjà indiqué, à être tout autre chose que l'immortalité de l'ame et le spiritualisme ordinaire. « Nous qui sommes dans cette tente, dit-il, nous gémissons, vu que nous ne voulons pas être *dépouillés* mais *revêtus*, afin que ce qui est mortel soit absorbé par la vie ; car en un moment, en un clin-d'œil, les morts ressusciteront et nous serons transmués, et l'incorruptibilité et l'immortalité revêtiront notre corps mortel et corruptible. *Et ingemiscimus gravati, eo quod nolumus expoliari sed supervestiri. Oportet enim hoc corpus inducere incorruptionem, et mortale hoc inducere in immortalitem* (II Corinth., v, 4 ; I Corinth., xv, 42, 52, 53).

assez grand nombre d'opinions contraires au témoignage de l'histoire. On ne fera point résider la cause la plus intérieure de la longueur et de la gravité du débat dans la supposition toute gratuite, que le principe de généralité ou d'alliance réciproque et fraternelle entre tous les humains aurait été accepté noblement par les uns et repoussé sans retour par les autres. Ce n'est jamais en dénaturant les termes compliqués d'une question que la vérité peut s'établir [1]. Personne n'i-

[1] Le principe de l'égalité propre au christianisme de Jésus se confond en grande partie avec le principe du nivellement. Ainsi conçu, il avait à devenir tôt ou tard l'adversaire le plus naturel de la liberté humaine. La liberté, en effet, vue de près, n'est en définitive que le principe et le droit d'inégalité renfermé dans de certaines limites; le droit d'être nous-mêmes, d'avoir la propriété et d'exercer la souveraineté la plus aggrandie possible de notre personne, d'agir selon les variétés infinies de notre nature, et de n'être soumis nécessairement ni aux croyances, ni aux opinions des uns ou des autres, ni à leurs volontés, ni à leurs goûts. Aussi, lorsqu'il disait ces mots : « Accomplissez la joie en Jésus-Christ, en ayant tous la même doctrine, en ayant tous un même amour, une même ame, et en consentant tous à la même chose, *Ut idem sapiatis eamdem charitatem habentes*,

gnore maintenant, et rien n'est plus utile à répéter, que, jusque sous la prédominance de l'esprit pharisien, la loi de Moïse n'ait eu en vue de lier entre eux ces trois principes distincts : l'unité de Dieu, l'unité humaine, l'unité nationale. Mais l'alliance intelligente de toutes

unanimes id ipsum sentientes (Philip. II, 2), Paul commençait à établir dans l'ordre moral une manière d'être entièrement analogue à ce que les apôtres avaient déjà tenté au physique, en établissant la communauté absolue de tous les biens (*Voy.* ci-dessus, pag. 221). Par là il préparait d'avance les droits de l'autorité qui aspirerait un jour à peser sur la science de chaque homme (*Ut idem sapiatis*), sur les affections de chaque homme, sur l'ame et sur la volonté de tous. Bien plus, Paul donnait un exemple immédiat de cette autorité grave. Après s'être récrié contre les contestations et les disputes plus ou moins puériles de ces temps-là, qui étaient une conséquence non-seulement du droit public des Juifs, mais de leur devoir public de recherche sur la loi, il adressait à l'un des chefs des églises nouvelles cette recommandation : « Rejette l'homme hérétique, l'homme qui se décide dans ses doctrines selon son propre choix, rejette-le après un premier et un second avertissement, sachant qu'un tel homme est perverti, qu'il pêche et qu'il apporte sa condamnation en lui-même. *Hæreticum hominem, post unam et secundam correptionem devita, et sciens quia subversus est qui ejus modi est, et delinquit, cum sit proprio judice condemnatus* (Epist. ad Titum, III, 10, 11).

sa naissance et dont ils avaient porté les germes de tous côtés; enfin, si le Maître de Nazareth était appelé à devenir le point culminant, la clé de voûte de l'unité harmonieuse du genre humain, la figure idéale et personnificatrice dans laquelle les divisions orientales et les divisions occidentales de la gentilité d'une part, et Israel d'autre part, consentiraient de bon cœur et sans aucune violence, comme Paul le croyait, à ne plus former qu'un seul homme, qu'un seul tout; voilà où il a rencontré sa pierre d'achoppement. A ce sujet, je me bornerai à citer les paroles suivantes d'un docteur des plus célèbres parmi les Juifs, du rabbin Moïse, fils de Maimon ou Maimonide. « Quant à celui qu'on a proclamé comme le Christ des prophètes et qui a été condamné dans le consistoire sénatorial de Jérusalem, une illusion très-grande a été répandue à son occasion, dit ce docteur. Si les prophètes sont unanimes pour établir que le Christ devait ranimer Israel, réunir ses dispersions et confirmer sa loi, celui-là, au contraire, a attiré sur sa tête les destinées les plus fatales. Les restes d'Israel ont été disséminés en tous lieux; il a eu pour héritage le mépris et l'abjection; sa loi a été

dénaturée aux yeux de tous, et la plus grande partie du genre humain s'est livrée à l'erreur en adorant un autre dieu que l'Éternel lui-même. Mais comme les plans du créateur de l'univers sont bien plus profonds que les desseins des hommes, tous ces événemens ont eu du moins pour conséquence de disposer le monde à l'adoration d'un même Dieu, de répandre chez des peuples innombrables les fondemens de la loi et d'applanir par là les voies au médiateur futur et glorieux du christianisme véritable [1]. »

Bien plus, dans une allocution curieuse où

[1] « *De illo autem qui Christus existimatur et qui condemnatus est in hyerosolomitana curiâ, certe ingens natum est scandalum. Nam cuncti prophetæ prædixerunt Christum redempturum et servaturum Israel, collecturum que eorum dispersiones, confirmaturum denique legem. Jam iste causam præbuit ut periret Israel, dispergerentur... Præterea hujus modi omnia non pertinent nisi ad parandam viam regi Christo, et ad disponendum universum mundum ut pariter deum colat. Jam oppletus est mundus universus rumore Christi et verborum legis et præceptorum Dei. Quin etiam hæc diffusa sunt per remotissimas insulas et populos innumerabiles. Cum ergo emerserit Christus vere, et prospere processerit, et elevatus exaltatusque fuerit, tum derepente convertentur omnes et suum errorem agnoscent* (Maimonide, *De rege Christo, Interpr.*, Genebrard, 1572.)

son cœur semble céder à ses idées premières et à un retour d'orgueil national, Paul devance en personne les paroles du docteur juif précédent. Il n'hésite point à reconnaître que, malgré l'accession la plus éclatante des Gentils aux nouvelles convictions, rien ne pouvait être définitif, pour l'humanité, dans cet ordre de destinées religieuses, tant que la sanction intelligente des Juifs n'aurait pas été acquise [1].

[1] « Je m'adresse à vous, Gentils, s'écriait-il, et certes vous savez que, comme apôtre des Gentils, je rends mon ministère honorable. Gardez-vous donc de vous glorifier contre Israel; s'il est tombé, c'est pour que sa chute devienne votre salut et réveille de l'émulation en lui-même. Si cette chute et leur diminution ont fait votre richesse, c'est pour que leur abondance fasse encore plus. D'ailleurs pourquoi t'énorgueillir? ne sais-tu pas que tu ne portes point leurs racines; mais ce sont leurs racines qui te portent. Je ne veux donc pas vous cacher ce mystère, afin que vous ne vous en fassiez point accroire : l'aveuglement a frappé en partie Israel jusqu'à ce que la plénitude des Gentils fût entrée, car alors tout Israel sera sauvé... » *Si diminutio eorum, divitiæ gentium, quanto magis plenitudo eorum. Quod si gloriaris, non tu radicem portas, sed radix te. Nolo enim vos ignorare mysterium hoc (ut non sitis vobis ipsis sapientes), quia cæcitas ex parte contingit Israel, donec plenitudo gentium intraret, et sic omnis Israel salvus fieret* (Roman., XI, 11, 26).

En arrivant à Damas avec toutes les idées qui fermentaient dans son ame au sujet de Jésus-Christ, Saül reçut le baptême et l'imposition des mains de l'un des disciples qu'il avait eu le projet de ramener prisonnier à Jérusalem. Après avoir déclaré et soutenu en public sa nouvelle foi, il se voua, selon l'usage du temps, à une solitude d'environ trois années dans les cantons limitrophes du pays des Arabes.

Quand on le vit reparaître au sein de la synagogue populeuse de Damas, le bruit de ses paroles irrita à tel point les Juifs, qui l'accusaient de désertion à leur cause et de trahison, que ses amis, pour l'éloigner de la ville et pour le soustraire aux gardes appelés à le saisir, durent le descendre pendant la nuit des murailles.

Saül se rendit à Jérusalem. L'effroi que son nom y réveilla, chez des hommes imbus du souvenir de ses premières violences, ne permit à Pierre et à Jacques de l'accueillir que sur la garantie expresse d'un disciple des plus influens, qui s'associa depuis à ses travaux et à ses voyages. Bientôt même les débats publics et pleins de dangers dans lesquels

le nouvel apôtre s'engagea avec les Grecs judaïsans, afin de mieux détruire la méfiance générale qu'il inspirait, furent une raison pressante pour le renvoyer dans son pays natal[1] ; un assez grand intervalle de temps s'écoula avant de lui offrir l'occasion de commencer le cours historique de sa carrière.

Ces jours de retraite laissent à peine le droit de douter que ses méditations privées ne l'eussent pas conduit à s'initier aux œuvres des Juifs d'Alexandrie et surtout aux œuvres de Philon, dont les traces évidentes apparaissent dans les diverses lettres ou épîtres de l'apôtre. Mais, pendant leur durée, la fermeté de son langage à Jérusalem portait déjà ses fruits. Elle avait réveillé dans l'ame de Pierre les meilleures dispositions pour applanir de plus en plus aux Gentils ou étrangers les voies d'affiliation immédiate à la société de Jésus.

[1] Dans son Épître aux Galates (1, 18-20), Paul présente les choses tout autrement, et semble effacer le service que Barnabas lui aurait rendu. Mais ces différences avec l'histoire des actes, ne sont d'un grand intérêt, que lorsqu'on les considère comme l'expression des tiraillemens intérieurs de l'Eglise et des rivalités dont nous aurons dans la suite des preuves bien plus directes.

C'est pourquoi le premier des apôtres, chargé des clefs symboliques qui étaient censées avoir le privilége d'ouvrir ou de fermer par un seul effort l'accès naturel de cette société actuelle et l'accès du monde prochain de résurrection, n'hésita point à accomplir l'acte extérieur que j'avais annoncé plus haut. Cet acte est celui-là même que son auteur eut à justifier devant l'assemblée de ses collègues, à l'aide d'un récit allégorique fondé sur une intervention particulière du ciel; il sert comme de passage au développement de la politique de Paul et à toutes les conséquences les plus essentielles, tant pour le présent que pour l'avenir, de la transformation de la synagogue nazaréenne ou galiléenne en église.

Pierre visitait les villes de la Judée et de la Samarie; sa voix et son toucher y opéraient une foule de miracles, entre autres la guérison d'Énée le paralytique et la résurrection d'une néophyte très-belle et très-charitable, surnommée en langue syriaque Tabitha, la gazelle, en grec Dorcas [1]. Un centurion ro-

[1] J'ai déjà fait observer que les résurrections des morts sont un des miracles qui devait se renouveler le

main déja attiré aux idées religieuses du pays et du nom de Cornélius, qu'on a changé en celui de Corneille, lui envoya des messagers à Joppé ou Jaffa; il le priait de se rendre à Césarée et de s'établir dans sa maison afin d'y répandre les nouveaux enseignemens sur ses amis et sur toute sa famille. Pierre y consentit; mais, à son retour, ses collègues lui adressèrent le reproche d'avoir donné l'exemple, chez des étrangers, de la violation arbitraire de certaines ordonnances légales sur les alimens. A leurs yeux, le grand conseil du pays seul était encore revêtu de l'autorité nécessaire pour en abroger l'importance. Alors Pierre leur raconta une vision allégorique qu'il aurait eue à Joppé, sur la terrasse de Simon le corroyeur, située aux bords de la mer, et qui aurait décidé sa démarche. « Au moment de ma prière méridienne une faim très-vive me saisit. Pendant qu'on me préparait de quoi

plus fréquemment en ces temps-là. La raison en est dans la promptitude avec laquelle on déclarait la mort des individus, et dans la disposition des sépulcres; ils laissaient une sorte de recours contre les terribles erreurs qui sont sans aucnn remède possible dans le mode des ensevelissemens établi chez les modernes.

l'apaiser, une grande toile descendit du haut des cieux, attachée par les quatres bouts et pleine d'animaux de toute espèce. En même temps, une voix me cria de tuer de ces animaux et d'en manger ; je m'y refusai d'abord, de peur de toucher à des viandes prohibées par les ordonnances ou par la loi ; mais trois fois de suite la voix me répéta de ne pas appeler impur ce que Dieu avait purifié, et la grande toile fut à peine retirée dans le ciel que les envoyés du centurion parurent [1]. »

Toutefois, en se dégageant de sa souche et en prenant un nom étranger à la langue natale de ses fondateurs, quoique synonyme en réalité du nom qu'elle abandonnait, la réunion des nouveaux fidèles, ou l'Église, fut loin de renoncer soudain au mode d'organisation et aux principaux usages de l'assemblée que la nation juive appelait le *Kahal* ou l'*Engdah,* et qui a reçu le nom de Synagogue du

[1] *Et vidi in excessu mentis visionem, descendens vas quoddam velut linteum magnum quatuor initiis summitti de coelo... Et audivi vocem dicentem mihi surge, Petre, occide et manduca.* (Act. x; xi, 5, 11).

langage grec [1]. J'ai déjà fait remarquer qu'un temps moral très-long était nécessaire pour que les formes extérieures de la société de Jésus se missent en rapport avec sa propre nature. C'est même à cause de cette vérité si simple qu'on est forcé de reconnaître l'imperfection de la plupart des argumens tirés de l'état de l'Église des apôtres, par les sectes chrétiennes dissidentes. Leur conclusion qui arrivait à dire qu'il n'existe aucune solidarité entre l'organisation primitive et les modifications amenées par le développement catholique de la doctrine repose sur une confusion flagrante des faits. J'en apporterai quelques preuves : par exemple, est-il permis de se ranger chrétiennement de l'avis des communions réformées, quand elles récusent la légitimité originaire d'une assemblée centrale et régulatrice, et la majesté incontestable d'un pontife supérieur ?

A l'époque où les disciples de Jésus ne formaient encore qu'une école, qu'une cité nou-

[1] Cette assemblée prenait le nom de *Kenesset haguedola*, quand on voulait parler de la réunion des hommes regardés comme les intelligences d'élite. Esdras présidait la *kenesset*, dans laquelle on fit la révision des livres sacrés, après le retour de la captivité de Babylone.

velle de Juifs, ils étaient retenus par une multitude de liens sous l'autorité de la loi et dans la plupart des conditions de son sacerdoce. Alors, les magistrats ou anciens qui avaient été établis dans leurs assemblées, les hommes qu'on a désignés en grec sous le nom de *presbuteroï* et auxquels les défenseurs absolus de l'Église primitive aiment tant à s'arrêter, répondaient avec une exactitude complète aux anciens ou aux chefs de toutes les autres écoles et cités judaïques. Or, ces anciens des Juifs, tout-à-fait distincts du sacerdoce et sortis du sein du peuple pour lui servir dans les tribus et dans les villes de surveillans et de représentans, reconnaissaient la juridiction suprême du conseil des anciens de Jérusalem, composé de membres de toutes les parties du pays et d'un certain nombre de sacrificateurs [1]; il s'en suit que le droit d'une assemblée centrale où l'on devait reporter toutes les questions trop vivement controversées dans les assemblées secondaires était attaché au nom et à la nature des premiers fonctionnaires de l'Église. Ce droit,

[1] *Voyez notre Histoire des Institutions de Moïse et du peuple hébreu,* t. 1, page 162.

en effet, entrait si bien dans la pensée des disciples de Jésus-Christ, qu'ils ne tarderont pas à nous offrir un témoignage éclatant de leur imitation de cette règle intérieure.

A plus forte raison, la convenance d'une église centrale dût leur apparaître, lorsque la société nouvelle toute séparée d'avec les Juifs eut expressément déclaré qu'elle était à elle seule le corps du vrai peuple ou l'Israel général. A plus forte raison, ils dûrent céder à cette convenance lorsque la croyance qui avait prédominé sans réserve dans l'ame des premières générations des chrétiens, au sujet de la proximité extrême assignée par le fils de Marie à la fin du monde actuel et à la résurrection positive des morts ne se fût pas réalisée [1]. On se vit obligé à chercher tous les moyens capables de prévenir l'esprit de séparation et de ruine qui menaçait déjà l'existence de l'Église. Le sacerdoce de la loi avait été destiné à lier entre eux et à maintenir tous les élémens de l'ancien peuple; la nécessité des circonstances, jointe à la volonté perpétuelle chez les disciples de Jésus d'accomplir les textes

[1] Ci-dessus, page 50.

anciens, leur imposa d'y substituer un sacerdoce correspondant. Mais, de même que la pensée souveraine de la doctrine vraiment primitive était au moral d'absorber tous les intérêts et toutes les affections de la terre, dans l'attente de ce royaume de résurrection et de la vie d'éternité, ou, pour employer un langage plus significatif, de même que sa pensée était d'absorber le principe temporel dans l'ordre spirituel, et point du tout de rendre l'un indépendant de l'autre, comme on est parvenu à l'obtenir à mesure que les temps du christianisme nazaréen se sont avancés vers leur terme, de même cette combinaison se répéta dans l'organisation du corps de l'Église.

Lorsqu'elle en fut venue à faire passer ses magistrats de leur état originaire d'anciens à l'état de prêtres, de leur état originaire de surveillans à celui d'évêques ou de princes des prêtres, cette Église ne songea nullement et ne dut pas songer à scinder le caractère nouveau que ses fonctionnaires recevaient; elle n'en détacha point les pouvoirs qui étaient dévolus dans la mère patrie à leur titre précédent. Bien loin de là, elle fut conduite à con-

centrer sur un pontife supérieur, imité, selon l'ordre de ses idées, du grand pontife de la loi, tous les droits qui appartenaient à des magistratures très-distinctes dans l'organisation intérieure d'Israel; et avec le temps, elle fut conduite à concentrer sur ce même pontife et sur ses émanations, tous les droits et tous les priviléges des castes sacerdotales tant de l'orient que de l'occident dont l'église chrétienne se regarda de plus en plus comme l'héritière naturelle.

Cependant le disciple qui s'était déjà offert aux apôtres pour garant de Saül, et que l'Église de Jérusalem avait envoyé à Antioche, dès qu'elle eut appris le succès des prédications dans cette ville, jugea de quelle utilité serait auprès des prosélytes grecs un homme familier à leur langage, si plein d'idées et si ardent. Il se hâta de se rendre au lieu que Paul habitait [1], et il l'arracha à une obscurité dont les autres chefs de l'association, toujours émus d'un sentiment involontaire de méfiance à son

[1] *Profectus est autem Barnabas Tarsum, ut quæreret Saülum; quem cum invenisset, perduxit Antiochiam* (Act. Apost., XI, 25, 26).

égard, ne paraissaient nullement disposés à abréger la durée.

C'est alors que les doctrines du nouvel apôtre se dévoilèrent avec une entière liberté, et qu'on le vit commencer ses grands travaux. Il les poursuivit sans interruption jusqu'au temps de sa captivité et de sa mort au sein de la ville de Rome.

C'est alors aussi que la rupture définitive entre les chrétiens et les juifs s'accomplit, et que la pensée hébraïque découvrit toute sa richesse intérieure, tout son pouvoir. Elle se créa deux peuples, deux armées qui, pour être ennemies en apparence, pour avoir des chefs, des bannières et un mobile différens, ne devaient pas moins servir l'une que l'autre ses projets et permettre à ses développemens d'embrasser l'avenir tout entier de la race humaine. Qu'on se reporte, en effet, et pour une dernière fois, à l'heure de la séparation de ces deux parties d'un même peuple, on y saisira les causes les plus sensibles de leur existence et de l'opposition réciproque de leur esprit.

Nulle inexactitude historique n'est aussi nécessaire à rectifier, malgré tout ce que ses

racines ont d'ancien et de vivace, que celle qui a coutume de montrer le christianisme du Maître de Nazareth placé bout à bout du mosaïsme, et sous l'aspect absolu d'un chemin qu'on aurait construit àl a suite d'un autre et dans lequel ce dernier irait se perdre entièrement.

Les juifs voués à une politique défensive avaient à résister au choc de plusieurs puissances extérieures, qui, à l'aide d'une personnification bizarre, ne tarderont pas à obtenir un rôle capital dans le poëme apocalyptique de Jean, la puissance matérielle des Romains et la puissance morale du paganisme; leur manière de concevoir la conquête religieuse du monde tournait sans cesse autour de cette croyance que, du jour où le peuple aurait acquis par les armes ou par la parole une indépendance entière, la grandeur de sa justice et sa force jetteraient une clarté assez vive pour que toutes les nations étrangères se précipitassent d'elles-mêmes au-devant de sa loi; enfin, les Juifs ne cachaient point leur volonté d'envelopper cette loi de pratiques innombrables dans le même esprit de prévoyance qui leur dictait d'entourer de remparts toutes

leurs villes, et au premier rang Jérusalem[1]. Mais, tandis que le gros de la nation agissait ainsi, un de ses démembremens, sorti avec enthousiasme de Jérusalem même, prenait en main l'offensive, et, si l'on m'autorise à rapprocher des choses très-différentes, se rangeait à l'avis des capitaines anciens et illustres qui avaient dit que pour vaincre Rome il fallait porter la guerre dans son sein.

[1] Le système de défense des Juifs se composait ainsi de trois modes distincts. La défense militaire : elle trouve son expression dans ces paroles de Néhémie : « Nous retournâmes tous aux murailles, chacun à son travail. La moitié du peuple relevait les fortifications; l'autre moitié était armée de javelines, d'arcs et de boucliers. Ceux qui bâtissaient les remparts et ceux qui aidaient à charger les hommes travaillaient d'une main et tenaient l'épée de l'autre. J'avais un trompette près de moi pour sonner l'alarme. Nous faisions des rondes toute la nuit. » (Nehem IV, 15, 23). Le second mode est la défense matérielle des théories nationales par la multiplication des pratiques extérieures qui servaient de rempart ou de *haie*, selon l'expression juive, à l'invasion des religions étrangères (ci-dessus, tom. I, p. 92, 108). Le troisième est la défense du texte même des Écritures sacrées du pays, pour empêcher leur altération. Ce genre de fortification est ce qui constitue la *massore* juive. Tout ce qu'il est possible d'imaginer de précautions pour

Ces deux objets, la défense et l'attaque, forment donc au physique et au moral les caractères essentiels des deux divisions collatérales, et nullement successives, qui furent imposées au même peuple. Il est presque impossible de décider entre l'une et l'autre laquelle a déployé le plus d'insistance et de suite pour atteindre le terme de sa mission. Qui ne sait, par exemple, que la population juive, attachée aux choses de la terre, à la cité nationale et aux promesses positives de la loi, a combattu pied à pied l'invasion des Romains, a soutenu avec l'épée son droit d'existence populaire. Après avoir vu ses forces accablées sous le nombre et ses remparts réduits en cendres,

mettre un corps d'ouvrage à l'abri des négligences, de l'impéritie ou de la mauvaise foi des copistes et des interprètes, pour le mettre à l'abri des révolutions du pays, de l'exil, d'une destruction quelconque, a été réuni par cet ordre de docteurs. Sans leurs efforts, les livres bibliques ne seraient arrivés jusqu'à nous que dans l'état le plus altéré. Le christianisme, entre autres, tout pénétré de l'idée que la lettre tue et que l'esprit vivifie, aurait disposé les originaux à sa manière; et, à en juger par les traductions qu'il en a données dans plusieurs circonstances, on peut prévoir ce qui en serait résulté.

elle s'est réfugiée dans son droit d'existence morale, et elle y a porté de nouveau une vigueur de défense qui ne le cède en rien à la première et qui, dans sa pensée, devait épuiser tôt ou tard toutes les formes oppressives, haineuses et insultantes de l'iniquité des nations.

Les nouveaux juifs, au contraire, ou la division chrétienne, sous le commandement de Paul, son chef véritable, repousse tout ce qui appartient comme principe ou comme moyen au système de défense. Forte du mépris qu'elle fait des liens réels de ce monde et de l'appât des récompenses éternelles, que chacun de ses membres a la ferme certitude de trouver en corps et en ame dans les persécutions et dans la mort, elle réunit les conditions les plus heureuses pour attaquer, pour conquérir, pour frapper au cœur l'adversaire [1]. Ainsi, par une influence éton-

[1] De là vient que tous les termes de guerre se pressent dans le langage de l'apôtre. Ils semblent préparer l'esprit de dévotion et de dévouement chevaleresques qui a imprimé pendant plusieurs siècles une physionomie spéciale au monde chrétien. « Travaillez comme de bons soldats de Jésus-Christ; nul qui va à la guerre ne s'em-

haute et profonde, la pensée suprême de l'hébraïsme, et, si l'on se range un moment au langage personnificateur de l'époque, le Dieu de la parole, le Dieu puissant des Juifs s'est proposé de briller de tout son éclat aux jours même où les Romains, armés d'un fer sanglant, et avec eux les Dieux du paganisme, allaient pénétrer dans l'intérieur le plus caché de son sanctuaire; à son tour, il leur préparait des représailles authentiques et célèbres. Non-seulement, ce Dieu ordonnait qu'en attendant la manifestation complète de sa loi, son nom s'emparât peu à peu de toutes les villes de la gentilité les plus

barrasse des affaires de cette vie pour mieux se rendre agréable à celui qui l'a enrôlé... Raffermissez-vous dans le Seigneur; nous n'avons pas seulement à combattre la chair et le sang, mais les principautés, les puissances, les maîtres du monde et les ténèbres de ce siècle... Revêtez-vous de toutes les armures de Dieu : ceignez vos reins de la vérité, endossez la cuirasse de justice, donnez pour chaussure à vos pieds la préparation de l'évangile de paix, saisissez surtout le bouclier de la foi où tous les traits enflammés du démon viendront s'éteindre, couvrez-vous du casque du salut et tenez l'épée de l'esprit qui est la parole divine. » (II Timoth., II, 3, 4; Ephés., VI, 11, 18).

savantes, les plus commerciales, les plus guerrières, mais, dédaignant de se servir de l'épée, il envoyait chasser toutes les divinités réunies alors au sein du Capitole, avec le même bâton voyageur sur lequel les juifs s'étaient appuyés pendant la sortie d'Égypte; et, pour ne pas laisser en suspens les railleries imprudentes de tant de philosophes et de poètes, il leur réservait de prosterner bien bas leurs fronts et leur génie devant un jeune Dieu, venu de la Judée, né d'une femme juive et circoncis!...

Avec cette donnée, on va pénétrer sans difficulté jusque dans les derniers replis de la politique de Paul et dans les conséquences les plus importantes et les plus éloignées de la lutte que l'apôtre eut à soutenir contre les chrétiens de la première école. Ceux-ci restaient fidèles à la différence que Jésus-Christ avait établie entre les ordonnances émanées des pharisiens et les obligations antiques de la loi; ils se refusaient à suivre le nouvel effort d'un homme dont la bonne foi ne leur semblait pas irrécusable. A leurs yeux, c'était presque un sacrilége d'abroger indistinctement, et sans autre autorité, les exagérations qu'on avait ajoutées aux prescriptions énon-

cées par Moïse, et ces prescriptions sacrées elles-mêmes.

Mais l'école de Paul, une fois qu'elle avait reçu l'impulsion, ne pouvait plus s'arrêter devant ces scrupules nationaux. Il lui devenait indifférent de discerner si telle ou telle règle défensive, si tel obstacle à ses projets dépendait des interprètes de la loi, ou de la loi même; si l'attachement aux biens et aux affections de la terre avait été tourné en abus par les écoles contemporaines ou avait été consacré avec une grande simplicité par la sagesse des anciens. Les fondemens de la doctrine de Jésus étaient posés : le monde actuel allait finir, le monde de la résurrection conçue à la manière orientale allait arriver, et le premier dessein que le maître avait eu de réunir en un seul corps toutes les sectes et dispersions hébraïques pour leur assurer les prémices éternelles de cet heureux temps, s'était modifié, par suite du refus général des Juifs : il en était provenu cet autre dessein d'opérer, dans le même but, la réunion la plus prompte des populations étrangères.

En conséquence, le même flot qui avait emporté le pharisaïsme, devait aussi empor-

ter la loi, la même force qui avait frappé sur les exagérations, devait atteindre jusqu'à leur cause. D'ailleurs, cette loi de Moïse, qui renfermait, aux yeux des juifs anciens, les conditions temporelles du bonheur futur de la nation et de toute la race humaine, n'offrait plus, aux yeux des juifs convertis à la nouvelle foi, que l'ombre des biens surnaturels réservés au monde de résurrection : on était donc contraint à admettre que l'ombre, c'est-à-dire la loi, avait disparu du moment où Jésus, considéré comme le roi et comme le soleil de cette résurrection, s'était élevé de la face de la terre.

Mais les propres argumens de Paul, et le triomphe qu'il remportait sur la première école des chrétiens, avaient un contre-coup immédiat. Ils servaient en grande partie de justification à la sincérité des écoles pharisienne et saducéenne, lorsqu'elles avaient dit au fils de Marie que le fond de ses actes et de ses paroles atteignait bien moins l'abus de leurs traditions et l'autorité de leurs personnes que l'existence intime de la loi.

De plus, ce triomphe de l'apôtre entraînait des conséquences d'un intérêt supérieur. Les unes nous feront mieux suivre les destinées

respectives assignées aux deux divisions rivales du peuple hébreu, dont je viens d'indiquer la séparation; les autres nous permettent de saisir les raisons particulières de droit qui coïncidaient avec les raisons de fait, pour assurer tôt ou tard la prééminence religieuse de l'Église de la ville de Rome sur toutes les autres églises.

Quoiqu'il eût été devancé dans la carrière par les douze apôtres de Jésus et par une foule de disciples, et quoiqu'il n'eût jamais vu le fils de Marie, si ce n'est en esprit ou d'imagination, Paul sentait trop bien que sa pensée avait un caractère nouveau d'activité et qu'elle agrandissait la figure et le nom du fondateur, pour se contenter d'un titre et d'un pouvoir secondaires.

De son autorité privée, il se constitua le treizième apôtre, l'égal des douze, et depuis lors, dans toutes ses prédications et dans ses écrits, il soutint cette dignité contre les récriminations de ses émules et de ses envieux avec une énergie peu commune[1]. En même

[1] Les textes relatifs à ces circonstances se présenteront plus tard.

temps, pour mieux établir la différence de son œuvre d'avec l'apostolat de ses prédécesseurs parmi les juifs, Paul prit le nom d'apôtre des étrangers ou des gentils. Il en résulta que les succès définitifs de ses doctrines relatives à l'abrogation complète de l'ancienne loi décidèrent cet événement, que le christianisme de la gentilité se substitua sous ses auspices à l'essai infructueux qu'on avait fait auprès de la généralité des juifs, pour proclamer Jésus-Christ comme le chef avéré du christianisme hébraïque.

Mais cette qualification très-exacte de christianisme de la gentilité imposait dès l'origine une tendance invincible à ses propagateurs. Elle leur inspirait d'obtenir un jour pour leur établissement central et sacré, et d'appeler du nom de vraie Jérusalem la ville même où la puissance des gentils avait le plus brillé, la capitale du monde payen, de ce monde étendu que le Dieu des juifs, si l'on veut accomplir l'image commencée précédemment, devait livrer à l'une des deux grandes divisions de son peuple choisi, afin de rendre mieux sensible à tous les yeux que la force de la parole ou de l'intelligence dont il était

roi ne le cédait en rien au fil le plus acéré de l'épée.

Dans cet état de choses, ce n'est donc ni au concours fortuit des circonstances, ni à une usurpation, ainsi qu'une foule de sectes chrétiennes dissidentes et presque tous les écrivains philosophes l'ont pensé, qu'il faut attribuer la suprématie acquise par Rome et par son pontife dans le monde chrétien. Cette suprématie découlait des principes communs aux fondateurs de l'Israel ou du peuple nouveau; elle était une des nécessités les plus manifestes de leur mission, et elle devait servir à la fois de couronne et de fin à leur conquête.

Au moral non moins qu'au physique, en effet, toute institution conquérante par nature a son terme assigné, le jour où des causes quelconques enchaînent son ardeur d'envahissement, le jour où elle se voit réduite à la dure obligation de réagir sur elle-même sans mesure et sans pitié, comme cela a eu lieu pour le christianisme nazaréen à l'époque si fameuse de la réformation luthérienne.

Alors la marche décroissante est précipitée par les propres moyens qui lui avaient valu tout son éclat, et c'est du côté qu'on avait

réputé jusque-là le plus sûr qu'elle devient la plus vulnérable.

Ainsi, durant cette grande époque où l'une des deux divisions intimes du peuple juif, où l'école chrétienne de Jésus, généralisée par Paul, poursuivait directement sa conquête religieuse et morale sur toute la gentilité, l'autre corps de ce peuple, la division défensive des juifs proprement dits, n'avait qu'à se renfermer dans ses tentes.

Elle recevait pour mission pure et simple de surmonter les obstacles inouïs qui s'amoncelaient contre elle de toute part et de vivre à quelque condition que ce fût. Ce seul fait de son existence équivaudrait aux succès de la conquête la plus brillante. Il lui serait réservé de se retrouver un jour avec toute la force, qui est la suite nécessaire d'une résistance opiniâtre à une longue oppression, au point d'arrêt et de décadence irrésistible de ses rivaux; il lui serait réservé de voir le nom et l'autorité sacrée de la loi se dégager peu à peu de la doctrine qui avait prétendu les absorber; de voir les intérêts physiques et moraux du monde temporel ou naturel, dont on avait fait à son égard le principal sujet de pros-

cription, reprendre la souveraineté; il lui serait réservé enfin d'entendre tous les peuples exprimer de concert, dans leurs langages différens, le désir de célébrer un nouveau nom, d'édifier une autre Jérusalem, ou en termes beaucoup moins poétiques et plus clairs, de former un ensemble social nouveau, d'admettre un nouvel esprit, de sanctionner une dernière alliance.

Le premier séjour de Saül, dans Antioche, fut d'une année. Les disciples de Jésus commencèrent, en ces temps-là, à recevoir le nom de chrétiens [1]. Ce nom était du plus haut prix aux yeux des juifs eux-mêmes. Seulement ils en disputaient la possession légitime et absolue à leurs adversaires : et comme l'absence ni la négligence des parties intéressées n'ont jamais laissé prescrire un seul jour cette protestation, le jugement définitif et la moralité religieuse du débat attendent encore d'être mis en pleine lumière.

Saül obtenait particulièrement de l'influence

[1] *Et docuerunt turbam multam, ita ut cognominarentur primum Antiochiæ discipuli christiani* (Act. XI, 26). Toutefois, les noms de Galiléens et de Nazaréens qui

auprès des Grecs qui étaient déjà affiliés à la synagogue. Cette circonstance lui fit sentir toute l'utilité qu'il y aurait à parcourir les contrées dans lesquelles le zèle des juifs avait jeté parmi les habitans des notions assez étendues sur les textes sacrés, ou du moins avait excité dans leur ame une curiosité profonde.

Nous voici donc arrivés à la seconde partie de l'histoire de Paul : elle comprend le tableau des voyages qu'il accomplit, les établissemens qui furent fondés ou développés par ses soins et les vicissitudes de toute espèce auxquelles son existence se vit exposée. Ces voyages embrassent dans une période d'environ vingt ans, trois grandes excursions, qui eurent surtout pour théâtre l'Asie-Mineure, la Macédoine et la Grèce. Durant l'intervalle compris entre les deux premières excursions, les anciens d'Antioche confièrent à l'apôtre la mission particulière d'aller défendre ses propres doctrines à Jérusalem, dans l'assemblée que l'Église regarde comme son premier con-

avaient servi jusque-là avec le nom de fidèles *Pistoï* à les désigner, furent encore et pendant long-temps en usage dans le sein même de l'église.

cile. Son troisième voyage le ramena de nouveau au sein de la capitale de la Judée. Il y subit la captivité qui devint l'occasion de son départ forcé pour Rome.

Paul avait conçu depuis long-temps le projet de se rendre dans cette dernière ville. Mais s'il y fut captif deux fois ou une seule fois, si dans l'intervalle de ces deux captivités il fit de nouvelles courses et dans quelle direction, s'il se rencontra jamais à Rome avec Pierre et s'ils y souffrirent ensemble la mort? ce sont là des questions pour la solution desquelles l'intérêt du système de l'Église paraît avoir toujours prévalu sur l'intérêt de l'histoire.

La haute importance acquise aux voyages de Paul se compose de la connaissance qu'ils procurent des premiers jours de l'Église, de l'influence que certains actes et maximes mémorables de l'apôtre ont exercée sur l'esprit ultérieur de l'institution, et d'une foule de renseignemens précieux sur les mœurs générales de l'époque. Rien ne doit leur servir de préliminaire aussi convenable que de récapituler d'avance les obstacles infinis qui allaient être opposés à l'apôtre et aux compagnons as-

sidus de ses travaux ; il faut les mettre en regard de toutes les circonstances où sa foi et son génie puisèrent les plus grands avantages.

A l'extérieur, la puissance morale du judaïsme, du paganisme, des écoles philosophiques, l'action civile des magistrats juifs et des magistrats romains et la fréquence des émotions populaires, dont nous aurons à citer plus d'un exemple, formaient pour Paul, comme pour tous les propagateurs de Jésus-Christ, une source continuelle de dangers et de combats. Mais, en outre, une foule de causes intérieures gênaient personnellement ses efforts, excitaient son indignation ou blessaient ses sentimens intimes. Sa lutte avec les disciples de la première école ou les chrétiens judaïsans et le souvenir des violences qu'il avait jadis déployées contre eux, le plaçaient dans les rapports les plus difficiles auprès des apôtres et de tous les fidèles de Jérusalem. Les principaux ne se rendaient à l'autorité de ses paroles qu'avec timidité et presque à contre cœur ; un grand nombre s'appliquait à lui arracher les conquêtes qu'il faisait aux dépens de la loi, ou bien éprouvait le regret d'avoir cédé à une impulsion qui avait déjà

des conséquences si graves. En même temps, toutes les passions et tous les intérêts secondaires, les jalousies, les rivalités auxquels l'Église primitive n'a pas moins payé son tribut que toutes les autres sociétés de l'univers, se pressaient sur ses pas. Elles trouvaient à se fortifier dans le développement de plusieurs sectes chrétiennes nées des juifs affiliés ou des gentils et contraires, à ses yeux, aux bases ou aux progrès de la doctrine.

Après cela, reportons-nous aux avantages nombreux destinés à contre-balancer la diversité de ces obstacles. L'état des écoles juives dans toutes les villes étrangères où les apôtres fondèrent des communautés, les auditoires, les tribunes, les prosélytes tout préparés qu'elles offraient à leur ardeur, s'opposent à la prétention trop exclusive qui a fait dire à l'Église qu'elle se serait constituée tout-à-coup, comme à la faveur d'un miracle. L'inutilité des formes mosaïques proclamée par Paul et en premier ordre l'inutilité de la cérémonie douloureuse du baptême juif, devait avoir un genre particulier de succès, à cause des sentimens bien naturels d'hésitation et de répulsion qu'une foule de prosélytes étran-

gers, éprouvaient devant la rigueur de ce baptême.

Toutes les autres circonstances que j'ai indiquées isolément se réunissaient ensuite en faisceau pour favoriser son entreprise. Le besoin était général de chercher un refuge assuré contre les calamités présentes dans les béatitudes divines d'un monde futur. Le charme perpétuel qui naît pour les populations des contrastes les plus tranchés les disposait à passer soudain, comme le début même du christianisme en a donné la preuve, d'une licence excessive des mœurs à toutes les exaltations de la chasteté, des divagations de l'esprit à la foi, du désir universel de commander à l'universalité de l'obéissance. Ajoutons surtout l'intervention active des femmes : malgré ce qu'on a dit à leur occasion, elles étaient bien moins encouragées à l'origine par l'intérêt des droits qui leur seraient accordés dans un ordre social nouveau, que par l'idée d'un amour, d'une tendresse infinie en Jésus-Christ et par l'appât d'une intimité mystérieuse avec l'autre moitié du genre humain, à laquelle il devint bientôt nécessaire d'im-

poser formellement des limites [1]. Enfin, l'on connaît la transition facile que des peuples, nourris du culte polythéiste et pour la plupart desquels le dogme religieux de Moïse était encore d'une trop haute simplicité, allaient trouver dans l'adoration d'un être qu'on avait vu et touché, dont la naissance coïncidait avec celle de tous les anciens dieux et qui, dans ses doctrines morales, dans ses sentimens, ses

[1] « N'avons-nous pas le droit d'amener avec nous une sœur femme comme tous les autres apôtres, disait Paul. » (1, Corinth. IX, 5). Or cet usage des sœurs femmes, les baisers qu'on se donnait sur la bouche, l'esprit de mortification qui inspira souvent de faire un même lit, pour remporter une plus grande victoire sur la chair, toutes ces circonstances entraînèrent des abus éclatans, dont l'authenticité est hors de doute. De là, les reproches d'inceste que nous verrons adressés plus loin aux premiers chrétiens. En parlant des sectes de l'église primitive, saint Irénée disait : « Il en est qui, au commencement, sont très-modestes; ils habitent avec des sœurs; mais bientôt on découvre que la sœur est devenue grosse du fait même de son frère. *Alii vero valde modesti initio, quasi cum sororibus fingentes habitare, procedente tempore manifestati sunt, gravidâ sorore a fratre factâ* (*advers Hœres*, cap. 1). On peut consulter sur ce point les considérans et les décisions des conciles du quatrième et du cinquième siècle.

actions, montrait une supériorité prodigieuse sur tous les mythes de l'orient et sur les divinités décrépites de l'Olympe.

La première des grandes excursions que Paul accomplit est pleine des agitations causées par sa présence et par ses discours au sein des synagogues extérieures à la Judée. Il était accompagné du disciple qui avait le plus contribué aux progrès de l'Église d'Antioche, de Joseph le Lévite, qu'on reconnaît beaucoup mieux à son surnom de Barnabas, ou fils de consolation. Il reçut en outre l'assistance momentanée d'un disciple appelé Jean-Marc, que les uns confondent avec l'évangéliste de ce nom de Marc et que les autres distinguent de lui.

Mais, avant leur départ, les anciens de l'Église d'Antioche les avaient chargés de porter aux fidèles de Jérusalem le fruit d'une collecte destinée à soulager leur pauvreté, pendant les rigueurs d'une famine assez générale[1].

[1] Tous les historiens de ces temps-là s'accordent à citer des famines qui auraient frappé des parties plus ou moins étendues de l'empire romain. Josèphe fait mention de celles qui atteignirent la Judée. Pendant l'une des plus rigoureuses, une reine du pays des Abiadéniens,

Dès qu'ils se furent acquittés de ce devoir et qu'on les revit dans Antioche, ces mêmes anciens délibérèrent en commun. Leur résolution fut produite au nom de l'Esprit saint [1], comme les anciens des juifs, soit qu'ils agissent en conseil national, soit qu'ils fissent entendre leurs voix sous d'autres rapports, produisaient leur pensée au nom de l'Éternel. L'assentiment direct de toute l'assemblée des fidèles fut donné aux projets des voyageurs : on jeûna, on pria à leur intention, et on leur imposa les mains, selon l'usage établi, pour justifier et pour bénir leur entreprise.

Dans l'île de Chypre, patrie de Barnabas, leurs premières paroles s'adressèrent aux synagogues de Salamis. C'est dans la ville fameuse de Paphos que Paul remporta une victoire sur un juif très-familier à l'art contem-

du nom d'Hélène, habitait Jérusalem, où elle suivait la religion des Juifs. Elle fit venir d'Alexandrie et de l'île de Chypre de grands approvisionnemens de blé et de fruits secs pour les distribuer aux pauvres (Josèphe, *Antiquit. judaïq.*, liv. XX, ch. 2).

[1] *Erant autem prophetæ et doctores; ministrantibus illis domino, et jejunantibus, dixit illis spiritus sanctus : segregate mihi Saulum et Barnabam* (Act. XIII, 1, 2).

porain des prodiges et des enchantemens; il se nommait Bar-Jésus, fils de Jésus, et il avait commencé à initier à la loi mosaïque le proconsul Sergius-Paulus, ou Serge-Paul [1]. L'apôtre en tira occasion de remplacer son nom hébreu de Saül par le nom du magistrat romain conquis à la foi nouvelle.

A leur retour sur la terre ferme d'Asie, les deux voyageurs, dont Marc s'était déjà séparé, entrèrent un jour de sabbat dans la synagogue d'une ville d'Antioche autre que l'Antioche syrienne, et appartenant à la province de Pysidie. Ils y furent à peine assis que les chefs de l'assemblée les invitèrent par honneur et en qualité d'israélites étrangers, à prendre la parole après la lecture d'un fragment de la loi et à instruire le peuple, si cela leur paraissait convenable [2].

[1] *Invenerunt quemdam virum magum pseudoprophetam, Judæum, cui nomen erat Bar-Jesu, qui erat cum proconsule Sergio Paulo, viro prudente* (Ibid., 6). Remarquons de nouveau que dans ce genre de combats, le vainqueur ne déniait nullement les prodiges de son adversaire; mais il les appelait des enchantemens, des œuvres du mauvais génie.

[2] Ceci confirme que l'esprit de liberté dans l'organi-

L'effet du discours de Paul fut d'attirer plusieurs juifs et une partie des prosélytes

sation de l'église primitive était une imitation immédiate des règles intérieures de la synagogue. Après la lecture de la loi et des prophètes, les principaux de la synagogue dirent aux apôtres : Hommes, frères, s'il y a en vous quelque parole d'exhortation pour le peuple, prononcez-la : *Si quis est in vobis sermo exhortationis ad plebem, dicite.* Paul s'étant levé et ayant demandé du silence par un signe de sa main, leur dit : Hommes israélites et vous qui craignez Dieu, écoutez : (*Ibid.*, 15, 16). — Aussi est-ce Paul lui-même, l'apôtre le plus avancé dans la connaissance de l'organisation judaïque, qui dans ses écrits reporte le mieux sur l'église la diversité des fonctions que la synagogue admettait de son temps. Indépendamment des prophètes et des écrivains sacrés, les Juifs distinguaient les anciens ou les pères de la synagogue, les docteurs de la loi, les interprètes, les paraphrastes en plusieurs langues, les maîtres des recherches, les maîtres des discussions, les maîtres de l'enseignement populaire, et une foule d'autres subdivisions applicables également aux choses intellectuelles et aux choses matérielles de la cité. Paul s'écrie à son tour : « Dieu a mis dans l'église, des apôtres, des prophètes, des docteurs, des hommes destinés à enseigner; à l'un il attribue le don de discerner les esprits, à l'autre la parole de sagesse, à ceux-ci le don des langues, à ceux-là le don d'interprétation. Tous ne font pas le même office, tous n'ont pas le même don; mais un seul esprit les distribue et y préside (1 *Corinth.* XII; *Ephés.* IV).

grecs qui assistaient en foule à la réunion [1].

La population presque entière de la ville voulut l'entendre les jours de sabbat suivans. Mais les chefs de la synagogue, aussi émus des idées proclamées par les apôtres que des divisions dont leur présence était déjà le signal, usèrent de leur influence sur l'esprit des femmes les plus distinguées, pour obtenir des principaux magistrats leur éloignement du territoire [2]. Paul et son compagnon se transportèrent alors dans la ville d'Icone, qui ne tarda pas à se partager aussi en deux camps ennemis indistinctement formés de Grecs et de Juifs, de simples citoyens et de magistrats [3]. Dans ce conflit, elle devint le théâtre d'un tumulte si menaçant pour leur sûreté qu'ils furent obli-

[1] *Cumque dimissa esset synagoga, secuti sunt multi Judæorum, et colentium advenarum, Paulum et Barnabam* (Act., XIII, 43).

[2] *Judæi autem concitaverunt mulieres religiosas, et honestas, et primos civitatis, et ejicerunt eos de finibus suis* (Ibid, 50).

[3] *Factum est autem Iconii, ut simul introirent in synagogam Judæorum, et loquerentur, ita ut crederet Judæorum et Græcorum copiosa multitudo..... Divisa est autem multitudo civitatis; et quidam quidem erant*

gés de s'enfuir avec précipitation et de demander un refuge à une autre petite ville du nom de Lystre. Là, telles étaient les dispositions des masses populaires de l'époque, et la promptitude avec laquelle leur crédulité se prêtait à admettre des miracles et à faire des dieux, que le bruit se répandit bientôt que Jupiter et Mercure arrivaient du ciel comme autrefois. Le sacrificateur de la ville, cédant lui-même à l'enthousiasme universel, se présenta, dit-on, devant la maison des apôtres, avec des taureaux couronnés de fleurs pour les immoler à leur gloire [1]. Mais des juifs d'Antioche accourus en toute hâte opérèrent sur l'imagination du peuple le plus brusque changement. On poursuivit à coups de pierre les deux prédicateurs qui avait été proposés aux honneurs divins. Une de ces pierres renversa Paul et fit croire à sa mort; néanmoins il lui fut possible d'a-

cum Judæis, quidam vero cum apostolis. Cum autem factus esset impetus gentilium et Judæorum, cum principibus suis (Act. XIV, 1, 6).

[1] Ils prenaient Barnabas pour Jupiter, et Paul pour Mercure, parce que ce dernier leur portait la parole (*Ibid.*, 14).

dresser, dès le lendemain ses adieux de départ aux défenseurs de son baptême[1].

Cette première excursion, qui ramena les voyageurs dans la métropole de la Syrie, n'était que le prélude des grands établissemens que l'apôtre devait fonder et des dangers qui l'attendaient, au milieu des émotions populaires. Aussi Paul ne se serait probablement arrêté dans Antioche que peu de jours, s'il n'avait pas pris en considération l'état des deux partis de chrétiens, qui puisaient leur origine dans les modifications apportées par sa propre pensée à la première école de Jésus-Christ; il voyait ces deux partis à la veille d'éclater, et de se livrer l'un à l'autre un combat des plus opiniâtres.

Quelques membres de l'église de Jérusalem, arrivés récemment en Syrie, prêchaient sans relâche que rien ne pouvait dispenser les

[1] Les textes disent que les troupes ayant lapidé Paul, le traînèrent hors la ville, croyant qu'il était mort. Puis ils ajoutent que ses disciples l'ayant entouré, l'apôtre se leva aussitôt, rentra dans la ville, et se mit le lendemain en voyage (*Ibid.* 20). Or, si le premier fait eût répondu à la rigueur de l'expression, le second fait n'eût pas été matériellement exécutable.

étrangers affiliés de la forme du baptême imposé à Abraham. Sous le prétexte d'accroître leur liberté, on ne devait pas céder à la crainte pusillanime qu'ils avaient de soutenir la rigueur passagère de l'épreuve. Paul et Barnabas s'élevèrent de toutes leurs forces contre leurs discours; et comme l'ardeur de la dispute allait croissant, l'assemblée chrétienne d'Antioche, fidèle aux règles législatives des juifs, renvoya le jugement de la question à l'assemblée centrale [1].

La solennité qui s'ensuivit est celle que l'histoire a coutume d'appeler le premier concile chrétien; mais cette qualification manque d'exactitude, et peut entraîner dans ses applications des erreurs nombreuses. Les douze apôtres et les anciens de Jérusalem, ne réclamèrent point le concours spécial des autres communautés, comme dans un concile pro-

[1] Une grande contestation et dispute s'éleva entre eux: *Factâ ergo seditione non minimâ.* Il fut résolu qu'on monterait à Jérusalem, vers les apôtres et les anciens pour vider cette question. *Statuerunt ut ascenderent ad apostolos et presbyteros in Jerusalem, super hac quæstione.* (Act. xv, 2).

prement dit; ils s'assemblèrent entre eux [1], ils agirent en qualité de conseil supérieur et permanent, en qualité d'église centrale, en qualité de Sanhédrin de Jésus-Christ, se faisant forts pour toute la communion des fidèles. Le soin de plaider l'inutilité des formes mosaïques avait été principalement confié, par les anciens d'Antioche, à Paul et à son compagnon. De tous côtés on déploya une vive insistance [2]. Pierre, conséquent à sa conduite envers le centurion romain, se déclara hautement pour les réclamations des gentils. Mais l'historien de cette époque, que nous reconnaîtrons bientôt pour un disciple intime de Paul, a évidemment prêté à son langage un caractère affirmatif exagéré [3], si l'on en juge par les circonstances ultérieures.

[1] On a vu dans les chapitres précédens que les principaux sacrificateurs et les anciens du peuple juif s'assemblaient et discutaient entre eux. Ici les apôtres et les anciens de l'église s'assemblent pour traiter cette affaire. *Conveneruntque apostoli et seniores videre de verbo hoc* (Act., xv, 6).

[2] *Cum autem magna conquisitio fieret, surgens Petrus* (Act. xv, 6).

[3] Il est moralement impossible que Pierre ait dit, en

Enfin, l'un des chefs de l'assemblée, l'apôtre Jacques, deuxième de nom, ou le mineur, décida tous les assistans à prendre un terme moyen. Il fallait se contenter d'écrire une lettre circulaire [1] qui n'imposât aucune autre obligation que celles-ci aux étrangers affiliés : « de s'abstenir pour nourriture des animaux sacrifiés aux idoles et du sang ; de renoncer au commerce illégitime des femmes [2]. » En même temps, une convention fut conclue entre les apôtres immédiats de Jésus et Paul. Ce dernier devait s'appliquer spécialement

parlant des coutumes mosaïques : « Ne tentons pas Dieu, en imposant aux disciples un joug que ni nos pères ni nous-mêmes n'avons pu porter (*Act.* xv, 10) ». Ce langage est en contradiction avec le caractère de cet apôtre; mais il répond aux idées de l'historien.

[1] En Judée, l'assemblée des anciens rédigeait ses décisions sous forme de lettres; on donnait ce nom de lettres à la plupart des actes civils. L'acte de divorce mentionné dans la loi de Moïse (*Deuter.* xxiv, 1), s'appelait les lettres de divorce; les actes de vente s'appelaient des lettres de vente; de là est venu le nom de lettres de change, donné aux contrats mobiles du commerce qui ont été mis en vigueur dans toute l'Europe par les Juifs.

[2] Ils écrivirent en ces termes : « Les apôtres, les anciens, et les frères, aux frères d'entre les Gentils établis à An-

avec son compagnon à gagner les gentils, tandis que le prosélytisme de l'Église à l'égard des Juifs appartiendrait à Pierre, à Jean et à Jacques[1].

Mais, selon l'usage et malgré la formule écrite du commun accord, cette décision à laquelle on s'était attaché à ne pas donner un sens trop absolu ne satisfit personne pleinement; la carrière resta ouverte aux luttes privées et aux dissidences. Bientôt même, une altercation très-vive divisa, dans Antioche, Pierre et Paul. Elle eut pour sujet la dissimulation à laquelle le premier des apôtres avait recours, soit afin de ménager les deux partis, soit que les souvenirs nationaux reprissent en toute occasion leur puissance[2].

tioche, en Syrie et en Cilicie, salut....... Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne pas mettre d'autres charges sur vous que celles-ci, qui sont nécessaires » (*Act.* xv).

[1] « Et Jacques, Képhas et Jean, regardés comme les colonnes, nous donnèrent à Barnabas et à moi la main d'association, *Dextras societatis,* afin d'aller, nous, vers les Gentils, et eux vers ceux de la circoncision » (*Ut nos in gentes, ipsi autem in circumcisione.* Galat. II, 9).

[2] *Cum autem venisset Kephas Antiochiam, in faciem ei*

Barnabas, de son côté, supporta avec assez d'amertume les reproches publics que Paul lui adressait [1]; il se croyait en droit d'exiger de sa part des ménagemens et une reconnaissance complète. Peut-être aussi son cœur se sentait-il blessé de n'avoir qu'un rôle secondaire dans la communauté de leurs travaux. L'union qui, jusque-là, avait régné entre eux ne tarda point à s'altérer. Leur mécontentement réciproque éclata lorsque Paul voulut exercer son autorité en refusant d'agréer dans leur seconde excursion le concours de Jean-Marc, qui était très-proche parent de Barnabas, par la raison que Marc les avait délaissés pendant le voyage précédent [2]. Ils se décidèrent à prendre chacun des routes différentes.

restiti, quia reprehensibilis erat. Prius enim quam venirent quidam a Jacobo, cum gentibus edebat: cum autem venissent, subtrahebat et segregabat se, timens eos qui ex circumcisione erant (Galat., II, 12).

[1] *Et simulationi ejus consenserunt cæteri Judæi, ita ut et Barnabas duceretur in illam simulationem* (Ibid.).

[2] Alors il y eut une grande contestation entre eux, de sorte qu'ils se séparèrent. *Facta est autem dissentio, ita ut discederent ab invicem.* Barnabas avec Marc naviguèrent vers l'île de Chypre (*Act.* XV, 37, 39).

L'apôtre s'adjoignit alors un des disciples que l'église de Jérusalem avait chargés de porter à l'église d'Antioche le résultat écrit de sa délibération; son nom était Silas. Peu de temps après, il s'adjoignit un autre disciple issu d'une mère juive et d'un père grec [1]. Celui-ci devait entrer le plus avant dans son amitié et s'appelait Timothée.

C'est même au sujet de ce nouveau compagnon que Paul, perdant de vue en apparence les reproches auxquels la dissimulation de Pierre et de Barnabas avait donné lieu, offre un premier exemple de l'application d'un principe qui, dans la suite des âges de l'église, a

[1] Les mariages mêlés avaient toujours été très-communs parmi les Juifs, pourvu que ce fût en dehors des peuplades cananéennes. Moïse lui-même avait épousé une femme étrangère; l'époux de Ruth et Salomon, étaient dans le même cas. Mardochée conduisit sans aucun scrupule religieux Edessa ou Esther, sa nièce, dans la couche nuptiale d'Assuérus. Mais pour être selon la loi, la femme étrangère devait prendre la religion de l'époux juif, tandis qu'il suffisait à une femme juive mariée à un étranger, que son époux adorât Dieu. Cette femme juive aurait été coupable de faire circoncire son fils à l'insu de celui à qui elle avait lié son existence.

entraîné les abus les plus opposés à la morale. Ce principe est celui que l'association créée dans le seizième siècle, sous le nom si célèbre de *Société de Jésus*, avait adopté pour base. Tout en prescrivant de ne jamais rien céder, au fond, sur les idées et sur les plans arrêtés, il permettait de revêtir toutes les formes possibles pour conduire ces idées mêmes à leur fin; il permettait d'employer tous les langages, de se plier à toutes les circonstances et à tous les caractères.

Ainsi, on peut comprendre sans peine comment Paul ne craignait nullement de tomber dans l'inconséquence, lorsque, à côté de ses attaques contre la dissimulation de Pierre et de Barnabas, il avouait un autre genre de dissimulation, exprimé en ces termes : « J'ai su me faire juif aux juifs, disait l'apôtre, homme de la loi à ceux qui étaient sous la loi, homme sans loi à ceux qui n'avait pas de loi, faible aux faibles, enfin tout à tous[1]. » Chez Paul,

[1] *Et factus sum Judæus tanquam Judæis, iis qui sunt sub lege tanquam sub lege essem (cum ipse non sub lege essem), iis qui sine lege erant, tanquam sine lege essem (cum non sine lege essem : sed in lege essem Christi)... Factus sum infirmus infirmis, omnia omnibus* (1 Corinth. IX, 20, 22).

cette mobilité des formes extérieures était un acte d'habileté, une conception plus ou moins recommandable de l'esprit, tandis que la dissimulation de ses collègues, à l'aide de laquelle ils avaient voulu échapper, auprès de leurs concitoyens, au reproche d'avoir abandonné la plupart des pratiques de l'ancienne loi, ne provenait que d'un esprit d'hésitation, de fausse honte et de faiblesse.

A la naissance de Timothée, ses parens avaient négligé de lui transmettre le baptême juif, dont l'inutilité venait d'être plaidée et résolue si récemment. Paul exigea que la cérémonie s'accomplit soudain [1], afin d'assurer plus d'influence au jeune disciple sur les synagogues où il espérait étendre ses conquêtes.

Entre les provinces de l'Asie-Mineure, au sein desquelles l'apôtre et ses nouveaux compagnons recueillirent une moisson abondante, il en est une, la Galatie, qui fixa plus particulièrement leurs regards; elle tirait son nom des Galates ou Gaulois que Nicomède Ier, roi de Bythinie, avait jadis attirés dans ses états, pour les opposer aux Syriens [2]. Paul lui

[1] *Et Paulus assumens circumcidit eum* (Act. XVI, 3).

[2] C'étaient les restes de la grande invasion des Gau-

adressa depuis une de ses lettres ou épîtres les plus remplies de renseignemens sur l'activité réciproque des partis chrétiens, et sur l'attitude que leur auteur prenait à l'égard de ses collègues.

D'abord, le plan de l'apôtre s'était renfermé à porter ses doctrines dans les provinces de l'Asie-Mineure; mais les indications qu'il eut sur le grand nombre de prosélytes que les synagogues, établies dans toute la partie littorale et commerçante de la Macédoine et de la Grèce, avaient réunis, lui inspirèrent pendant son séjour à Troas de changer de direction. Il résolut, pour nous servir d'une image familière à ces temps-là, d'aller confectionner au loin un pain nouveau avec la propre substance que ses premiers maîtres avaient déjà élaborée.

Un troisième compagnon s'unit à lui en ce moment et partagea désormais ses travaux et

lois, qui tomba sur la Macédoine et sur la Grèce, vers l'an 279 avant J.-C.; après avoir précipité du trône Ptolémée Séraunus et avoir pénétré jusqu'à Delphes, cette masse de combattans se débanda par suite de la famine, du froid et de l'insubordination; elle fut presque entièrement anéantie.

ses vicissitudes ; c'est le disciple Luc qui, dans le principe, exerçait la médecine à Antioche[1]. Il prit rang depuis parmi les évangélistes, et on lui doit le livre des Actes des apôtres, presque tout consacré aux faits de Pierre et de Paul.

Après avoir touché à l'île de Samothrace, si renommée chez les anciens, à cause de ses mystères religieux, leur vaisseau les débarqua sur le continent de l'Europe.

Les tribulations inévitables dans lesquelles Paul eut à se féliciter plus d'une fois de son titre de citoyen romain, et les raille-

[1] « Luc, le médecin bien-aimé vous salue, » dit Paul dans son épître aux Colossiens (IV, 14), mais comme dans une autre épître, la seconde à Timothée, le même apôtre prononce le nom de Luc sans y ajouter sa profession, quelques-uns ont conclu, contre le témoignage de saint Jérôme et des anciens, que Luc le médecin était tout autre que Luc l'évangéliste. Cependant il est assez naturel que de deux lettres écrites à des époques différentes, l'une ait pu négliger cette indication. Tous les détails compris dans les œuvres de Luc prouvent que cet évangéliste était originairement juif, et j'ai cité un passage de la Sagesse de Jésus, fils de Sirach, qui montre qu'il y avait depuis long-temps un grand nombre de médecins parmi les Juifs hellénistes (ci-dessus, t. 1, p. 226).

ries que les écoles philosophiques d'Athènes auraient réservées à ses discours sur la colline de Mars [1], obtinrent un ample dédommagement. Son influence embrassa la colonie de Philippe, Thessalonique et la célèbre Corinthe, dont la synagogue populeuse n'avait aucune répugnance à être présidée par un prosélyte grec [2]. Les églises naissantes de ces villes devinrent l'objet constant de sa sollicitude et de ses écrits. L'église de Corinthe surtout, qu'il regardait comme sa fille chérie, s'éleva bientôt à un très-haut degré de splendeur. Mais, à cause des racines que la licence des mœurs d'une part, et le goût des disputes phi-

[1] Cette colline était celle où l'aréopage s'assemblait jadis. Paul avait pris pour texte de son discours l'inscription *Aux dieux inconnus*, ou *Au dieu inconnu*. Mais, malgré ses allusions à leurs poëtes, les Athéniens l'eurent à peine entendu parler de la résurrection des morts, que les uns se moquèrent de lui, les autres ne voulurent pas l'écouter. Cependant quelques-uns le suivirent; de ce nombre furent Denis, surnommé l'aréopagite, et une femme du nom de Damaris (*Act.* XXVII).

[2] « Or, Paul disputant dans la synagogue, persuadait tant les Juifs, que les Grecs » (*Act.* XVIII, 4). Crispe, l'archisynagogiste et sa famille étaient du nombre de ces derniers.

losophiques de l'autre, y avaient jetées depuis long-temps, la chasteté et l'union ne furent pas celles des vertus qui s'y développèrent le plus vite. Les rivalités entre les écoles et les partis chrétiens y acquirent même un si grand poids qu'il devient indispensable de nous y arrêter quelques instans, et d'amener sur la scène un personnage nouveau et des plus essentiels à connaître au milieu de tous les apôtres. Ce personnage se nommait Apollos; sous ses auspices, les écrits moraux du chef de l'école juive d'Alexandrie, les traités de Philon, se seraient évidemment répandus dans l'église, s'ils n'avaient pas été déjà connus d'une partie de ses fondateurs.

Les textes apostoliques eux-mêmes disent d'Apollos que « c'était un juif alexandrin très-savant et très-éloquent, qui, à son arrivée à Éphèse, où il prépara à Paul ses succès ultérieurs, semblait entièrement versé dans les doctrines de Jésus, quoiqu'il ne fût encore initié qu'aux idées de Jean-Baptiste [1]. »

D'Éphèse il se rendit à Corinthe, lorsque le fondateur de l'église de cette ville venait à

[1] *Judæus autem quidam, Apollo nomine, Alexandrinus*

peine de s'en éloigner pour la première fois. Là, telle fut l'autorité acquise par la parole d'Apollos et par ses services auprès des membres de l'association, qu'on ne craignit pas de le placer sur le même rang que les apôtres les plus renommés, sur le même rang que le fils de Marie. Il résulte, en effet, des détails donnés par Paul, non-seulement que l'église primitive avait ses fragilités intérieures aussi bien que toute autre société; mais cette question y devint, chez un grand nombre, un sujet de débat : si les idées qui promettaient alors d'obtenir le plus de faveur accepteraient exclusivement Jésus-Christ pour leur expression et pour leur figure. « J'ai appris, s'écriait l'apôtre, qu'il y a parmi vous de l'envie, des divisions, des dissentions; chacun de vous dit : « moi, je suis de Paul, moi d'Apollos, moi de Pierre, moi de Christ.» Christ est-il divisé?... qui est Paul, qui est Apollos, sinon des ministres appelés à vous instruire [1]? »

genere, vir eloquens devenit Ephesum, potens in scripturis. Hic erat edoctus viam domini; et fervens spiritu loquebatur, et docebat eloquenter ea quæ sunt Jesu, sciens tantum baptisma Joannis (Act. XVIII, 24, 25).

[1] *Significatum est, quia contentiones sunt inter vos... Hoc*

Enfin, c'est durant la troisième et dernière excursion de l'apôtre, que les deux commotions populaires les plus curieuses à retracer comme tableau de mœurs menacèrent ses jours; sa captivité s'ensuivit et son départ forcé pour Rome. L'une de ces commotions dût son origine au cri des intérêts matériels, et lui fit reprendre le chemin de la Macédoine et de la Grèce. Elle éclata au sein de la ville d'Ephèse, où Paul avait prêché ses doctrines deux ans entiers; cette ville était la métropole de l'Asie-Mineure, par son commerce, par sa science et par le concours habituel des étrangers fidèles au culte et aux mystères de Diane. L'autre commotion populaire, dans laquelle les passions religieuses et nationales eurent la première part, atteignit l'apôtre à Jérusalem. Ce fut à son retour de la visite qu'il avait faite aux églises de la Macédoine et de la Grèce, après avoir échappé aux dangers de la

autem dico quod unusquisque vestrum dicit : ego quidem sum Pauli : ego autem Apollo : ego vero Cephæ : ego autem Christi. Divisus est Christus?.. Quid igitur est Apollo? quid vero Paulus? ministri ejus cui credidistis (1 Corinth., 1, 13; III, 4, 5).

révolte d'Éphèse. Je dirai même par anticipation que sa rentrée en Asie, avec plusieurs disciples de divers pays, eut lieu par la ville de Troas, témoin de son premier embarquement : car une forme très importante du culte de la nouvelle association commence à se montrer à leur passage dans cette ville.

Le dernier jour de la semaine, qui était celui du repos et de la fête religieuse des juifs, céda la place, dans le même but, chez les chrétiens au premier jour de la semaine [1]. Si l'on considère les choses dans un aspect absolu, il est sans doute assez indifférent de consentir à un jour de repos ou à l'autre. Mais quand on se reporte à l'origine des questions dont il

[1] *Una autem sabbati* (le soir du jour du sabbat, le premier jour de la semaine, à cause de l'usage des Juifs qui était de compter les jours d'un coucher de soleil à l'autre), *cum convenissemus ad frangendum panem, Paulus disputabat eis, profecturus in crastinum.* (Act., xx, 7). Un des effets du discours de Paul dans cette réuion fut d'endormir si profondément un jeune disciple nommé Eutychius, qu'il se laissa tomber de la fenêtre de la chambre qui était au troisième étage. On le releva mort; heureusement l'apôtre exerça sur lui son pouvoir de résurrection (Ibid., 10).

s'agit, on reconnaît bientôt que l'adoption de tout un système se lie assez directement à ce choix. C'est ainsi que de nos jours les couleurs visibles de tel ou tel drapeau, quoiqu'elles soient des plus insignifiantes par le fait, exercent une grande puissance sur les cœurs et forment le signe distinctif de tout un ordre d'idées.

On n'oubliera pas que, d'après le livre de la Genèse commun aux chrétiens et aux juifs, la succession des semaines restait à jamais invariable.

Or, dans le système de Moïse, qui était fondé sur l'importance propre de la vie humaine, sur ses réalités, le jour du sabbat avait été porté au dernier jour en vertu d'une déduction des plus rationnelles : le travail doit précéder le repos. Le Dieu des juifs avait consacré par son exemple, à l'époque de la création, ce principe de toute organisation et de toute économie sociales : « Vous travaillerez six jours, disait la loi juive, et vous vous reposerez le septième [1]. » Mais, dans la doctrine de Jésus, qui n'accordait aux biens de la terre qu'un

[1] Pour plus de renseignemens sur ce jour de repos ou

intérêt négatif et qui avait le mysticisme pour fondement, le jour du repos, placé au premier jour de la semaine, précédait les jours de travail. D'autres pensées que l'économie des choses temporelles avaient présidé à sa consécration. Il se rapportait au jour miraculeux pendant lequel le fils de Marie était sorti ressuscité du tombeau : par là il avertissait les humains de s'occuper avant tout du

sabbat des Juifs, considéré comme institution politique autant que religieuse, voyez mon *Histoire des Institutions de Moïse et du peuple hébreu*, t. 1, p. 87.

Il suffit de se rappeler d'ailleurs que dans cette assemblée, qui se tenait au commencement en plein air et aux portes des villes, le seul devoir n'était pas de prier et de chanter, mais de s'éclairer sur la loi du pays et sur les applications qui en avaient été accomplies dans la semaine. C'est pourquoi Philon définissait très-bien cette institution, quand il disait que Moïse avait prescrit à ses sectateurs d'imiter Dieu en se reposant le septième jour, afin de revoir ce qui avait été fait, afin de s'en rendre raison et de revenir sur ses pas, si l'on s'était engagé dans une route dangereuse. *Operando per sex dies, septimâ vero interquiescendo, vacandoque contemplationi rerum, retractando etiam cogitatione acta pæterita, et rationem eorum a se reposcendo, sicubi a legum præscripto aberratum fuerat ut imposterum cautiores essent* (Philo de Decalogo).

monde éternel, du royaume de la résurrection personnelle des morts, dont la réalisation promettait d'ailleurs d'être très-prochaine. Ensuite une interprétation secondaire a autorisé à admettre que ce repos ou sabbat du nouvel institut, appelé le jour de Jésus ou du Seigneur, répondait au jour réservé à la lumière dans la semaine biblique de la création, et au jour dédié au Dieu-Soleil dans la plupart des théogonies étrangères.

Revenons maintenant à ce qui arriva de plus remarquable à Paul, dans le long séjour qu'il fit à Ephèse, après avoir quitté Antioche pour accomplir sa troisième excursion.

On sait, en général, que la Diane des éphésiens, autrement nommé Hécate ou Artémis, était représentée sous l'apparence d'une femme aux innombrables mamelles, à la couleur d'ébène, ayant la tête surmontée d'une couronne de tours ou d'un boisseau, ayant les pieds environnés de langes et le corps couvert de milliers de figures d'animaux les plus bizarres. Cette forme exprimait symboliquement la nature considérée comme nourrice de tous les êtres; elle indiquait une divinité collective, que ses sectateurs faisaient émaner

directement de Jupiter, le père des Dieux. Le besoin universel qu'on éprouvait, au sein du paganisme, de simplifier et de restreindre les objets d'adoration, l'avaient surchargée peu à peu de la majeure partie des signes et des attributs qui caractérisaient séparément les divinités les plus renommées de l'Europe et de l'Asie [1].

On sait de plus que, dans ses effets extérieurs, le culte de Diane était favorable à tous les genres de superstition. Il donnait naissance à un certain art, à l'aide duquel on composait une infinité d'amulettes et de talismans contre les maladies, contre les démons et contre toutes les adversités. Cet art devint fameux chez les anciens sous le nom de lettres éphésiennes [2]. Asiatiques, grecs et juifs, tous les habitans rivalisaient avec zèle, dans l'exercice de ces pratiques occultes et dans l'amour du merveilleux; c'est pourquoi l'apôtre eût be-

[1] *Cujus numen unicum multiformi specie, ritu vario, nomine multijugo totus veneratur orbis.* (Apuleius, lib. II.) C'était une divinité en faveur de laquelle les Romains avaient la faculté de tester. (Ulpien, *Instit.*, tit. XXII.)

[2] Plutarq. sur Alexandre; Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, lib. V.

soin, pour soutenir la lutte, d'opérer à Ephèse un plus grand nombre d'œuvres réputées surnaturelles que partout ailleurs. Il imposa comme première condition aux nouveaux affiliés d'apporter à ses pieds leurs recueils de recettes magiques, tous leurs livres de mystères. Les chroniques en élèvent le prix à cinquante mille drachmes, environ quarante-cinq mille francs de nos jours[1]. On en fit un grand feu, dont l'église s'est autorisée très-fréquemment dans la suite, pour condamner au même sort les œuvres qui contrariaient ses opinions ou ses vues.

Mais ce n'est pas encore de ce côté que l'orage populaire se formait.

Jusqu'alors nul des étrangers, arrivés de toutes les parties du monde à Ephèse dans un esprit religieux, n'avait manqué d'acheter un petit modèle en argent de l'ancien temple de Diane, ou quelque autre objet relatif à son culte; mais les changemens survenus dans les idées occasionnaient la décadence rapide de cette industrie, qui était des plus lucratives

[1] *Et computatis pretiis illorum, invenerunt pecuniam denariorum quinquaginta millium.* (Act., XIX, 19.)

pour le pays. Un des principaux fabricateurs, du nom de Démétrius, réunit autour de lui la multitude des ouvriers. Il leur présenta un tableau si pathétique de la misère à laquelle les prédications des sectes nouvelles ne tarderaient pas à les livrer[1], que l'assemblée entière fut saisie d'une vive exaltation. On se précipita dans les rues et vers le théâtre, en mêlant aux cris mille fois répétés : « Vive la grande Artémis, la grande Diane des Éphésiens, » d'autres cris bien plus effrayans contre Paul et contre ses collègues.

Au premier bruit de la sédition, l'apôtre manifesta le dessein de se jeter hardiment au milieu de la foule pour lui enlever deux de ses disciples, dont on s'était emparé : tous ses autres compagnons et quelques magistrats des jeux sacrés, qui étaient de ses amis, employèrent leurs efforts à détourner les dangers d'une

[1] « Vous savez comment toute notre existence vient de cette industrie... il n'y a pas seulement à redouter que notre métier soit décrié; mais aussi que le temple de la grande Diane ne soit plus estimé de rien, et que la majesté de la déesse que toute l'Asie et tout l'univers honorent ne soit anéantie. » (*Ibid.* 27.)

pareille démarche. De leur côté, les juifs, craignant que l'irritation ne s'étendit sur eux, forcèrent un de leurs notables à faire signe de la main, pour être écouté; mais aussitôt qu'on se fut aperçu de quelle nation il était, les cris et la confusion redoublèrent[1]. Enfin, après quelques heures laissées au mouvement général, et dans un intervalle de fatigue et d'hésitation, la voix d'un des principaux magistrats parvint à se faire jour. Il témoigna au peuple tout son étonnement qu'on se crut obligé de soutenir avec tant de violence, une vérité aussi reconnue que la gloire réservée à la grande déesse des Ephésiens et à son image venue directement de Jupiter. Il ajouta que le tribunal et les proconsuls étaient toujours prêts à écouter les plaintes des ouvriers et de qui que ce fût; ensuite, le même magistrat leur peignit avec assez de force, la loi sur les séditieux, dont les Romains pourraient faire une application rigoureuse à la cité, que l'assem-

[1] Ceux-ci donc criaient d'une façon, ceux-là d'une autre, dit l'auteur des actes, et l'assemblée était confuse, car plusieurs ne savaient même pas pourquoi ils s'y trouvaient. (*Act., ibid.* 32.)

blée rompit ses rangs et que tout rentra dans le calme.

La seconde commotion populaire, digne d'être retracée est celle qui amena la captivité de Paul et plus tard son départ forcé pour Rome ; elle eut pour occasion la persistance de l'apôtre à vouloir se rendre pendant une fête solennelle à Jérusalem. Vainement, ses disciples et ses amis s'attachèrent à l'en dissuader, et à lui faire part des présages les plus sombres [1].

Nul autre grave malheur n'avait frappé l'église de Jérusalem, depuis environ vingt-cinq ans, que la mort de Jacques le majeur, condamné vers l'an 44, sous le règne d'Hérode Agrippa, petit-fils du premier Hérode. Pierre avait subi un emprisonnement passager. Les chroniques apostoliques racontent qu'un ange aurait brisé ses chaînes, de ses propres mains [2] ;

[1] « Lorsque nous vîmes qu'il était impossible de le persuader, nous primes le parti de nous taire là-dessus, en disant : que la volonté de Dieu soit faite. « *Et cum ei suadere non possemus, quievimus, dicentes : Domini voluntas fiat.* (*Act.*, XXI, 14).

[2] D'après leur récit, « une lumière resplandit dans la prison, et un ange dit à Pierre : lève-toi promptement. Les

mais elles nous laissent ignorer par quels motifs ce pouvoir supérieur n'avait pas usé de la même humanité en faveur de son infortuné collègue.

Dès l'arrivée des voyageurs, les anciens se réunirent chez le deuxième Jacques, qui présidait l'assemblée, à cause des excursions continuelles de Pierre et de Jean. Après les avoir félicités de leur succès auprès des étrangers, cette assemblée leur communiqua à son tour l'heureuse affiliation de plusieurs milliers de juifs. Son avis fut toutefois que Paul ne devait choquer en rien l'attachement des nouveaux disciples aux coutumes de leurs aïeux. Au contraire, ce serait une chose convenable de sa part de s'associer aux cérémonies de la solennité, afin de leur montrer la fausseté d'un bruit très-répandu; on leur avait suggéré que ses efforts tendaient à détruire dans l'ame de leurs frères de tout pays la soumis-

chaînes tombèrent de ses mains... ils passèrent à travers la première et la seconde garde, et ils arrivèrent à la porte de fer qui conduisait à la ville; cette porte s'ouvrit d'elle-même devant eux; ensuite dans le trajet d'une rue, l'ange disparut. » (*Actes des apôtres*, XII, 7-11.)

sion à l'autorité de la loi et à la grandeur du nom de Moïse [1].

En effet, Paul fidèle à son principe de revêtir toutes les formes, pour arriver à ses fins, ou, selon l'expression déjà signalée, de se faire tout à tous, céda facilement à leur vœu. Mais à peine les juifs des villes d'Asie, que l'intérêt de la fête avait attirés en foule à Jérusalem, l'eurent reconnu, que le nom de traître re-

[1] « Ils ont ouï de toi, lui dirent les apôtres, que tu enseignes aux Juifs qui sont parmi les gentils de renoncer à Moïse... Fais donc ce que nous allons te prescrire, afin que tous sachent que ces choses sont fausses, et que tu continues aussi à garder la loi. *Et scientes omnes quia omnia quæ audierunt falsa sunt.* (*Act.*, XXI, 21-24.)

Mais ces choses, dont les apôtres parlent, ne méritaient pas d'être entachées de fausseté; elles formaient la base de la doctrine de Paul. Le principe hébraïque admettait que la loi ne devait jamais cesser, qu'elle renfermait en son sein la puissance nécessaire pour se modifier à l'infini, selon les circonstances. Paul prêchait au contraire, aux Juifs eux-mêmes, que la loi devait mourir pour être remplacée par la foi. « Telle, la femme, après avoir vécu sous la loi du mari pendant qu'il vivait, est dégagée dès qu'il est mort,... tels, mes frères, leur disait-il, vous êtes morts à la loi pour appartenir à un autre, savoir : à Christ réssuscité... Main-

tentit de toute part. Le peuple, soulevé en masse à ce cri, allait réserver à l'apôtre le plus triste sort, si le tribun des troupes romaines, encore tout préoccupé d'un essai récent d'insurrection, ne fût accouru au premier avis du tumulte. Cependant, avant de franchir le seuil de la forteresse où on le conduisait, Paul obtint le silence nécessaire pour exposer toute son histoire. Il commença par la déclaration qu'il était juif et fils de juif, et il en vint jusqu'au jour où Jésus lui aurait donné la mission de répandre ses doctrines chez les gentils. Mais à cette dernière partie de son discours, les Hébreux d'Asie, ramenés au souvenir des divisions que l'apôtre avait apportées dans leur sein, ne continrent plus leur ressentiment; leurs clameurs couvrirent sa voix, tandis que les rangs les plus éloignés de la multitude marquèrent leur émotion en agi-

tenant donc nous sommes délivrés de la loi, étant morts à l'égard de celle qui nous retenait... La loi avait été notre pédagogue pour nous amener à Christ et afin d'être justifiés par la foi. Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous le pédagogue.... Christ est la fin de la loi. *At ubi venit fides, jam non sumus sub lege.* (*Roman*, VII, 4, 6; *Galat.*, III, 23, 24.)

tant leurs manteaux et en faisant voler la poussière [1].

Le titre de citoyen romain, invoqué de nouveau dans la forteresse par le prisonnier, arrêta la peine des verges, qu'on avait commencé a lui infliger. Le tribun comptait sur ce moyen, pour éclairer le soupçon qui lui était venu, que cet homme avait présidé à l'insurrection récente [2]. Mais le lendemain, la qualité de juif que Paul avait publiquement reconnue, le fit traduire devant le conseil des anciens, dont un membre de l'école saducéenne était alors le chef. L'apôtre familier aux grandes différences d'opinion qui divisaient le conseil, se proposa d'en tirer parti : il y réussit bientôt. Ces simples paroles que

[1] *Audiebant autem eum usque ad hoc verbum, et levaverunt vocem suam... vociferantibus autem eis et projicientibus vestimenta sua et pulverem jactantibus in aerem (Act.*, XXII, 22, 23.)

[2] Le tribun lui dit : Sais-tu parler grec? n'es-tu pas l'Égyptien qui dans ces derniers jours a excité une sédition, et entraîné au désert quatre mille sicaires (*Act.* XXI, 38, XXII, 24.) L'historien Josèphe a parlé de cet essai d'insurrection qui aurait réuni jusqu'à trente mille personnes. (*Antiquit. judaïq.*, liv. XX, *guerre judaïq.*, liv. II.)

« on le poursuivait, lui pharisien et fils de pharisien, en raison de sa croyance à la vie future et à la résurrection des morts, » excitèrent une contestation si vive entre les membres de l'assemblée qui partageaient ce sentiment et ceux qui le repoussaient [1], que le tribun jugea prudent de ramener l'accusé. La connaissance qu'on donna à ce tribun, nommé Lysias, d'une conjuration de quarante Juifs qui s'étaient engagés par serment contre l'apôtre, à ne toucher à aucune nourriture avant de l'avoir immolé, le déterminèrent à l'envoyer de nuit et avec une bonne escorte au procurateur Claude-Félix, dont le séjour était en ce moment à Césarée.

Sous prétexte de mieux s'instruire de l'affaire, mais, en réalité, dans l'espoir de tirer, selon la coutume de ses prédécesseurs, une rançon du prisonnier ou de ses amis [2], ce

[1] *Viri fratres, ego Pharisæus sum, filius pharisæorum : de spe et resurrectione mortuorum ego judicor. Et cum hæc dixisset, facta est dissentio.... sadducæi enim dicunt non esse resurrectionem, neque angelum, neque spiritum, pharisæi autem utrum confitentur. (Act. apost.*, XXIII, 6-9.)

[2] J'ai déjà fait remarquer (page 112), que c'était là pour les procurateurs un des moyens de s'enrichir. « Il

procurateur, qui était frère de Pallas, le fameux favori de Néron, retarda son jugement deux ans entiers. Ce ne fut qu'à l'arrivée de son successeur Porcius Festus que Paul, obligé de reparaître devant le conseil de Jérusalem, préféra en appeler comme citoyen romain au tribunal direct de l'empereur. Ses disciples, Luc et Aristarque de Macédoine voulurent l'accompagner à Rome. Ils montèrent le même vaisseau qui devait l'y conduire avec beaucoup d'autres prisonniers, sous la garde d'un centurion de la légion d'Auguste, et du nom de Jules.

Une tempête horrible suivie de naufrage, les retint dans l'île de Malte, durant les trois mois d'hiver. Paul eut la liberté d'y répandre ses doctrines chez les habitans. Il les étaya de ses moyens réputés miraculeux de guérir dont l'efficacité, par un contraste bien digne d'attention, semblait s'effacer entièrement dès qu'il s'agissait des souffrances de ses compagnons les plus fidèles [1]. Un autre navire d'Alexan-

espérait, dit le texte, que Paul lui donnerait de l'argent. *Simul et sperans quod pecunia ei daretur à Paulo* (*Act.*, XXIV, 26.)

[1] *Trophimum autem reliqui infirmum Mileti* (II, Timoth., IV, 20.)

drie aux insignes de Castor et Pollux, les reprit au retour du printemps. Ils arrivèrent à Pouzzoles, vers la huitième année du règne de Néron, et de là à Rome.

Mais le seul nom de Rome réuni au nom des premiers apôtres, réveille de nouveau plus d'un genre de difficultés : soit que l'on considère l'insistance religieuse avec laquelle cette ville s'est proclamée la Jérusalem des livres hébreux; soit qu'on résume les circonstances extérieures qui ont concouru à développer le droit de suprématie qu'elle tenait déjà du triomphe des idées de Paul; ou bien enfin, si l'on s'arrête à l'intérêt particulier qui lui a inspiré de s'attribuer l'apôtre Pierre comme chef immédiat, malgré les témoignages presque contraires de tous les documens de l'époque.

Quelque liberté qu'on accorde à la puissance d'interprétation, il est des limites naturelles que l'habileté la plus parfaite chercherait en vain à franchir. Lorsque les textes prophétiques entrent dans des détails si variés et si précis sur la ville de Jérusalem, lorsqu'ils mettent tant de chaleur et tant de suite dans la description de ses fautes, de la solitude où elle doit vivre et de la grandeur inévitable,

quoique indéfiniment éloignée, de son avenir, on ne peut donner le change à leurs intentions. En réservant même la part la plus étendue au sens figuré, c'est-à-dire aux analogies qu'on avait coutume d'établir entre l'état visible d'une ville et la pensée morale confiée à ses flancs, il n'est pas permis d'admettre que les destinées de la cité du Tibre et les destinées de la cité du Jourdain se soient confondues chez eux en une seule et même image.

De plus, les paroles de Jésus, sur lesquelles les défenseurs de Rome chrétienne ont appuyé ses droits, sont bien loin, comme doctrine, de satisfaire à leur vœu. En prononçant avec solennité la destruction définitive de Jérusalem, le maître n'y avait accédé en aucune manière au profit de quelque autre ville que ce fut, ni au profit de Rome, à laquelle son esprit restait certainement étranger, ni au profit d'aucune des cités alors en renom dans l'Asie ou en Afrique. La catastrophe de la ville sacrée sortait à ses yeux du cours ordinaire des événemens. Elle formait le signe avant-coureur de l'accomplissement du monde surnaturel; elle était l'introduction à la Jérusalem toute merveilleuse, que le poème apoca-

lyptique de Jean aura bientôt à célébrer, l'introduction à la cité par excellence de la résurrection éternelle des morts, dont il ne viendra sans doute à l'esprit de personne de chercher, ni à Rome ni ailleurs, la vérification la plus éloignée.

Mais abandonnons cette face de la question, pour arriver au point de fait? Celui-ci comprend les circonstances extérieures qui ont servi à développer les destinées spéciales que le triomphe de l'école de Paul avait attachées d'avance à la ville de Rome. Des causes diverses ont assuré la suprématie religieuse de cette cité et effacé en sa faveur les titres privés des villes les plus chères à l'Église des premiers siècles. D'abord il faut compter sa position géographique dans l'hémisphère occidental, où le christianisme des gentils avait particulièrement pour mission de régner; les peuples ont cédé à leur habitude invétérée d'invoquer Rome comme la reine de l'univers, de se soumettre avec une crainte respectueuse à ses décrets; enfin, une analogie frappante et d'heureux augure existait entre les commencemens du peuple romain et les commencemens du peuple nou-

veau, entre l'esprit envahissant de l'ancienne cité et une institution religieuse où l'on avait consacré, dès les premiers jours, le triple principe de l'unité, de la conquête et de l'obéissance.

Mais, qu'on le remarque bien, la plupart de ces avantages de Rome étaient de leur nature variables et passagers. Admettons, en effet, qu'il appartînt au nom du fils de Marie d'amener la pensée hébraïque à sa dernière fin, de faire une seule famille de la multitude des enfans d'Adam, de concilier tous les peuples tant du monde oriental que du monde occidental. Dans ce cas, la position matérielle de Rome, qui a été des meilleures pour unir entre eux à une certaine époque les peuples de l'occident, aurait des inconvéniens insurmontables à cause de son éloignement du point de contact des deux mondes. Aussi, dans la société chrétienne comme hors de son sein, la suprématie de Rome n'a jamais reposé sur un usage incontesté. Sans revenir sur la réformation du seizième siècle, qui, au fond, a été bien plus une réaction intérieure contre le christianisme luimême que contre les abus de son pouvoir central, je citerai la séparation ou les schismes de

l'église d'Orient et de l'église grecque. Ce n'est pas tout, quand il est arrivé à diverses fois aux pontifes romains, dans le moyen-âge, de diriger l'Europe entière sur Jérusalem, pour l'assujétir à leur domination, une puissance supérieure a renversé leurs projets. Cette cité, chez laquelle sa situation matérielle aussi bien que ses doctrines et ses souvenirs maintenaient perpétuellement l'espérance de devenir elle-même le centre de l'empire universel de la vraie morale et de la loi, a toujours refusé la délivrance de leurs mains et les a rejetés de son territoire.

En rapprochant l'intérêt de la suprématie romaine d'avec ce que l'on connaît déjà de Pierre et de Paul, on peut donc entrer, dès à présent, dans les motifs qui ont conduit léglise de cette ville à ne pas se contenter d'avoir l'âpotre des gentils pour son fondateur et pour son chef. Il lui fallait chercher dans le gouvernement de Pierre, l'un des apôtres spéciaux des Juifs, une autorité plus immédiate. Malgré les prétentions constantes qu'il avait à l'égalité de rang auprès des douze compagnons de Jésus, Paul n'avait vu le fils de Marie qu'en esprit, il n'avait pas été consacré par ses mains, il n'avait jamais vécu au souffle

de sa parole. C'est Pierre, considéré comme la première émanation du nouveau maître, c'est le dépositaire des clefs symboliques réservées, selon les formes ordinaires de l'époque, à indiquer tous les droits d'une haute juridiction, c'est celui-là même qu'il convenait à Rome de s'attribuer personnellement et à tout prix pour évêque primitif. Peu importait à l'étendue de ses desseins que sa supposition s'accommodât ou non avec l'exactitude de l'histoire. On sait, en effet, à quel point les traditions et les légendes romaines se sont exercées sur les voyages de Pierre et sur l'influence de son nom. Mais si ces traditions religieuses en sont venues, plusieurs siècles après sa mort, jusqu'à lui accorder vingt-cinq années entières d'épiscopat exclusif dans la cité des Latins [1], tous les écrits fondamentaux, loin de prêter un appui à leurs calculs, laissent au contraire à douter sérieusement que le premier des apôtres ait jamais respiré l'air de ces contrées.

Le seul texte originaire qu'on invoque pour

[1] Eusèb. *Hist. eccl.*, III, 2, 13; S. Epiph., *hæres*, XXVII; S. Jérôm., *Descript. eccl.*, I. *Voy.* Fleury, *Hist. ecclesiast.*, liv. I, § XXVII.

en conclure la réalité de son passage chez les Romains, est la suscription de la lettre ou épître que Pierre aurait adressée aux chrétiens de l'Asie Mineure. Cette lettre est datée de Babylone [1]. Or « comme le nom de Babylone s'appliquait fréquemment chez les Juifs aux villes corrompues, c'est, sans aucun doute, de la Babylone romaine, a-t-on dit, que Pierre écrivait. » Mais des considérations bien plus graves renversent cette induction. L'accord avait été conclu entre les apôtres que Paul prêcherait les étrangers, Pierre et Jean, les Juifs; ceux-ci devaient se rendre par conséquent dans la Babylonie où les écoles nationales, depuis la captivité, ne le cédaient pas en renom aux écoles de la Judée. En outre, si l'on tient à croire que le zèle de Pierre l'eût conduit à faire une visite aux chrétiens de Rome, comme il s'en était acquitté à l'égard de beaucoup d'autres villes, pour y constituer les anciens, du moins l'idée très-arrêtée de Paul de ne point bâtir sur les fondemens d'autrui et d'exercer son ministère en toute li-

[1] *Salutat vos ecclesia quæ est in Babylone coelecta, et Marcus filius meus.* (*Epist. Petr.*, v, 13).

berté [1], s'oppose sans retour à ce que Pierre ait jamais eu son domicile et son siége épiscopal réellement établis dans la cité latine. Enfin, comment expliquer que ni les actes des apôtres, consacrés presque exclusivement aux faits de Pierre et de Paul, ni aucune des lettres nombreuses écrites de Rome par ce dernier, ne renferment une seule phrase, un seul mot, qui regarde de près ou de loin la présence et la coopération d'un collègue si remarquable?

Le centurion avait rendu au préfet du prétoire un compte si favorable de son prisonnier, que la permission lui fut accordée de loger dans la ville en attendant son jugement; on y mit la condition usitée en pareil cas, d'être toujours attaché par une chaîne à un soldat de garde [2].

Le premier soin de l'apôtre fut de convo-

[1] *Ne super alienum fundamentum edificarem.* (*Roman.*, xv, 21.)

[2] « Un jour Agrippa était avec d'autres prisonniers devant le palais... un de ces prisonniers l'ayant remarqué, demanda au soldat qui le gardait et qui était enchaîné avec lui, quel était cet homme. » (Josèphe, *Antiquit. judaïq.*, liv. XVIII, chap. VIII.)

quer chez lui les principaux Juifs de Rome et de se justifier devant eux de l'accusation d'avoir offensé, à Jérusalem, la loi ou le peuple. La réponse qui lui fut faite nous conduit à quelques observations, sur une difficulté relative à l'époque la plus précise des commencemens de l'église latine.

L'historien des actes des apôtres raconte qu'à leur débarquement à Pouzzoles, Paul et ses compagnons avaient obtenu un bon accueil des frères établis dans cette ville; sur la route entre Pouzzoles et Rome, d'autres frères étaient venus les recevoir [1].

Mais ces frères étaient-ils des chrétiens ou seulement des Juifs qui, sur la connaissance qu'ils avaient eue que quelques-uns des leurs arrivaient prisonniers de Jérusalem, étaient allés leur porter des secours, et recevoir de leur bouche des renseignemens sur ce qui se passait alors dans la cité sainte?

La vérité est que Luc, témoin oculaire, ne prononce plus, dès son arrivée à Rome, le

[1] *Et inde cum audissent fratres, occurrerunt nobis usque ad Appii forum ac tres tabernas. (Act., apost.* XXVIII, 15.)

nom de frères en l'appliquant à des chrétiens; il ne fait aucune allusion à une communauté chrétienne déjà existante. De son côté, Paul, après avoir convoqué les principaux Juifs, le troisième jour, emploie ce nom de frères à leur égard; ceux-ci leur répondent textuellement qu'ils n'avaient reçu aucune lettre de la Judée à son occasion, et que nul frère n'était venu qui leur eût parlé de lui d'une manière favorable ou défavorable. Ensuite, les membres de l'assemblée ajoutent qu'on mettrait d'autant plus de prix à écouter Paul qu'ils savaient seulement que sa secte sucistait en tout lieu des contestations très-vives [1].

Mais, auprès de ces détails qui indiquent que nulle communauté chrétienne de quelque importance n'existait à Rome avant l'arrivée de Paul, une des lettres de l'apôtre écrite de Corinthe ou de tout autre ville depuis plus de deux ans, et adressée à des chrétiens judaï-

[1] « *Viri fratres... nihil adversus plebem faciens, aut morem paternum... at illi dixerunt ad eum : nos neque litteras accepimus a te e Judæâ, neque adveniens aliquis fratrum nuntiavit... Rogamus autem a te audire quæ sentis : nam de sectâ hâc notum est nobis quia ubique ei contradicitur.* (*Act. apost.*, XXVIII, 17 22).

sant d'entre les Romains, donne un témoignage opposé. Cette lettre fait mention de la renommée que la foi des chrétiens de Rome aurait déjà acquise « dans tout l'univers[1] » et, outre promesse de l'auteur de l'épître de s'arrêter dans leur sein, quand il réaliserait le projet d'un voyage en Espagne, que sa captivité détruisit, elle renferme des salutations personnelles pour un assez grand nombre d'affiliés, hommes ou femmes.

Toutefois, on n'ajoutera pas à cette difficulté plus d'étendue qu'elle n'en mérite au fond. Plusieurs Juifs, exilés un moment de Rome, avaient vécu et travaillé à Corinthe avec l'apôtre et s'étaient nourris de ses instructions. De retour à Rome, ils avaient acquis divers prosélytes d'entre les Juifs et les Romains. Les lettres qu'ils écrivirent à Paul se seraient ressenties du premier enthousiasme causé par leurs succès, et, dans sa réponse, l'apôtre, parlant de la renommée de leur foi, aurait cédé à son tour au désir de les encourager et à l'exagération épistolaire. Enfin de-

[1] *Quia fides vestra annuntiatur in universo mundo.* (*Roman.*, I, 8.)

puis deux ans que cette réponse avait été envoyée, la plupart des Juifs, passés au christianisme, avaient pu se transporter dans d'autres climats. Toutes ces raisons servent, sans contredit, à amoindrir ce qu'il y a de trop différent entre l'épître de Paul, le silence de Luc, et la réponse de l'assemblée des Juifs romains ; dans le cas où une communauté chrétienne importante et formée en grande partie de leurs concitoyens eût existé actuellement, ces Juifs n'auraient pas pu dire qu'ils ne connaissaient de la nouvelle secte rien de plus que les contestations qu'elle avait partout suscitées.

Au jour fixé, la conférence de Paul avec les partisans de l'ancienne loi se prolongea du matin jusqu'au soir. Elle eut le résultat ordinaire d'en convaincre quelques-uns et d'exciter des sentimens opposés chez le plus grand nombre. Alors l'apôtre, leur ayant exprimé la ferme résolution de s'adresser exclusivement aux gentils, à défaut de leur concours, se sépara d'avec eux. Ainsi les deux années qui s'écoulèrent avant d'arriver à son jugement et qui furent employées à instruire toutes les personnes dont il recevait les visites dans sa mai-

son[1] donnent la date la plus précise des véritables fondemens de l'Église de Rome.

Ce fut pendant ces deux années que Paul composa la plupart de ses lettres ou épîtres. L'aperçu que j'ai à en tracer forme la dernière partie de l'histoire de ses travaux. Cet aperçu ramènera le plus succinctement possible sous nos yeux quelques écrits du même genre des autres disciples de Jésus, à part toujours l'apôtre Jean, qui représente à lui seul une phase entière de la doctrine.

Le modèle le plus ancien des lettres ou épîtres écrites dans un intérêt général nous vient de Jérémie le prophète. L'esprit de l'Hébraïsme y apparaît dans toute sa netteté et dans toute sa concision. Le mysticisme est bien loin d'y dominer; nulle allusion ne s'adresse aux dogmes que les Juifs devaient rapporter plus tard de la Babylonie et de la Perse. « Voici, disent les textes, le contenu des lettres que Jérémie le prophète envoya de Jérusalem, par l'intermédiaire d'Élhasa fils de Saphan et de

[1] *Mansit autem bienno toto in suo conducto: et suscipiebat omnes quæ ingrediebantur ad eum* (*Act. apost.*, XXVIII, 30).

Guemaria fils d'Hilkija, au reste des anciens qui avaient été transportés en captivité à Babylone, aux sacrificateurs, aux prophètes et à tout le peuple. « Ainsi a dit le Dieu d'Israel, l'Éternel des armées, bâtissez-vous des maisons et y demeurez; plantez des jardins et mangez-en les fruits; prenez des femmes, ayez des fils et des filles; donnez des épouses à vos fils et des maris à vos filles, augmentez en nombre et ne diminuez pas; et cherchez la paix de la ville où je vous ai fait transporter, priez l'Éternel en sa faveur; car en sa paix vous aurez la paix [1]... »

Il existe aujourd'hui quatorze épîtres attribuées à Paul. De grands travaux d'érudition ont été accomplis, dans l'Allemagne savante, pour mettre la question de leur authenticité en pleine lumière. Un théologien anglais, Guillaume Paley, avait déjà démontré cette authenticité par un procédé très-ingénieux [2]. En

[1] *Ædificate domos et habitate : et plantate hortos et comedite fructus eorum... et quærite pacem civitatis ad quam transmigrare vos feci : et orate pro eâ ad dominum : quia in pace illius erit pax vobis* (Jérém., XXVII, 1-7.)

[2] Le livre de Paley est intitulé : *Horæ paulinæ*, (*heures pauliniennes.*)

rapprochant l'histoire des actes des apôtres et les épitres de Paul, il y signalait d'abord des différences assez formelles pour convaincre que la même main n'y avait pas présidé; ce point une fois établi, la multiplicité des coïncidences les plus éloignées et les plus délicates servent de justification réciproque à l'exactitude des temps et au nom des auteurs que ces écrits indiquent.

Dans l'antiquité, les épitres de Paul furent rejetées par les sectes composées des membres de la première école de Jésus qui n'avaient pas voulu suivre le mouvement de la seconde école. Elles ne pouvaient pardonner à l'apôtre d'avoir attaqué la loi de Moïse et d'avoir proclamé sa fin. Elles l'accusaient d'apostasie. D'après leur dire, la vraie raison de sa conversion sur le chemin de Damas n'était nullement la voix qui aurait crié du haut du ciel : Saül, Saül ! mais Paul, épris de la fille du grand sacrificateur, avait déployé un zèle des plus violens contre les premiers chrétiens dans l'espoir de s'en faire un titre et de l'obtenir en mariage. Lorsque ses voeux eurent été définitivement repoussés, son désespoir lui inspira de se jeter dans les rangs de ceux qu'il venait

…cabler de ses persécutions ; il travailla de-
… au renversement de la loi de sa patrie [1].
…lus tard et dans un sens absolument oppo-
…les sectes vouées au spiritualisme complet
…s qui méprisaient la chair autant dans
…de futur que dans le monde présent
…s qui ne voulaient pas entendre que l'i…
…talité platonicienne de l'ame fût sacrifié
…mortalité chrétienne des corps, les gno…
… enfin de l'école de Marcion sci…
…pitres de Paul. Ils en retranchèrent …
…qui accordait quelque chose à la … et
… ce qui rendait le moindre homme ma…
…e [2].

[1] …a secte qui répandit ces bruits était celle de…
… dont j'aurai à reparler. (Voy. saint Irénée…
… saint Jerome, sur S. Matth., XII ; Fleury,
…iastiq., liv. II, § XLII.)

[2] …ux yeux des gnostiques, en effet, Moïse
… d'une nature inferieure, et ici l'occasion…
…e que j'avais annoncé dans une note p…
…186) ; je donnerrai à connaître leur direc…
…meilleur moyen est de comparer en peu d…
… à la Genèse de Moïse. Dans celle-ci, u…
…le Dieu est proclamée, le philosophe
… à la realité des choses. Peu import…
…if et l'espace de temps qu'il assigne a…

les
'épi-
qua-
qui a
, con-
cepen-
en sa
1 tran-

èrent cinq
ntèrent six
os, le Saint-
nier et l'un
et *Sophia*, la

ies; les trente
des *Éons*, d'un
e. Leur réunion
ude harmonieuse
ci ne regarde en-
iques. Il nous reste
vec eux aux réalités

couple, s'ennuya bientôt
ri. Elle voulut monter plus
chef de tous les Éons. Les
ite de son désir la jetèrent hors
ne. Elle se serait dégradée et per-
eu suprême n'eût envoyé à son se-

de Thessalonique, une aux Galates, deux à l'Église de Corinthe, une aux Romains, une à l'Église d'Éphèse ou de Laodicée, une aux Philippiens de Macédoine, une aux fidèles de Colosse en Phrygie.

Les quatre épîtres destinées à des disciples ont enfanté des doutes qui auraient pour dernière fin de reporter leur composition sur

bale juive, mais de la kabale dépouillée précisément de l'idée scientifique et forte qui en fait tout le prix.

Les gnostiques commençaient par distinguer avec soin l'être suprême et le Dieu qui a créé le monde. Ils admettaient entre l'un et l'autre un grand intervalle. L'être suprême s'appelait *Proon*, le préexistant, ou bien *Bythos*, la profondeur; le Dieu de la création recevait le nom de *Demiourgos*, ou l'ouvrier. Ils remplissaient cet intervalle par une longue séries d'êtres allégoriques, selon les uns, réels, selon les autres; par leurs mariages et par leurs enfantemens. C'est là que réside leur caractère propre et la supériorité qu'ils attribuaient à leur science.

D'après les gnostiques, Bythos avait une pensée comme le Dieu de Moïse une parole. Cette pensée, l'*Ennoia* de l'école de Simon (ci-dessus page 255), s'appelait aussi *Kharis*, la grace, ou *Sigué*, le silence. Bythos se maria avec sa pensée. Ils eurent pour premier né *Nous*, l'intelligence, qui épousa sa sœur *Aletheia*, la vérité. Ceux-ci enfantèrent *Logos*, le verbe, et *Zoë*, la vie, qui donnèrent naissance à leur tour à *Antropos*, l'homme, et à sa femme

quelque membre de l'école de l'apôtre : les deux épîtres à Timothée, l'épître à Tite et l'épître au colossien Philémon. Mais c'est la quatorzième, ou la lettre aux Hébreux, qui a réuni le plus grand nombre de suffrages contraires à son authenticité. De nos jours cependant de nouvelles voix se sont élevées en sa faveur. On peut la regarder comme la tran-

Ecclesia, l'église. Ensuite, Logos et Zoë enfantèrent cinq autres couples; l'homme et l'église en enfantèrent six autres, parmi lesquels le premier est *Paracletos*, le Saint-Esprit, et *Pistis* sa femme, ou la foi; le dernier et l'un des plus importans est *Teletos*, le parfait, et *Sophia*, la sagesse.

Ces quinze couples s'appelaient des *Sizygies;* les trente personnes qui les composaient s'appelaient des *Éons*, d'un mot grec signifiant les siècles et la durée. Leur réunion formait le *Plérome*, c'est-à-dire, la plénitude harmonieuse ou l'ensemble supérieur. Mais tout ceci ne regarde encore que la Genèse invisible des gnostiques. Il nous reste un grand pas à faire pour arriver avec eux aux réalités de la création.

Sophia, la femme du dernier couple, s'ennuya bientôt de Teletos, le parfait, son mari. Elle voulut monter plus haut, et s'unir à *Bythos*, le chef de tous les Éons. Les agitations qui furent la suite de son désir la jetèrent hors de l'harmonie du *Plérome*. Elle se serait dégradée et perdue à jamais si le Dieu suprême n'eût envoyé à son se-

sition naturelle entre le côté moral des tendances de Paul et le mysticisme de Jean. Les personnages les plus divers du premier siècle lui ont été attribués pour auteurs. Luther, entre autres, l'a mise sur le compte d'Apollos, de ce Juif alexandrin qu'on a déjà vu exercer une si haute influence dans l'Église apostolique.

cours un nouvel Eon du nom d'*Horus*, qui eut le crédit de la ramener à son époux. La nécessité de prévenir de pareilles disgraces excita le second couple, Nous et Aletheia, à produire une Sizygie nouvelle, savoir, *Christos*, le Christ, et sa femme, l'essence spirituelle, ou le *pneuma*. De leur côté, tous les Eons voulurent célébrer la joie de la réconciliation conjugale. Ils se réunirent pour donner l'être en commun à Jésus ou au Sauveur, qui est, comme on voit, très-distinct du *Christos*.

Mais pendant que Sophia était restée hors du *plérome*, elle avait mis au jour une émanation incomplète d'elle-même, un enfant de douleur, une sagesse seconde appelée *Arhamoth*, d'un nom emprunté au langage hébreu.

Cette Arhamoth aurait voulu remonter aussi dans les félicités du Plérome, mais la force nécessaire lui manquait. Elle tomba dans le chaos. C'est alors qu'on lui envoya pour la soutenir Jésus le Sauveur, qui était destiné à former en définitive une Sisygie avec elle. Les passions diverses qu'elle eut à supporter dans ses vicissitudes furent la source des élémens réels de la création. Sa tristesse con-

L'objet de ces lettres ou plutôt de ces petits traités est de distribuer des éloges, des censures, des avertissemens, des exhortations et des plans de conduite aux Églises nouvelles et aux compagnons les plus zélés de l'apôtre. Selon l'usage des Juifs, elles sont remplies de réminiscences longues et souvent textuelles des livres de l'Ancien Testament, de réminiscences mêmes des leçons pharisiennes et des œuvres de Philon. Toutes les questions relatives à la morale de Jésus, tous les argumens fondés ou inadmissibles de l'auteur au sujet de la loi [1], et une foule de détails sur l'histoire

densée devint la matière solide, ses larmes devinrent les eaux, son sourire devint la lumière. Mais pour faire de tout cela le monde, elle donna la vie au *Demiurge*, au véritable manipulateur de la création. La nature de ce Demiurge est d'agir le plus souvent en aveugle, sous la dépendance de sa mère. Il fit sept cieux; puis il fit le *Cosmocrator*, ou le prince de ce monde, le diable; puis il fit l'homme terrestre...(s. Irénée; Tertull. *adv. Valent.*).

Mais en voilà assez, je crois, pour bien comprendre comment les théologiens du gnosticisme ne devaient accorder que très-peu d'estime à Moïse, et pour bien comprendre surtout comment Moïse, s'il eût vécu de leur époque, le leur aurait rendu largement.

[1] « Maintenant nous sommes délivrés de la loi par la-

des premiers chefs et des premiers établissemens chrétiens s'y succèdent, s'y confondent, selon l'inspiration du moment; elles n'empruntent pas la clarté qui leur serait souvent nécessaire à une disposition conçue et arrêtée d'avance.

C'est dans ces épîtres que Paul proclame, avec une énergie et une onction des plus pénétrantes, la vertu de la bienveillance mutuelle des hommes, autrement appelée la charité.

quelle nous étions retenus... Je n'ai point connu le péché sinon par la loi; car je n'eusse pas connu la convoitise, si la loi n'eût dit : tu ne convoiteras point. » *Sed peccatum non cognovi nisi per legem : nam concupiscentiam nesciebam, nisi lex diceret : non concupisces.* (*Roman*, VII, 7). Or, il est difficile de produire un raisonnement moins exact. La convoitise est dans l'homme, la loi ne fait que la constater; en abolissant la loi, le christianisme par hasard aurait-il aboli sa puissance? Paul ne fait ici qu'amplifier l'idée de Philon, dont j'ai rapporté le texte ci-dessus (tome I, p. 229). Après cela, il est vrai de dire que certaines défenses qui avaient été spécialisées dans la loi des Juifs pour répondre aux mœurs d'une époque donnée, pouvaient à une autre époque susciter des questions ou des réflexions plus nuisibles qu'utiles. Mais le moyen d'y remédier n'exigeait aucune atteinte au caractère même de la loi, qui est de renfermer des obligations positives et des obligations négatives.

Philon avait déjà consacré un de ses traités spéciaux à cette vertu, qui, dans ses développemens les plus étendus et les plus rapprochés du caractère propre à l'apôtre Jean, s'élève et grandit au point de se confondre avec une certaine attraction ou sympathie innée entre toutes choses.

« Quand je parlerais toutes les langues des hommes et la langue des anges, s'écrie l'apôtre, si je n'ai pas la charité, je suis comme l'airain qui résonne ou comme une cymbale retentissante. Lors même que j'aurais le don de prophétie, que je connaîtrais les mystères et toute science, et que j'aurais toute la foi possible au point de transporter des montagnes, si je n'ai pas la charité je ne suis rien. Si je donne tous mes biens aux pauvres, si je livre mon corps pour être brûlé, sans la charité, cela ne me sert de rien. La charité est patiente et douce; elle n'a ni envie, ni arrogance, ni orgueil. Elle ne consent à rien de déshonnête, elle ne cherche point son propre intérêt, elle ne s'aigrit point, elle ne pense pas à mal; elle ne se réjouit pas de l'injustice, mais elle aime la vérité. Elle reçoit tout, elle croit tout, elle espère tout, elle souffre tout. Les

prophéties seront abolies, les langues cesseront, la science s'évanouira, la charité ne périt jamais [1]. »

C'est dans les mêmes épîtres que Paul établit, sans distinction apparente ni condition, l'un des principes qui ont valu le plus de succès au christianisme auprès des chefs du monde romain expirant et auprès des maîtres ultérieurs et absolus des nations. D'après ce principe, toutes les puissances, quelles qu'elles fussent, venaient de Dieu; la soumission envers elles était un devoir [2]; loin de prendre l'esclavage positif en haine et de se mouvoir

[1] *Charitas numquam excidit; sive prophetiæ evacuabuntur, sive linguæ cessabunt, sive scientia destruetur.* (1, *Corinth.*, XIII).

[2] *Non est potestas nisi a deo: quæ autem sunt, a deo ordinatæ sunt. Itaque qui resistit potestati, dei ordinationi resistit...* (*Roman.*, XIII, 1-2). Il est vrai que Paul disait plus loin : « Nous n'avons pas à combattre contre la chair et le sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les seigneurs du monde (*Épit. aux Ephes.*, VI). » Or, on sait que l'église a concilié ces différences à peu près en ces termes : « Nous devons céder aux puissances quand elles sont plus fortes que nous; mais notre rôle est changé dès que Dieu nous envoie l'occasion de nous les soumettre. »

activement pour changer son sort, on devait rester au contraire dans l'état présent et se réjouir de ses maux comme du moyen par excellence pour arriver à la seule liberté dont le christianisme Nazaréen devait être vraiment épris, celle que le royaume de résurrection promet en don éternel à ses élus, lorsque le fils de Marie sera réapparu visiblement en sa gloire. C'est dans les mêmes lettres encore que l'auteur réprouve avec force la faculté de répudiation conjugale, dont le premier abus était de livrer la vie des femmes à la plus dangereuse instabilité; il marche sur les traces du maître, qui avait sanctifié l'eunuque volontaire par ses exemples et par ses discours. Les termes dans lesquels il confirme les mérites de la continence absolue et du célibat imposaient évidemment à l'Église d'en faire une condition rigoureuse des ministres de ses autels, du jour qu'elle serait parvenue à se dégager des mœurs, des lois et des nécessités inhérentes à la nature privée de ses premiers âges [1]. En-

[1] « Celui qui n'est point marié, dit l'apôtre, a soin des choses du Seigneur, il est occupé à plaire au Seigneur. Mais celui qui est marié a soin des choses de ce monde,

fin, c'est dans les mêmes épîtres, auxquelles j'emprunterai un nouveau fragment, choisi de préférence dans ce qu'elles offrent de plus familier et de plus affectueux, qu'on trouve des preuves nombreuses du choc perpétuel des intérêts et des passions. Ces renseignemens, dignes de fixer quelques instans nos regards, réduisent à sa juste valeur tout ce que l'imagination avait créé de trop miraculeux sur la simplicité et la pureté de l'Église primitive.

Ici, l'enthousiasme que la communauté des repas fraternels avait excité avec autant de promptitude que la communauté des biens ne tarde pas non plus à s'affaiblir ; ces repas dégénèrent en obligations fastidieuses [1]. Là, le mé-

il est occupé à plaire à sa femme. Ainsi il est divisé (1, *Corinth.*, VII, 32). » — Dans l'ordre religieux, le mariage des ministres des autels concourt, avec le libre examen des écritures et avec l'importance attachée à la réalité temporelle du monde, à confirmer le caractère intérieur de réaction hébraïque commençante, que j'ai déjà assigné au protestantisme.

[1] « Car, lorsqu'il s'agit dans vos assemblées de faire le repas, chacun prend d'avance son souper particulier, de sorte que l'un a faim, tandis que l'autre fait bonne chère. » (1, *Corinth.*, XI, 21.)

lange des hommes et des femmes introduits dans les assemblées de l'Église contre la règle ordinaire des Juifs, la liberté de parler et de prophétiser laissée également aux uns et aux autres, offrent sans doute l'avantage de mieux consacrer l'intimité complète de toutes les parties du nouveau corps; mais il en résulte bientôt assez d'abus, et surtout assez de confusion pour que Paul impose expressément aux femmes, dans ces assemblées, d'obéir à la loi du silence [1].

Après cela, voyez tout ce que l'apôtre rapporte du nombre infini de chrétiens qui ne s'occupaient à prêcher Jésus-Christ que dans leur intérêt personnel, par esprit de contradiction ou par vanité. Les paroles textuelles qu'il adresse aux habitans de Philippe, en leur promettant l'arrivée prochaine d'un de ses compagnons les plus chers, sont particulièrement expressives : « Je n'ai à vous envoyer personne d'aussi dévoué, leur dit-il, attendu que tous, tous, sont à la recherche de leurs

[1] « Que les femmes qui sont parmi vous se taisent dans les églises, il ne leur est pas permis de parler. » *Taceant, non eis permititur loqui* (*Ibid.* XIV, 34.)

propres intérêts et non des intérêts de Jésus leur maître[1]. » Voyez aussi avec quel empressement Paul aime à rappeler le travail matériel de ses mains; il tient à se mettre à l'abri du reproche qui se répandait au sujet des premiers ministres de la prédication, de vouloir vivre aux dépens d'autrui; et de quelles précautions multipliées ne juge-t-il pas à propos de s'entourer pour prévenir la seule apparence du soupçon, d'avoir détourné quelque chose, à son profit, de certaines sommes d'argent provenant d'une collecte qu'on lui avait confiée[2]! Enfin, à quel degré de noblesse et de hauteur les récriminations de son ame ne s'élèvent-elles point dès qu'on ose lui contester ses services et son rang parmi ses rivaux ou ses émules! « Non, les premiers en autorité d'entre les apôtres ne m'ont rien appris, et

[1] *Neminem enim habeo tam unanimem... Omnes enim quæ sua sunt quærunt, non quæ sunt Jesus-Christi.* (*Philippenses*, II, 21.)

[2] *Voy.* les textes ci-dessus, page 225 : « J'enverrai ceux que vous approuverez par vos lettres... nous donnant garde que personne ne nous reprenne dans cette abondance qui est administrée par nous. (I, *Corinth.*, XVI, 2; II, *Corinth.*, VIII, 20.)

pourtant je crois n'avoir été inférieur à personne... Si donc plusieurs se vantent, je me vanterai à mon tour... Si quelqu'un veut se glorifier, j'aurai la même hardiesse; s'ils s'honorent surtout d'être ministres de Christ, je dirai, dussai-je passer pour imprudent, que je le suis plus qu'eux; j'ai accompli plus de voyages et de travaux; j'ai couru plus de dangers et enduré plus de souffrances [1]. »

Paul rend lui-même un jugement véritable sur la nature de son talent : malgré ses formes et son élocution vulgaires, la science ne lui manque point. S'il dédaigne la pompe des mots, les procédés philosophiques de son temps et les prétentions des hommes plus empressés de montrer leurs connaissances dans les langues étrangères que d'exposer clairement les principes à leurs auditeurs [2],

[1] *Nihil enim minus fui ab aliis qui sunt supra modum apostoli... Existimo nihil me minus fecisse a magnis apostolis... Mihi, qui videbantur esse aliquid nihil contulerunt... Quoniam multi gloriantur secundum carnem, ego gloriabor... Ministri Christi sunt (ut minus sapiens dico), plus ego : in laboribus plurimis, in carceribus abundantius.* . (*Galat.*, I, 12; II, 6; 11, *Corinth.*, XI, 5, 18, 23; XII, 11.)

[2] *Nam etsi imperitus sermone, sed non scientiâ... cum*

c'est par la certitude où il est que la simplicité de sa marche le conduira beaucoup mieux au but que son esprit se propose. Personne, dans l'Église, ne rendit sa pensée avec autant de force et de popularité; personne n'obtint une puissance plus générale et plus facile à concevoir dans l'état des circonstances.

L'histoire des actes des apôtres se termine à la deuxième année de la captivité de Paul, sans parler de ses résultats: c'est pourquoi diverses questions ont été suscitées. Il y a une grande incertitude à savoir si, avant sa mort, l'apôtre n'eut à subir qu'une seule captivité pendant laquelle sa défense aurait été présentée à deux fois devant l'empereur, ou bien s'il fut mis dans les fers à deux reprises différentes et séparées l'une de l'autre par un assez long intervalle de temps. Cet intervalle aurait été employé, selon la plupart des commenta-

venissem ad vos non in sublimitate sermonis... non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis... in ecclesiâ volo quinque verba sensu meo loqui, ut et alios instruam : quam decem millia verborum in linguâ. (II, *Corinth.*, XI, 6; I *Corinth.*, II, I, 4; XIV, 19.)

teurs, à des excursions nouvelles en Asie et chez les Macédoniens ; mais les légendes de l'Église ont préféré diriger les voyages de Paul en Espagne et jusque dans les Gaules.

La fin de la deuxième épitre à Timothée sert de fondement principal à ces questions. Pour le plus grand embarras des partisans du séjour et de la mort de Pierre chez les Romains, le prisonnier n'y fait pas plus mention que dans aucune autre de ses lettres de la présence et de la captivité simultanée de son collègue. Ce fragment est surtout intéressant à rapporter, à cause du tableau animé qu'il présente de la situation actuelle de Paul, de son courage et de sa familiarité intérieure.

Son but est de prémunir son ami contre certains désordres qui allaient croissant dans l'Église ; il serait difficile de n'y pas distinguer quelques expressions des ressentimens personnels de l'apôtre. Après avoir engagé Timothée à se tenir éloigné des hommes idolâtres d'eux-mêmes, ingrats, téméraires, calomniateurs, avides de voluptés, des hommes qui simulaient la piété pour s'introduire dans les maisons et pour tenir sous leur dé-

pendance des femmes remplies de vices et de désirs, Paul poursuit en ces termes : « Quant à toi, mon cher Timothée, tu connais ma doctrine, ma manière de vivre, mes desseins, ma patience, ma charité et ma foi... Tu connais les persécutions et les souffrances que j'ai subies... Je t'adjure donc devant Dieu et devant Jésus-Christ qui doit juger les vivans et les morts, à l'époque de son retour du Ciel et de son règne... Veille toi-même, ne sois effrayé d'aucune espèce de maux ; fais l'œuvre d'un évangéliste et comble la mesure de ton ministère. Pour moi, je suis préparé au sacrifice ; le moment de mon départ approche ; j'ai combattu en bonne guerre, et j'achève ma course... Il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice que le Seigneur réserve, comme un bon juge, non-seulement à moi, mais à tous ceux qui auront aimé son avénement. Hâte-toi donc de venir, car Démas m'a abandonné par amour de la vie présente ; il s'est retiré à Thessalonique. Crescent est chez les Galates et Tite en Dalmatie ; Luc se trouve seul avec moi. Amène Marc qui m'est fort utile dans le ministère. J'ai envoyé Tychique à Éphèse. N'oublie pas de m'apporter le man-

teau que j'ai laissé à Troas chez Carpus, mes livres et surtout les parchemins où j'écris. Alexandre, l'ouvrier en cuivre, m'a fait beaucoup de mal; le Seigneur lui rendra selon ses œuvres; tiens-toi sur tes gardes avec lui, car il s'est fort opposé à nos paroles. Dans ma première défense, personne ne m'a assisté; tous se sont retirés de moi; que cela, néanmoins ne leur soit pas imputé à faute! Le Seigneur m'a soutenu, il m'a fortifié afin que ma prédication fût accomplie et que des gens de toutes les nations pussent l'entendre. J'ai été délivré de la gueule du lion. Le Seigneur m'épargnera encore toute œuvre mauvaise et me sauvera dans son céleste Royaume. Gloire à lui aux siècles des siècles. Salue Priscille et Aquila, et la maison d'Onésiphore. Éraste est demeuré à Corinthe et j'ai laissé Trophime malade à Milet. Hâte-toi donc de venir avant l'hiver. Eubulus et Pudens, Linus Claudia et tous les frères te saluent. Que le Seigneur Jésus-Christ conduise ton esprit, et que la grace soit avec vous tous. »

Parmi les autres apôtres de Jésus, abstraction faite toujours de l'apôtre Jean, il en est trois, Pierre, Jacques le mineur et Judas ou

Jude, dont les noms ont été attachés à des épîtres générales.

Pierre aurait adressé deux instructions circulaires aux Églises d'Asie. Dans l'une, celle qui est datée de Babylone, il se sert pour secrétaire de Sylas ou Sylvain, l'un des premiers compagnons de Paul, en Macédoine. L'autre lettre à laquelle on a souvent contesté son authenticité se lie d'une manière intime à l'apocalypse ou révélation : elle fait des allusions directes aux murmures d'une foule de membres de l'Église sur le retard apporté à la réapparition promise de Jésus [1]; elle fournit d'utiles renseignemens sur l'idée qu'on avait des conditions à venir du renouvellement physique du monde [2].

La lettre de Jacques se distingue à son tour par un double intérêt. L'auteur y combat l'opinion répandue dans l'Église, que la foi avait

[1] « Le Seigneur ne retarde point l'exécution de sa promesse, comme quelques-uns estiment qu'il y a du retardement. » (II, *Épit. de Pierre*, III, 9.)

[2] « En ce jour du Seigneur, les cieux passeront avec un bruit de tempête, les élémens seront dissous par l'ardeur du feu, la terre et toutes les choses qui sont en elles brûleront entièrement. » (*Ibid.*)

assez de puissance pour se suffire à elle-même sans le mérite des œuvres. Les partisans de cette opinion s'étayaient des paroles suivantes de Paul : « Que nous apprend l'Écriture? qu'Abraham a cru et que cela lui a été imputé à justice. Or, à celui qui fait les œuvres le salaire ne lui est pas imputé comme une grace, mais comme une chose due; mais à celui qui ne fait pas les œuvres et qui croit, sa foi lui est imputée à justice [1]. » La lettre de Jacques répond, au contraire : « De quoi servira-t-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi s'il n'a pas les œuvres; ô homme vain, veux-tu le savoir? la foi qui est sans les œuvres est morte. Abraham, notre père, fut justifié par les œuvres; sa foi agissait avec elles; ce sont les œuvres qui ont rendu sa foi parfaite [2]. » L'autre intérêt de l'épître consiste dans la vive exaltation qu'elle fait des pauvres aux dépens

[1] *Credidit Abraham deo : et reputatum est illi ad justitiam... Ei vero qui non operatur, credenti autem, reputatur fides ejus ad justitiam.* (*Roman.*, IV, 1-15.)

[2] *Abraham pater nonne ex operibus justificatus est?... fides cooperabatur operibus illius; et ex operibus fides consummata est.* (*Epist.* Jacobi, II, 21, 22).

des riches[1]; mais cette tendance, qui à l'origine fut une des premières causes des succès du christianisme, a beaucoup plus servi dans la suite des siècles à entretenir qu'à détruire les malheurs de la pauvreté.

Quant à l'épître de Jude, elle forme comme le chaînon entre les œuvres apostoliques et les écrits apocryphes principaux. La citation qu'on y lit d'un prétendu livre d'Énoch l'a fait regarder comme postérieure aux jours de l'apôtre.

La supputation ordinaire de l'Église porte la mort simultanée de Pierre et de Paul vers l'an 67 de Jésus-Christ; c'est la treizième année du règne de Néron, pendant que la guerre des Parthes se poursuivait en Asie, sous le commandement de Corbulon, et que la Grande-Bretagne passait à l'état de province Romaine. Mais il est trop difficile d'accommoder cette date avec l'incendie de Rome, ac-

[1] « Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres de ce monde qui sont riches en la foi... et cependant les riches vous oppriment; ce sont eux qui blasphèment le bon nom qui a été invoqué sur vous... Maintenant, riches, pleurez, poussez de grands cris à cause des malheurs qui vont tomber sur vous » (*Épit. de* Jacq., II, 1-7; III, 1.)

complie en l'année 64, par ordre de l'empereur. Des supplices inouis furent réservés à une foule de malheureux qu'un passage de Tacite déclare chrétiens [1]. On les frappa comme s'ils avaient été coupables de ce forfait, pour appaiser le désespoir et la fureur du peuple. Or, admettons l'avis général d'après lequel la seconde lettre de Paul à Timothée, dont j'ai cité un fragment, fut écrite peu de temps avant sa mort : comment serait-il arrivé, si cette mort avait suivi, et non pas précédé l'horrible fête de Néron, que l'ame de l'apôtre n'eût accordé aucun souvenir aux cendres encore toutes fumantes de ses nombreux disciples ?

Les causes qui auraient déterminé la condamnation des deux ministres de Jésus-Christ se présentent dans un aspect tout différent selon qu'on s'attache aux inductions naturelles à tirer de leurs écrits ou aux récits des légendes. Dans les salutations de son épître aux Philippiens, Paul se plaît à mentionner les fi-

[1] D'après Tacite, on les couvrit de matières résineuses, pour les faire servir de torches dans les jardins de l'empereur; Annales, xv, 44.

dèles de la maison de César [1]. Cette indication a fait chercher les motifs de sa mort dans les succès que son zèle de prosélytisme aurait obtenu jusqu'auprès des maîtresses de l'empereur; mais les traditions religieuses et les légendes ne pouvaient se contenter à ce prix. La lutte biblique de Moïse avec les Thaumaturges égyptiens était une épisode à imiter. Alors on a donné un autre cours à la colère de Néron. Le fameux Simon de Samarie avait excité le plus grand enthousiasme de l'empereur, par les merveilles de sa magie et de ses enchantemens. Un combat de prières et de miracles fut décidé avec les apôtres de Jésus; le samaritain y succomba [2]. De là, les ordres prononcés contre eux par le Tyran de Rome.

En vertu de son titre de citoyen romain, Paul fut réservé au supplice honorable du

[1] *Salutant vos omnes sancti, maxime autem qui de Caesaris domo sunt.* (*Philipp.*, IV, 22.)

[2] Simon, d'après ces légendes, promit de s'enlever dans les airs; il y réussit. Mais Pierre et Paul ayant redoublé d'ardeur dans leurs prières, entraînèrent sa chute. (*Arnob. in gent.*, lib. II; Fleury, *Histoire ecclésiastiq.* liv. II, § XXIII.)

glaive, dans un lieu nommé les Eaux-Salviennes, hors de la ville. Suivant quelques écrits du troisième siècle de l'Église, ses traits se rapportaient au type général de sa nation, une petite taille, le nez aquilin, les sourcils noirs, le front découvert [1]. On est incertain si toute la vie de l'apôtre fut consacrée au célibat ou s'il avait eu une femme qui lui aurait été ravie de bonne heure [2]. Une dame romaine prit son corps et lui assura, dit-on, la sépulture dans un jardin sur le chemin d'Ostie. Pierre, au contraire, en sa qualité de Juif, aurait subi au-delà du Tibre et dans le quartier des Juifs, le supplice de la croix, réservé aux esclaves et aux sujets rebelles. Les légendes ajoutent que cet apôtre demanda à avoir le corps renversé

[1] (Eusèb. *Histoire*, VII, Lucien, *Philopatris*; Fleury, *Histoire ecclésiastiq.*, liv. II, § XXIII.)

[2] Les avis opposés sur le veuvage de l'apôtre naissent de ces paroles de son épître aux Corinthiens : « Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi... Je dis à ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves, qu'il leur est bon de demeurer comme moi. » (I, *Corinth.*, VII, 7, 8.) » Les défenseurs du célibat ont pu dire que si Paul eût été veuf, le désir qu'il manifeste de voir tous les hommes comme lui n'aurait pas été assez bienveillant pour leurs femmes.

du haut en bas, la tête penchée vers la terre, afin de mieux marquer son humilité à l'égard de Jésus-Christ; elles ajoutent aussi que ses restes furent déposés dans la partie même de la ville au-dessus de laquelle les possesseurs chrétiens du Capitole ont élevé, depuis, leur dôme le plus magnifique. C'était donner un accomplissement matériel à la parole si précieuse et si retentissante pour Rome : « Je bâtirai sur cette pierre. »

Cependant, chaque jour voyait empirer la situation de la Judée; les fonctions de procurateur avaient été transmises de Porcius-Festus à Albinus. L'arrivée d'Albinus aurait suivi à peu de distance la condamnation de Jacques le Mineur par le conseil des Juifs. On est convenu de citer cet apôtre comme le premier chef ou évêque de l'Église de Jérusalem; il reçut pour successeurs dans ce siége, pendant le premier siècle et au-delà, quinze évêques environ, appartenant tous à la famille juive [1].

[1] Le second évêque de Jérusalem qu'on nomme après lui, est Siméon, fils de Cléopas, cousin de Jésus-Christ. Juste lui aurait succédé et serait mort en 111. — L'église romaine donne pour successeurs à Saint-Pierre pendant

Albinus fut remplacé à son tour vers l'an 64 de Jésus-Christ, par Gessius-Florus; sa tyrannie, plus active encore que celle de ses prédécesseurs, vit éclater au mois de mai de l'année 66, la grande insurrection nationale.

Ce fut pendant les temps les plus voisins de ce dernier effort des Juifs que les disciples chrétiens, tout occupés des événemens surnaturels que le maître leur avait annoncés, s'enfuirent de Jérusalem; ils emportèrent sans contredit celui des quatre livres évangéliques qui a déjà été signalé comme le plus essentiel sous le rapport de l'histoire et de l'exactitude locales. La ville de Pella, dans la basse Syrie, est citée d'ordinaire pour leur avoir servi de refuge; mais rien ne peut être avancé de formel, ni à ce sujet, ni sur la vie ultérieure, ni sur la mort de la plupart des apôtres.

le premier siècle, saint Lin, saint Clet ou Anaclet, saint Clément, dont le nom a été attaché à une foule de faux écrits, ensuite saint Évariste et saint Alexandre, qui fut remplacé par Xiste, l'an 101 de l'ère chrétienne. — Dans Antioche, saint Pierre aurait cédé son siége à Evode; saint Ignace remplaça ce dernier et subit le martyr l'an 107 de Jésus-Christ.

mé d'une épître dogmatique et morale qui n'a pas été attachée au recueil apostolique. Enfin, parmi les évangélistes, et sans parler de l'apôtre Jean, à qui le dernier chapitre de cet ouvrage va être entièrement consacré, Matthieu parcourt l'Éthiopie arabique : il meurt dans la Perse; Luc, accomplit sa mission à l'âge de plus de quatre-vingts ans dans l'Achaïe; Marc expire au sein de l'Église d'Alexandrie qu'il avait fondée et qui dut principalement ses succès rapides à l'influence que l'école philonienne avait exercée sur les esprits.

CHAPITRE III.

Œuvres de Jean ; son apocalypse ou révélation. — Fin de la période d'origine et de formation du christianisme.

Les écrits de l'apôtre Jean représentent la dernière phase de la formation de la doctrine chrétienne, le dernier développement de la personnification attachée au nom de Jésus-Christ.

Cet apôtre avait reçu le jour de Zébédée et de Salomé, Juifs habitant le territoire de l'ancienne tribu de Nephtali, qui faisait alors partie de la province galiléenne. Il était moins âgé que ses collègues et que Jésus. Sa vie devait embrasser presque tout un siècle.

Si le fondateur de la religion nouvelle avait confié la consolidation de son ouvrage à la fermeté de Pierre, son cœur prit toujours un plaisir particulier aux tendres épanchemens du jeune disciple. Dans l'intimité de leurs en-

tretiens, celui-ci laissait tomber souvent avec amour sa tête sur le sein de son maître, comme pour mieux s'unir à sa pensée, comme pour s'abîmer en lui. Cependant des sentimens d'ambition et même de violence s'étaient associés plus d'une fois aux dispositions pathétiques de son ame. On en peut juger par la demande que l'apôtre avait excité sa mère à adresser à Jésus pour obtenir d'avance une place privilégiée dans le futur royaume, et par le surnom de *Boanerges*, ou fils du tonnerre, qui lui avait été donné ainsi qu'à son frère, à cause de leur promptitude à appeler le feu céleste sur une ville inhospitalière du pays des Samaritains [1].

Après la mort du fils de Marie, Jean avait été chargé, de concert avec Pierre, de prêcher les Juifs étrangers, et de constituer les églises nouvelles fondées par les disciples dispersés.

Cette mission le conduisit dans les villes de l'Asie-Mineure et de la Babylonie les plus

[1] On a donné d'autres origines au surnom de *Boanerges*. Il viendrait de la force de langage et de la ferveur des deux apôtres. Mais cette différence ne change rien à la vérité du fait indiqué. *Voy.* ci-dessus, t. 1, p. 348.

peuplées de leurs concitoyens. Mais on connaît assez la portée d'esprit des deux apôtres pour avoir la certitude que Pierre ne fut pas celui qui se mit particulièrement en rapport avec les juifs spéculatifs. Sa nature était loin de s'accommoder au langage de leurs écoles : nous les avons vues occupées à chercher dans la loi des allégories mystérieuses applicables à l'univers; elles semblaient réaliser la haute pensée des écrits de Salomon : « L'Éternel a livré le monde aux investigations des hommes, ou, en termes textuels, il a mis le monde dans leur cœur, sans que l'homme, toutefois, puisse jamais comprendre d'un bout à l'autre l'œuvre divine [1]. » Le caractère de Jean le réservait à cette tâche. En outre, la ville d'Éphèse, la ville aux mystères, qu'il choisit pour son séjour habituel, quand les vicissitudes de la Judée lui eurent interdit Jérusalem, concourut à fortifier les dispositions naturelles qu'il avait à saisir et à développer toutes les idées et

[1] *Et mundum tradidit, disputationi eorum, ut non inveniat homo opus quod operatus est deus, ab initio usque ad finem.* (*Ecclesiast.*, III, II.)

toutes les formes contemporaines du mysticisme.

Il est une vérité sensible : l'homme n'appartient pas seulement à la race humaine et à la terre qui lui sert d'habitation ; il obéit aussi à des rapports constans avec tout le reste de l'univers. Cet ordre de rapports entraîne soudain plusieurs sentimens spéciaux qui forment l'une des bases du sentiment religieux : au-dessus de l'amour de soi-même, de la famille, de la patrie, de l'humanité, des routes nouvelles sont ouvertes au cœur et à la pensée.

Le monde, considéré dans sa plus vaste acception, a découvert sans cesse aux esprits contemplatifs trois divisions bien distinctes, quoique inextricablement liées entre elles : l'une de ces divisions comprend le monde terrestre ; il nous a été accordé dès l'origine d'y exercer, d'une manière immédiate, la puissance de notre action, de nos observations et de nos idées : l'autre division est le monde astronomique connu ou à connaître ; il se trouve à jamais placé en dehors de notre action et il s'étend jusqu'à la dernière limite que nos yeux soient susceptibles d'at-

teindre : la troisième est le monde intelligible ou idéal qui va de cette limite des astres visibles à l'infini, et qui ne se laisse saisir que par l'imagination toute seule.

Sans doute, le génie des Orientaux et le génie des Juifs avaient été entraînés à une multitude d'erreurs au sujet de la nature et de l'enchaînement des divers mondes et de toutes leurs parties. Mais ces erreurs ne les avaient pas empêché d'admettre qu'il existait entre elles de grandes analogies et des principes d'union. Les Juifs surtout s'étaient nourris de la certitude que des populations innombrables remplissent, à des conditions différentes, mais sous l'égalité d'un même esprit, d'une même loi, tout l'espace compris des régions les plus reculées du ciel jusqu'aux dernières profondeurs de la terre [1].

En conséquence, après la deuxième phase de la doctrine naissante, qui a eu pour objet,

[1] De là naît une des grandes significations attachées au titre de *Dieu des armées*, que les Juifs donnaient à Jéhovah. On peut voir dans le CXLVIII[e] psaume attribué à David, le concert de tous les êtres et de toutes les armées, tant du ciel que de la terre, dépeint sous la forme de l'*Alleluia* ou louange à l'Éternel.

sous l'influence de Paul, de dégager la figure de Jésus de la sphère nationale, pour en faire l'image collective de l'humanité, il est facile de prévoir que la dernière phase ira plus loin. Son chef et son représentant prendra, à son tour, la mission de ramener sur la personne de son maître et de faire concourir à la propagation du dogme nouveau toutes les formes collectives qui servaient depuis bien des siècles, chez ses concitoyens, à exprimer l'unité vivante de l'univers et l'harmonie finale de toute chose [1].

C'est à ce titre surtout que Jean a été appelé le théologien et le spiritualiste par excellence : à ce titre, il a préparé les voies à l'ambition systématique, en vertu de laquelle tout repos devait être interdit à l'Église et à ses défenseurs tant que la carrière des envahissemens resterait ouverte sous leurs pas,

[1] Je me hâte de faire observer que la plupart des idées dominantes de Jean se trouvent semées aussi dans les écrits de Paul. Mais elles n'y reçoivent ni l'étendue ni l'importance qui servent à différencier les deux phases de la doctrine. Dans le cercle des opinions et des formes alors en faveur, les unes amenaient les autres avec une rapidité infinie.

et qu'ils n'auraient point abaissé devant le nom de Jésus-Christ toutes les puissances royales et populaires de la terre. Enfin, c'est à ce titre même qu'on peut regarder l'apôtre d'Asie comme le père de la poésie brillante qui a présidé aux formes monumentales données par les arts à la pensée religieuse du monde chrétien[1]. Cette poésie obéissait à des inspirations qui avaient été suivies jadis dans la distribution du temple de Jérusalem et d'une foule d'autres édifices orientaux; elle

[1] Je devais attendre le moment où j'aurais à parler du père de la poésie chrétienne pour faire allusion l'ouvrage célèbre de M. de Chateaubriand, *le Génie du Christianisme*. L'auteur a rempli avec gloire le but qu'il se proposait. C'était moins un examen des graves questions, qui au premier abord sembleraient découler de son titre, que la volonté de réagir de toutes ses forces par son imagination et par les charmes de son style contre l'âpreté de l'école philosophique du dernier siècle, dans ses dédains religieux. M. de Châteaubriand dit lui-même que, pour être ramenées à d'autres sentimens, les classes les plus élevées et surtout les plus brillantes de la société demandaient à passer par « des routes fleuries. » Mais, si le poète leur a fait un tapis de roses, il ne faut pas trop s'étonner que les défenseurs officiels et sévères du génie chrétien véritable, se soient mal accommodés au fond de l'ame de la nature toute mondaine de ses moyens.

s'est proposée de faire exprimer à ces grandes compositions les idées qu'elle avait sur l'homme en particulier, sur la société humaine à venir et sur la cité universelle [1].

Mais ici, de même que dans la période précédente, le développement de la forme, quelque majestueux qu'on le suppose, ne permet sous aucun prétexte, de perdre de vue la question de fond. A travers tout son langage le plus mystérieux, le plus subtil et le plus tendre, le spiritualisme de Jean rentre dans les conditions matérielles de Pierre, de Paul, de Jésus; le spiritualisme de Jean continue à être le dernier produit du mariage qui s'était opéré, depuis la captivité de Babylone, entre les principes sociaux du législateur et des prophètes hébreux et le dogme de la ré-

[1] D'après Philon et Josèphe, le temple de Jérusalem avait des rapports généraux avec la distribution de l'univers (*Monarch.*, liv. III; *vie de Moïse*, liv. III; Josèphe, *Antiq. judaïq.*, liv. III, ch. VIII). Dès lors les trois parties de ce temple, le parvis, le saint et le saint des saints, répondraient beaucoup mieux aux trois mondes que j'ai indiqués plus haut, qu'à l'application qui en est faite par Josèphe : la terre, la mer et le ciel (*Voy.* sur les temples orientaux, Dupuis, *Origine des cultes*, t. I).

surrection des morts commun à toute l'Asie. L'apôtre, en effet, est loin de se ranger à la simplicité des pères de l'hébraïsme; il ne pense pas que la succession naturelle des races ait le pouvoir suffisant pour accomplir l'époque heureuse où la famille entière d'Adam aurait adhéré sans réserve aux principes de régularité, de magnificence et d'unité qui sont les fondemens perpétuels de l'harmonie céleste. Jean reste fidèle à une doctrine dont toutes les clauses premières, malgré les efforts qu'on a faits pour les modifier et pour les éluder, sont tracées en caractères ineffaçables dans la vie et dans la mort de Jésus-Christ; il se hâte d'établir que le phénomène oriental de la résurrection des morts est l'intermédiaire indispensable de cet accomplissement. On ne peut espérer d'atteindre les temps bibliques promis qu'à la condition de voir le corps entier des cieux et de la terre et le corps particulier de tous les humains, tant morts que vivans, se renouveler en un même jour. Il faut que l'état le plus absolu d'immobilité individuelle et d'incorruptibilité se substitue au roulement successif des générations et des choses. « Sachez bien ceci et

ne vous en étonnez point, s'écrie l'apôtre dans son évangile; l'heure vient, elle est même déjà venue où les morts entendront la voix de Jésus-Christ; à son exemple, ils sortiront tous de leur tombeau, les uns en résurrection de condamnation, les autres en résurrection de vie [1]. »

Quelques années s'étaient écoulées à peine depuis la mort de Pierre et de Paul, lorsque la Judée commença sa grande insurrection contre les Romains.

La chute de Jérusalem et les circonstances lugubres dont elle fut accompagnée jettèrent des sentimens de terreur religieuse dans l'ame de tous les Juifs, à quelque secte qu'ils appartinssent. La victoire et les cruautés réelles de Titus n'avaient pas terminé la guerre [2]. Elle dura long-temps encore. L'opiniâtreté de

[1] *Venit hora, et nunc est, quando mortui, qui in monumentis sunt, audiant vocem filii dei; et procedent, qui bona fecerunt in resurrectionem vitæ, qui vero mala egerunt in resurrectionem mortis.* (Joann., v, 25-29.)

[2] Josèphe a dépeint ces cruautés; *Guerre judaïque,* liv. vi et vii. Son témoignage est d'autant plus irrévocable que son livre fut soumis à l'approbation de Titus. L'époque, au reste, explique tout.

cette résistance, jointe au mépris général que les Romains vouaient à la multitude des peuples qui passaient pour barbares à leurs yeux, attira une oppression excessive sur les Juifs, dans une grande partie de l'empire. Le règne de Domitien surtout leur fut fatal : rien ne dépeint mieux la misère où ils étaient à Rome et l'horreur de leur situation, que le fait rapporté par l'historien Suétone. Un vieillard de quatre-vingt-dix ans avait essayé de se soustraire à la taxe qu'on exigeait de lui, en se déclarant étranger au peuple vaincu ; mais tout-à-coup on le dépouilla de ses derniers vêtemens, au milieu des risées de la multitude, afin de l'obliger à fournir la preuve matérielle d'une assertion qui était notoirement démentie par les traits de son visage.

Les sectateurs du fils de Marie n'étaient pas encore assez distincts de leurs premiers concitoyens pour ne pas avoir à subir les mêmes persécutions. D'ailleurs, lorsqu'elle commença à s'établir, cette séparation, loin d'être favorable aux chrétiens, les fit regarder comme fauteurs d'une double révolte : envers la puissance romaine en leur qualité de Juifs, et envers la secte juive, au sein de laquelle

ils étaient censés perpétuer l'esprit de discorde.

Chose étonnante, quand on songe avec quelle facilité l'Église et ses défenseurs ont été prodigues de ce genre d'accusation! les noms d'impies, d'athées, de blasphémateurs sacriléges, de sectaires sans dieux, sans foi, sans morale et sans loi, sont ceux que la société naissante des chrétiens reçut de l'antiquité payenne. Ce fut pour discuter la valeur de ces calomnies que ses premiers apologistes en appelèrent à l'opinion de l'univers [1].

[1] « Les adorateurs des démons nous appellent athées, s'écrient ces premiers apologistes du christianisme..... comment peut-on nous appeler athées...? On nous accuse de plusieurs crimes énormes, d'être athées, d'être incestueux, d'égorger des enfans dans nos assemblées nocturnes et d'en boire le sang... N'est-il pas déplorable, dites-vous, que des hommes d'une secte proscrite et désespérée ramassent ce qu'il y a de plus ignorant parmi le peuple, des femmes faibles et crédules pour former une conjuration impie contre nos dieux... Dans l'excès de leur démence, ils bravent les supplices présens, par la crainte d'autres supplices futurs et incertains; ils ne redoutent pas de mourir de peur de mourir après leur mort..... Comme la corruption fait chaque jour de nouveaux pro-

Sur ces entrefaites, l'église se voyait exposée à d'autres épreuves non moins redoutables. Les divisions, et les sectes qui avaient commencé à éclore dans son sein et au-dehors durant la vie de Paul, augmentaient chaque jour en force et en nombre. Les disciples de Jean-Baptiste s'étaient répandus dans la Syrie, dans l'Asie-Mineure, et principalement dans la ville d'Éphèse, où l'apôtre Jean avait son domicile établi. Ils persistaient à soutenir la supériorité de leur chef, et à dénier au fils de Marie le droit d'être reconnu pour le Christ des prophètes. Une partie des chrétiens de la première école, ceux qui étaient restés en possession de la dénomination originaire de nazaréens, ne cachaient point leurs regrets d'avoir été entraînés plus loin de la loi de Moïse qu'ils ne l'avaient imaginé au commencement. Ils tombaient d'accord avec une autre

grès, ajoutez-vous, cette faction impie et scélérate se répand de toute part. Ils se reconnaissent à de certaines marques. Ils se font une loi des plus honteux désordres... ils s'appellent frères et sœurs pour donner le caractère d'inceste à ce qui ne serait sans cela qu'une faute ordinaire... (*Apologies de* saint Justin, d'Athénagore, *Octave* de Minucius Félix).

sie et de trop d'attachement à la chair lui inspira de la faire passer dans les bras d'autrui. Ensuite, il fut conduit de déductions en déductions à conclure que l'égalité évangélique, l'indifférence absolue des choses terrestres et la communauté des biens qui en était la conséquence, devaient avoir de toute nécessité pour complément la communauté des femmes [1]. Les embranchemens de cette secte ne s'arrêtèrent point à cela. Pour mieux se soustraire à l'esclavage des sens, pour ne pas consumer la liberté de l'esprit dans des combats journaliers et monotones, leur projet fut d'épuiser la chair, en ne se refusant à aucun de ses désirs. Ainsi naquit chez eux un plan théorique et pratique de licences et d'impudicités, dont les adversaires des vrais chrétiens firent souvent un crime à l'association entière [2].

[1] *Miro improbitatis artificio in promiscuo mulierum concubitu, immanique turpitudine volutari docuerunt... Neque vero scelestos illos calumniose traducimus, sed quæ ab ipsis geruntur, ea uti se res habet palam omnibus, exposuimus* (Epiphan., *advers. Hæreses*, xxv). Mais pourtant tu tu as ceci de bon, église d'Éphèse, que tu haïs les actions des Nicolaïtes, lesquelles je haïs aussi (*Apocalyps.*, II, 6).

[2] *Neque enim aliâ re nobis similes sunt, quam quod*

C'est au milieu de ces circonstances et pour lutter avec tout ce qu'elles entraînaient de désavantageux que les écrits signés du nom de l'apôtre Jean furent publiés : son évangile, ses épîtres, et l'apocalypse, ou la révélation de Jésus, ce poëme que nous allons bientôt ramener à son expression la plus historique et la plus claire. Les différences de style qu'on y remarque sont assez expliquées par l'habitude reconnue chez les apôtres d'associer plusieurs disciples à la rédaction de leurs œuvres. D'ailleurs, lors même qu'on aurait le droit d'établir que les uns ou les autres de ces écrits ne pro-

solo Christiani nomine gloriantur... quæ ab hominibus mala judicantur, ea minime mala esse, sed honestâ naturâ... quæ si quis omnia actionum genera in hac præsenti vitâ perficerit, ejus anima non amplius in alia corpora transfunditur, libera atque immunis abscedet... cum animum suum rapi libidinis impetu ac furore permiserint, in infinita sese voluptatis genera præcipites committunt... quod ne sermone quidem exprimere licet (Irenæus, *advers. Carpocrat.*, lib. I, cap. XXIII; Epiphan., *hæres*, XXVII). Mais j'ai quelque chose contre toi, église de Pergame; tu en as qui retiennent la doctrine de Balaam lorsqu'il enseignait à Balac à mettre un scandale devant les enfans d'Israël, en les excitant à se livrer aux voluptés illicites avec les femmes (*Apocalyps.*, II, 14.)

viennent point de ses efforts, leur intérêt principal n'en souffrirait que faiblement. Ils ne cesseraient pas de consacrer le dernier développement donné au nom de Jésus-Christ, et tout le mouvement chrétien compris depuis la chûte de Jérusalem jusqu'à la fin du premier siècle.

Paul avait fait de Jésus le nouvel Adam; il avait transporté sur son maître la figure qui représentait à la fois, chez ses concitoyens, le père de l'humanité, le type de l'humanité et le corps collectif de toute la famille humaine. C'était là un symbole plus étendu que celui de Jacob ou d'Israel, qui avait aussi pour triple caractère, comme je l'ai exposé précédemment, de signaler le père de la nation juive, l'esprit personnifié de cette nation, et l'unité nationale complète.

Or l'apôtre Jean appliqua à son tour à Jésus une autre figure, familière aux écoles des Juifs spéculatifs parmi lesquels il avait passé sa vie : cette figure, dans laquelle la signification trinitaire allait en s'agrandissant, est celle de l'Adam céleste; elle représentait idéalement le type de l'univers, la puissance qui le dirige et le corps universel entier.

Dès ce moment, l'apôtre vit tout autre chose encore dans son maître qu'une puissance morale, qu'un type moral, qu'un organe vivant de la sagesse qui crée ou qui améliore les sociétés et qui impose certaines lois au jugement et à la conscience. Son Évangile reconnut dans le fils de Marie la cause immédiate du monde, son auteur, la puissance ou la parole, « sans laquelle rien de ce qui a été fait n'a été fait. »

Ici nous avons donc à nous convaincre encore une fois comment la poésie des Hébreux a été changée en dogme par l'effet des croyances d'origine orientale. Le principe de l'incarnation est sans contredit dans les livres juifs, mais sous une forme toute simple et très-poétique. Il me suffira de citer en preuve quelques textes de Salomon et de ses imitateurs directs; je les mettrai en regard du début si admirable auprès des uns, si inintelligible auprès des autres de l'évangile de Jean. Ce rapprochement évitera la peine de demander à Platon des éclaircissemens sur des idées qui avaient cours chez les Juifs bien des siècles avant sa naissance.

Aidons-nous d'abord d'une comparaison que

j'ai déjà employée. Dans l'auteur d'un livre, d'un ouvrage intellectuel quelconque, on distingue la personne même de l'auteur, et l'esprit, la raison, le génie qui lui a fait produire son œuvre; ensuite, indépendamment de cet esprit de l'auteur qui passe dans son livre, on distingue l'esprit du livre, qui se communique aux lecteurs, qui modifie plus ou moins leurs opinions, qui se loge en eux, qui y prend racine. L'école de Moïse et de Salomon avait fait, sans aucune espèce de mystère, les mêmes distinctions à l'égard de l'Éternel. La sagesse de Dieu, la parole de Dieu avait produit et réglé le monde. Ensuite quand il s'était agi de régler l'ordre des nations, cette même sagesse, cette parole, ce principe de l'unité de toutes choses, avait produit un peuple, s'était logé et incarné en lui, afin d'agir de là sur les autres populations, et afin de les amener à une harmonie de famille.

« Moi, la parole, la sagesse, disent les textes de Salomon et de ses imitateurs, je suis procédée de l'Éternel avant qu'il n'eût accompli aucune de ses œuvres; j'étais en lui dès le commencement; j'ai concouru avec lui à tout ce qui s'est fait, et j'ai été déclarée princesse

pour jamais... A moi appartiennent l'équité, la sûreté, la force, les richesses, la gloire... A moi la bonne grace, le droit chemin, la vérité, la lumière, la vie. Dès que j'eus résolu de prendre un point de repos sur la terre, celui qui m'a créée me dit de me loger en Jacob, de choisir Israel pour héritage... Alors j'ai pris racine parmi ce peuple, je m'y suis étendue comme un cèdre, ou comme un palmier au bord des fleuves, ou comme les rosiers de Jéricho... Venez à moi et nourrissez-vous de mes fruits. J'aime tous ceux qui m'aiment, les hommes élevés et les hommes humbles, et toujours je me fais connaître lorsqu'on me recherche avec soin [1]. » « Au commencement était la parole, dit à son tour l'évangile de Jean; et la parole était avec Dieu, et cette parole était Dieu... toutes choses ont été faites par elle, et sans elle rien de ce qui a été fait n'a été fait; en elle était la vie, et la vie était

[1] *Ego sapientia... Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquam faceret a principio. Ab æterno ordinata sum... et cum eo eram cuncta componens... Mecum sunt divitiæ et gloria, opes superbæ et justitia..., ego diligentes me diligo : et qui mane vigilant ad me, invenient me.* (Salom., *proverb.* VIII, 17, 18, 22, 30.) *Omnis*

la lumière des hommes... et la parole a été faite chair; elle a habité parmi nous, et nous avons contemplé sa gloire [1]. »

Le même esprit qui inspirait, comme on voit, d'étendre le nom de Jésus en sa qualité de puissance, qui le faisait passer de l'état de figure représentative d'une sagesse sociale à l'état de pouvoir créateur et régulateur de l'univers, le même esprit devait, de toute nécessité, imprimer un changement analogue à son caractère collectif. L'individualité du maître n'allait plus être restreinte à personnifier un

sapientia a domino deo est, et cum illo fuit semper, et est ante ævum... in his omnibus requiem quæsivi. Tunc præcepit et dixit mihi creator omnium : in Jacob inhabita, et in Israel hereditate et in electis meis mitte radices. Et sic radicavi in populo honorificato, quasi cedrus... in me gratia omnis viæ et veritatis, in me omnis spes... Transite ad me omnes qui concupiscitis me : spiritus enim meus super mel dulcis. (Ecclesiastic. XXIV, 12; etc.)

[1] *In principio erat verbum, et verbum erat apud Deum, et Deus erat verbum. Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt : et sine ipso factum est nihil, quod factum est, et in ipso vita erat, et vita erat lux hominum... Et verbum caro factum est, et habitavit in nobis... mundus per ipsum factus est et mundus eum non cognovit.* (Joan. I.)

corps d'Église composé du genre humain. Il devint le corps universel et idéal, le tout sacré, dans lequel rien n'existe sur la terre ni dans les cieux qui ne doive un jour se réunir et se confondre [1].

Cette dernière extension de la figure symbolique originaire avait une conséquence immédiate sur la manière d'envisager le sentiment et l'amour en Jésus-Christ. Elle les élevait au plus haut degré du mysticisme. Dans le corps d'association fondé par le fils de Marie et maintenu par Pierre, l'attachement réciproque des membres du nouvel Israel était encore imprégné d'un esprit tout national. Dans l'école de Paul, où le corps de Jésus embrassait indistinctement tous les membres de l'humanité, l'amour général du prochain acquérait la prééminence; mais dans le cercle

[1] La note F à la fin du volume sert de réponse à un passage de critique qu'un honorable professeur à la faculté de théologie de Genève a écrit sur mon *Histoire des Institutions de Moïse*; elle ajoute quelques nouveaux éclaircissemens au caractère collectif entre autres que les documens prescrivent d'attacher à l'unité du dieu invisible de la loi ancienne, comme au dieu visible de la nouvelle loi.

plus étendu des données de Jean, un autre intérêt, une autre sympathie immense, devait féconder l'ame des hommes: dégagé des habitudes de la terre, ils se transportaient par les propres forces de leur esprit, et sous la seule réserve des conditions inséparables de la croyance chrétienne, au milieu du concert à venir de tous les êtres, de toutes les choses possibles, et ils se confondaient dans un seul corps qui était le Christ universel.

Par les mêmes motifs, l'emblême eucharistique suivit, comme je l'avais annoncé, une progression correspondante. A l'origine, il n'était que la commémoration pure et simple de la mort de Jésus et de toutes les obligations morales que cette mort imposait à ses sectateurs. Maintenant les adeptes durent le recevoir comme le gage fondamental de leur initiation mystique à la société ou à l'église innombrable des habitans du ciel. De plus, une certaine analogie s'établit soudain entre eux et l'un des personnages mythologiques les plus célèbres de la religion des Hindous. Le pain et le vin que les disciples faisaient descendre dans leurs entrailles, et qui représentaient Jésus, étaient en définitive une image du

corps universel; or, ce personnage de la religion indienne laissait apercevoir aussi dans son sein, dès que sa bouche s'entr'ouvrait, un reflet de la terre, des astres, de tout le monde [1].

Toutefois la première et la plus authentique des trois lettres ou épîtres de l'apôtre Jean prouve qu'il n'avait pas la volonté d'absorber sans retour les esprits dans les ravissemens exclusifs de l'ascétisme, ni de les détacher de l'action extérieure. Dans les débats qui étaient résultés au sein de l'Église de la question énoncée par Paul : si la foi ne suffisait pas seule, sans le secours des œuvres, pour être sauvé, sa voix soutint les adversaires de cette opinion; il prescrivit à ses auditeurs une réciprocité pleine d'onction et très-active. « Mes biens aimés, mes chers enfans, aimons-nous les uns les autres. Ce commandement ancien doit être rendu nouveau... Gardons-

[1] Ce personnage est la huitième incarnation de l'un des membres de la trinité indienne. (*Voyez* la note C, tom. I, et la note A, à la fin de ce volume.) Pendant son enfance, sa nourrice lui reprocha un jour sa gourmandise; Chrichna ouvrit sa bouche, et la magnificence de l'univers apparut. (*Rech. asiatiq., trad. franç.*, t. I, p. 105.)

nous cependant de ne nous aimer qu'en paroles et de la langue; que ce soit par des effets et en vérité. Par là, nous serons reconnus pour appartenir à la vérité, pour être en communion avec Dieu lui-même [1]. »

Nous voici donc arrivés au poëme apocalyptique de l'apôtre d'Asie, à l'œuvre extraordinaire sans laquelle le code sacré de la nouvelle école et les documens relatifs à son premier état seraient incomplets et tronqués. Dans ce livre plus que partout ailleurs, le dogme originaire de Jésus exprime avec étendue ses intentions, toute la portée intime de son désintéressement, toutes ses joies, toutes ses merveilles.

Outre les traditions et les poëmes de même genre qui étaient répandus chez les Orientaux, Platon, dans sa République, et Cicéron, dans son écrit du songe de Scipion, avaient déjà donné le plan d'une apocalypse.

Je laisse au savant Macrobe à nous exposer en détail leur dessein; ce fragment est la meil-

[1] *Filioli mei, non diligamus verbo, neque linguâ, sed opere et veritate* (I, *Epist.*, Joann., III, 18.)

leure préparation au sens général de l'Apocalypse chrétienne.

« Dans les réglemens qui forment le code de sa République, Platon ne perd jamais de vue, dit Macrobe, que le moyen le plus efficace, pour nous inspirer l'amour du juste, était de nous persuader que nous en recueillerons les fruits au-delà même du trépas. La certitude d'un tel avantage exigeait pour base l'immortalité de l'ame. Ce point de doctrine une fois établi, Platon, par une conséquence inévitable, dut affecter des demeures particulières aux ames affranchies des liens du corps, à raison de leur conduite bonne ou mauvaise. C'est pourquoi, dans le dialogue du Phédon, dans le Gorgias et en finissant le traité de la République, il détermine les lieux où les ames débarrassées des entraves du corps iraient habiter... Platon avait fait choix, pour raconter les secrets de l'autre vie, d'un certain Her, soldat pamphylien laissé pour mort par suite des blessures qu'il avait reçues dans un combat. A l'instant où son corps, étendu depuis douze jours sur le champ de bataille, va être livré aux honneurs du bûcher, ce guerrier obtient de nouveau ou plutôt ressaisit la vie. Tel qu'un hé-

rault, chargé d'un rapport officiel, il révèle à la face du genre humain ce qu'il a fait et vu dans l'intervalle de l'une à l'autre existence. Dans le songe de Scipion, poursuit Macrobe, Cicéron montre autant de goût en adoptant cette marche que Platon en la traçant. Pour couronner son ouvrage, il nous initie aux mystères des régions célestes, de ce séjour de l'immortalité, dans lequel doivent se rendre ou plutôt retourner les ames de ceux qui ont administré avec justice, fermeté, modération et prudence... Mais comme Cicéron avait vu avec peine des ignorans tourner en raillerie la fiction de Platon, il n'osa pas leur donner prise sur lui et il se contenta de recourir à un songe [1]. »

Une fois donc que la doctrine de Jésus avait reçu pour base la résurrection future des morts, sa conséquence inévitable, comme Macrobe vient de le dire de Platon, était d'expliquer avec soin le temps, les circonstances, toutes les conditions qui devaient précéder son accomplissement, l'accompagner et le suivre. Nous savons en quoi consiste l'es-

[1] Macrobe, *Commentaire du songe de Scipion*, ch. 1.

prit de cette doctrine et de la mission religieuse de Jésus ; elle découlait de la nécessité qu'il y avait de rétablir l'harmonie entre les cieux supérieurs et le monde inférieur. On admettait que dans les cieux supérieurs, empire de Dieu, tous les êtres, tous les anges possédaient la vie d'éternité ; dans le monde inférieur, domaine de Satan, les hommes étaient sujets à la mort. Aussi, pour ne plus faire qu'un royaume unique de ces deux oppositions, il fallait vaincre Satan, détruire la terre et les cieux inférieurs, et les remplacer par un monde nouveau où tous les humains, ames et corps, vivraient éternels et inaltérables.

Or, les chants relatifs à ce combat, à ce renouvellement du monde et à ce triomphe, constituent précisément l'Apocalypse chrétienne ou la révélation de Jésus à Jean.

On voit par là que cette œuvre n'est ni le fruit d'un enthousiasme capricieux, ni l'expression individuelle d'un des fondateurs de l'Église ; c'est le développement obligé, immédiat de la doctrine du fils de Marie ; c'est la fin de sa conception entière, c'est son couronnement.

Au premier abord, en effet, l'Apocalypse et

les Évangiles semblent être d'une nature toute différente ; mais un examen attentif conduit bientôt à changer d'avis. L'Apocalypse n'est rien autre que les Évangiles retournés, dans ce sens que les idées qui tiennent en apparence le second plan dans les Évangiles, qui sont presque absorbées dans l'intérêt particulier attaché à la figure de Jésus, forment le premier plan et l'objet de l'Apocalypse.

Aussi ne faut-il pas négliger cette remarque : dans l'Évangile même de Jean, le maître déclare à ses disciples que jusqu'alors ses paroles s'étaient accommodées à leur intelligence ; il les avait entretenus de choses qui se ressentaient beaucoup trop encore de la vie terrestre ; il se réserve de leur mieux apprendre plus tard les secret de l'avenir [1]. Sa promesse est rappelée et ratifiée dans la révélation de l'apôtre d'Asie.

Pourquoi donc a-t-on consacré dans tous les âges tant de travaux et de commentaires à l'Apocalypse? Pourquoi ne s'est-on pas décidé

[1] *Adhuc multa habeo vobis dicere ; sed non potestis portare modo. Cum autem venerit ille spiritus veritatis... quæ ventura sunt nuntiabit vobis.* (Joann., XVI, 12, 13.)

formellement sur sa nature? pourquoi n'a-t-on pas réduit à son expression la plus simple l'obscurité à laquelle son auteur était en partie dans l'obligation de recourir? En voici les causes principales :

En général, on ne tenait pas assez compte des modifications que la marche naturelle des choses a imposées aux croyances du christianisme primitif. On attribuait à des raisons trop subtiles la difficulté que les apôtres avaient eue à comprendre les plans de leur chef; leur étonnement, comme je l'ai déjà dit, provenait avant tout de ce que Jésus parlait de se faire mettre à mort, de retourner vers les cieux et d'en redescendre bientôt après, tandis qu'il semblait beaucoup plus naturel aux apôtres de lui voir exercer immédiatement sa puissance. De plus, l'immortalité des ames des platoniciens était confondue avec la résurrection corporelle du christianisme. On se privait de la lumière qui résulte de cette vérité, que la doctrine de Jésus forme le dernier terme de la fusion opérée depuis plusieurs siècles entre les textes sacrés de la Judée et la croyance même à la résurrection des corps importée des contrées

étrangères. Enfin, on cédait au désir de trouver, dans les tableaux de l'Apocalypse, les secrets des sciences mythologiques, astrologiques et autres de ce temps-là ; ou plutôt, et c'est ici le genre de faiblesse dans lequel le grand Newton est tombé, on poursuivait avec ardeur l'application spéciale de chacune de ses images à telle ou telle époque ultérieure du monde chrétien, à telle guerre, tel abus, telle révolution, tel schisme, tel personnage [1].

Pour échapper à ces écueils, il faut se replacer, autant que possible, dans la situation personnelle de l'auteur, et il faut accorder toujours la plus extrême gravité aux développemens des croyances qui étaient passées de l'Orient en Judée et de la Judée dans le christianisme de Jésus, lors même que ces développemens en viendraient au point de ramener les esprits à tout ce qui se lit de plus merveilleux dans les récits fantastiques de l'Asie.

Des preuves abondantes ont déjà fait foi que la certitude qui fut donnée à ses disciples par

[1] Personne n'ignore que les diverses églises chrétiennes se sont renvoyées les unes aux autres tout ce que ces images offraient de plus fâcheux. Suivant la bannière

le fils de Marie, qu'on le verrait redescendre en personne du haut des cieux, pour accomplir son royaume éternel à la manière d'Osiris ou d'Ormuzd, ne comprend qu'une partie de ses convictions. Il leur avait affirmé également que son retour visible du ciel arriverait dans une période de temps très-limitée, et avant la disparition totale des générations contemporaines [1].

Toujours, le fait historique et constant est-il celui-ci, que l'appât des félicités réservées à ce monde prochain fut l'une des forces principales qui poussèrent les adeptes Juifs ou Grecs à suivre avec enthousiasme la nouvelle direction et à fouler aux pieds les intérêts de la vie présente.

Mais quand un certain nombre d'années eurent entraîné dans leur cours la plupart des hommes de ces générations, et que la chute terrible de Jérusalem, que le maître avait indiquée comme le signe précurseur de son re-

sous laquelle ils étaient engagés, une foule de commentateurs ont vu, par exemple, le pontife romain et sa cour dans les mêmes descriptions où les défenseurs de la papauté reconnaissaient Luther, Calvin et la réforme.

[1] Ci-dessus, page 39.

tour miraculeux, n'eut décidé aucun changement dans la constitution naturelle de l'univers, alors des murmures violens retentirent chez une foule de sectateurs de la nouvelle loi. Ils accusèrent les retards d'une promesse avec laquelle on les avait arrachés à leurs travaux, on les avait induits à distribuer tous leurs biens et à se séparer de leurs familles.

Or, cette cause d'une désertion qui menaçait déjà l'existence de l'Église, et qui était aggravée par les décrets persécuteurs de l'autorité romaine et par les efforts de toutes les sectes et de tous les genres de rivalité, nous découvre à l'instant la raison déterminante, l'origine historique de l'Apocalypse.

L'auteur était livré aux exaltations de son ame et à la tristesse de la captivité dans une des petites îles de l'Archipel grec. Là, il réunit tout ce que son imagination, tout ce que ses sentimens, ses souvenirs, peuvent lui inspirer de plus fort pour mieux faire voir aux cœurs ébranlés l'état précieux que leur découragement les exposait à perdre dans le monde futur. Sa voix s'attache à leur persuader qu'on avait déjà traversé la plus grande partie des événemens redoutables qui devaient s'ac-

compllir ; il n'y avait plus de trop longues années à attendre avant d'arriver au grand jour de la formation visible du premier royaume rémunérateur appartenant à l'autre vie. « Voici la révélation de Jésus-Christ, dit-il à son début, que Dieu lui a communiquée pour initier ses serviteurs aux choses qui arriveront bientôt, et dont la connaissance a été donnée à Jean par son ange. Bienheureux celui qui lit et ceux qui écoutent les paroles de cette prophétie, car le temps est proche..... Jésus accourt sur les nuées du ciel pour assurer à quiconque aura persévéré jusqu'à la fin, l'héritage de toutes choses [1]. »

L'Apocalypse se divise en trois chants ou trois actes principaux, indépendamment d'une introduction ou prologue. Mais la manière de concevoir la distinction de ces actes est sans contredit la plus essentielle de toutes les questions qui s'y rapportent. Un exemple

[1] « *Apocalypsis Jesu-Christi... quae oportet fieri cito... Beatus qui servat ea quae in eâ scripta sunt ; tempus enim prope est... Ecce venit Jesus cum nubibus et videbit eum omnis oculus.* (*Apoc.*, 1, 1-7.)

nous en éclaircra mieux. Dans son travail relatif à l'Apocalypse, le savant philologue allemand Eichhorn forme le premier acte avec les tableaux qui regardent la description de la chute de Jérusalem et le triomphe de la religion chrétienne sur le judaïsme ; le second acte comprendrait les convulsions de Rome, le triomphe sur la religion des gentils et la plus grande gloire de l'Église ; le troisième appartient au jugement dernier, à la résurrection universelle des morts et à ses conséquences éternelles. Bossuet avait depuis longtemps admis une division analogue, quoique inspirée par un tout autre esprit[1]. Cependant, les bases mêmes de cet ordre manquent entièrement d'exactitude. Leurs auteurs se sont réglés d'après les croyances du christianisme

[1] « Il y a trois temps de l'église bien marqués dans l'Apocalypse, dit Bossuet : celui de ses premières souffrances (du chap. VI jusqu'au chap. XIX); celui de son règne sur la terre (XX, 1-6); celui de sa dernière tentation, lorsque Satan, déchaîné pour la dernière fois (Ibid. 7-10), fera un dernier effort pour la détruire, ce qui est suivi aussitôt par l'éclatante arrivée de Jésus dans sa gloire, par la résurrection et le jugement dernier. » (Bossuet, *Abrégé de l'Apocalypse*).

modifiées par la nécessité des choses, et point du tout d'après ces croyances telles qu'elles existaient en réalité du vivant de Jésus, parmi ses apôtres et dans l'ame de celui qui a écrit l'Apocalypse. Alors ils ont fait des actes distincts de ce qui ne forme dans ce livre que des scènes d'un seul acte, et, par contre, ils réduisent à l'état d'une simple scène, à l'état d'une simple partie d'un de ces actes, ce que le même livre présente comme un acte bien caractéristique, bien complet.

Rétablissons la vraie division de l'ouvrage en remontant de la dernière partie aux deux premières. Nulle discussion ne s'élève sur cette dernière partie ; il y a unanimité : c'est l'acte du triomphe, c'est l'accomplissement miraculeux du mystère. La plénitude de puissance acquise alors à Jésus-Christ, au nouvel Ormuzd, laisse la carrière la plus libre à l'objet définitif de sa mission. Le combat entre le monde supérieur et le monde inférieur a cessé. Celui-ci n'a plus qu'à subir toutes les conséquences de sa défaite. Les temps actuels et leur essence mobile disparaissent à jamais. La résurrection et le jugement universels des morts et des vivans, sont

effectués. Le Dieu crée une terre nouvelle et des cieux inférieurs nouveaux, dans lesquels nulle des choses passées n'entrent plus pour rien, ni l'obligation naturelle de mourir, ni la loi de l'union des sexes inhérente au cours ordinaire de la vie et de la mort, ni le travail, ni aucune passion, ni aucune peine. Par ce moyen, l'harmonie et la conformité d'existence sont rétablies avec le monde supérieur. Sans doute la doctrine chrétienne continue à entretenir une anomalie par la supposition d'un empire éternel, d'un abîme infernal de soufre, de feu et de larmes; mais, à part cette accession persévérante au dualisme absolu de l'Orient, l'un et l'autre des mondes supérieur et inférieur qui avaient été jusque-là tout opposés, se confondent divinement en un seul et même royaume.

Ainsi, la grande différence qu'on remarque dans les proportions de l'œuvre apocalyptique avec la plupart des poëmes connus, avec l'épopée d'Homère, par exemple, s'explique soudain. Dans ceux-ci, la lutte est engagée entre des races, des peuples, des intérêts de civilisation plus ou moins importans; l'intervention des dieux n'y forme qu'un ressort de

l'action principale. L'Apocalypse, au contraire, réduit tous les événemens humains à n'être qu'un incident de sa propre action. Ses héros à elle, ses combattans, sont les partisans opposés, les défenseurs visibles et invisibles des deux mondes.

Toute la difficulté réside par conséquent dans la manière de couper entre eux et de caractériser les deux premiers actes. L'intérêt dominant de l'Apocalypse, comme confirmation du dogme chrétien primitif et comme développement obligé des Évangiles, en dépend. Dès que l'esprit de l'ouvrage est reconnu entièrement miraculeux, dès que sa fin échappe en tout point aux lois de l'humanité naturelle, il fallait bien que ses moyens fussent équivalens. Le combat des deux mondes qui doit aboutir à la destruction visible de l'un d'eux entraîne toutes les conditions des combats familiers à l'humanité, mais en les transportant dans l'ordre des merveilles.

Ensuite, on a sans cesse présente à la mémoire l'interprétation chrétienne des prophètes juifs, d'après laquelle toutes les promesses de rémunération que leurs livres avaient appliquées au monde temporel de-

vaient s'entendre des biens du monde futur, de ce monde où personne ne mourrait plus et dont Jésus serait visiblement le roi, le héros, le pontife.

L'histoire temporelle du monde, selon ces prophètes, embrassait aussi trois actes successifs : premièrement, les temps de malheur dans lesquels Israel serait foulé par les nations; secondement, l'ouverture de l'époque messiaque pendant laquelle on verrait ce même peuple d'Israel tiré de la poussière des tombeaux et ressuscité avec gloire ; troisièmement enfin, le banquet universel des nations, l'accomplissement religieux, moral et politique de la foi d'Abraham, ou des temps et de la richesse bibliques. Or, puisque nous venons de nous convaincre que, dans l'Apocalypse, comme dans les évangiles, ce dernier acte des prophètes a changé de nature et s'est transformé en celui de la résurrection universelle des morts, il n'y a rien d'étrange que le confident intime du fils de Marie ait proclamé sur les traces de son maître et de tous les apôtres, une résurrection première et partielle de ces morts, autrement appelée le règne de mille ans; elle servait de prélude à la

seconde résurrection, et elle était destinée à réaliser, dans l'ordre du monde spirituel ou futur, l'événement temporel de la résurrection du peuple israélite [1].

Le premier acte de l'ouvrage se compose donc de tous les tableaux à l'aide desquels Jean s'est attaché à indiquer et à peindre les derniers efforts, les dernières convulsions du monde inférieur, et la diversité des maux qui devaient en résulter pour les défenseurs absolus de l'autre nature. L'étendue de cet acte va depuis la mort de Jésus jusqu'au jour annoncé comme très-prochain où le Messie des prophètes transformé en Dieu, selon l'esprit des croyances que les Juifs avaient rapportées de la captivité, devait redescendre visible et glorieux du ciel sur la terre.

Le second acte, dès-lors, sert de transition entre les deux autres et tient également de l'état de chacun d'eux. Le retour de Jésus, entouré de la gloire de son père et des anges, comme disent les évangélistes, détermine la résurrection d'un peuple d'élus, de tous les

[1] *Voy.* ci-dessus, page 27.

défenseurs de son nom qui auraient été déjà les martyrs de la période précédente. Le Dieu et son armée miraculeuse se campent visiblement sur la terre ; ils y livrent des combats nombreux au génie du monde inférieur jusqu'à la bataille décisive, qui anéantit ce monde et tous ses défenseurs et qui amène les conditions triomphales du dernier acte.

Au reste, les propres paroles de l'apôtre que je vais bientôt citer ne le cèdent en clarté à quelque autre parole que ce soit. Elles exigent seulement de renouveler une observation essentielle : le désir, le besoin de modifier les croyances fondamentales du christianisme pour les accommoder à la réalité des événemens ne pouvait jamais autoriser personne, parmi les membres de l'école de Jésus, à accuser de superstition les hommes entre autres, qui, sous le nom de *millenaires*, avaient tenu pendant long-temps à la foi originelle. Du moment que la vie et la parole du maître et les témoignages de toutes les générations des chrétiens attestent que le dogme de la résurrection des morts était pris dans sa plus rigoureuse acception, qu'il attirait un anathème terrible sur quiconque aspirait à le

réduire à un symbole moral, à une régénération pure et simple des esprits[1], peu importe en définitive la différence des détails : que ce dogme dût s'accomplir ou plus tôt ou plus tard, en une seule fois comme l'Église l'a admis depuis, ou en deux fois comme les millenaires le croyaient, nulle de ces opinions n'est ni plus ni moins extraordinaire que le principe.

« Alors, dit le révélateur en parlant de ce retour visible de Jésus sur la terre qui fait la substance de son second acte, alors les apôtres seront assis sur des trônes avec le pouvoir de juger. Alors les ames de ceux qui auront succombé par le témoignage de Dieu, reprendront leurs corps et reviendront à l'existence. C'est la résurrection première, ajoute-t-il en termes textuels, car la totalité des morts ne doit revivre qu'au bout de mille ans. Bienheureux et saints ceux qui participent à cette première résurrection, la mort seconde n'aura aucune puissance sur eux, mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ et ils régneront par lui et avec lui mille années[2]. »

[1] *Voy.* ci-dessus, page 182.

[2] *Vidi sedes et sederunt super eas* (ci-dessus, tom. I,

Ainsi le découragement et la désertion d'une foule de disciples provenant du retard apporté à l'exécution de la promesse que Jésus et les apôtres leur avaient faite de la création prochaine d'un monde opposé par essence à la nature où nous vivons, telle est la cause déterminante de l'Apocalypse ou révélation de Jean; le besoin de retenir ces disciples et de les fortifier par l'assurance que ce retard à leur vœu ne se prolongerait point, et par le tableau de tous les avantages qu'il y aurait à persévérer jusqu'au grand jour, tel est son objet principal; enfin la succession des trois époques distinctes de la lutte supposée absolue entre le monde supérieur et le monde inférieur, entre leurs défenseurs naturels et surnaturels, telle est sa division générale.

Mais on sait l'importance de la forme et de l'expression des idées dans l'Apocalypse. Le

page 334) *et animas decollatorum propter testimonium Jesu... et qui non adoraverunt bestiam, neque imaginem ejus... et vixerunt et regnaverunt cum christo mille annis. Cœteri mortuorum non vixerunt... hæc est resurrectio prima. Beatus et sanctus qui habet partem in resurrectione primâ: in his secunda mors non habet potestatem...* (*Apocalyps.*, xx, 4-6.)

nom seul de ce livre retrace à l'esprit une multitude confuse de personnages emblématiques, de lumières et de sceaux, de cavaliers et de bêtes, une profusion gigantesque d'or, de pierres précieuses, de perles et de cristal. La connaissance la plus exacte du fond du sujet ne serait presque d'aucun prix si l'on ne parvenait pas à saisir en même temps l'origine comparée et l'ensemble de ses procédés poétiques. Nous leur devrons de nouveaux renseignemens sur la nature et les divisions de l'ouvrage, sur les pensées dominatrices que l'église avait à y puiser et sur la fidélité presque minutieuse de l'auteur à reproduire les textes des prophètes juifs combinés avec la croyance orientale.

Des vingt-deux chapitres qui entrent dans la composition de l'Apocalypse, les quatre premiers regardent la forme donnée à l'esprit inspirateur du poète, l'envoi de son livre aux églises de l'Asie-Mineure, et la description du lieu dans lequel il a placé le théâtre de sa vision : c'est ce qui constitue l'introduction ou le prologue. Son examen rapide servira à dévoiler tout le systême poétique des autres parties de l'ouvrage et à résoudre historiquement plusieurs difficultés. L'auteur s'annonce ainsi :

« moi Jean, votre frère, qui participe aux tribulations, au règne et à la patience de Jésus-Christ, j'étais dans une île appelée Patmos pour la parole de Dieu et pour le témoignage de Jésus [1]. »

Or, les écrivains ou les sectes qui, malgré cette suscription et malgré la déclaration nouvelle que l'auteur ajoute à la fin de son livre, ont contesté à l'apôtre, aidé sans doute de quelques-uns de ses disciples, de l'avoir composé; ceux qui ont méconnu les témoignages réunis des premiers apologistes de la religion chrétienne, et des principaux pères de l'église, saint Irénée, saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, qui tous ont parlé de l'Apocalypse et l'ont attribuée à saint Jean; ceux-là éprouveraient un embarras insurmontable à indiquer dans les commencemens du christianisme, un homme en état de répondre avec autant d'exactitude à toutes les conditions de son œuvre. Nul autre qu'un Juif de naissance et fa-

[1] *Ego Joanes frater vester... fui in insulâ, quæ appellatur Patmos, propter verbum Dei et testimonium Jesu.* (*Apocalyps.*, I, 9.) Cette petite île de Patmos est très-voisine de l'île de Cos, patrie d'Hippocrate.

milier aux idées de ses concitoyens, de la classe des spéculatifs, ne pourrait l'avoir écrite. Presque toutes les figures qui y sont employées et de longs fragmens viennent en entier de prophètes de la Judée, et surtout des prophètes qui avaient vécu à Babylone. Ensuite, nul autre qu'une ame pleine d'ardeur pour le nom de Jésus-Christ, pour le triomphe de l'Église et pour la vie d'éternité ne pourrait avoir cédé à une exaltation aussi vive.

La principale raison qui a déterminé un grand nombre de chrétiens, même dans l'antiquité, à repousser l'Apocalypse ou à révoquer en doute le nom de son auteur, naît précisément de ce qu'elle expose le dogme originaire de Jésus, sinon avec plus d'évidence intérieure, du moins avec plus d'étendue et plus de détails sensibles que les Évangiles. Les opinions qu'on était dans la nécessité de proscrire, à mesure que ce dogme primitif de Jésus et des apôtres ne se justifiait point, y trouvaient une autorité trop puissante. Outre cela, presque tous les chrétiens sortis des écoles grecques ne comprenaient rien au langage de l'apôtre, étrangers qu'ils étaient à l'ordre d'idées et à la littérature hébraïco-babylonienne dont le

Juif de la Galilée s'était nourri pendant longtemps.

Que dire alors d'un nommé Caïus, prêtre de Rome, qui, dans le troisième siècle, aurait jugé à propos de se débarrasser de la vision révélatrice, en l'attribuant à un adversaire de l'église, à Cérinthe, au chef d'une des sectes dont j'ai retracé les principes. D'autres l'ont reportée sur un certain prêtre Jean, contemporain de Jean l'apôtre et presque inconnu. Dans nos temps modernes, l'auteur de l'origine de tous les cultes, Dupuis, après avoir aperçu le but général de l'Apocalypse, mais pour y substituer un but tout autre qu'elle ne justifie point, et après avoir établi avec raison que cette œuvre était parfaitement liée [1], a cédé aussi au désir d'en dépouiller l'apôtre.

[1] « C'est ainsi qu'on traite toujours ce qu'on n'entend pas, dit Dupuis. Les philosophes, qui dans ces derniers temps, ont regardé l'Apocalypse comme un assemblage d'idées bizarres, sans plan ni dessein, telles que les rêveries d'un malade en délire, dans lesquelles chercher une suite de raison serait une haute folie, n'ont pas été moins dans l'erreur que ceux qui l'ont regardée comme un ouvrage inspiré. » (*Origine des cultes, préface de l'examen de l'Apocalypse.*)

Dans ce dessein, il s'autorise des propres motifs qui auraient dû l'attacher à l'opinion contraire. Son esprit, appliqué à ramener non-seulement toutes les conceptions religieuses, mais une partie de l'histoire politique et morale de l'antiquité, à une description du Zodiaque, des vicissitudes de la lune, des planètes et du soleil, essaie de créer, pour l'usage de ce livre, un hiérophante, un mystagogue étranger, qui vient on ne sait de quel lieu, qui appartient on ne sait à quelle secte.

Sans doute il faut reconnaître que parmi les figures amoncelées dans l'Apocalypse, un grand nombre tiraient leur source de l'observation des astres; plus d'une fois même elles emportent des intentions astrologiques directes; mais tout cela n'est que secondaire. L'auteur se servait des formes qui offraient alors le plus d'intérêt ou qui répondaient le mieux à ses vues, de la même manière, par exemple, que nos écrivains poètes ou prosateurs ont recouru long-temps, pour animer leurs compositions, à la ceinture mythologique de Vénus, au sein de Thétis et aux doigts de rose de l'Aurore.

Si, dans les œuvres grecques, une muse

brillante descendait presque toujours du ciel, pour encourager l'auteur et pour l'inspirer, Jean dépeint différemment le génie qui le ravit et l'entraîne. Un jour du Seigneur, une voix aussi éclatante que le son d'une trompette se fait entendre derrière lui. Il se retourne et il aperçoit, au milieu de sept chandeliers d'or, un personnage vêtu d'une longue robe et d'une ceinture d'or; sa tête et ses cheveux sont blancs comme la neige, ses pieds ressemblent à de l'airain, sa main droite tient sept étoiles; une épée à deux tranchans sort de sa bouche; son visage luit comme le soleil dans ses plus grandes ardeurs.

Or, au sujet de cette première figure, emblême de majesté, que l'auteur de l'Apocalypse a tirée presque à la lettre de Daniel [1], hâtons-nous de bien comprendre les abréviations métaphoriques qui sont particulières à la littérature des Orientaux. Elles nous expliqueront sur-le-champ la nature et la signification gé-

[1] « J'élevai mes yeux, et je vis un homme vêtu de lin; ses reins étaient serrés d'une ceinture d'or; son visage brillait comme un éclair; ses bras et ses pieds avaient l'éclat de l'airain poli. » (Dan. x, 5.)

nérale des animaux imaginaires dont j'aurai bientôt à parler, et qui remontaient aussi, comme forme poétique, à une date très-ancienne.

Dans la littérature et dans l'art des Grecs, dont notre littérature moderne est une suite, les comparaisons, les métaphores se détachent avec soin les unes des autres. Par exemple, on dit d'un homme, d'une armée, d'un peuple entiers, qu'ils sont rapides comme l'aigle, vaillans comme le lion, forts comme le taureau, ou bien qu'ils ont l'œil perçant du lynx, la cruauté du tigre. De toutes ces images les Orientaux n'en faisaient qu'une seule. Suivant les qualités que leur intention était de réunir, ils donnaient pour emblême à cet homme, à cette armée, à ce peuple, un animal bizarre qui empruntait quelque chose de chacun des animaux réels; une tête de lion s'alliait avec le corps d'un ours, avec des ailes d'aigles et surtout avec les cornes du taureau, signe de domination et de force.

Outre ces animaux, qu'on prenait d'ordinaire en mauvaise part, ils composaient, dans le même esprit, des personnages qui tiraient leur signification du prix des métaux et des

pierres précieuses. Tel, dans la magnifique scène du songe du roi de Babylone, Daniel, voulant exprimer à ce roi que les empires existans, quelque brillans et redoutables qu'ils fussent en apparence, n'avaient rien de solide, lui décrit une statue à face humaine : elle a une tête d'or, une poitrine et des bras d'argent, des hanches d'airain, des jambes de fer, mais ses pieds, mais la base de toute la statue, sont en grande partie d'argile [1]. »

Chez le personnage qui remplit auprès de Jean l'office de la muse inspiratrice des Grecs, et qui est Jésus lui-même, les pieds sont d'airain pour indiquer la durée ; l'éclat du visage est un signe de majesté ; la robe et la ceinture d'or lui donnent un caractère pontifical ; l'épée à deux tranchans qui sort de sa bouche et dont l'Église a fait souvent un si terrible usage montre la nature irrévocable de ses arrêts [2].

[1] *Regnum divisum erit... et digitos pedum ex parte ferreos, ex parte fictiles : ex parte regnum erit solidum, ex parte contritum.* (Dan., II, 42.)

[2] *Voy.* ci-dessus le passage des Évangiles. « Je ne suis pas venu apporter la paix sur la terre, mais l'épée. » (t. I, pag. 293.)

Quant à la chevelure du personnage, qui est blanche comme celle d'un vieillard, quoique le fils de Marie fût mort en pleine jeunesse, il faut en demander la raison à l'Évangile même de Jean. Nous y avons appris que son maître n'est pas seulement le principe et le corps de l'Église ; il est la puissance créatrice et le corps entier du monde à venir ; il est la parole antique sans laquelle rien de ce qui a été fait n'a été fait. Cet évangéliste nous raconte aussi un débat de Jésus avec les Juifs : « Abraham, dit le fils de Marie à ses concitoyens, désirait avec ardeur de voir ma journée ; il l'a vue et il en a été comblé de joie. Les Juifs répliquèrent : mais tu n'as pas même cinquante ans et tu prétends avoir vu Abraham ! Jésus ajouta : je vous assure qu'avant qu'Abraham ne fût, moi j'étais [1]. » La blancheur de la chevelure, preuve de l'antiquité du personnage, n'est que la traduction de ces paroles.

Mais, à côté des singularités de la forme qui iront en augmentant devant nous, l'Apoca-

[1] *Dixerunt ergo ad eum : quinquaginta annos nondum habes et Abraham vidisti ? Dixit eis Jesus : antequam Abraham fieret, ego sum.* (Joann., VIII, 56.)

lypse place aussitôt la clarté du fait. Sous ce rapport, elle ressemble à un édifice, dans lequel il y a toujours à distinguer la charpente et le corps de l'édifice d'avec les ornemens. Ceux-ci peuvent être du plus mauvais goût, confus, inexplicables, sans que la nature et les lignes principales de l'œuvre en soient altérées. On a jugé quel était le fond de l'Apocalypse, et l'objet véritable de son auteur; les lignes principales ne sont pas non plus difficiles à saisir; mais la masse des ornemens et des détails regorge de confusion et d'obscurité, à un moindre degré toutefois qu'on n'est dans l'usage de le dire.

L'apôtre exprime aussi nettement que possible ce qui lui a été imposé ou ce qu'il s'est imposé à lui-même dans son œuvre. « Tu écriras toutes les choses que tu as vues, lui dit le personnage inspirateur, celles qui sont maintenant, et celles qui doivent s'accomplir [1]. » De plus, pour épargner peut-être des suppositions astrologiques ou autres aux commentateurs futurs, Jean se hâte d'ex-

[1] *Scribe ergo quæ vidisti, et quæ sunt, et quæ oportet fieri post hæc.* (*Apocalypse*, I, 19.)

pliquer ce qu'il entend par les sept étoiles que le personnage tenait en sa main et par les sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les anges ou les chefs des sept églises d'Asie, auxquelles son livre est adressé, et les sept chandeliers d'or représentent ces églises [1]. »

Indépendamment de l'importance mystérieuse accordée au nombre sept et à plusieurs autres nombres dans l'antiquité [2], le langage ordinaire et le langage poétique en faisaient un superlatif. De même qu'on dit de nos jours d'un homme cruellement maltraité qu'il a reçu mille coups, qu'un pays a souffert mille maux, qu'on a entendu mille cris, qu'on a exprimé mille prières, de même ce nombre sept, en vertu de sa perfection supposée, servait aux hyperboles et à l'éclat des descriptions.

Ici, les sept églises d'Asie que l'apôtre se propose de censurer et de ranimer indiquent la partie pour le tout, l'église entière. Ces églises sont Éphèse, Smyrne, Pergame, Thya-

[1] *Septem stellæ, angeli sunt septem ecclesiarum; et candelabra septem, septem ecclesiæ sunt.* (*Ibid.* 20.)

[2] *Voy.* sur le nombre sept, Philon, *de opificio mundi* et Macrobe, *Comment. de Scip.*, ch. v, vi.

tire, Sardes, Philadelphie, Laodicée. Salomon, avait dit : « La souveraine sagesse a bâti sa maison ; elle l'a appuyée sur sept colonnes [1]. » L'apôtre choisit les sept églises de l'Asie-Mineure pour représenter la maison de Jésus. Sa vie s'était écoulée presque entièrement dans ces contrées toutes peuplées de Juifs, et son langage y était le mieux compris. Sept Églises d'un autre climat auraient aussi bien rempli sa pensée.

Parmi les censures qu'elles reçoivent de l'apôtre et qui confirment son dessein de prévenir le découragement des disciples, je n'en citerai qu'une seule. « Écris ceci à l'ange de l'Église de Laodicée : je connais tes œuvres, je sais que tu n'es ni froid, ni bouillant. Oh ! si tu étais froid ou bouillant ; mais tu n'es que tiède ; c'est pourquoi je te vomirai de ma bouche [2]. » De même je ne citerai qu'une de ses promesses, celle qui se lie le plus directement à la résurrection première ou au règne

[1] *Sapientia ædificavit sibi domum ; excidit columnas septem.* (*Proverb.*, IX, 1.)

[2] *Utinam frigidus esses aut calidus : sed quia tepidus es,... incipiam te evomere ex ore meo.* (*Apocalyps.*, III, 16.)

de mille ans. Elle nous prépare au droit de domination que l'Église devait puiser dans les paroles du révélateur de sa gloire. Il est vrai que ce droit de l'Église ne lui était acquis, comme je l'ai démontré plus haut, qu'après qu'on a eu modifié la partie des croyances de ses fondateurs auxquelles le temps refusait sa justification [1]. Dès que la proximité du retour visible de Jésus sur la terre et la première résurrection des morts ont cessé d'être prises au sérieux, dès que les convictions précises du maître et de ses apôtres n'ont plus été regardées que comme une figure poétique applicable aux destinées temporelles de l'Église, il appartenait à ses chefs de s'attribuer toutes les conséquences de l'altération apportée au dogme chrétien primitif.

« Que celui qui a des oreilles écoute ce que le fils de Dieu communique aux églises, s'écrie Jean. Ne crains rien des maux que tu as à souffrir. Quiconque vaincra sera mis à l'abri de la mort seconde... Retenez bien ce que vous avez jusqu'à ce que je vienne; à celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, je lui donne-

[1] *Voy.* ci-dessus, pag. 49.

rai puissance sur les nations. Il les gouvernera avec une verge de fer; elles seront brisées comme les vases d'un potier, selon que je l'ai reçu de mon père [1]. »

Mais c'est la dernière partie de l'introduction, la situation même assignée au poète pour dérouler les phases successives de son épopée, qui mérite surtout d'être citée comme exemple de pompe et de majesté. On se représente facilement un homme privilégié que l'assemblée des dieux d'Homère aurait introduit en son sein, dans un de ces momens décisifs où les destinées futures des nations y étaient annoncées à haute voix par le maître du tonnerre.

Ce point de vue est celui de l'exilé de Patmos. Il décrit l'assemblée céleste où un ange l'aurait transporté, et le livre mystérieux des destinées prochaines du monde inférieur. Le plus grand nombre des circonstances de sa révélation vont sortir de ce livre. Elles n'au-

[1] *Et qui vicerit, et custodierit usque in finem opera mea, dabo illi potestatem super gentes; et reget eas in virgâ ferreâ, et tanquam vas figuli confringentur, sicut et ego accepi a patre meo.* (*Apocalyps.*, II, 26.)

ront ni la forme verbale d'un récit, ni d'un oracle; mais elles s'en élanceront tumultueusement revêtues, chacune en particulier, d'un visage, d'un corps, d'un appareil formidable.

L'apôtre soutenu par l'ange a traversé en esprit les portes du ciel. Sur un trône de feu entouré d'un arc-en-ciel d'émeraudes, le Tout-Puissant lui apparaît[1]; vingt-quatre vieillards vêtus de robes blanches, le front ceint de couronnes d'or et tenant des harpes dans leurs mains, occupent les siéges inférieurs. Ils correspondaient aux vingt-quatre chefs des sacrificateurs établis par David dans l'ancien temple. Des éclairs, des tonnerres et des voix sortent du trône. Au-devant, sept lampes ardentes, images du fameux chandelier d'or, représentent les sept puissances ou les sept forces élémentaires et divines qui président

[1] Tout ceci est une imitation d'Ézéchiel et de Daniel. « Au-dessus de cette étendue, dit Ézéchiel, il y avait la ressemblance d'un trône, qui à le voir était comme une pierre de saphir; et sur la ressemblance du trône, il y avait une ressemblance qui, à la voir, était comme un homme assis sur le trône... et la splendeur du feu qui se voyait autour de lui était comme l'arc dans la nuée en un jour de pluie. » (Ézéch., 1, 26.)

sans cesse au mouvement de l'univers. Elles représentent aussi les sept planètes y compris la lune et le soleil, dont l'harmonie en ces temps-là allait se répéter jusque dans les sept cordes de la lyre.

Aux pieds du trône, le firmament s'étend comme un plancher de cristal. Quatre emblêmes de tout ce qui participe au mouvement et à la vie, quatre animaux tout couverts d'yeux et avec six ailes, les plus nobles de ceux qui foulent la terre ou qui fendent l'air, un animal à face d'homme, un lion, un bœuf et un aigle célèbrent jour et nuit le Tout-Puissant[1]. De leur côté, les vingt-quatre vieillards se prosternent en sa présence et déposent à ses pieds leurs couronnes.

Au milieu de l'assemblée, le Christ reste couché comme une victime passagère du monde inférieur qu'il doit immoler à son tour et pour jamais; sa forme est celle d'un agneau récemment mis à mort; il porte sur

[1] Ces quatre animaux, imités aussi d'Ézéchiel (I, 5), sont devenus les emblêmes des quatre évangélistes : l'homme a été attribué à saint Matthieu; le lion, à saint Marc; le bœuf, à saint Luc; l'aigle, à saint Jean.

sa tête sept cornes et sept yeux en signe de puissance complète et d'intelligence.

La main droite de celui qui était assis sur le trône tenait un livre roulé et fermé de sept cachets [1]. Soudain un ange commanda d'une voix forte à quiconque serait digne de rompre ces cachets de se présenter. Personne ne répondit ni de la terre ni des cieux ; la tristesse de ce silence avait déjà affligé l'apôtre au point de le faire pleurer, lorsque le Christ s'avança et prit le livre. Un concert universel l'accueillit. Les harpes des vieillards rendirent des sons harmonieux ; les parfums les plus exquis, symboles des prières saintes, brûlèrent dans des cassolettes d'or. Des mil-

[1] « Je regardai jusqu'à ce que des trônes se fussent élevés, dit Daniel dans une de ses visions ; l'ancien des jours s'assit. Son vêtement était blanc comme la neige. Son trône était des flammes de feu, les roues du trône un feu ardent. Un fleuve de feu sortait et se répandait devant lui. Mille milliers le servaient, dix mille millions assistaient en sa présence. Le jugement se tint et les livres furent ouverts. » (Daniel, VII, 9, 10.) On remarquera les rapports de ce fleuve de feu sorti du trône avec le premier canal de circulation de l'*ensoph* ou de la substance lumineuse et divine de la kabale juive dont j'ai parlé ci-dessus, t. I, page 473.

liers d'anges proclamèrent que cette figure de l'agneau réunissait en elle les sept élémens moraux qu'on désignait alors sous les noms de puissance, bonté, sagesse, honneur, force, bénédiction et gloire. En même temps, tous les êtres et toutes les choses possibles de la terre, de la mer et de l'air répondirent à leur voix et s'identifièrent avec cette unité de sentimens et de louanges.

Voilà donc le théâtre de la vision de Jean bien décrit, et l'objet principal des sept sceaux fameux ou des sept cachets de l'Apocalypse. A mesure qu'une main puissante saura les briser, ces cachets donneront à connaître les derniers efforts du monde inférieur, le prélude terrestre du retour visible de Jésus-Christ, tout le premier acte du poème.

Mais les conditions chronologiques des jours où l'apôtre écrivait ont une utilité particulière : elles expliquent les motifs qui avaient permis d'attacher indéfiniment des interprétations nouvelles aux nombreux détails que ce premier acte renferme. Jean s'était imposé de retracer les choses dont il avait été le témoin, les choses présentes et les destinées de l'avenir.

mens qui avaient encore à s'accomplir jusqu'à l'apparition nouvelle de Jésus parmi les hommes. Mais, d'un siècle à l'autre, comme les événemens se multipliaient et que le retour visible de Jésus se reculait de plus en plus, il arrivait un de ces deux inconvéniens : ou bien la division qu'on avait précédemment admise dans les tableaux apocalyptiques ne valait plus rien, ou bien l'application spéciale qu'on avait faite de ces tableaux devait être remplacée par une autre interprétation, puisque les commentateurs qui se succédaient à divers intervalles de temps avaient des événemens nouveaux à adapter à des images qui restaient toujours les mêmes.

On connaît avec certitude les choses passées et présentes dont l'apôtre avait été frappé le plus vivement : les premières vicissitudes de l'église dans la Judée, la guerre de Jérusalem, l'abolition apparente du Judaïsme, les règnes de Néron, de Vitellius, de Domitien, les persécutions contre les disciples, regardés tantôt comme Juifs, tantôt comme appartenant à une secte différente et non moins rebelle. Quant aux événemens qui auraient à s'accomplir pour atteindre le retour visible de Jésus et le réta-

blissement de l'unité dans le monde éternel, Jean, à l'exemple de toutes les générations de son époque, renfermait l'étendue entière de la terre dans l'idée de l'empire romain. Rien ne s'offrait plus directement à son esprit que de faire coïncider la fin du monde inférieur avec la chute de cet empire. L'idolâtrie et toutes les sectes émules ou ennemies du nom et des projets de Jésus-Christ étaient enveloppées dans le même sort; leur réunion formait pour lui l'armée visible des défenseurs de la nature présente.

Ce n'est pas tout: il existe d'autres moyens de se convaincre que le premier acte de son œuvre s'applique en réalité aux événemens dont je viens de faire mention.

Les Évangiles contiennent une foule de détails qui, étant rapprochés des tableaux de cette partie de l'Apocalypse, rappellent l'ordre si connu de composition dans lequel un chant tout simple, un thème donné, enfante des variations plus ou moins brillantes, plus ou moins inextricables.

Les disciples avaient demandé à Jésus à quelle époque la destruction de Jérusalem et la fin du monde actuel arriveraient, à quels

signes précurseurs on pourrait connaître son nouveau retour du ciel sur la terre. Le maître, toujours fidèle à reporter sur le monde futur les images des prophètes qui regardaient le monde de l'histoire ou notre nature, leur avait indiqué des guerres, des famines, des pestes, des tremblemens de terre, de faux christs, de faux prophètes, du réfroidissement et des scandales intérieurs [1]. Or, tout cela est particulièrement spécifié dans l'Apocalypse et y reçoit une forme vivante.

En poursuivant à sa manière leur description, cette œuvre continue à jeter de loin en loin des jalons, des fanaux à l'aide desquels on ressaisit avec assurance ses points essentiels, lors même qu'il a fallu marcher à tatons, et presque sans y voir, dans les sentiers intermédiaires. On ne peut méconnaître, par exemple, que les six premiers cachets qui vont être brisés de la main du Christ et le commencement du septième, compris depuis le chapitre

[1] *Consurget enim gens in gentem, et regnum in regnum, et erunt pestilentiæ et fames, et terræ motus per loca... et tunc scandelizabuntur multi... et pseudoprophetæ surgent... refrigescet charitas multorum.* (Matth., XXIV; Marc, XIII, etc.)

cinq du livre jusqu'au chapitre onze inclusivement, ne traitent de la chute alors récente de Jérusalem. Ils se terminent à une recommandation expresse de l'ange conducteur; l'apôtre est invité à prendre les mesures du temple, à l'exemple d'Ézéchiel, afin de les faire survivre à la destruction de la cité où le fils de Marie a trouvé la mort [1]. Ensuite, après quelques emblêmes accidentels, cette cité est renversée dans une partie de ses fondemens. Une autre Jérusalem toute féconde en merveilles s'ouvre dans les cieux [2]; elle doit y attendre que la dissolution physique et le renouvellement absolu de notre monde inférieur lui permettent de descendre sur la terre de résurrection et d'amener les formes extérieures les plus brillantes du dernier acte du poëme.

La même observation convient aux figures relatives à la chute de l'idolâtrie et de l'empire romain. Indépendamment du caractère mys-

[1] *Surge, et metire templum Dei et altare, ... et decima pars civitatis cecidit... civitatis magnæ ubi et dominus eorum crucifixus est.* (*Apoc.*, XI, 8.)

[2] *Et apertum est templum Dei in cœlo; et visa est area testamenti ejus in templo ejus.* (*Ibid.*, 19.)

térieux propre à son sujet, l'auteur se fait un devoir d'en redoubler l'obscurité, afin de moins exposer ses croyances et ceux qui les professaient à l'indignation du pouvoir souverain de son temps. Mais toujours le dernier terme assigné à ces images est-il exprimé avec assez de précision pour ne laisser aucun doute.

Maintenant donc rien ne doit plus ralentir l'exposé des formes nouvelles les plus curieuses données par la révélation de Jésus aux dogmes tirés des Orientaux, à l'ancien combat des deux principes opposés du bien et du mal, Osiris et Typhon, Ormuzd et Ahrimane.

Dans une catastrophe telle que la guerre et le renversement de Jérusalem, la poésie mythologique n'aurait pas manqué de s'appuyer de l'intervention de Bellone et de Mars, de la discorde, de la faim et de la vengeance. L'Apocalypse suppose qu'à la rupture des quatre premiers cachets du livre mystérieux, les animaux que Jean avait aperçus autour du trône divin lui crièrent d'une voix de tonnerre de venir et de voir. Quatre cavaliers, imités à la lettre des figures qu'on lit dans le premier et dans le sixième chapitre du prophète Zacharie, s'élancèrent aussitôt pour di-

riger leur course sur la terre [1]. L'un, emblême des succès guerriers réservés aux ennemis de la Judée, montait un cheval blanc et était armé d'un arc; on lui donna une couronne avec la mission de vaincre [2]. L'autre, sur un cheval roux, reçut une grande épée et le pouvoir d'exciter les hommes à toutes les discordes dont Jérusalem devint le sanglant théâtre, dans la lutte de ses derniers jours. Le troisième, emblême de la famine, tenait en main, sur un cheval noir, une balance destinée à donner le plus grand prix au plus petit poids de froment. Le dernier cavalier, porté par un cheval de couleur fauve, s'appelait la mort; il traînait l'abîme sépulcral après lui, et il avait la faculté d'immoler les hommes à son gré, à l'aide de la peste, de la

[1] « J'eus de nuit une vision, et voici : un homme était monté sur un cheval roux, il se tenait entre des myrtes qui étaient en un lieu profond; après lui, il y avait des chevaux noirs, des chevaux tachetés, des chevaux blancs. » (Zacharie, I, 8; VI, 2.)

[2] Un arc et un trait étaient le symbole usité chez les Égyptiens pour désigner la guerre. *Armatus homo sagittam jaculans tumultum significat.* (Dupuis, *Mémoire sur les constellations; le Sagitaire.*)

famine, de la guerre ou des animaux sauvages [1].

Mais un intérêt bien supérieur à celui de la poésie, un intérêt de doctrine caractérise le cinquième cachet. Sous l'une des formes les plus singulières de sa vision, l'apôtre y confirme les dispositions intérieures des chrétiens primitifs et leurs espérances.

[1] Au sujet de cette image de la peste et de la mort, je n'omettrai pas ici un souvenir qui m'est personnel. Il indique l'une des conditions les meilleures pour entrer dans la pensée des temps anciens : je veux parler de l'épreuve inattendue qu'on subit soi-même de quelques-unes des grandes émotions auxquelles ils étaient le plus souvent en proie. Durant l'année où le fléau de l'Asie qui parcourt l'Europe en la décimant vint s'arrêter sur Paris, j'avais l'esprit spécialement occupé de l'œuvre de Jean. Alors, tous les travaux furent suspendus, d'autres pensées pesaient sur nos ames. Un des jours où le mal atteignait sa dernière période de croissance, et où l'on avait lieu de craindre que sa prolongation n'amenât le sentiment général de terreur qui est si redoutable dans les grandes épidémies, je traversai une des rues ordinairement les plus animées de cette capitale; elle était silencieuse; l'air, le soleil, le ciel sans nuages, avaient la teinte indéfinissable dont chacun se souvient. Les chars énormes tirés par des chevaux noirs, qui renfermaient une population presque entière de morts, semblaient

Dans sa pensée, les esprits des disciples qui avaient déjà succombé pour le témoignage de Jésus attendaient provisoirement au haut du ciel, à l'exemple de leur maître, l'heure de redescendre sur la terre renouvelée et d'y régner. Or, ces esprits, malgré les quatre messagers précédens de destruction et de mort envoyés ici-bas, se récrièrent de toutes leurs forces contre le retard qu'on mettait à les venger [1]. Ils ne suspendirent leurs clameurs qu'après avoir été

s'être donné rendez-vous à mon passage. Rentré dans ma demeure et cédant au besoin de surmonter la tristesse de mes réflexions, je portai machinalement mes yeux sur le livre qui était resté ouvert devant moi. Ils arrivèrent tout droit à l'image de l'Apocalypse que j'ai signalée, à ces propres mots qu'on me permettra de répéter : « Viens et vois. Je regardai et je vis un cheval de couleur fauve; celui qui le montait s'appelait la mort, et il traînait après lui le sépulcre. » — Non! de toutes les impressions que l'art tragique ait fait ressentir à qui que ce soit, nulle n'a été plus soudaine, plus pénétrante. La science de mille érudits ne m'eût jamais aussi bien convaincu que Jean était poète. On concevra, sans peine, si depuis lors le dicton populaire du *cheval de l'Apocalypse* a perdu pour moi son ancienne signification.

[1] *Et clamabant animæ voce magnâ, dicentes : usquequo,*

revêtus de robes blanches en signe d'élection. On les engagea à rester encore un peu de temps en repos, jusqu'à ce que le nombre de leurs compagnons de souffrance et de gloire fût arrivé à une certaine limite.

Enfin, au sixième cachet et au commencement du septième, une profusion d'images toutes conformes au goût de l'Orient, une profusion d'anges et de tonnerres, de trompettes et de plaies, la chute des étoiles et les obscurcissemens de la lune et du soleil, amènent le renversement de la Judée. Tout incomplet qu'il est encore, puisque la croyance juive lui survit, ce renversement excite des transports de joie et de louange dans le ciel. La voix des vingt-quatre vieillards fait entendre de concert : « Que tous les royaumes du monde devaient être assujétis à Dieu et à son Christ; il fallait que la colère de l'agneau et le jugement des morts ne tardassent point à se manifester pour assurer à ses serviteurs leur récompense [1]. »

domine sancte et vere, non judicas, et non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terrâ. (*Apocalyps.*, VI, 10.)

[1] *Factum est regnum hujus mundi, domini nostri et*

Sur ces entrefaites, l'Apocalypse s'attache à mettre en scène l'ennemi du génie divin, le prince supposé du monde actuel, Ahrimane, Satan. La forme qu'elle lui donne est celle d'un dragon, qui s'associe d'une part au serpent ancien de la Genèse, d'autre part au dragon astronomique, image de l'hiver et des ténèbres. Les efforts du mauvais génie tendent à exciter et à coaliser entre elles toutes les puissances de la terre, quelles qu'elles soient, morales ou physiques, justes ou injustes. Son but n'est pas seulement de préserver la nature visible de la fin prochaine dont le génie du monde futur, son rival, la menaçait : il a de plus un intérêt personnel.

Pour l'indiquer, le douzième chapitre du poëme revient sur ses pas et remonte jusqu'à la naissance du fils de Marie. Alors Satan, dans la prévision du sort que le nouvel Ormuzd préparait à sa personne et à son empire entier, avait tenté avec audace, et sur deux points différens, d'étouffer d'avance le

christi ejus... et advenit ira tua, domine, et tempus mortuorum judicari, et reddere mercedem servis tuis..., et exterminandi eos qui corruperunt terram. (*Apocalypse*, XI, 15.)

Messie et le prince de l'autre monde. Dans les régions supérieures où les événemens de la terre ont leurs premières causes et leurs premières lois, il avait poursuivi la Jérusalem céleste, l'église mystique, la femme qui allait accoucher de l'enfant merveilleux. Jean représente cette femme entourée des clartés du soleil avec la lune à ses pieds, comme l'Isis égyptienne. Douze étoiles, emblême des douze tribus de l'Israel de résurrection, et sans doute aussi emblême détourné des douze signes du zodiaque, ceignent sa tête. Elle était au moment de succomber et de voir dévorer son fruit [1], lorsque les bataillons d'en haut, commandés par l'archange Michel, précipitèrent du ciel le dragon et son armée. L'autre attaque s'était accomplie dans les régions d'ici-bas, au moment où les fureurs d'Hérode avaient

[1] « Le dragon s'arrêta devant la femme, afin de dévorer son enfant dès qu'elle l'aurait mis au monde. Elle accoucha d'un fils qui doit gouverner toutes les nations avec une verge de fer; son enfant fut enlevé vers Dieu, et la femme s'enfuit dans un désert... Alors le dragon, jeté sur la terre, alla faire la guerre contre les autres qui sont de la semence de la femme et qui gardent le témoignage de Jésus-Christ. » (*Ibid.*, XII.)

tenu les jours de Jésus en suspens; Marie y avait heureusement échappé par sa fuite en Égypte.

Cette défaite est l'une de celles que le génie du monde inférieur voulait venger. Les puissances nombreuses de la terre qui entrent dans sa coalition portent en elles-mêmes une plaie incurable. C'est ce qui inspire au poète de dire sur elles ce qu'on peut appliquer à un malheureux condamné sans retour par un arrêt de mort : « Il a été, mais il n'est plus, quoique pourtant il soit encore. »

L'une de ces puissances, l'empire romain, prend l'aspect d'un animal à sept têtes et à dix cornes surmontées chacune d'un diadême. Il est semblable à un léopard ; ses pattes sont celles d'un ours, sa gueule celle d'un lion. Un second animal, sous l'apparence de l'agneau ou du bon génie, a le langage du dragon ou de Satan. Il représente l'ensemble personnifié de toutes les sectes, de tous les propagateurs de miracles, de toutes les autorités impériales ou populaires qui, par la persuasion, par la crainte ou par les supplices, enlevaient une foule de chrétiens à la nouvelle foi. Ces disciples faciles à déserter la

cause, ces chrétiens relaps ou près de le devenir, sont ceux qui, suivant le langage de Jean, consentaient à prendre dans leurs mains et à porter sur leurs fronts la marque fatale de la bête[1]. Sous ce rapport, il est indispensable de citer une partie de la lettre de Pline le jeune, alors gouverneur de la Bythinie, province de l'Asie-Mineure; elle s'adresse à l'empereur Trajan, à une époque assez rapprochée de la mort de l'apôtre d'Asie. Cette lettre confirme que l'œuvre apocalyptique n'est rien moins qu'une description figurée des signes astronomiques de l'été et de l'hiver[2]; elle confirme aussi que l'auteur ne cédait nullement à un délire ou même à

[1] Un troisième ange suivit ceux-là, disant à haute voix : « Si quelqu'un adore la bête et son image, et qu'il en prenne la marque sur son front ou dans sa main, celui-là aussi boira du vin de la colère de Dieu; il sera tourmenté par le feu et par le soufre, et la fumée de son tourment montera de siècle en siècle; il n'aura de repos ni jour ni nuit. » (*Ibid.*, XIV, 9.)

[2] La note G donne les principes généraux du système de Dupuis, son opinion sur Jésus, qu'il confond avec le dieu Mithra, et, par suite, un aperçu des mystères mithriaques, et son explication astrologique de l'Apocalypse.

une bizarrerie d'esprit, quand il entourait la plupart de ses révélations d'une obscurité profonde.

« Voici la marche que j'ai suivie à l'égard de ceux qui m'ont été déférés, dit Pline à Trajan : je les ai interrogés s'ils étaient chrétiens. Quand ils l'ont avoué, je les ai interrogés une seconde et une troisième fois, les menaçant du supplice. Quand ils ont persévéré je les y ai fait conduire, car, à part la nature de ce qu'ils confessaient, je ne doutais point que leur désobéissance et leur invincible opiniâtreté ne dussent être punies. Il y en a d'autres, saisis du même vertige, que j'ai résolu d'envoyer à Rome, parce qu'ils sont citoyens romains. Cependant les accusations se sont multipliées, comme cela arrive ordinairement, et des cas différens se sont présentés. On m'a transmis un libelle sans nom d'auteur où l'on a réuni les noms de différentes personnes qui nient d'être chrétiens ou de l'avoir jamais été... D'autres, déférés par un dénonciateur, ont d'abord reconnu qu'ils étaient chrétiens et aussitôt après ils l'ont nié, ou bien ils ont dit qu'ils l'avaient été, mais qu'ils avaient cessé de l'être, ceux-ci depuis trois ans, ceux-là de-

puis plus long-temps, quelques-uns depuis vingt ans. Tous ont invoqué les dieux avec moi; ils ont offert de l'encens et du vin à ton image, et ils ont prononcé des malédictions contre le Christ... Cependant la chose m'a paru digne de t'être proposée à cause du grand nombre des accusations et du péril qui en résulte pour des personnes de tout âge, de tout rang, de tout sexe. Cette superstition n'a pas seulement infecté les villes, elle existe aussi dans les bourgades et dans les campagnes. Je suis d'avis qu'on pourra l'arrêter et y porter remède. Du moins il est constant que les populations ont recommencé à fréquenter les temples qui étaient presque abandonnés; les sacrifices long-temps interrompus sont de nouveau célébrés; on vend partout des victimes, lesquelles ne trouvaient auparavant que peu d'acheteurs. Par là, il est permis de juger quelle grande quantité de gens renonceraient à leur égarement, si l'on accordait au repentir une grace entière [1]. »

[1] L'empereur répondit à Pline : « Tu as suivi la marche convenable; on ne peut établir une règle générale et certaine dans ces sortes d'affaires. Il ne faut pas se livrer à des perquisitions. Mais ceux qui te seront dé-

Enfin l'apôtre dépeint le paganisme ou l'idolâtrie à la manière des prophètes : c'est une femme prostituée, par opposition à l'intelligence pure, à la femme du ciel ; elle est assise sur la bête aux sept têtes ; elle est parée d'un vêtement de pourpre et d'or ; sa main porte la coupe des impudicités, et ces mots sont inscrits sur son front : « Mystère ! la grande Babylone, avide du sang des disciples de Jésus et mère des abominations de la terre [1]. »

noncés comme chrétiens, et qui seront convaincus, tu les puniras. Toutefois, si l'accusé nie qu'il soit chrétien et qu'il en donne la preuve en sacrifiant à nos Dieux, on pardonnera à son repentir, quelque suspect qu'il ait été jusqu'alors. Quant aux libelles sans nom d'auteur, ils ne doivent être reçus dans aucune espèce d'accusation; la chose serait d'un très-mauvais exemple, et ne s'accorde pas avec nos maximes. » (Plin., liv. x, lett. 97, 98.)

[1] Au milieu des chants, tirés presque à la lettre d'Ézéchiel, que l'apôtre fait entendre sur la chute de Babylone, on trouve un renseignement précieux pour l'histoire du commerce. Il résume le chapitre vingt-septième du prophète juif : « Les marchands, dit l'auteur de l'Apocalypse, gémiront et seront en deuil à cause d'elle, car personne n'achetera plus de leurs marchandises, qui sont d'or, d'argent, de pierres précieuses, de perles, de fin lin, de pourpre, de soie, d'écarlate; toute sorte

Le passage des événemens terrestres du premier acte aux événemens miraculeux du second est caractérisé par un trait de prudence qui a pris une place éminente dans la politique de l'église : avant de redescendre visiblement du séjour céleste et de livrer bataille aux armées du monde inférieur, avant de dépouiller la patience de l'agneau pour y substituer la colère du lion, le fils de Marie a attendu que ses ennemis eussent épuisé réciproquement leurs forces.

L'Apocalypse le représente sur un cheval blanc, emblême perpétuel de victoire; son front est surmonté de plusieurs diadêmes, lesquels sont passés sur la triple tiare adoptée par la papauté chrétienne, par le vicaire de Jésus. Sa robe, teinte du sang des martyrs de sa cause, qu'il a promis de venger, fait lire ces mots : « Le Roi des Rois, le Seigneur des Seigneurs. » Après avoir franchi les portes du ciel, suivi

de bois odoriférans, de vases et d'objets en ivoire, en bois précieux, en airain, en fer, en marbre; du cinnamome, des parfums, des onguens, de l'encens, du vin, de l'huile, de la fine fleur de farine, du blé, des bêtes de somme, des brebis, des chevaux, des chars, des esclaves, des armes. » (*Apocalypse*, XVIII, 12.)

des esprits persévérans, le Dieu reparaît sur la terre. »

Le résultat soudain de ce retour est un grand combat dans lequel une multitude de rois et de capitaines, d'hommes libres et d'esclaves, de cœurs élevés et vulgaires, tombent sous l'épée de Jésus et roulent dans leur sang [1]. Le champ est ouvert à la première résurrection; les esprits des défenseurs de la nature supérieure qui avaient succombé précédemment et qui, pendant le cours du cinquième cachet, nous ont fait entendre leurs cris d'impatience au haut du ciel, reprennent leur corps. C'est là ce peuple élu, cet Israel de l'autre monde que l'Apocalypse désigne par le nombre rond de cent quarante quatre mille personnes, douze mille de chaque tribu [2]. Ils avaient suivi l'agneau partout, ils s'étaient sacrifiés à son

[1] L'Apocalypse ajoute encore des expressions plus fortes. « Je vis un ange qui cria à haute voix à tous les oiseaux du ciel : venez et assemblez-vous au grand banquet de Dieu, afin que vous mangiez la chair des rois, la chair des capitaines, etc... » (XIX, 17, 21.)

[2] *Et vidi et ecce agnus... et cum eo centum quadraginta quatuor millia, habentes nomen ejus et nomen patris ejus scriptum in frontibus suis.* (*Apocalypse*, XIV, 1.)

exemple, et ils vont goûter maintenant avec lui les prémices de la résurrection universelle.

Les images vivantes des pouvoirs romain, payen et dissident, sont jetés dans un lac éternel de soufre et de feu; mais leur instigateur, le roi supposé du monde actuel, Ahrimane, Satan, ne subit pas le même sort : on le descend enchaîné dans l'abîme où, de ses mains, il avait retenu indistinctement tous les morts que la mission divine de Jésus était de rendre à lumière [1].

[1] Une partie de l'évangile de Nicodème est consacrée à la description du combat que Jésus livre à Satan aux portes de cet abîme. L'auteur suppose qu'après la résurrection de Jésus, les Juifs envoyèrent plusieurs personnes dans la Galilée pour savoir avec exactitude si le nouveau maître y avait reparu. Ceux-ci revinrent en disant qu'ils l'avaient cherché en vain. Alors les anciens adressèrent sept délégués porteurs d'une lettre au disciple secret qui avait enseveli Jésus, à Joseph d'Arimathée, pour l'engager à se rendre parmi eux. Après la disparition du corps du fils de Marie, Joseph avait été mis en prison. Il s'en était échappé par une intercession miraculeuse. Dès son arrivée, on l'adjura de déclarer avec franchise ce qui en était. Joseph confirma le miracle tel que les Évangiles le racontent. De plus, il indiqua deux personnes entre celles dont l'évangile de Matthieu

Or la singularité de cette exception imprime la dernière preuve de vérité à ce que j'ai dit des origines de la doctrine chrétienne. Dans l'intervalle de temps qui, aux yeux des prophètes, devait s'écouler entre le rétablissement privé du peuple d'Israel et l'alliance générale et fortunée de toutes les familles d'Adam, leur imagination avait supposé une coalition dernière d'iniquité sous le commandement de chefs barbares représentés dans la personne et par le nom de Gog, du pays de Magog; cette coalition marchait avec fureur contre le peuple réhabilité, mais pour s'épuiser en vains efforts et pour être à jamais dissipée [1].

parle en ces termes : « Quand Jésus expira, les sépulcres s'ouvrirent, plusieurs corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent et se montrèrent dans Jérusalem (XXVII). » On fit venir les deux témoins oculaires. Ils assurèrent que tous les morts, tous les patriarches, les prophètes, les saints renfermés dans le réceptacle sépulcral commun (*voy.* ci-dessus, page 27), avaient poussé des cris de joie au moment de la descente de Jésus aux enfers. Satan avait voulu contenir leur révolte. Par ses soins, les portes de l'abîme furent soudain fortifiées; mais Jésus et ses anges en firent le siége, et elles ne prévalurent pas contre lui.

[1] Tourne ta face vers Gog, au pays de Magog, dit Ézé-

Si l'on reporte de nouveau leur poésie relative à l'avenir du genre humain historique et naturel, dans les choses du monde futur entendu toujours selon le dogme de la résurrection chrétienne, il ne sera plus nécessaire d'avoir les expressions de l'Apocalypse sous ses yeux. On pourra dicter d'avance ce qu'elle a écrit textuellement. Aux derniers jours, le génie du monde inférieur s'élancerait de sa prison pour séduire les quatre coins de la terre, Gog et Magog, et pour ranger leur multitude en bataille contre le camp des saints, contre le premier noyau ressuscité de la société éter-

chiel, et prophétise... Dans les dernières années tu viendras au pays qui aura été délivré de l'épée, contre le peuple qui aura été ramassé d'entre les peuples; tu monteras comme une ruine, tu arriveras comme une nuée pour couvrir la terre, toi, tes troupes et plusieurs peuples avec toi... Tu diras, j'envahirai ceux qui sont en repos, ceux qui habitent en toute assurance dans des villes sans murailles; je mettrai la main sur le peuple qui vaque en paix à ses travaux et à ses biens, j'emporterai un grand butin... Mais alors ma colère éclatera, et je me ferai connaître aux nations... je briserai ton arc dans ta main droite, et je ferai tomber tes flèches de ta main gauche; tu seras renversé sur les montagnes d'Israel, toi et ta multitude... (Ézéchiel, XXXVIII, XXXIX.)

nelle. Mais leur entreprise échoue comme dans l'ordre d'idées précédent [1]; une flamme céleste dévore leurs bataillons, et Satan, jeté à son tour dans l'enfer dévorant de soufre et de feu, amène la dissolution des temps et le dernier acte du poëme.

Ce dernier acte est celui où le Dieu crée une terre nouvelle et des cieux inférieurs nouveaux appropriés à l'humanité, toute composée d'individus désormais éternels, que la résurrection et le jugement universels des morts viennent de produire.

Soudain la Jérusalem divine descend en habits de noces sur la terre ainsi reconstituée. On n'a pas oublié que l'existence et le nom privé d'une ville servaient à représenter un état, un systême, un monde entier. En conséquence, le genre de métaphores familières aux Orientaux, leur coutume d'indiquer les caractères d'un homme, d'un peuple, d'un empire naturel ou surnaturel à l'aide des qualités correlatives empruntées aux animaux et aux

[1] *Et ascenderunt super latitudinem terræ, et circuierunt castra sanctorum et civitatem dilectam. Et descendit ignis a deo, et devoravit eos.* (*Apoc.* XX, 19.)

choses matérielles, expliquent fidèlement toutes les formes les plus bizarres et les plus hyperboliques données à la cité de l'Apocalypse.

Le poète, pour montrer que la vie nouvelle serait stable, que le monde de résurrection ne pourrait plus être renversé, assigne à sa Jérusalem la figure d'un cube, qui est le plus solide de tous les corps; elle a de longueur, de largeur et de hauteur, au-delà de cinq cents lieues, douze mille stades [1].

De même, pour exprimer l'excellence, la gloire, les rémunérations infinies du monde futur, la Jérusalem céleste réunit tout ce que les contes orientaux peuvent offrir de plus merveilleux. L'attrait de cet amas de richesses n'a pas été, sans contredit, d'un faible poids dans l'insistance avec laquelle l'église terrestre de Jésus-Christ a imposé aux rois, aux nations, aux individus, comme un mérite religieux d'un ordre très-éminent, de la glorifier

[1] C'est ce qui faisait dire assez plaisamment à Voltaire que dans les maisons de cette cité il serait peu agréable, en général, de loger au dernier étage. (*Dict. philos.*, *Apocalypse*.)

par anticipation, et de l'orner en apportant dans son sein tout ce qu'ils avaient de plus magnifique.

Les murailles extérieures de la cité sont de jaspe; sur leurs douze fondemens en pierres précieuses, on voit écrits les noms des douze apôtres. Elle a douze portes faites chacune d'une seule perle, et inscrites du nom des douze tribus d'Israel. Ses édifices sont d'or pur rendu aussi transparent que le cristal; ce que la terre a de richesses y afflue de toute part; chez elle, le soleil et la lune n'existent plus; Dieu lui sert de soleil, le Christ de flambeau lunaire [1].

Le trait final de l'Apocalypse s'accorde d'une manière parfaite avec son début, avec la croyance qui en est le principe inspirateur : je veux parler de la proximité extrême assignée au retour visible de Jésus, à l'établissement surnaturel du monde de la vie future. L'usage antique était de fermer et de cacheter figurativement toute parole dont la réalisation passait pour appartenir à un temps assez éloi-

[1] *Et civitas non eget sole neque lunâ; nam claritas Dei illuminavit eam, et lucerna ejus est agnus.* (*Ib.* XXI, 23.)

gné : « Va, va, dit l'ange de sa vision à Daniel, ferme cette parole et cachette ce livre jusqu'au jour déterminé où la science obtiendra un grand accroissement [1]; » Va, dit au contraire l'ange de sa vision à l'apôtre chrétien, ne cachette point ce livre, attendu que le temps est proche; Jésus arrive et sa récompense avec lui [2]. »

Les circonstances qui mirent un terme à l'exil de Jean et qui le ramenèrent de Patmos à Éphèse, ne sont pas moins entourées d'incertitude que les causes de cet exil même. Parmi celles-ci, les légendes ont cité au premier rang la force des miracles que l'apôtre aurait opérés à Rome : elles le font sortir sain et sauf d'une cuve bouillante, imitée de la fournaise des compagnons de Daniel, dans laquelle un arrêt de Domitien aurait ordonné qu'on le précipitât.

Le règne indulgent de Nerva, et les décrets

[1] *Tu autem, claude sermones, et signa librum usque tempus statutum : plurimi pertransibunt, et multiplex erit scientia.* (Daniel, XII, 14.)

[2] *Et dicit mihi : ne signaveris verba libri hujus : tempus enim prope est... ecce venio cito, et merces mea mecum est.* (*Apocalyps.*, XXI, 11, 12.)

réparateurs des mesures oppressives de Domitien contre les Juifs et contre les sectes qui se rattachaient à eux, ont été indiquées, si ce n'est avec une exactitude rigoureuse, du moins avec beaucoup plus de vraisemblance, pour avoir rendu la liberté à sa vieillesse.

Il y avait alors bien des années que la mère de Jésus était descendue au tombeau. L'oubli presque absolu de sa mémoire qu'on remarque chez les écrivains du christianisme primitif, forme un contraste frappant auprès du culte qui a été rendu plus tard à Marie, sous le nom de mère de Dieu. Dans ce culte, les tendances propres au symbolisme religieux ont fait réunir sur l'épouse naturelle de Joseph les personnifications diverses de la sagesse mystique, de la Jérusalem merveilleuse en travail d'enfant, et tous les attributs attachés par les Orientaux aux Reines des Cieux, aux Divinités mères et vierges.

Malgré sa vieillesse, l'apôtre continuait à répandre avec zèle la morale et les promesses de Jésus, dans l'Asie-Mineure; il mettait tous ses efforts à combattre les sectes naissantes et à réveiller chez les disciples la ferveur d'un amour mutuel. Les progrès du christianisme,

en Égypte et vers l'Occident, répondaient de plus en plus à ses vœux; l'église ne cessait pas de retirer de grands avantages des établissemens religieux et commerciaux que les Juifs avaient par tous les climats, et de l'abattement profond que la chute de Jérusalem avait jeté dans leurs ames.

La mort de Jean arriva, dit-on, à Éphèse, dans un âge presque centenaire. Telle était la foi des premiers chrétiens au retour prochain du maître du haut du Ciel, que la plupart des membres de l'église éprouvèrent un étonnement profond de cette mort: ils avaient pensé que Jésus devait reparaître assez tôt pour retrouver son ami et son confident intime encore plein de vie. C'est ce qui explique les dernières paroles ajoutées à l'évangile de Jean: « L'opinion courut entre les frères, dit cet évangile, que ce disciple-là ne mourrait point. Toutefois, Jésus n'avait pas dit à Pierre: « il ne mourra point; mais si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe [1]. »

[1] *Exiit ergo sermo iste inter fratres: quia discipulus ille non moritur. Et non dixit ei Jesus: non moritur; sed: si eum volo manere donec veniam, quid ad te?* (Joann., XXI, 23.)

La mort de l'apôtre et la fin du premier siècle donnent la limite la plus exacte de la période d'origine et de formation du christianisme ou de l'époque juive ; la période de propagation ou l'époque grecque succéda.

La doctrine de Jésus et de Pierre, les développemens pratiques de Paul et théologiques de l'apôtre d'Asie constituent les trois phases essentielles et successives de ce travail de formation, les trois grandes issues qui amenèrent dans l'édifice chrétien une affluence considérable de prosélytes appartenant indistinctement aux populations des gentils et aux familles hébraïques.

J'ai résumé trop de fois les élémens principaux de cette période pour y revenir ; je n'ai plus qu'à jeter un regard sur quelques-uns des caractères des temps qui ont suivi, et à exprimer un dernier jugement sur la matière.

Pendant tout le premier siècle, aucune autre nation que les Juifs n'avait pris une part immédiate à la confection de la loi nouvelle. Les dogmes mêmes des Orientaux, dont elle faisait sa substance ne s'étaient personnifiés et incarnés dans le maître nazaréen qu'après

avoir subi une longue élaboration au sein des écoles juives de la Palestine, de l'Égypte et de l'Asie.

Mais dès que les chefs de cette loi eurent consacré, à l'exemple de leurs ancêtres, l'ensemble de leurs pensées et de leurs actes dans le langage original et si souvent sublime qui donne un cachet général d'authenticité historique et de sincérité morale aux livres du nouveau testament; dès qu'ils eurent appliqué sur une échelle assez étendue le principe d'organisation dont l'école dominante de la Judée d'où Paul était sorti leur avait montré l'usage, alors, le mouvement créateur de la société chrétienne fut achevé : l'esprit grec s'en empara pour lui imprimer son activité et ses modifications personnelles. L'éclat de l'éloquence et tout l'appareil de la dialectique ne tardèrent pas à prêter leur appui à la concision et à l'autorité de la parole fondamentale. Une foule d'hommes que la rudesse du langage juif aurait laissés à jamais insensibles, furent entraînés. Ils acceptèrent avec un vif empressement l'arène nouvelle que l'église allait ouvrir à l'ardeur intérieure de disputes et de combats dont les écoles philosophiques de la

Grèce, malgré leur état actuel de consomption, n'avaient pas cessé de donner l'exemple.

Plus tard, l'esprit latin acquit à son tour la prééminence dans l'ordre chrétien. Tout entier à la grande pensée d'unité que les armes romaines avaient eu à un si haut degré la volonté et le pouvoir d'établir, il sut s'approprier une doctrine où la parole se proposait d'arriver au même but, où elle promettait d'égaliser tous les peuples et tous les rois sous le niveau de la même obéissance.

C'est à l'histoire des temps qui suivent la période d'origine et de formation de l'Église à entrer dans ces développemens ; il appartient à cette histoire de distinguer avec beaucoup de soin l'action et la réaction perpétuelle qui a existé, d'une part, entre les principes intérieurs de l'institut nouveau, les intérêts qu'il a produits, les hommes qui l'ont illustré, d'autre part, la diversité infinie des circonstances du dehors et les conditions invariables de la marche naturelle et souvent toute physique des choses.

Toujours est-il hors de doute que, dès l'origine et à l'aide des principes dogmatiques, moraux, mythologiques, politiques, qui allè-

rent se concentrer avec rapidité sur le nom de Jésus-Christ, le nouvel institut se trouva en mesure de répondre à des tendances de l'imagination et de l'ame, et à des intérêts matériels très-divers. Dans la plupart des climats où son ardeur de conquête le fit pénétrer, ses doctrines offrirent aux croyances des populations et à leur gouvernement des points de contact et des moyens qui les attirèrent bientôt à lui, sauf à se plier de son côté à la nature de leurs formes, de leurs volontés et de leurs superstitions les plus chères.

Or, cette obligation que sa mission conquérante imposait au christianisme de se surcharger dans sa course d'un fardeau de plus en plus pesant, ne pouvait que lui susciter des embarras considérables.

D'ailleurs, dans sa rupture forcée avec le mosaïsme et avec l'école juive, le nouvel esprit, tout destiné qu'il était par le fait à répandre le principe de fraternité et d'unité humaines, avait été conduit à repousser et à éteindre une des conditions premières de ce besoin universel, l'un des principes les plus énergiques connus, le principe et le droit de nationalité enfin, si fécond et si régulier comme subdivi-

sion générale de l'organisation de notre espèce.

Aussi, les contradictions éclatantes auxquelles il a été impossible au christianisme du fils de Marie d'échapper durant le long espace de temps réservé à l'épreuve de ses desseins, sont-elles devenues une arme redoutable dans les mains des adversaires sortis de son propre giron, pour en borner le cours et pour l'ébranler jusque dans ses bases.

En regard de l'unité de Dieu que proclamait sa doctrine, tous les abus du polythéisme ont été consacrés ; en regard de l'égalité religieuse dont il faisait sa gloire, l'inégalité des castes s'est élevée au premier rang ; la pauvreté, non moins redoutable pour le moral que pour le physique de l'homme, a obtenu chez lui des apologistes comblés de richesses et des autels d'or ; le droit de volonté personnelle des peuples s'est effacé ; la liberté des esprits et la majesté politique des lois ont reçu de rudes atteintes : et, lorsque des influences nouvelles ont amené pour ces grands principes le jour de la réaction, un sentiment conforme, dans son intérêt essentiel, aux pré-

visions antiques et religieuses des Juifs s'est emparé à des titres différens d'une foule de consciences.

La perpétuité promise à l'institution du maître de Nazareth a été reportée au nombre des faits éminemment incertains. Par là on s'est préparé peu à peu à la vérité d'une parole qui serait maintenant assez difficile à éluder : cette institution, si magnifique et si nécessaire pour une période de temps et pour une partie du monde données, ne renferme en elle-même ni l'accomplissement entier de la loi d'où elle a tiré son origine, et dont elle s'était déclarée l'héritière sans partage, ni le dernier terme auquel puisse et doive s'astreindre raisonnablement l'humanité.

FIN.

NOTES

ET

ÉCLAIRCISSEMENS.

Note A, page 61.

Précis de la légende égyptienne d'Osiris et d'Isis et de leurs combats avec Typhon; précis de la légende indienne de Crichna.

La connaissance des légendes religieuses célèbres chez les peuples anciens ne cesse pas d'avoir un intérêt supérieur dans le sujet que nous traitons. Elles permettent de mieux comprendre comment il se fait qu'un grand nombre d'idées et de formes qui nous paraissent si extraordinaires dans l'état présent des esprits aient obtenu, à l'époque où elles furent émises, et dans les siècles de l'origine du christianisme en particulier, les succès les plus étendus, les plus légitimes. Voici donc la légende du Dieu par excellence de l'Égypte, telle qu'elle avait été résumée dans les siècles voisins de l'ère chrétienne et la légende d'une des incarnations principales des Hindous. Les explications intérieures ou scientifiques qu'elles emportent, soit comme repré-

sentation des combats entre les génies du bien et du mal, entre l'éclat vivifiant du soleil d'été et les ténèbres de l'hiver, soit sous d'autres rapports, peuvent varier à l'infini dans les détails, mais il n'y a qu'une voix sur leur manifestation populaire.

Plutarque et Diodore sont les historiens à qui nous devons les renseignemens les plus essentiels touchant Isis et Osiris. Plutarque se range à l'usage des écrivains de sa nation en transformant les noms étrangers en noms grecs.

Rhéa, épouse du Soleil, viola le lien conjugal; elle fut fécondée d'abord par Saturne, ensuite par Mercure. Il en résulta l'enfantement des cinq dieux qui vinrent au monde dans cinq jours consécutifs; ces cinq dieux se réduisent, en définitive, aux deux principes opposés du bien et du mal : Osiris avec Isis représentent le principe du bien, Typhon et Nephté, sa sœur épouse, le principe du mal. Le cinquième dieu donne l'exemple d'une de ces bizarreries monstrueuses qui exerçaient beaucoup d'influence sur le moral des nations et que le monothéisme absolu de Moïse se proposait de détruire. Ce dieu intermédiaire était le fruit immédiat de l'amour qu'Isis et Osiris avaient conçu l'un pour l'autre et avaient réalisé dans le temps même où ils se trouvaient encore renfermés tous les deux dans le sein de leur mère. Il se nommait Arouéris, Horus, Apollon, et il devait défendre le principe du bien contre les atteintes de son rival.

Osiris devint Roi; il tira les Égyptiens de la vie sauvage, il leur enseigna l'agriculture, il leur donna des lois, et les habitua à honorer les dieux. Ensuite on le vit parcourir le monde à la tête d'une armée nombreuse. Son dessein n'était pas de subjuguer les peuples par la force des armes, il voulait les attirer par ses bienfaits. La poésie et la musique prêtèrent un charme jusqu'alors inconnu à la sagesse de ses paroles.

Pendant ses voyages, Isis, placée à la tête de l'administration du royaume, parvient à déjouer tous les projets de Typhon, du mauvais frère qui ne songe qu'à s'emparer de la puissance suprême. Il menace de porter la destruction et les ténèbres dans les lieux où la fécondité et la lumière poursuivent la majesté de leurs cours.

De retour dans sa patrie, Osiris est bien loin de suivre l'exemple de la reine. Il se laisse prendre à un piége grossier. Typhon, sous le prétexte de célébrer sa bienvenue, l'invite à un grand festin. Soixante-douze conjurés et une reine d'Éthiopie qui participe à leurs vœux s'y trouvent réunis. Au milieu des joies de la fête, on apporte un coffre de bois d'un travail exquis. Typhon, cédant en apparence à l'enthousiasme général, déclare en faire présent à celui dont le corps s'y adapterait entièrement : le soin qu'on avait eu de faire construire cet ouvrage d'après les mesures du corps du Roi ne permet à aucun des conjurés de remplir la condition exigée. Osiris

tente l'épreuve en riant; alors on se précipite sur lui, on l'enferme dans le coffre, qui est scellé avec du fer et du plomb, et on va le jetter dans la mer, par la bouche tanitique du Nil, à laquelle les Égyptiens attachèrent le surnom d'abominable.

A la première nouvelle de ce malheur, Isis pousse des cris de désespoir. Bientôt, elle se couvre des vêtemens de deuil et elle se fait suivre du jeune Anubis. Ce dieu, à la tête de chien, doit le jour à l'intimité qu'Osiris avait eue, par une erreur involontaire, avec Nephté, l'épouse de Typhon. Isis se met à la recherche de l'objet de ses douleurs. Quelques enfans lui apprennent la direction dans laquelle son cercueil avait été emporté par les vagues. La déesse, arrivée à Biblos sur les côtes de la Phénicie, s'assied auprès d'une fontaine. Son attitude languissante et l'éclat merveilleux de son langage inspirent un intérêt des plus vifs aux femmes de la reine de la contrée. On l'appelle à la cour et on lui donne à nourrir un fils du Roi venu tout récemment au monde. Mais des pensées autrement importantes agitaient le cœur d'Isis. Elle avait été divinement avertie que le coffre sacré existait dans le palais, à l'insu de tous ses habitans. Une bruyère au pied de laquelle la mer l'avait poussé avait grandi soudain au point de l'envelopper tout entier et de devenir un arbre prodigieux. Le Roi de Biblos frappé d'admiration fit couper cet arbre pour servir de colonne principale à sa demeure. Isis, toutes les nuits, changée en hirondelle

ou en colombe, voltigeait en exhalant ses plaintes autour du corps de son époux. Après lui avoir rendu cet hommage, elle revenait sous sa forme ordinaire auprès de l'enfant confié à ses soins.

Sa manière de le nourrir consistait à placer le bout de son doigt dans la bouche de l'enfant, au lieu d'y porter son sein. Elle l'entourait d'une flamme destinée à brûler tout ce qui existait de terrestre en lui, pour n'y laisser que la substance immortelle. Mais la reine, dans sa sollicitude de mère, arrêta l'effet de ses bonnes intentions. Un cri d'effroi qu'elle ne put retenir en surprenant Isis au milieu de la nuit, obligea la déesse à se montrer dans toute sa majesté. Elle réclama le cercueil précieux, et à son aspect ses transports devinrent si terribles qu'un des enfans du Roi succomba de la peur dont son ame fut frappée.

En Égypte, de longues vicissitudes étaient réservées encore à son amour. Elle se rend en toute hâte dans la retraite de son fils Horus pour l'exciter à venger la mort de son père. Mais ici sa prudence l'abandonne. Isis se sépare du corps d'Osiris. Typhon, chassant au clair de la lune, découvre le lieu où elle l'avait caché. Il découpe les restes de son frère en quatorze morceaux qui sont dispersés sur toute la terre. Après de nouvelles scènes de désespoir et de nouvelles courses, la déesse parvient à réunir tous les membres épars, hormis un seul. Il avait été jeté dans le Nil et dévoré par les poissons pour de-

venir le signe de la puissance fécondante de ce fleuve.

Isis est forcée d'y suppléer à l'aide d'un simulacre en bois que les jeunes filles de l'Égypte suivaient tous les ans en grande pompe, et sans en rougir, pendant les fêtes appelées *Pamylies*.

Cependant Osiris remonte des régions infernales. Isis était allée l'y visiter. Ce séjour avait donné la vie au muet et débile Harpocrate, symbole de la tristesse et de la pâleur extérieures de l'hiver. A la voix de son père, l'énergique Horus obtient de vaincre le mauvais génie; mais, à l'heure même où Typhon venait d'être pris et enchaîné, Isis en personne, par un caprice de femme des plus inattendus, brise ses liens. Cet acte réveille une telle indignation dans le cœur de son fils qu'il lui arrache son diadême. Mercure-Hermès y substitua le signe désormais caractéristique de cette divinité, un casque à tête de vache, emblême du pouvoir nourricier de la nature; ses cornes figuraient la lune en état de croissant. Enfin Typhon prend la forme d'un serpent horrible, que l'Apocalypse ou la révélation de Jésus à l'apôtre Jean fera reparaître à nos yeux. Il est vaincu de nouveau par le jeune guerrier, qui le rejette au fond des déserts et qui rétablit ainsi le nom et la gloire de son père.

Dans la légende indienne, Crichna, la huitième incarnation de Vichnou, est le neveu d'un tyran usurpateur. La connaissance anticipée de la juste puni-

tion que le héros divin doit lui infliger un jour, inspire à cet homme cruel une résolution qui a des analogies avec la conduite du Roi Hérode dans les Évangiles, ou avec celle du Pharaon de l'Exode.

Tous les enfans de sa sœur sont mis à mort par son ordre au moment qu'ils viennent au monde. Mais au milieu des clartés éblouissantes qui annoncèrent son apparition, l'enfant sacré indiqua de sa bouche à ses parens les moyens de le soustraire à la barbarie de leur oppresseur. On le déposa dans une ville habitée par une population de bergers, et à l'abri de toute trahison.

Pendant son enfance, Crichna opère des prodiges inouïs : la douceur de ses chants captive, comme la voix d'Orphée, les animaux les plus sauvages. Ses jeux et surtout l'ardeur de ses amours avec la multitude de jeunes laitières réunies autour de lui l'amènent jusqu'à l'époque où le feu des combats s'unit dans son cœur à l'exaltation toujours croissante de ses transports érotiques. Alors, suivi d'une troupe de guerriers fidèles, il attaque et il immole le tyran de sa famille et de son pays. Cet exploit l'excite à se mesurer avec un géant à cinq têtes qui tenait seize mille vierges dans les fers. Crichna en triomphe également et comble les vœux de toute cette armée de beautés, dont chacune avait été enflammée en le voyant du désir d'avoir pour époux un être si vaillant et si magnifique. Sa vie se remplit d'une série interminable de victoires contre les génies du mal et

contre toute sorte d'injustices et d'usurpations. Enfin, après avoir dévoilé ses instructions les plus sublimes au compagnon intrépide de ses travaux, du nom d'Arjouna, le dieu incarné, suivant quelques traditions, reçoit la mort d'un coup de flèche qui l'aurait cloué sur un arbre fatal. Il rentre aussitôt, tout glorieux, dans les demeures éternelles. (*Baghavat-gita* ou *le chant de Baghavat;* W. Jonnes, *Recherches asiatiq., trad. franç.* t. 1.)

Note B, page 134.

Textes du prophète Zacharie auxquels correspond le tableau évangélique de l'entrée de Jésus à Jérusalem.

J'ai donné ci-dessus, page 133, la différence de signification attachée, par la poésie des Hébreux, à l'âne et au cheval. L'homme monté sur le cheval indiquait la guerre; l'âne servait de monture au juge et formait un symbole de paix.

Pour mieux saisir l'esprit des textes du prophète Zacharie, que le tableau évangélique de l'entrée de Jésus à Jérusalem, monté sur un âne, a pour dessein de réaliser, nous devons prendre ces textes d'assez loin. Ils concourent à démontrer comment la poésie des Juifs aboutissait, en toute occasion, à l'idée d'un peuple constitué tôt ou tard, dans l'in-

térêt de toute la terre, et glorifié par son principe d'intelligence et de justice bien plus que par la force de son bras. Ils confirment aussi ce que j'ai fait remarquer plus d'une fois : chez eux le nom de l'Éternel résumait, poétiquement, tous les noms, toutes les idées, auxquels le langage même le plus prosaïque de nos jours accorde le droit de vouloir, d'agir, de parler, de censurer, de crier, tels que la vérité, la raison, la nécessité, la liberté, la force, la justice.

Le prophète Zekaria ou Zacharie fut l'un des hommes qui travaillèrent le plus à soutenir le zèle du peuple après le retour de la captivité de Babylone. Il fait un usage fréquent du genre particulier d'images et de métaphores auquel son séjour chez les Orientaux l'avait habitué et que l'Apocalypse remettra en œuvre, comme nous le verrons dans la suite, sur un nouveau plan. Malgré l'obscurité et l'incohérence apparentes qui en résultent, on rencontre chez ce prophète, de même que chez tous ses prédécesseurs, le caractère distinctif de la sagesse des hébreux et de leur littérature : je veux dire une association étroite de celles de leurs idées dont ils espéraient le triomphe et l'application dans tout l'univers avec d'autres idées qui sont purement nationales, une association entre des choses qu'on doit trouver belles dans tous les lieux et dans tous les temps et beaucoup d'autres choses qui exigent d'être jugées d'après le lieu, le jour, l'occasion, le langage, les individus et les superstitions qu'elles regardent.

Voici, du reste, les textes pleins de poésie auxquels le tableau évangélique a voulu servir de réalisation. Dans l'écrivain juif, le peuple personnifié rentre en possession de Jérusalem, monté sur l'enfant de l'ânesse. « L'Éternel des armées avait parlé ainsi, s'écrie le prophète Zacharie : « Soyez vraiment justes dans vos jugemens ; exercez la bienveillance et la miséricorde chacun envers votre frère ; n'opprimez en rien ni la veuve, ni l'orphelin, ni l'étranger, ni l'affligé, et ne méditez aucune espèce de mal dans vos cœurs. » Mais ils n'ont pas voulu entendre et ils ont rendu leur cœurs aussi durs que le diamant pour ne point accomplir ma loi et mes paroles.... C'est pourquoi il y a eu une grande indignation de la part du Dieu des armées, et, de même qu'ils ne m'ont point écouté quand on a crié vers eux, de même je ne les ai pas écoutés quand ils ont crié vers moi ; je les ai dispersés, comme par un tourbillon, parmi des nations qu'ils ne connaissaient point ; le pays a été ruiné ; la terre désirable a été mise en désolation....

« Cependant ma jalousie a cessé, dit l'Éternel, je me suis retourné vers Sion et j'habiterai de nouveau en elle. Jérusalem sera appelée la ville de vérité, et la montagne de l'Éternel des armées sera appelée la montagne sainte. Il y aura dans ses places publiques une multitude de vieillards, hommes et femmes, et une multitude de jeunes garçons et de jeunes filles qui se livreront à leurs jeux. S'il vous semble dif-

ficile que ces choses arrivent jamais, cela n'est point difficile à mes yeux, dit l'Éternel des armées. Je les délivrerai du pays d'Orient et du pays du soleil couchant; je les ferai venir à Jérusalem. Ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu, un Dieu de vérité et de justice (*et ego ero eis in deum, in veritate et in justitiâ... Jehovah veritas et non iniquitas, justus et rectus*, Zach., VIII, 8; Deuter., XXXII, 4).

Jusque-là il n'y avait point eu de récompense assurée au travail de l'homme et au travail de la bête; il n'y avait point de paix, ni pour les allans, ni pour les venans; j'envoyais tous les hommes les uns contre les autres; mais cela n'arrivera plus; il y aura une semence de paix... Et, de même, ô maison de Juda et maison d'Israel, que vous aurez été en malédiction parmi les peuples de la terre, de même vous leur serez en bénédiction... Aimez donc la vérité et la paix (*veritatem ergo et pacem diligite*, VIII, 19).

« Alors plusieurs peuples et de puissantes nations viendront rechercher l'Éternel des armées à Jérusalem; alors il arrivera que dix hommes de toutes les langues des nations saisiront le pan de la robe d'un Juif et lui diront: nous te suivrons, car nous avons entendu que Dieu est avec toi (*apprehendent decem homines ex omnibus linguis gentium fimbriam viri judæi, dicentes : ibimus vobiscum*, VIII, 43).

« Tressaille de joie, fille de Sion; pousse des accla-

mations, fille de Jérusalem : voici ton Roi (ton peuple). Il vient à toi juste, sauvé de l'oppression, humble et débonnaire, monté sur une ânesse ou sur le poulain de l'ânesse. Il retranchera le chariot de guerre d'Éphraïm et le cheval de guerre de Jérusalem, et l'arc de la bataille sera brisé ; il parlera de paix aux nations (*et dissipabitur arcus belli, et loquetur pacem gentibus*, IX, 10). Sa puissance s'étendra depuis une mer jusqu'à une autre mer, depuis le fleuve d'Euphrate jusqu'aux confins de cette terre. » (Zacharie VIII, IX, 9, 10 ; comparez les textes cités, t. I, p. 81, 96, t. II., p. 180.)

Note C, page 139.

Exemple des subtilités émises dans les argumentations réciproques de Jésus avec les docteurs pharisiens.

J'ai à prouver par un exemple que dans les débats privés de Jésus avec l'école pharisienne, au sujet du Messie, on n'échappait ni d'un côté ni d'autre aux subtilités familières à ces temps-là.

Mais il me faut insister auparavant sur la distinction à faire entre les sectes et les partis de la Judée. Des hommes d'une même secte appartenaient à des partis différens, des hommes de sectes différentes au même parti. Cette circonstance n'était pas d'un

faible poids dans la confusion qui régnait alors à Jérusalem. Elle a concouru aussi aux inconséquences qu'on a apportées dans l'appréciation historique de cette époque. Jadis, les pharisiens et les saducéens avaient lutté entre eux pour obtenir ou pour conserver le pouvoir. Mais le crédit des pharisiens sur le peuple leur avait presque toujours valu l'avantage. Après l'établissement des Romains dans la Judée, les partis changèrent de direction. La manière de juger la question romaine forma la diversité de leurs drapeaux. La dynastie d'Hérode devait son élévation aux Romains et leur était dévouée. Les hérodiens et les partisans de la domination étrangère marchaient dans le même esprit. Une secte hérodienne avait adopté pour croyance qu'Hérode premier représentait le Messie promis à la Judée. Les zélateurs ou exaltés, au contraire, n'admettaient aucune transaction avec les Romains; leur devise était d'obtenir la délivrance ou de mourir. Parmi eux, les uns cédaient à l'enthousiasme et au fanatisme religieux, d'autres à l'amour de la patrie et à l'horreur que leur inspirait le joug étranger et le spectacle continuel des calamités causées par l'avarice romaine. Malheureusement un nombre considérable d'hommes qui ne songeaient qu'à tirer profit du désordre, de l'assassinat, de l'incendie et du pillage, se mettaient à l'abri de leur étendard, et les déshonoraient. Enfin, il y avait un parti intermédiaire dont l'historien Josèphe, qui en était membre,

résume la pensée dans le portrait qu'il fait du pontife Ananus, un de ses chefs. « C'était, dit cet historien, un homme d'un mérite et d'une probité au-dessus de tout éloge. Nul ne désirait plus ardemment conserver la liberté à son pays. Il préférait l'intérêt général à son intérêt particulier; et sous sa conduite, les Juifs auraient pu donner assez d'affaires aux Romains pour les obliger à un accommodement juste et raisonnable. » (*Guerr. judaïq.*, liv. IV, chap. XIX.)

Revenons maintenant au débat privé de Jésus avec les docteurs pharisiens. Nous en tirerons un exemple remarquable de l'esprit de mysticisme qui avait présidé, dans l'église, à la traduction des écritures dont on faisait l'application à Jésus-Christ, et surtout à la traduction des psaumes.

D'après les évangélistes, Jésus interroge en ces termes les docteurs pharisiens : que vous semble-t-il du Christ? de qui doit-il être fils? Les pharisiens lui répondirent : de David. Jésus répliqua : mais comment David l'aurait-il appelé en esprit son Seigneur en disant dans un de ses psaumes : « le Seigneur a dit à mon Seigneur assieds-toi à ma droite jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour escabelle à tes pieds? si David appelle le Christ son Seigneur, c'est une preuve certaine qu'il n'est pas son fils. » (Matth., XXII, 41-45; Marc, XII; Luc, XX.) En conséquence, au lieu d'être fils d'un homme, de David, le Christ devait être fils de Dieu, et, au lieu de s'asseoir à la

droite de Dieu ici-bas, suivant une figure poétique très-ordinaire chez les Juifs, ce n'est que dans l'autre monde et après avoir subi la mort qu'il obtiendrait cette gloire.

Mais David avait-il exprimé réellement la parole qui sert de base aux conclusions de Jésus? Il semble que ce soit la première question à s'adresser. Si l'on remonte à la source, on est forcé d'avouer que ce chant n'appartient point à David. L'argumentation évangélique regarde comme un hommage du prophète à son Seigneur futur ou à son fils futur ce qui, dans la vérité, n'est qu'un hommage rendu par un écrivain autre que David à ce roi lui-même.

Pour s'en convaincre et afin d'assister à la composition du psaume cité, qui est d'ailleurs assez court, on se rappellera sans peine quelques circonstances universellement reconnues. Une partie des poésies appelées les psaumes est due aux hommes intelligens qui dirigeaient la musique du temple sous les yeux de David. (*Voy.* ci-dessus, t. 1, p. 86.) L'intérêt dominant de son règne avait été d'abattre les coalitions redoutables des peuples voisins, qui jusqu'alors avaient porté les plus grands ravages parmi les Juifs. De là dépend l'un des caractères de ces chants ou psaumes renommés; ils rendent l'ardeur des combats, l'impatience exaltée de venger des revers, toutes les passions bonnes ou mauvaises de la guerre contemporaine. Enfin, il faut tenir compte d'une foule de locutions propres à la phraséologie

des Hébreux : chez eux, *avoir l'Éternel à sa droite* ou être à la droite de l'Éternel, signifiait littéralement avoir pour soi la justice, l'intelligence, la force morale, sources premières de toute victoire; chez eux, être ministre de Dieu *selon l'ordre de Melchisedec*, signifiait qu'après les triomphes obtenus par l'épée ou par une force quelconque, il fallait régner par la justice. Ce personnage, dont le nom veut dire *roi juste*, avait été, d'après la Genèse, un modèle d'équité à une époque et dans un pays où presque tous les chefs des peuplades ne vivaient que de déprédations, de superstitions et de cruautés affreuses.

Voici donc la forme la plus littérale du chant de victoire composé en l'honneur de David. Les mots placés entre parenthèse servent à indiquer la liaison des idées. Je mets en regard la traduction française donnée d'après la Vulgate par Sacy avec le titre explicatif qui la précède. C'est un moyen de mieux s'apercevoir de l'abus des paraphrases qu'on a été conduit à ajouter au texte fondamental. Ce chant, destiné comme tous les autres psaumes à être répété par des chœurs de voix très-nombreux et très-exercés, forme le cent-dixième du texte hébreu et le cent-neuvième de la Vulgate, à cause de la réunion que cette dernière a opérée en un seul psaume des chants marqués des numéros neuf et dix.

I. « Jéhovah a dit à mon Seigneur : « assieds-toi à ma droite jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis ton marche-pied. » — II. L'Éternel enverra de Sion la

verge de ta force pour que tu domines au milieu de tes ennemis. — III. Ton peuple sera plein de promptitude le jour du rassemblement de ton armée, et pendant tes splendeurs saintes; dès la première aurore, ta jeunesse sera (abondante) comme la rosée autour de toi. — IV. L'Éternel l'a juré et il ne s'en repentira point, tu es prince à jamais, dans l'ordre du roi juste. — V. L'Éternel est à ta droite; les rois seront foulés aux jours de sa colère. — VI. Il jugera les nations, il remplira de cadavres (le lieu de la bataille), il percera le chef (qui dominait) sur une grande terre. — VII. Le vainqueur ardent à la poursuite) boira dans le chemin de l'eau du torrent; c'est pourquoi il redressera sa tête. »

Je vais rapporter maintenant le titre donné à ce psaume par la traduction française, d'après la Vulgate; son intention systématique se résume surtout dans le troisième verset.

« Le psaume cent-neuvième, du consentement de tous les plus habiles interprètes, dit ce titre, ne peut convenir, selon le sens littéral même, qu'à Jésus-Christ, dont le saint prophète prédit d'une manière très-élevée l'empire sur tous les peuples et le sacerdoce tout divin. »

« I. Le Seigneur a dit à mon Seigneur : asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marche-pied. — II. Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre puissance : régnez au milieu de vos ennemis. — III. *Vous possé-*

durez la principauté et l'empire au jour de votre puissance et au milieu de l'éclat qui environnera vos saints. Je vous ai engendré de mon sein avant l'étoile du jour.

« IV. Le Seigneur a juré, et son serment demeurera immuable, que vous êtes le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedec. —V. Le Seigneur est à votre droite; il a brisé et mis en poudre les rois au jour de sa colère. —VI. Il exercera son jugement au milieu des nations; il remplira tout de la ruine de ses ennemis; il écrasera sur la terre les têtes d'un grand nombre de personnes. —VII. Il boira l'eau du torrent dans le chemin; et c'est pour cela qu'il élévera sa tête. »

NOTE D, page 163.

Idée du grand débat survenu entre les églises d'Orient et les églises d'Occident au sujet de la célébration chrétienne de la Pâque.

Le jour de la célébration de la Pâque de Jésus a donné lieu à deux sortes de débats: les uns, renfermés entre un petit nombre d'hommes érudits, sont sans importance extérieure et sans fiel. Ils consistent à savoir historiquement si la cène de Jésus

et des apôtres aurait répondu au jour même où l'on mangeait l'agneau pascal chez les Juifs ou bien à la veille de ce jour, appelé la préparation de la Pâque. Les autres débats, très-actifs, très-animés, ont mis en présence pendant deux siècles les églises d'Orient et les églises d'Occident; sous l'apparence d'un futile cérémonial, ils cachaient tout un avenir de gouvernement, le principe d'une constitution entière. La question était celle-ci : fallait-il célébrer la Pâque de Jésus, de concert avec le peuple juif, le jour même où le maître, les apôtres et les successeurs des apôtres l'avaient accomplie à Jérusalem et hors de Jérusalem, ou bien, fallait-il renvoyer la cérémonie au jour de la résurrection de Jésus, c'est-à-dire, au dimanche après le jour de la Pâque juive?

Les églises d'Orient soutenaient la première opinion. Elles puisaient leur force dans ce motif: si l'on commencait déjà à changer ce que Jésus-Christ en personne, ses apôtres et ses successeurs immédiats avaient voulu et avaient fait, il n'y aurait plus de terme assignable à ces altérations; l'autorité même des Évangiles y serait compromise. Les églises d'Occident, au contraire, déclarèrent avec énergie qu'en restant attaché à une forme aussi caractéristique de l'ancienne loi, et qui semblait indiquer une subordination à l'égard des Juifs, on serait obligé de se soumettre à cette loi dans beaucoup d'autres points. Ce serait dès lors renoncer au renouvellement com-

plet qui était l'une des grandes pensées de l'église.

Les commencemens du débat remontent, dit-on, à l'année 158 de Jésus-Christ. Saint Polycarpe, évêque de Smyrne, disciple direct de l'apôtre Jean, arriva à Rome dans un âge très-avancé. Il aurait eu avec l'évêque de cette ville Anicet des conférences où il défendit la coutume des Orientaux. Ces conférences se terminèrent sans changer les convictions de l'un ni de l'autre. Toutefois nulle mésintelligence n'éclata entre eux; les diverses églises gardèrent leurs sentimens. Mais en l'année quatrième de l'empereur Sévère, l'an 196 de Jésus-Christ, la question fut reprise et agitée avec le plus de force. L'évêque de Rome, Victor, voulut en venir au plus tôt à la solution d'un différend qui intéressait au dernier point le principe général de l'unité du culte de l'église. Plusieurs assemblées d'évêques furent tenues à Rome sous la présidence même de Victor, à Césarée de Palestine sous la présidence de Théophile, évêque de cette ville et de Narcisse évêque de Jérusalem, et au sein des Gaules sous la présidence de saint Irénée, l'illustre évêque de Lyon. Leur décision donna gain de cause à l'usage occidental. La haine religieuse qu'on avait contre les Juifs fut l'argument qui produisit le plus d'effet pour se séparer du jour où ils célébraient la Pâque. Mais cette considération ne l'emporta point dans l'assemblée des évêques de l'Asie-Mineure réunis à Éphèse sous Polycrate, évêque très-vé-

néré. Il s'en suivit de sa part la lettre que l'histoire d'Eusèbe nous a conservée tout au long. Son contenu n'est pas moins utile à connaître sous le rapport du langage de ces temps-là que par la preuve nouvelle qu'on y trouve de la différence radicale qui existe entre la croyance à l'autre vie comme Jésus et le christianisme primitif l'entendaient et la croyance exclusivement platonicienne à l'immortalité des ames.

« Nous célébrons la Pâque inviolablement sans rien y ajouter ni rien y diminuer, disait Polycrate à Victor et à l'église romaine; car c'est dans l'Asie que se sont endormies au Seigneur les grandes lumières de l'église qui ressusciteront au jour de son glorieux avénement : tels sont Philippe, l'un des douze apôtres, mort à Hiéropolis, et Jean, qui a reposé sur la poitrine du Seigneur, qui a été pontife et a porté la lame d'or; il a été martyr et docteur et il s'est enfin endormi à Éphèse: tels sont Polycarpe, évêque et martyr à Smyrne, Thraséas, évêque et martyr d'Euménie; Sagaris, à Laodicée; le bienheureux Papyrius et l'évêque Méliton, qui s'est conduit en tout par le Saint-Esprit et qui a été enterré à Sardes, en attendant d'être visité du ciel pour la résurrection promise. Tous ceux-là ont célébré la Pâque le quatorzième jour de la lune, sans altérer, mais au contraire en observant fidèlement les règles de la foi. Et moi, Polycrate, le dernier de vous tous, je me range à la tradition des sept évêques de mes paren

Note E, page 102.

Réponse à l'écrit de M. Dupin aîné, intitulé Jésus devant Caïphe et Pilate, ou réfutation d'un chapitre de l'histoire des Institutions de Moïse par M. Salvador (Paris, in-18, 1828, Paul Ledoux).

J'ai énoncé dans ma préface par quels motifs ma réponse à M. Dupin avait dû être renvoyée à l'époque où mon travail actuel serait mis au jour.

Les deux chapitres ci-dessus dans lesquels je viens de considérer les tableaux évangéliques de la passion de Jésus-Christ sous les rapports historiques, religieux, poétiques, me permettent de me replacer sur le terrain étroit que j'avais accepté d'abord. Je me retrouve libre de vider les objections principales qui ont été faites à ce que j'avais dit de cette passion, prise seulement comme document confirmatif des règles judiciaires de l'époque.

D'ailleurs, la matière est si grave que les moindres détails en sont précieux. Je laisserai M. Dupin lui-même nous faire l'historique de sa réfutation, ensuite je démontrerai en quoi consiste le caractère erroné de son point de vue général ; de là, je passerai aux erreurs de ses assertions partielles les plus graves.



§ Ier. — *Historique de l'écrit auquel je réponds.*

L'auteur, avec la netteté d'expression et avec la verve qui forment une des qualités distinctives de son talent, consacre son avant-propos à établir que cet écrit n'était nullement, comme quelques-uns l'avaient supposé, le fruit d'une impression instantanée et des circonstances ; il y trace, dans les termes que je vais citer, le mode particulier de discussion auquel la différence des résultats de notre examen le plus attentif devait nécessairement nous soumettre.

« L'opinion que j'émets aujourd'hui, dit M. Dupin, n'est point une opinion qui me soit venue d'hier ; depuis long-temps je l'avais déjà conçue et méditée. La preuve s'en trouve dans ma *Libre défense des accusés*, dont la première édition a paru en 1815, et la seconde en 1824. J'y disais que je publierais quelque jour un examen du procès de Jésus-Christ... Je suis revenu sur le même sujet dans mes *Observations sur la législation criminelle.* D'autres occupations ont ensuite détourné mon attention ; l'ouvrage de M. Salvador m'y a naturellement ramené.

« Dans un premier article publié par la *Gazette des Tribunaux*, j'avais donné un aperçu général du plan et du dessein de l'auteur et je m'étais spécialement attaché à faire connaître aux lecteurs de ce journal, presque tous jurisconsultes et ma-



gistrats, le chapitre où M. Salvador traite de l'administration de la justice. A l'éloge de ce chapitre avait dû succéder la critique du chapitre suivant, intitulé *Jugement et condamnation de Jésus*. Je croyais pouvoir renfermer dans un seul article, de même étendue que le premier, tout ce que j'avais à dire sur cet immense événement. Mais j'ai été entraîné par l'importance et la gravité du sujet et par la nécessité d'apporter du soin et de la précision dans la réfutation d'un écrivain dont je m'étais empressé de proclamer l'habileté et dont je me proposais de détruire les assertions une à une..... Les théologiens pourront entrer en lice quand ils voudront avec des argumens qu'eux seuls sont en état et en possession de faire valoir... Pour moi, j'ai dû me renfermer dans la thèse de droit et de loi, dans le cercle où j'ai moins à redouter de m'égarer. »

Telle est l'origine de l'écrit dont il m'est imposé, à mon tour, de détruire une à une les assertions principales. Et certes, s'il était arrivé, par hasard, qu'après avoir médité long-temps son sujet, un publiciste doué d'une sagacité aussi pénétrante que M. Dupin, un jurisconsulte d'un esprit aussi droit, eût, sans le vouloir, méconnu la force des faits essentiels qu'il avait sous ses yeux, eût établi une partie de ses jugemens sur des textes incomplets même inexacts, eût enfin laissé en oubli ou révoqué en doute une situation historique, des détails de

localité et de mœurs d'une clarté incontestable, ce serait là sans contredit le coup le plus décisif porté à la nature de sa cause.

§ II. — *Usage du mot Déicide.*

Mais je n'entrerai pas dans les preuves de ce que j'avance sans avoir émis une observation presque personnelle. En indiquant de quelle manière j'avais posé la question, l'auteur de l'écrit ajoutait ces mots : « que ma conclusion, faite pour plaire aux sectateurs de la loi des Juifs, avait pour but évident de les justifier du reproche de déicide. » (page 30.)

Or, M. Dupin sait mieux que personne qu'avant d'accuser quelqu'un d'un délit, de le lui reprocher, ou de l'en justifier, il faut que le délit soit constant, et c'est là précisément l'une des grandes différences religieuses qui existent entre le système juif et le système chrétien. Les partisans de la loi chrétienne pensent que Dieu peut être mis à mort; les partisans de la loi juive repoussent leur supposition, de sorte que ce serait offrir la plus grande preuve de maladresse à l'égard de ces derniers, que de les justifier d'un acte dont il est de leur foi, soit par rapport à Jésus-Christ, soit en dehors de cet événement, de dénier à jamais la possibilité la plus éloignée.

Outre cela, si l'on prend la valeur du mot *déicide* selon l'usage chrétien, il est bien établi que les Juifs, à tort ou à raison, ne reconnurent point Jésus pour Dieu. D'après le té-

l'évangéliste Jean, ils s'élevèrent surtout contre sa personne, en lui disant les paroles que j'ai déjà citées (ci-dessus, page 130) : « Nous ne te condamnons pour aucune bonne œuvre, mais à cause de ton blasphême, car tu oses te faire Dieu, toi qui n'es qu'un homme. *De bono opere non lapidamus te, sed de blasphemiâ, et quia, cum homo sis, facis teipsum deum.* » (Joann., x., 33.) Ainsi donc, sous le rapport de l'attaque bien plus encore que sous le rapport de la justification, tout se réduirait, en définitive, à un déicide involontaire.

§ III. — *Caractère erroné du point de vue général de l'écrit en question.*

Au lieu de se transporter dans l'ordre des lois et des formes judiciaires qui avaient cours en ces temps-là, l'auteur à mesuré chaque chose d'après la manière de concevoir l'administration de la justice de nos jours; il amène la cause à son propre tribunal, tandis que c'est en se plaçant sur le tribunal des Juifs, avec leurs idées et avec leurs préjugés, qu'il fallait l'entendre. Au commencement de mon chapitre, j'avais déclaré que je puiserais dans les Évangiles tous les faits. M. Dupin en conclut que je dois prendre ces faits avec les accessoires nombreux, provenant du plan évangélique arrêté (ci-dessus, page 102), avec toute la rigueur de leur langage et toutes leurs contradictions. C'était dire, en d'autres termes, que je devais me priver du droit d'exa-

men, de comparer les divers textes entre eux et avec les lois et la jurisprudence écrite de la Judée.

Bien plus, après m'avoir fait cette part, que je ne puis logiquement accepter, mon adversaire change tout-à-coup de poids et de règle dans la part qui lui revient; non-seulement il s'attribue le droit illimité de prendre et de laisser dans les textes tout ce qui lui semble favorable à ses assertions, mais encore il va jusqu'à faire prédominer sur les versets textuels de l'évangéliste Jean ou de l'évangéliste Matthieu des suppositions interprétatives disposées en versets par M. Dupin lui-même.

Ainsi, la séance du grand conseil des Juifs dans laquelle l'arrestation de Jésus fut décidée, les motifs qui présidèrent à cette arrestation, les paroles qu'on y prononça, ouvrent la série des faits judiciaires sur lesquels cette note doit s'étendre. La différence comparée des inductions que mon contradicteur et moi nous avons retirées des mêmes documens m'aidera à prouver les erreurs que je viens d'attribuer au point de vue général de l'écrit qui me réfute.

Dans cette séance, tous les membres du conseil témoignent d'une hésitation, d'une perplexité, qui se concilie à merveille avec la nature historique de leur situation et qui détruit déjà à elle seule l'hypothèse d'un projet de vengeance fermement arrêté. Ils se disent les uns aux autres, d'après le texte littéral de

nous le laissons faire, tous croiront en lui, » ce qui pour eux signifiait : *et l'on ne croira pas en nous.* Or, j'aperçois bien là, dit toujours M. Dupin, la crainte de voir prévaloir la morale et la doctrine de Jésus, mais où est le jugement? je ne le vois pas. » (Page 40.)

Comment, en effet, mon adversaire pourrait-il s'en apercevoir puisqu'il tranche de ses propres mains le fil des indications. Ainsi, à l'entendre, d'après le chapitre XI, verset 47 de saint Jean, les princes des prêtres et les pharisiens s'assemblèrent *entre eux*. Mais ici, sa citation oublie précisément le mot qui est le plus significatif : saint Jean ne dit pas du tout qu'ils s'assemblèrent entre eux; mais il dit expressément que les princes des prêtres et les pharisiens assemblèrent ou firent assembler... quoi? le conseil; en latin *concilium*, dans le texte grec *sanédrion* le sanhédrin, le sénat; car ce mot *sanhédrin*, qui n'est pas hébreu, mais grec, veut dire un sénat, un conseil, un congrès, l'assemblée des anciens dans la propre langue des Juifs et l'aréopage dans le langage d'Athènes.

De même le verset suivant ou 48e n'a jamais dit : « Si nous le laissons faire, tous croiront en lui, et *l'on ne croira pas en nous.* » Au lieu de cette interprétation gratuite rédigée en verset par mon contradicteur, le texte a toujours énoncé un motif direct : « Si nous le laissons faire, tous croiront en lui; alors les Romains viendront et ils extermineront la cité et tout le peuple. *Si dimittimus eum*

sic, omnes credent in eum, et venient Romani et tollent nostrum locum et gentem. »

Dans cet état de perplexité du conseil un des membres prononça une parole qui a besoin aussi d'être examinée avec soin. Malgré la dénégation de M. Dupin, elle amena un véritable jugement *d'appréhension* contre Jésus, ou de prise de corps, comme on voudra l'appeler. Les textes nous apprennent, en effet, que le maître, accompagné de ses disciples, se retira depuis ce jour (*ab illo die*) hors de Jérusalem; et l'ordre du conseil (*mandatum*) à quiconque connaîtrait le lieu de sa retraite d'en faire la déclaration se termine par ces mots : « afin qu'on appréhendât sa personne... *ut si quis cognoverit ubi sit, indicet, ut apprehendant eum.* » (Joann., XI, 56.)

La parole de Caïphe dans laquelle toutes ses autres observations se seraient résumées est celle-ci : « l'assemblée devait prendre une résolution, et mieux valait qu'un seul homme pérît, que de faire courir un danger de ruine à la nation entière (*expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat*). » A cela l'évangéliste ajoute une idée qui lui est personnelle, qui est toute en dehors de l'exposition historique du fait : Caïphe, dit-il, étant pontife de cette année, ne parlait pas de sa seule inspiration, mais il prophétisait la destinée du fils de Marie. (*Ibid.*, 51.)

Or, cette dernière circonstance n'offrait pas certainement une raison légitime à mon adversaire

pour élaguer de nouveau dans le récit qu'il m'oppose la partie même de la parole qui forme la donnée la plus expressive de la situation, le danger dont la nation entière était menacée aux yeux du conseil (*ut tota gens non pereat*). Rien ne l'autorisait à faire prédominer la remarque ultérieure et toute mystique de l'historien. Enfin il ne lui était pas permis de conclure à la fois dans la même page, dans les mêmes lignes, comme on va s'en apercevoir, que l'opinion personnelle de Caïphe, son dessein, son sentiment, n'était pas l'opinion de tous et que tous, cependant étaient pénétrés à l'unanimité, et sur le seul objet en discussion, des mêmes sentimens, des mêmes desseins, de la même idée. Dans le récit de M. Dupin, l'un d'eux, nommé Caïphe, qui était le grand-prêtre, s'écria : « Vous ne considérez pas qu'il vous est avantageux qu'un seul homme meure pour le peuple...? » Il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation des Juifs, Mais prophétiser n'est pas juger, ajoute cet écrivain; mais l'opinion personnelle émise par Caïphe, l'un d'eux, *n'est pas l'opinion de tous*, n'est pas un jugement du sénat! Ainsi point de jugement! On voit *seulement* que prêtres, pharisiens, sont animés d'une violente haine contre Jésus et que *depuis ce jour-là* ils ne songèrent plus qu'à trouver le moyen de le tuer : *ut interfecerent eum.* » (Page 42.)

Ces contradictions remarquables nous amènent donc à confirmer par un dernier exemple l'une

des erreurs que j'ai reprochées au point de vue général de l'auteur. De ce qu'il m'était échappé de dire, en me fondant sur les paroles de Caïphe qu'on a maintenant devant les yeux, que cet homme s'était constitué l'accusateur du nouveau maître, M. Dupin saisit avec promptitude l'irrégularité de mon expression. Tous ses soins se tournent à faire ressortir l'injustice qu'il y a à être à la fois juge et accusateur; et, sans se fixer au préalable sur l'utilité de savoir si les choses se passaient alors de telle manière ou autrement, si le principe de la récusation des juges était ou n'était pas dans les lois, si on l'adoptait dans les accusations à un certain chef et si on le repoussait dans d'autres accusations, il avance pour argument décisif contre toute supposition d'un ordre judiciaire établi, que Caïphe ne pouvait plus, dans aucun cas, être considéré comme juge de Jésus, puisqu'il était, dit-il, *évidemment récusable.* (Page 54.)

Mais je consens ici à me reporter avec mon contradicteur dans les principes et dans les coutumes de notre temps. Pénétrons ensemble au sein des corps souverains, des conseils nationaux, des sénats, qui, chez les peuples les plus avancés en civilisation, unissent encore, comme le sanhédrin de la Judée, des attributions judiciaires plus ou moins étendues à leurs pouvoirs politiques et législatifs. N'est-il pas de règle parmi ces conseils de discuter d'abord en secret la justice ou l'injustice, la nécessité ou l'inop-

portunité des accusations réservées à leur tribunal ? Les opinions les plus débonnaires et les plus violentes n'ont-elles pas un droit égal de se manifester hautement dans ces réunions ? et, depuis la publication de son écrit, M. Dupin en personne n'a-t-il pas présidé, avec une admirable dignité, des assemblées de ce genre où le juge suprême du jour avait été l'accusateur direct ou indirect de la veille ?

§ IV. — *Nouveaux motifs qui m'obligent de poursuivre la réfutation de l'écrit de M. Dupin.*

Si la spécialité de notre débat ne regardait qu'une question ordinaire d'histoire ou de législation, je ne pousserais pas plus loin cet examen, je croirais en avoir assez dit pour justifier l'exactitude de mes premières assertions et pour m'être acquitté envers mon illustre adversaire.

Mais l'écrit que je réfute n'appartient pas seulement à son auteur. Abstraction faite de la convenance de son langage et de sa modération, il n'est que l'écho fidèle de tout le système ancien et de la méthode de procéder inhérente à sa cause.

Si donc M. Dupin a terminé le préambule de son écrit par ces mots : « J'achèverai la pénible tâche que je me suis imposée ; le sentiment religieux dans le cœur, l'Évangile et les lois à la main, je continuerai à discuter et à confondre les actes d'iniquité exercés contre le Christ, par les princes des prêtres, leurs scribes et leurs amis les pharisiens ; » de même je dirai à mon tour : J'achèverai la tâche

longue et difficile que je me suis imposée. Le sentiment de la justice religieuse, philosophique, historique dans le cœur, les textes et les documens principaux sous mes yeux, je continuerai à discuter et à confondre les actes d'iniquité, les préjugés et les fables de toute espèce qui ont été répandus sur un peuple dont l'influence dans l'ordre des destinées religieuses et morales de l'humanité est bien loin, quoi qu'on en prétende, de se trouver définitivement épuisée. Je mettrai tous mes efforts, si l'on me permet d'employer ce genre d'allusion, à enlever à César ce que l'épée seule de César, et non pas son droit, avait conquis, et je ne perdrai pas de mémoire que, pour faire avancer avec quelque assurance la vérité, il est indispensable de ne laisser que le plus petit nombre possible d'erreurs sans réponse.

§ V. — *Existence et compétence du Sénat juif révoquées en doute par M. Dupin.*

Dans une discussion concentrée sur le fait d'un jugement judiciaire, rien n'est sans contredit plus décisif que de nier ou de mettre en doute la compétence et jusqu'à l'existence du tribunal. S'il n'y a pas, dans l'espèce, un corps de judicature organisé, reconnu, et antérieur à la cause à laquelle il applique son pouvoir, toute supposition d'un jugement, de par la loi, se résout d'elle-même et avec évidence d'une manière négative.

Or, de l'avis de mon contradicteur, il n'y avait

pas de corps suprême de justice régulièrement organisé chez les Juifs du temps de Jésus-Christ; il n'y avait que des princes des prêtres, des scribes et leurs amis les pharisiens. J'aurais pris sur moi d'admettre un grand conseil des anciens, un *sénat* dont les membres s'appelleraient des sénateurs; car M. Dupin nous a déjà déclaré qu'il était à savoir que jamais les pharisiens eussent formé chez les Juifs un corps de judicature.

Mais avant de faire ressortir des renseignemens évangéliques eux-mêmes la vérité de mes assertions, je dirai quelques mots sur cet incident. De grandes controverses se sont élevées au sujet de l'antiquité du conseil central des anciens des Juifs, désigné sous le nom de sanhédrin à une époque assez rapprochée de Jésus-Christ; mais tous les écrivains et les commentateurs qui, avec des raisons que je crois jusqu'à ce jour dénuées de fondement, ont donné le moins d'antiquité possible à ce sénat, se sont accordés sur le point de reporter son origine au temps des Macchabées ou princes asmonéens, c'est-à-dire, à plus de 150 ans avant la naissance du fils de Marie. « Ce sénat de la nation juive, dit le savant bénédictin don Calmet, par exemple, qui est du nombre des écrivains dont je viens de parler, alla en s'augmentant sous les Rois asmonéens; il s'éleva à un degré d'autorité qui devint redoutable aux Rois eux-mêmes. » (*Dissert. sur la police des Hébreux*; voy. ci-dessus la note de la page 171.)

L'article textuel de celui des livres de l'ancien code des coutumes et des règles de la jurisprudence des Juifs qui est intitulé *des Sanhédrins*, vient à l'appui; c'est un renseignement des plus essentiels pour la question de compétence.

« La guerre ordinaire, dit ce livre, n'est entreprise que de l'autorité des soixante-et-onze anciens; la ville de Jérusalem, le temple et ses dépendances, ne peuvent être agrandis que de leur ordre; les tribus rebelles, les faux prophètes, le grand pontife, ne peuvent être jugés que dans ce conseil. » (*Mischna*, t. IV, *de synedr.*, cap. I, § 5.)

Reprenons maintenant les documens évangéliques.

Il ne sera pas nécessaire de les discuter, car *ce que M. Salvador appelle* le sénat, comme dit l'auteur de l'écrit, mérite si exactement cette qualification qu'à chaque page des évangélistes et de la traduction de Sacy en particulier, dont M. Dupin a fait choix, la même qualification, appliquée à la cause de Jésus, reparaît sous toutes les formes imaginables. « Les princes des prêtres et les anciens du peuple s'assemblèrent... Le matin étant venu, les princes des prêtres et les sénateurs du peuple tinrent conseil... Les sénateurs du peuple s'étant assemblés avec les principaux sacrificateurs, délibérèrent ensemble. » (Matth., XXVI, 3; XXVII, 1; XXVIII, 12.) « Les princes des prêtres avec les sénateurs, les scribes et tout le sénat délibéraient. » (Marc, XV, 1.) « Au point du jour, le sénat du peuple juif, les chefs

des sacrificateurs et les scribes s'assemblèrent et firent venir Jésus dans le conseil... » (Luc, xxii, 66.)

« Jésus, avant de sortir de la province de Galilée, avait confié à ses disciples qu'il serait rejcté par les sénateurs, par les docteurs de la loi et par les princes des prêtres. » (Luc, ix, 22.)

§ VI. — *Caractère éminemment légal de la force publique, flétrie par M. Dupin sous le nom de brigade grise.*

Les attaques dirigées contre le tribunal devaient atteindre avec bien plus de véhémence les agens nécessaires du pouvoir de ce tribunal. Tous les renseignemens provenant de la loi et de la jurisprudence des Juifs nous montrent ces hommes d'autorité armés, pour signe distinctif, d'une verge ou d'un bâton; ils avaient entre autres charges, sous le nom de *Chotterim,* celle d'amener les accusés devant les juges. (*Mischna, de synedriis,* cap. 1.)

Mais faisons observer d'abord que la transposition la plus littérale d'un mot d'une langue dans une autre laisse encore une part assez large à l'arbitraire, surtout quand on passe d'une langue très-pauvre de mots à une langue beaucoup plus riche; une infinité de sens divers et de synonimes se réunissent sur la même expression. Ainsi que mon contradicteur traduit par l'idée de *perfidie* et de *dol* l'esprit de précaution et de prudence avec lequel les anciens du peuple, tout en faisant publier à haute voix l'or-

dre de s'emparer du maître de Nazareth, ne voulaient donner lieu à aucune espèce de tumulte, à cause de la foule immense et agitée qui remplissait momentanément Jérusalem pour la fête de Pâque : *ut traderet eum sine turbis* (Luc, XXII, 6), ainsi dans l'expression *mettre à mort*, dépouillée par lui de son acception judiciaire, le même écrivain ne puise d'autre sens littéral que l'idée d'un assassinat véritable. De plus, il présente en ces termes la force publique envoyée par les anciens du peuple pour exécuter leur jugement d'appréhension contre Jésus.

« Judas n'était pas seul, dit M. Dupin; à sa suite était une espèce de brigade grise presque entièrement composée de valets du grand-prêtre, que M. Salvador décore du titre de milice légale; si dans le pêle-mêle se trouvaient quelques soldats romains, ils étaient là comme curieux, sans avoir été légalement requis; car le commandant romain Pilate n'avait pas entendu parler de l'affaire. » (Page 48.)

Mais c'est bien le cas de dire que ce petit nombre de lignes renferme presque autant d'erreurs que de mots. S'agit-il de la supposition que la troupe envoyée se composait presque entièrement de valets du grand prêtre ou d'une cohue de valets (page 46), la version de Luc, qui n'est ici ni la plus naturelle ni la meilleure, parle en ces termes : « Jésus s'adressa aux princes des prêtres, aux officiers de la garde du temple et aux sénateurs, venus pour le saisir : *dixit*

autem Jesus ad eos qui venerant ad se, principes sacerdotum, magistratus templi et seniores. » (Luc, XXII, 52.) D'ailleurs, comment ne pas s'apercevoir que cette expression de *valets*, appliquée aux délégués de l'homme qui était reconnu pour l'un des chefs du conseil national, que cette manière de transporter au service public d'un état ce qu'on a coutume de dire du service des particuliers, pourrait former un antécédent très-fâcheux; par exemple, aurait-on bonne grace, dans l'avenir, d'attribuer à la qualification judiciaire actuelle de *gens du roi* une interprétation littérale absolument identique.

S'agit-il du titre de milice légale dont j'avais fait usage à propos d'un événement accompli sur le territoire de la nation juive et entre Juifs, l'évangéliste Matthieu et l'évangéliste Marc viennent à mon aide : ils confirment que les gens armés d'épées ou les soldats, et les gens armés de cannes, de bâtons, de verges, ou les huissiers, tenaient leur mission expresse des chefs des sacrificateurs et des sénateurs du peuple : *Missi a principibus sacerdotum et senioribus populi.* (Matth., XXVI, 47; Marc, XIV, 43.)

Enfin, au sujet de la ressemblance avec une brigade grise, dont le caractère indélébile est de se glisser dans l'ombre et de fuir toute lueur capable de trahir ses pas, et au sujet du nombre *imperceptible* de soldats romains jetés dans le pêle-mêle comme curieux, c'est l'évangéliste Jean qui se charge à lui seul de répondre. D'après son texte, la *cohorte*

ou plutôt un détachement de la cohorte romaine, son *tribun* ou commandant et les huissiers ou ministres du conseil des Juifs, *cohors ergo et tribunus et ministri Judæorum* (Joann., XVIII, 12), sortirent des portes de la ville, précédés de lanternes et de flambeaux, *cum laternis et facibus* (id., 3); ils se dirigèrent, à l'éclat de leur lumière, vers la montagne des Oliviers, sur laquelle le nouveau maître s'était arrêté volontairement, et d'où ses yeux aperçurent de loin leur arrivée.

§ VII. — *Véracité complète des témoins signalés par M. Dupin et par les traditions évangéliques comme de faux témoins.*

J'avais avancé que les témoins qu'on a coutume d'accuser de fausseté à l'abri des Évangiles ne méritaient pas ce reproche. M. Dupin affirme le contraire, et, pour le prouver, il rapporte tous les textes, hormis un seul, qui se trouve précisément être la meilleure base de l'exactitude et de la justice de mon assertion.

J'ai fait voir dans les chapitres ci-dessus (page 129) que l'accusation intentée au fils de Marie relevait, selon l'esprit de l'époque, des anciens du peuple dans son aspect politique et des principaux sacrificateurs dans son aspect religieux; j'ai donné à connaître aussi comment ce dernier chef d'accusation était fidèlement exprimé dans ces paroles de l'évan-

géliste Jean : « Nous ne nous élevons contre toi pour aucune bonne œuvre, mais parce que, n'étant qu'un homme, tu oses te faire Dieu. »

En conséquence, des témoins appelés à déposer que le jeune maître s'était attribué publiquement le pouvoir d'accomplir un acte qui de sa nature n'était réalisable que de la part d'un dieu, se rattachaient plus ou moins directement à la cause.

Mais ces témoins ont-ils prêté à Jésus un discours qui ne serait pas sorti de sa bouche? ou bien auraient-ils rapporté son discours en d'autres termes et dans un autre sens qu'ils ne l'avaient eux-mêmes compris? telle est, à leur égard, la question réduite à son expression la plus simple.

L'évangéliste Matthieu avance que tout le sénat cherhait de faux témoignages contre Jésus, mais qu'il n'en trouvait pas de suffisans, quoique plusieurs faux témoins se fussent présentés. (Marc, XIV, 56; Matth., XXVI.) Or, en ceci, il existe déjà quelque chose de presque impossible à concevoir, puisque de faux témoins, d'accord avec tout un tribunal, auraient accommodé sans la moindre peine leurs paroles à la circonstance. Enfin, deux faux témoins, selon le même évangéliste, déposèrent que Jésus avait dit ces mots : « Je puis détruire le temple de Dieu et le réédifier en trois jours. » La tradition de Jean, de son côté, raconte avec assez de détail les circonstances où ces paroles furent prononcées.

Jésus, au moment où il venait de chasser du temple les marchands et les changeurs, où il se trouvait par conséquent sous les portiques qui servaient de lieu ordinaire de réunion aux Juifs, dit à tout le peuple : « Détruisez ce temple et je le rebâtirai en trois jours ; » les Juifs lui répondirent : « Ce temple a été quarante-six ans à bâtir et tu le réédifierais en trois jours ? » mais il entendait parler du temple de son corps, ajoute l'apôtre par réflexion personnelle, et soixante ans après l'événement. Lors donc que Jésus fut ressuscité ses disciples se ressouvinrent de cela ; ils crurent à l'écriture et à sa parole. (Jean, II, 19, 22.)

Maintenant que l'on considère la partie de cette parole qui frappa réellement l'attention des auditeurs ; n'est-ce pas la réédification en trois jours d'un édifice qui avait coûté plus de quarante ans de travaux ? Eh bien ! les témoins, selon Matthieu, n'y ont pas changé un mot, une lettre ; seulement, d'après leur rédaction, Jésus aurait dit : *je puis* détruire le temple, ou même, si l'on s'attache à la version postérieure et modifiée de Marc, *je détruirai* le temple, tandis que dans le texte de Jean, ce premier mot de Jésus est « détruisez. » Or cette différence, qui est nulle en soi, puisqu'elle ne porte pas sur le fait essentiel, devient bien plus nulle encore, si on la compare aux différences et aux contradictions énormes que les témoignages accusateurs des évangélistes et de leurs disciples

offrent entre eux, tant dans les mots que dans les choses. Je ne m'arrêterai même point à cela, et j'affirmerai qu'à choisir entre la version attribuée aux témoins et la version attribuée à Jésus par l'évangéliste Jean, la première mériterait sans réserve de l'emporter dans le point de vue naturel, et en voici le motif : l'idée de détruire le temple ne pouvait être raisonnablement proposée aux Juifs ni leur venir à l'esprit, tandis, au contraire, que cette idée même de destruction était familière à Jésus ; elle se liait à sa manière de concevoir l'avenir, et déjà, en montrant de sa main le temple à ses disciples, il leur avait assuré qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre. (Matth., XXIV, 2 ; Marc, XIII, 2.)

Mais, dans l'espèce, Jésus, ajoute-t-on, entendait parler du temple de son corps ; je suis loin de le dénier. Toutefois, si l'allégorie est devenue facile à entendre après l'événement pour ceux qui en ont eu la clef, on sera forcé d'admettre que de prime-abord il était permis de saisir les paroles du maître dans leur signification naturelle. Ses propres disciples, et c'est là le trait essentiel constaté par l'évangéliste Jean que M. Dupin a entièrement négligé, tous les apôtres n'y comprirent rien de son vivant (Jean, XX, 9) ; de sorte que la véracité des témoins est aussi irréprochable sous le rapport du sens que leur esprit, plus ou moins obtus d'ailleurs, avait attaché aux mots prononcés, que sous le rapport de leur reproduction presque littérale.

§ VIII. — *Derniers détails sur un témoignage de l'historien Josèphe invoqué par M. Dupin, et sur quelques signes de fureur attribués à Caïphe.*

Enfin, ce sont ici les dernières inexactitudes que j'ai à relever dans l'écrit soumis à mon examen.

Comme, dans l'hypothèse de mon contradicteur, l'esprit exclusif de violence et de haine des princes des prêtres, des scribes et de leurs amis les pharisiens, se personnifiait dans le caractère de l'homme qui les présidait, son récit n'a rien négligé pour assombrir de plus en plus ce caractère. Ainsi, en parlant de la dernière séance où le jugement de Jésus fut prononcé et où le grand prêtre déchira sa robe, M. Dupin fait entendre ces exclamations successives : « Quest-ce que Caïphe? homme passionné et trop semblable ici au portrait odieux que nous en a laissé l'historien Josèphe (*Antiquités judaïques*, livre XVIII, chap. 3 et 6)! un juge qui, au moment d'opiner pour la mort et d'entraîner les autres suffrages, s'irrite et s'emporte au point de déchirer ses vêtemens! (Page 67, 68).

Mais d'abord qu'on ouvre Josèphe et l'on se convaincra que le portrait odieux de Caïphe évoqué dans ce passage n'existe nulle part; il est purement imaginaire. Sans doute les chapitres 3 et 6 du livre dix-huitième des antiquités, que M. Dupin à cités, renferment quelques mots relatifs à ce grand sacrificateur, mais voici à quelle occasion et en quels termes.

« Valérius Gratus, gouverneur de la Judée, dit le chapitre troisième, ôta la grande sacrificature à Ananus (ou Anne, chez les évangélistes), et la donna à Ismaël fils de Fabus, qui fut bientôt déposé pour voir à sa place Éléazar fils d'Ananus. Un an après, cette dignité passa à Simon fils de Camit, qui ne l'exerça qu'un an; il dut la résigner à Joseph surnommé Caïphe. » «Pour obliger notre nation, dit à son tour le chapitre sixième, Vitellius remit l'habit sacré, dont on ne se servait que dans les fêtes solennelles, en la puissance des sacrificateurs; il déchargea le gouverneur de la tour d'Antonia du soin de le conserver; après avoir ôté la grande sacrificature à Caïphe et l'avoir accordée à Jonathas, fils d'Ananus, il reprit le chemin d'Antioche.

Tel est donc le seul témoignage de Josèphe, le seul portrait odieux de Caïphe qui nous ait été transmis. Mais alors d'où peut provenir l'erreur de mon adversaire? C'est sans contredit un simple abus de mémoire. Il aura transporté par mégarde sur l'un des chefs du conseil devant lequel le jeune maître Galiléen comparaissait ce qui est dit dans le livre XX, chapitre VIII, des mêmes Antiquités judaïques, d'un autre grand pontife postérieur de plus de vingt-cinq ans à la mort de Jésus. Josèphe, qui n'appartenait ni à sa secte ni à son parti, raconte que : « c'était un homme audacieux et entreprenant de la secte des saducéens, les plus sévères d'entre les Juifs, et les plus rigoureux dans l'exécution de la justice. »

Après cela, de quels nouveaux documens M. Dupin et beaucoup d'autres écrivains se sont-ils autorisés pour voir dans l'action de Caïphe, qui déchire ses vêtemens, une preuve que ce juge s'irritait, s'emportait, qu'il se livrait sur son siége à l'accès le plus violent de colère? L'usage de déchirer ses vêtemens en signe d'une grande douleur était aussi ancien que le peuple juif et se répétait, tantôt dans un esprit national, tantôt dans un esprit de famille. En apprenant la mort de son fils bien-aimé, Jacob avait déchiré ses vêtemens; au bruit d'une défaite, d'une catastrophe quelle qu'elle fût, tous les enfans d'Israel accomplissaient cette action et se prosternaient contre terre; c'est la même pensée qui a inspiré aux évangélistes de faire déchirer le voile du temple à l'instant de la mort de leur maître.

Or donc, quand les témoins eurent parlé contre Jésus, le chef du conseil se leva et lui dit : réponds quelque chose, tu entends ces témoignages. Mais Jésus gardait le silence; mais il ne répondait rien (*ille autem tacebat, nihil respondit*). Alors Caïphe l'interroge de nouveau, le presse, l'adjure au nom du Dieu vivant de reconnaître qu'il ne se donnait pas pour le fils de Dieu, pour l'égal de Dieu dans le sens absolu des paroles déjà citées des évangélistes : *æqualem se faciens deo.* (Joann., v, 18.)

Mais cette allocution du chef actuel de l'assemblée, qui sous le rapport naturel avait pour objet

d'offrir au jeune maître la planche la plus directe de salut, n'amena pas d'autre réponse que celle-ci, qu'il était en réalité le fils de Dieu, dans le sens qui lui avait été reproché par les Juifs, qu'il était à la veille de s'asseoir à la droite de l'Éternel et qu'on le verrait revenir en personne sur les nuées. Alors le pontife déchire ses vêtemens, non point dans un transport aveugle de colère comme l'écrit de M. Dupin l'a supposé, mais parce que cet acte tenait à ses fonctions; il s'agissait dans son esprit d'une grande douleur, d'un grand deuil en Israel, où l'on s'est déjà convaincu que le nom de Dieu ne se prêtait à aucun partage même des plus éloignés avec qui que ce soit au monde.

Et remarquez encore que si mon témoignage ne suffisait pas à mon contradicteur, et à la multitude de personnes qui suivent le système auquel il a prêté toute l'énergie de son talent, je leur susciterais un témoignage et un adversaire inattendus; car la vérité d'un fait supérieur se glisse toujours et s'établit jusque dans les œuvres qui sont les plus opposées à ses conséquences. Au milieu d'une dissertation sur la dernière pâque de Jésus, le savant bénédictin que j'ai déjà nommé jette en passant et presque au hasard un petit nombre de mots précieux. Ils me dispenseront d'aucun éclaicissement pour repousser une dernière allégation d'après laquelle M. Dupin me refusait d'être dans le vrai lorsque j'avais dit que la nécessité admise, par la jurispru-

dence hébraïque, d'une révision du jugement et de la cause, de la part du grand conseil, en cas de condamnation, n'avait été nullement éludée à l'égard du fils de Marie : « On conduisit Jésus chez Anne, puis chez Caïphe, dit Calmet; on l'interrogea juridiquement, on entendit des témoins, on le condamna, ... Le matin, on s'assembla dans le sénat, où Jésus fut *de nouveau* présenté, accusé et condamné; ensuite, on le conduisit chez Pilate. » (Bible de Vence in-4°, t. XII, p. 436.) Dans une autre dissertation du même bénédictin sur les caractères du Messie, on lit aussi ces mots textuels : « Les miracles les plus évidens ne peuvent persuader au commun des Juifs la divinité de Jésus-Christ et lorsque, devant le tribunal du souverain sacrificateur, Jésus avoue qu'il est Dieu, le grand prêtre déchire sa robe, comme ayant entendu un blasphême. » (Ibid., t. XI, p. 12.)

§ IX. — *Conclusion.*

Je termine ici notre débat. Peut-être serais-je autorisé à dire, en me servant des expressions de mon adversaire, que les irrégularités que j'ai déjà réfutées ne sont rien en comparaison de celles que j'aurais encore à relever. Mais ces dernières ont déjà obtenu une réponse indirecte dans le cours des deux chapitres dont cette note n'est qu'un accessoire et un complément, ou bien elles recevront

de nouvelles clartés du chapitre qui ouvre la troisième partie de mon ouvrage.

Du jour où je livrai au public, comme épisode préparatoire, la question du jugement et de la condamnation de Jésus, je ne me dissimulai pas les engagemens que je m'imposais pour l'avenir, soit envers les autres soit envers moi-même; ce n'est pas sans en éprouver des secousses souvent douloureuses qu'on est entraîné à s'attaquer à des convictions enracinées, chères à un grand nombre d'hommes et à plus d'un cœur que nous aimons.

Mais avant tout la vérité, la réalité elle-même! le règne particulier de chaque idée, de chaque chose, passe; elle seule est stable, elle seule est l'Éternel.

La haute perspicacité de l'auteur de l'écrit que je viens de réfuter lui avait fait sentir qu'il serait utile de renverser dès son apparition une thèse dont personne n'avait ni le droit ni le pouvoir d'étouffer la publicité, et qui, en frappant à leur source les opinions et les croyances qu'on avait depuis des siècles sur un point de forme des plus essentiels, exposait de toute nécessité les questions de fond à des orages. L'injustice des interprétations auxquelles la pensée de M. Dupin fut plus d'une fois exposée n'arrêta pas ses efforts. Mais la nature de sa cause devait le trahir. Habitué comme il était aux fonctions si honorables et si brillantes de défenseur des accusés, ce jurisconsulte ne pouvait se transformer tout-à-coup en accusateur exclusif d'un sénat des temps éloignés et d'une nation

entière éprouvée par tant de malheurs, sans être bientôt embarrassé de la nouveauté de son rôle.

Rousseau, dans les pages mêmes du livre où mon adversaire va puiser la parole qui ferme sa discussion, Rousseau, cédant au sentiment et à la prévision presque religieuse de la vérité et de la justice, qui ne cessaient jamais de le suivre jusqu'à travers les aberrations les plus profondes de son esprit et de son ame, avait tracé aussi quelques lignes qu'il ne me conviendrait en aucune manière de négliger : elles font allusion à un état de choses qui est déjà séparé de nous par une distance incalculable : « Les Juifs se sentent à notre discrétion, disait Rousseau ; la tyrannie qu'on exerce contre eux les rend craintifs; ils savent combien peu l'injustice et la cruauté coûtent à la charité chrétienne. Qu'oseraient-ils dire sans s'exposer à nous faire crier au blasphême? Les plus savans et les plus éclairés sont toujours les plus circonspects. Vous convertirez quelque misérable payé pour calomnier sa secte, vous ferez parler quelques vils frippiers qui céderont pour vous flatter, vous triompherez de leur ignorance ou de leur lâcheté, tandis que leurs docteurs souriront en silence de votre ineptie. Mais croyez-vous que dans les lieux où ils se sentiraient en sûreté, on aurait aussi bon marché d'eux !... Je ne croirai jamais avoir bien entendu les rapports des Juifs qu'ils n'aient un état libre, des écoles, des universités où ils puissent parler et disputer sans risque. » (Émile, livre IV.)

Note F, page 126.

Réponse à un professeur de Genève au sujet du caractère collectif que j'avais attaché à l'unité du Dieu de Moïse, et dont je viens de montrer l'application à l'individualité de Jésus-Christ.

Puisque la note précédente m'a mis en devoir de répondre, je saisis l'occasion d'un jugement émis sur mes Institutions de Moïse, par un professeur de critique et d'antiquités sacrées à la faculté de théologie de Genève. Il me conduira à indiquer succinctement dans quel sens j'avais attaché à l'unité du Dieu de Moïse le caractère collectif, dont je viens de démontrer que l'application a été faite à l'individualité de Jésus-Christ. Le nom de Genève est aussi pour une part considérable dans l'empressement que je mets à tenir compte d'un suffrage et à réfuter une assertion qui sortent de son sein.

Le jugement de M. le professeur est exprimé en deux pages; mais, chose singulière, chacune de ces pages renferme un système sur mon livre, et sous plusieurs rapports ces deux systèmes sont opposés; l'un, celui de la page deuxième, est la meilleure réfutation de ce qu'une partie de la critique française m'avait reproché de plus explicite : je me se-

rais laissé entraîner par une idée paradoxale; l'ambition de soutenir contre l'avis de tout le monde, que la législation de Moïse n'était pas une *théocratie*, selon la signification ordinaire de ce mot, m'aurait fourvoyé dans ma route.

M. le professeur de Genève constate, au contraire, de la manière suivante la vérité complète de la pensée principale qui forme le lien de mon travail et l'efficacité des développemens qu'elle a reçus :

« Toutefois, dit-il, le livre de M. Salvador a fait sensation. Jusqu'alors on avait cru, je ne sais pourquoi, que la théocratie mosaïque était le plus assuré rempart du pouvoir sacerdotal. Quand les lecteurs, introduits dans la place, ont vu clairement qu'il n'en était rien, cela leur a fait l'effet d'une découverte et d'une conquête.

« Une autre cause encore a fait lire cet ouvrage. Il est venu à propos pour satisfaire un besoin intellectuel. Les plaisanteries à la Voltaire sont usées et dégoûtent. La génération actuelle veut du sérieux en matière de croyance... Dans cette disposition des esprits, un livre qui, sans faire de Moïse un envoyé de Dieu, sans demander la croyance aux miracles de l'ancienne loi, la faisait cependant respecter comme une belle œuvre humaine associée à la science, amie de la justice, protectrice de la faiblesse et de la liberté; un livre de ce genre, écrit avec soin, rédigé avec talent, avait tout ce qu'il

fallait pour être bien reçu. » (M. Cellerier fils, *Introduction à la lecture des livres saints,* Genève, 1832, note 6, page 444.)

De plus, dans la page suivante, le même professeur, faisant allusion aux droits politiques des hébreux, ajoute ces mots, qui sont émanés en partie de mes propres assertions :

« Au milieu des obscurités résultant de la forme trop abrégée du Code de Moïse, dit-il, nous voyons ressortir toutefois quelques principes qui, bien remarquables à cette époque et dans cette partie du monde, ont jusqu'à présent trop peu attiré l'attention. L'autorité dérivant de Dieu d'une part, dérive du peuple de l'autre, et nul ne peut user du pouvoir qu'il ne soit choisi ou du moins confirmé par la masse des citoyens. Moïse le suppose continuellement et agit en conséquence. Et pourtant Moïse, législateur, fondateur et envoyé divin, jouissait d'un pouvoir exceptionnel et dictatorial que les circonstances et le salut du peuple rendaient nécessaires. » (*Ibid.,* page 445.)

Après avoir répondu à la critique fançaise par la critique étrangère, je vais répondre en aussi peu de mots que possible au système renfermé dans la première des deux pages que M. le professeur de Genève a écrites à mon sujet. J'ai hâte d'arriver aux éclaircissemens qui sont le but de cette note.

La question de la révélation et l'esprit de la théo-

logie président à cette première page et à sa manière assez rude de résumer ce que j'ai fait.

« L'auteur, à la fois défenseur de Moïse et adversaire de sa révélation divine, dit M. Cellerier, s'est placé sur un terrain difficile à défendre. J'ose croire que tout lecteur versé dans ces matières trouvera, comme moi, dans ce livre, un système peu philosophique, arrangé d'avance, auquel l'auteur asservit souvent tous les faits et immole parfois la clarté et même le bon sens... il relève avec justice la loi de Moïse en la montrant douce pour les petits, équitable pour tous, pleine de respect pour l'homme et ses droits; mais il gâte tout par les absurdes idées dont il est prévenu et par les tristes convictions dont il est l'apôtre. Sans être arrêté par l'évidence, il introduit dans le mosaïsme la philosophie du dix-huitième siècle; il voit dans Jéhovah la raison abstraite ou l'univers; il ne connaît d'autre morale que l'hygiène; il nie à la fois, au nom de Moïse, et pensant lui faire honneur, Dieu, l'ame, l'avenir et la vertu. » (Ibid., page 443.)

Pour ce qui est de la morale et de la vertu, j'ai montré la loi de Moïse douce, équitable, pleine de respect pour l'homme et ses droits, protectrice de la faiblesse et de la liberté; donc, malgré la haute importance que j'accorde à l'hygiène et à ses relations avec la morale, je les ai distinguées profondément l'une de l'autre.

Pour ce qui est de la philosophie du dix-huitième

siècle, M. le professeur de Genève est mon complice : que voulait cette philosophie? s'attaquer à la théocratie sacerdotale, faire entrer le peuple dans les droits politiques. Or, il a bien reconnu que la théocratie n'était pas dans les conditions du mosaïsme, et que le principe des droits populaires lui appartenait.

Pour ce qui est de l'âme et de l'avenir de l'autre monde, je faisais une histoire des Institutions de Moïse. Or, M. le professeur aurait beaucoup de peine à énoncer le chapitre de la loi de Moïse où il en soit fait mention et que j'aurais sciemment négligé. En exposant les plans du législateur hébreu, si je m'étais livré à des dissertations, quelque pathétiques qu'elles fussent, sur les joies du paradis et sur les flammes infernales, c'est alors que je me serais transformé en historien infidèle, que j'eusse cédé à un système peu philosophique et que j'eusse plié les faits à des opinions arrangées d'avance et dépourvues parfois de clarté et de bon sens.

Enfin, ai-je vu seulement dans Jéhovah, comme M. Cellerier le suppose, *la raison abstraite ou l'univers?* ni l'un ni l'autre; par là je suis ramené aux éclaircissemens qui sont le but de ma note. J'avais au contraire reproché moi-même aux écoles dont M. le professeur fait partie d'avoir restreint l'idée de Dieu à une pure abstraction.

Prenons d'abord la question de l'univers. Une formule presque mathématique m'avait servi à ren-

dre l'immensité infinie de l'être qui embrasse tout et qui est tout. Je crois cette formule aussi claire que le sujet le comporte.

« Tout ce qui existe, disais-je, peut être représenté par des quantités. Élevons l'homme à 10, l'humanité à 100, le globe terrestre à 1,000, le monde planétaire à 10,000, *l'univers* visible, en y comprenant sans en rien omettre tout ce qu'il renferme de substance et d'intelligence, à 100,000, comment signalerons-nous l'Être général ? par le plus grand nombre possible. Quel est ce nombre ? personne ne peut l'indiquer : nous l'appellerons X. Cet X renferme toutes les quantités précédentes, et pourtant, s'il plaisait à notre imagination d'en soustraire ces quantités mêmes, X ne changerait point ; il serait toujours le plus grand nombre possible ; il serait le 1 divisé par zéro des mathématiciens, qui donne toujours 1 pour reste, et qui est le symbole de l'infini. » (*Hist. des Institutions de Moïse*, t. III, page 182.)

On demeure convaincu d'après cela que M. le professeur n'était pas fondé à dire que dans Jéhovah je voyais seulement l'univers ; me serais-je mal exprimé, il devait me tenir compte de l'aveu du savant protestant Basnage, qui vivait bien avant la philosophie du dix-huitième siècle. Pour expliquer l'un des motifs des Juifs à ne jamais prononcer le nom ineffable de Dieu, Basnage dit : « c'est par la raison que le nom de Jéhovah renferme généralement toute chose et que celui qui le prononce met

dans sa bouche le monde et toutes les créatures. » (*Hist. des Juifs*. liv. III, ch. 13, § 5.)

D'ailleurs comment parle le Psalmiste? il compare les cieux visibles à un vêtement dont les pièces peuvent être renouvelées. (Psaume, ch. II, 27, 28.) Or, un vêtement ne suppose-t-il pas un ensemble qui le supporte; ne forme-t-il pas une unité collective avec l'individu qui s'en est orné?

Passons maintenant à la *raison abstraite*. Sur ce point, je n'ai pas fait non plus ce que M. le professeur a avancé, mais le contraire.

J'ai dit : « le principe d'après lequel on distingue deux existences, l'univers matière et Dieu, s'il produit des *abstractions* très-nécessaires dans la pratique, n'a pourtant qu'un rang secondaire. Dieu, sous ce rapport, n'est pas la plus grande pensée à laquelle l'homme puisse arriver; il ne représente qu'une division de l'unité infinie, de l'Être universel et éternel, à la fois actif et passif, auquel le nom de Jéhovah appartient, » (Ibid., page 117.)

Je disais encore : « il y a trois degrés dans l'idée de Dieu et dans l'emploi de son nom : d'abord, le nom transcendant de Jéhovah embrasse tout, et plus encore; il ne peut être mis en opposition avec rien; c'est le plus haut degré de l'initiation, c'est la vérité, la réalité même. Au-dessous, le nom *d'Élohim* marque la force générale, l'intelligence ou la raison générale *abstraite*, qu'on peut opposer si l'on veut à la substance, à la matière. Mais ce dualisme est

fictif, mais ces abstractions n'existent que dans notre esprit. Enfin le degré le plus inférieur, est ce qu'on appelle *l'antropomorphisme;* il serait impossible au langage ordinaire de s'en passer : ici, les expressions tirées de la condition humaine servent à rendre les attributs de Dieu et le mouvement des choses. C'est alors que Dieu parle, écoute, s'irrite, qu'il descend du ciel et qu'il y remonte, qu'il tourne sa face de préférence vers certains hommes, vers certains peuples, et qu'il la leur cache au besoin. » (Ibid., notes, pages 188 et 225.)

On ne sera donc pas surpris que le caractère collectif ait été transporté avec rapidité sur le nom de Jésus. J'ai montré les développemens successifs qui ont été imprimés dans sa personne à ce caractère.

J'ajouterai aux citations que j'ai déjà tirées de Paul ce que l'apôtre dit dans son épître aux Éphésiens : Jésus n'est pas seulement la tête de l'église; mais aussi l'église est le corps de Jésus : *et ipsum dedit caput supra omnem ecclesiam, quæ est corpus ejus.* (Ephés., I, 23.)

Or, pendant la dernière phase dont je viens de m'occuper, le royaume chrétien n'est plus regardé comme la réunion seule des humains. Une des idées entrevues par Paul est devenue prédominante dans l'école de Jean : l'église comprend l'ensemble de toutes les individualités et de toutes les choses, auxquelles la doctrine de Jésus promet une existence éternelle à partir de la résurrection univer-

res de Mithra et à son explication astrologique de l'Apocalypse.

Par exemple, on va bientôt s'apercevoir comment, dans un petit nombre de phrases, Dupuis nous montre à la fois son injustice envers Moïse, la supériorité philosophique de l'idée de Moïse sur la religion que cet écrivain propose, et le sens exact dans lequel la qualification de spiritualiste, ou plutôt d'intellectualiste, mérite d'être appliquée au législateur hébreu. En effet, l'hébraïsme avait été une réaction directe contre les religions de l'Orient, et en particulier contre l'adoration des astres. D'après son principe, tel que je l'ai énoncé plusieurs fois, la puissance régulatrice de l'univers vient de bien plus loin que les limites auxquelles la faiblesse de nos yeux peut atteindre, et l'unité du monde des astres, de l'armée visible du ciel, n'est, à l'égard de l'être incommensurable, Jéhovah, qu'un infiniment petit (*voy.* la note précédente), ou, pour me servir d'une bonne comparaison, qu'une simple page considérée par rapport à un livre dans lequel on pourrait lire éternellement sans jamais arriver au terme.

Aussi Dupuis ne peut-il s'empêcher de citer les paroles suivantes et bien connues de la loi des Hébreux comme étant la base de leur pensée religieuse et le témoignage éclatant de la réaction de cette pensée contre tout ce qui les entourait : « Souvenez-vous, leur dit Moïse, que vous n'avez

vu aucune figure ni aucune ressemblance au jour où l'Éternel se fit entendre à Horeb du milieu du feu, de peur qu'étant séduits vous ne vous fassiez quelque image d'homme, de femme ou de quoi que ce soit, pour vous prosterner devant eux, ou de peur qu'élevant vos yeux au ciel et y voyant le soleil, la lune et tous les astres, vous ne tombiez dans l'illusion et dans l'erreur, et vous ne rendiez un culte d'adoration à des créatures. » (*Deutér*. IV, 15.)

Après cette citation, voici comment Dupuis parle à son tour. On jugera sans peine l'inconséquence qui, d'un côté, lui faisait accuser le peuple juif de stupidité, et de l'autre lui faisait admettre les dispositions constantes de ce peuple à en revenir, malgré tous les efforts de ses législateurs, au culte qui est précisément l'objet de l'admiration et le but des travaux de Dupuis lui-même.

« Les historiens juifs, dit cet écrivain, supposent que leur législateur, qu'ils nomment Moïse, était fort instruit dans la science des Égyptiens... Ce Moïse se donnait pour inspiré; il avait appris assez de magie en Égypte pour en imposer à un peuple aussi crédule et aussi stupide que l'était le peuple juif... Le *Pentateuque* n'est, en grande partie, qu'un recueil de contes du genre des contes arabes. Cependant on y voit que l'auteur, quel qu'il soit, était un spiritualiste, et qu'il ne rappelle son peuple au culte de la cause invisible que parce que tous les peuples au

milieu desquels il vivait adoraient le monde et ses parties les plus brillantes et les plus actives. Il avait à les défendre contre la séduction du spectacle imposant de l'univers et contre celle de l'exemple des nations les plus civilisées de l'Orient, qui n'avaient point d'autre culte. Malgré cette précaution, la force impérieuse de l'exemple et celle de l'action de tous les sens ramenait toujours le Juif aux pieds des images et des autels de ces nations. C'est contre ce culte si naturel aux hommes que les spiritualistes et les prétendus inspirés de leur secte élevaient continuellement la voix. » (*Origine de tous les cultes*, in-4°, t. II, part. II, p. 158; t. I, p. 3.)

Lorsqu'il s'agit de Jésus, le second principe historique de Dupuis se manifeste bien plus vivement encore. L'auteur ne se contente pas de faire remarquer les analogies nombreuses de la personne de Jésus avec les divinités orientales; mais il le dépouille de toute espèce d'existence, et je dois de nouveau exposer dans quels termes l'ensemble de ses raisonnemens est résumé : « Parce qu'il y a une légende, dit Dupuis, qui fait de Jésus un homme, et des sots qui le croient, comme le peuple d'Égypte croyait à la légende d'Osiris, comme le peuple de Phénicie croyait à celle d'Adonis, nous nous obstinerions à faire un homme réel du héros de la secte des chrétiens? Point du tout... Nous avons vu que, dans son second chapitre, la *Genèse*,

base de toute la religion chrétienne, n'était qu'une pure allégorie ; le mal qu'elle suppose introduit par le serpent n'est que l'hiver, son froid et ses ténèbres ; un pareil mal ne pouvait être réparé que par le soleil. Or, en examinant les traits caractéristiques du Christ et sa forme symbolique, nous voyons qu'effectivement il a tous les caractères que devait avoir ce réparateur. Donc Christ, soit dans sa nativité, soit dans sa mort et sa résurrection, n'a rien qui le différencie du soleil, ou plutôt ce n'est que par le soleil qu'on peut expliquer les traditions qu'on nous a transmises sur lui. Donc Christ est le soleil. Donc Christ est évidemment la même chose que le Dieu Mithra, et la religion des chrétiens n'est rien autre qu'une secte du culte mithriaque. » (*Origine de tous les cultes*, t. III, p. 89.)

Ce dieu Mithra, sorti de la Perse, représentait le culte du feu et de la lumière personnifiés dans le soleil. Or, c'est ici le lieu d'offrir un aperçu général de ses mystères, qui, pendant les premiers siècles du christianisme, comptèrent un nombre très-considérable de sectateurs dans l'empire romain ; les légions romaines surtout le répandirent dans l'Occident, où il a laissé des vestiges.

Avant l'ère chrétienne, le culte mithriaque était établi dans l'Asie-Mineure et dans la Grèce, mais assez faiblement. La guerre de Mithridate et la guerre de Pompée contre les pirates aidèrent à sa propagation.

Son introduction à Rome correspond au règne de Trajan. Tous les documens qui nous restent pour éclairer sa nature sont incomplets et postérieurs à cette dernière époque; c'est ce qui a permis aux savans d'émettre sur son origine beaucoup de suppositions. Les Pères de l'Église, à qui nous devons la majeure partie de ces documens, disent que le culte de Mithra avait emprunté plusieurs cérémonies au christianisme. On a combattu cette assertion; toutefois il est indubitable que chez les Romains les mystères mithriaques ont voulu faire opposition aux progrès des mystères chrétiens : sous ce rapport, ils ont dû exercer mutuellement de l'influence sur la forme les uns des autres.

L'objet le plus certain des mithriaques était la glorification du soleil, la lutte du principe de la lumière, de la saison fécondante et du bien contre le principe des ténèbres, de l'hiver et du mal; de plus, on y célébrait la transmigration successive des ames après la mort dans les diverses planètes.

Les bas-reliefs relatifs à ce culte qui existent encore représentent le dieu monté sur un taureau qu'il égorge à l'entrée d'une caverne. Selon Dupuis, cet emblême est celui du soleil entrant dans le signe du taureau qui aurait répondu jadis à l'équinoxe du printemps. Par là le soleil semblait entr'ouvrir le taureau, le tuer; le sang de l'animal figurait la puissance de fécondation qui commence à cette période de

l'année. Suivant d'autres interprètes, le taureau était l'image de la nature entière que Mithra immolait pour la revivifier sous d'autres formes et pour en faire sortir tous les pouvoirs fécondans. La mort de l'animal se rapportait toujours à ce que j'ai dit ci-dessus (page 150) de la puissance fécondante du sang et des sacrifices humains, dont nous allons retrouver l'existence dans le culte mithriaque.

Les rites de ce culte étaient cruels; ils conservaient la tracé des exaltations furieuses des religions de l'Orient que l'hébraïsme avait eu pour mission de détruire.

Ses assemblées se tenaient dans des cavernes. Les parois de ces cavernes avaient été taillées de manière à représenter grossièrement les diverses parties du monde et l'échelle des planètes à travers lesquelles la métempsycose devait faire passer toutes les ames.

On ne parvenait à l'initiation qu'après avoir subi des épreuves très-longues et qui dégénéraient en supplices. Les aspirans y perdaient quelquefois la vie; ceux qui les surmontaient recevaient un baptême; on leur faisait un signe sur le front, et ils devenaient *soldats* de Mithra. C'était l'ordre le plus inférieur des initiés.

Dans le second ordre, les hommes s'appelaient des *lions*, les femmes des *hyènes*, par allusion peut-être à l'excès de force ou même de cruauté nécessaires dans les épreuves. Le troisième ordre était

celui des prêtres; ils s'appelaient les *corbeaux*. Ensuite venaient les *perses*, les ministres de Bacchus et du soleil, le *Bromius* et l'*Hélios*. Les *pères* formaient l'ordre le plus élevé; ils avaient à leur tête le *père des pères*, ou l'hiérophante suprême.

Les fêtes du culte mithriaque correspondaient à ces divers degrés d'initiation et participaient à l'esprit de ses épreuves. Il est constant qu'on y immolait des victimes humaines et qu'on cherchait l'avenir dans leurs entrailles. L'empereur Adrien lança un décret d'interdiction contre cet horrible usage; mais il ne réussit pas à l'abolir entièrement. L'empereur Commode immola un homme à Mithra de sa propre main (Sainte-Croix, *Mystères du paganisme*, sect. VIII, art. 2; Dupuis, *Origine des Cultes*, t. II, part. II, p. 89; t. III, 1re part.; Creutzer-Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, liv. II, chap. IV. Les sources directes sont Plutarque, saint Justin, Origène, Tertullien, saint Jérôme, et surtout Porphyre.).

D'après ce que nous avons vu de l'idée générale de Dupuis, on conçoit d'avance son commentaire explicatif de l'*Apocalypse*. Pour en exposer les traits les plus saillans, je m'attacherai toujours à me servir de ses expressions textuelles.

Suivant Dupuis, l'auteur de l'*Apocalypse* est « un prêtre astrologue : » ce livre n'est plus que « le sermon d'un prophète qui développe les principes de sa cosmogonie, et qui rend par écrit les images sculptées dans les cavernes de Mithra. »

Dans le chapitre premier, la figure de Jésus, le personnage qui s'est manifesté à Jean « représente Mithra accompagné du système planétaire. »

Dans le deuxième et le troisième chapitre, les sept villes auxquelles Jean a adressé ses exhortations et ses censures sont les sept planètes. Éphèse, la ville de Diane, représente la lune; Thyatire, à qui l'apôtre reproche ses fornications, représente Vénus. La raison pour laquelle l'église de Laodicée devient la planète de Saturne n'est pas moins curieuse. Nous avons vu que l'*Apocalypse* reprochait au chef de cette église de n'être ni froid ni bouillant, mais d'agir avec tiédeur. Dupuis ajoute : « Si nous passons à la dernière église et à son génie tutélaire, nous y reconnaîtrons presque tous les traits que l'astrologie donnait à la planète de Saturne. C'était un vieillard lent et glacé. »

Notez bien que cet écrivain reconnaît son embarras de trouver des inductions aussi probantes pour les quatre autres villes; sa manière d'y échapper consiste à exprimer le vœu que « le temps et de nouvelles recherches sur les qualités planétaires jetteront un nouveau jour sur la correspondance des églises de l'*Apocalypse* avec les autres planètes. »

Le quatrième chapitre nous a fait voir Jean transporté en esprit dans le ciel pour y lire les destinées du monde inférieur et les tribulations réservées à l'église de Jésus-Christ. Dupuis présente toutes ces images comme le tableau de la sphère astrologique

placée et arrêtée sur ses quatre points principaux. « Telle cette sphère devait être, dit-il, pour celui qui allait consulter les arrêts du destin résultant de l'action des planètes combinées avec celle des étoiles fixes. »

Je rapporterai encore ce qui concerne le douzième chapitre. Ici l'apôtre nous a montré le premier enfantement de l'église et l'harmonie du monde final sous la figure d'une femme mystique et céleste poursuivie par le génie des ténèbres et des persécutions. « L'auteur de l'*Apocalypse*, dit Dupuis, porte ensuite ses regards sur le ciel des fixes, et particulièrement sur le zodiaque et sur la partie du ciel qui à minuit fixait le commencement de l'année au solstice d'hiver, et qui au printemps montait la première sur le bord oriental de l'horizon. Ces constellations étaient le vaisseau, appelé l'arche, et la Vierge céleste, accompagnée du serpent, qui se lève à sa suite et qui paraît la poursuivre dans les cieux... C'est à quoi se réduisent les tableaux mystiques du douzième chapitre, tels que Jean les aperçoit dans le ciel. »

Enfin, la première bête de l'*Apocalypse*, destinée à représenter la puissance romaine, devient, dans le système de Dupuis, « la constellation de la baleine placée sous le bélier et les poissons, et appelée par le poète Aratus, *le grand monstre*. »

La seconde bête, destinée à figurer les hommes

qui employaient la séduction pour faire renoncer les chrétiens à la foi de Jésus, est la constellation de Méduse, et voici pourquoi : l'apôtre disait de cette seconde bête, qu'elle avait des cornes semblables à l'agneau, et qu'elle parlait le langage du dragon ou de Satan. Dupuis en tire cette conséquence : « Les cornes de la constellation de l'agneau, qui, dans son ascension, s'unissent à la tête de la constellation de Méduse et à ses serpens, ont donné lieu aux peintres et aux graveurs de représenter Méduse avec des cornes de bélier qui s'unissent à des serpens, c'est-à-dire avec les attributs de l'agneau unis à ceux du dragon. C'est cet emblême astrologique qui a été désigné dans l'*Apocalypse* par une seconde bête. »

Au reste, l'auteur de cette explication de l'*Apocalypse* et de l'*Origine des cultes* ne s'est pas fait faute d'une formule dont on a souvent usé depuis lors, et qui, malgré l'avantage qu'elle offre d'imposer à plusieurs esprits, ne prouve rien au fond, ni contre ceux auxquels on l'adresse, ni en faveur de ceux qui l'invoquent. Croirait-on, en effet, que ce soit Dupuis en personne, l'un des écrivains les plus hardiment systématiques que l'on connaisse, dans l'acception reprochable du mot, l'un des plus prompts à dénaturer une foule de faits et de documens essentiels, qui se soit exprimé au sujet d'autrui de la manière suivante : « La plupart des hommes qui ont écrit sur l'antiquité religieuse n'ont

donné que des notions fausses ou incomplètes. Ils avaient, avant d'écrire, une opinion faite; alors leurs efforts n'ont servi qu'à les égarer en ne leur montrant que ce qu'ils voulaient voir. Ils avaient déjà un système, et ils n'ont travaillé que pour rassembler des preuves propres à lui donner quelque vraisemblance. » (*Préface.*)

FIN.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME DEUXIÈME.

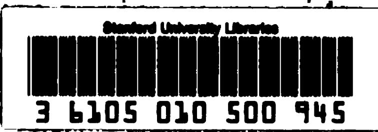


NOTES

DE LA FIN DU VOLUME.

Les trois principes de Dupuis. Leur application à Moïse, à Jésus. — Objet du culte de Mithra. — Divers degrés d'initiation. — Ses fêtes. — Ses sacrifices. — L'Apocalypse selon Dupuis. — Ce que deviennent les sept villes d'Asie, la femme mystique, l'agneau, le dragon, les deux bêtes monstrueuses. — Déclaration remarquable de Dupuis.

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME ET DERNIER.


Stanford University Libraries
3 6105 010 500 945




Stanford University Libraries
3 6105 010 500 945

